LE ROI APÉPI

DERNIÈRE PARTIE (1)

IV.

Le lendemain, dans l'après-midi, le comte de Penneville se rendit à l'hôtel Gibbon dans l'espérance d'y voir son oncle; il ne l'y trouva pas. Il lui laissa sa carte avec un mot pour lui témoigner son regret d'avoir fait une course inutile et lui annoncer que Mme Véretz et sa fille invitaient le marquis de Miraval à venir déjeuner avec elles le jour suivant. Le marquis lui fit porter sa réponse dans la soirée; il s'y plaignait d'être indisposé, priait son neveu de l'excuser auprès de ces dames, dont l'attention le touchait infiniment. Inquiet de la santé de son oncle, Horace sortit dans la matinée, contrairement à toutes ses habitudes, pour aller prendre de ses nouvelles. Cette fois encore le nid était vide, et le comte eut tout ensemble le chagrin d'avoir perdu ses pas et le plaisir d'en conclure que le malade se portait bien.

Pressé par Mme Corneuil, il lui écrivit pour lui transmettre une nouvelle invitation à déjeuner. Le marquis lui fit répondre par un exprès qu'il venait de se décider à repartir à l'instant pour Paris, qu'il était fort chagriné de n'avoir pas même le temps de lui faire ses adieux.

Cette résolution subite et ce départ inattendu émurent beaucoup la pension Vallaud. On en parla durant une heure d'horloge, et les

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

jours suivans on en reparla. M. de Penneville fut le premier à se remettre de sa surprise. — Arrive que pourra, se dit-il ; je serai comme un roc. — Et il eut bientôt fait de penser à autre chose. La mère et la fille furent moins philosophes. Mme Véretz éprouvait un étonnement pénible, une vive contrariété de s'être trompée à ce point, car elle se piquait de ne jamais se tromper. Mme Corneuil lui disait d'un ton de triomphe :

— Je vous félicite de votre perspicacité. M. de Miraval nous était, disiez-vous, tout acquis. Il se trouve que sa bienveillance ne va pas même jusqu'à la politesse la plus élémentaire. Il était venu en éclaireur, il est retourné bien vite faire son rapport à Mme de Penneville. Nous aurons avant peu de ses nouvelles, qui ne seront pas agréables. Je suis sûre que vous n'avez pas su vous tenir avec lui, que vous lui avez dit des choses compromettantes.

— Ai-je l'habitude d'en dire, ma chère? répondait Mme Véretz. J'avoue qu'une telle conduite me surprend. Elle est contraire à toutes mes notions du droit des gens. Avant de faire la guerre, un galant homme la déclare. Le monstre a bien caché son jeu.

— Vous avez toujours été d'une confiance aveugle.

— Et pourtant les mauvaises langues prétendent que je suis une mère habile. Ne m'accable pas, ma mignonne. Ce qui m'afflige, c'est qu'un héritage de deux cent mille livres de rente ne se trouve pas dans le pas d'un cheval.

— Vous n'avez que cet héritage en tête. Il est bien question de cela ! Il s'agit d'un noir complot, dont nous verrons bientôt les effets. Ce vilain vieillard nous jouera quelque tour de sa façon.

— Attendons, attendons, répondait Mme Véretz. Il faut du gros canon pour prendre les forteresses. Tu as beau dire, nous pouvons dormir tranquilles sur nos deux oreilles.

Trois jours plus tard, Mme Véretz, qui, en cachette de sa fille, était sortie de très bonne heure pour aller faire elle-même son marché, s'introduisit à pas de loup dans l'appartement du comte de Penneville, entr'ouvrit la porte de son cabinet de travail, et, la main sur le loquet, elle lui cria :

— Voulez-vous savoir une chose, bel oiseau bleu? On vous en a donné à garder, et M. de Miraval n'a pas quitté Lausanne. Je viens de le rencontrer qui traversait la place Saint-François.

— Impossible! répondit-il en laissant tomber sa plume.

— Impossible peut-être, mais encore plus vrai qu'impossible, dit-elle en se sauvant.

Horace se rendit incontinent à l'hôtel Gibbon et ne fut pas plus heureux que les autres fois. Il y retourna dans la soirée, et sa persévérance fut enfin récompensée. Il eut la joie d'apercevoir

M. de Miraval, qui faisait sa digestion en fumant un cigare sur la terrasse de l'hôtel.

— Eh bien, mon oncle, lui dit-il, ce départ?..

— L'esprit est prompt, la chair est faible, s'écria le marquis. Lausanne est une ville si charmante que je n'ai pas eu le courage de m'en arracher.

— Daignerez-vous au moins m'instruire?..

— Montons dans ma chambre, interrompit-il; nous y serons mieux pour causer.

Dès qu'ils y furent entrés, le marquis se laissa tomber sur un sofa en murmurant : — Ouf! que je suis las! — Puis il offrit du geste un fauteuil à son neveu, qui lui dit :

— Une fois pour toutes, expliquons-nous. Ami ou ennemi?

— Recourons au *distinguo*. Ami du cher garçon que voici, mais ennemi résolu, ennemi juré, ennemi mortel de son mariage.

— Ainsi Mme Corneuil n'a pas eu le bonheur de vous plaire? repartit Horace sur un ton d'amère ironie.

— C'est tout le contraire, dit le marquis en s'échauffant tout à coup. Tu ne m'avais pas dit assez de bien de cette femme. Il n'y a qu'un mot qui serve : elle est adorable.

— Eh bien! mon oncle, cela étant...

— Adorable, te dis-je; mais elle n'est pas du tout ton fait. Et d'abord, tu crois l'aimer, tu ne l'aimes pas.

— Seriez-vous assez bon pour m'en fournir la preuve?

— Non, tu ne l'aimes pas. Tu la vois à travers vos communs souvenirs de voyage, à travers le plaisir que tu as eu à lui expliquer le tombeau de Ti; tu la vois à travers l'Égypte, à travers les Pharaons. Du haut des pyramides quarante siècles ont contemplé vos fiançailles, et c'est pourquoi ton amour t'est cher. Pur mirage du désert que cet amour! Supprime l'Égypte, supprime Ti, et souffle sur le reste, il ne reste rien.

— Si c'est là votre seule objection...

— J'en ai une autre. Vous n'êtes pas du même âge.

— Elle a dix-sept mois, deux semaines et trois jours de plus que moi. Est-ce la peine d'en parler?

— Je veux croire que ton compte est juste; je connais ta rigoureuse exactitude en toute espèce de calculs. Mais cette femme a l'esprit mûr, et tu n'es et ne seras toute ta vie qu'un enfant. C'est bien de toi qu'on pourra dire comme de l'évêque d'Avranches : « Quand donc monseigneur aura-t-il fini ses études? » Si tu étais dans les affaires, dans la diplomatie, dans la politique, je te dirais : « Épouse ce phénix, tu es sûr de ton avenir. » Mais ce perpétuel étudiant épouser une Mme Corneuil, là, c'est absurde. Tu te flattes de lui communi-

quer tes goûts et tes fureurs qui ne lui inspirent qu'une indulgente pitié. Quand tu lui parles de Manéthon, tu l'assommes; mais comme elle a tous les talens, elle a celui de dormir sans qu'on s'en aperçoive.

— Est-ce tout, mon cher oncle?

— Mon doux ami, je te fais grâce du reste.

— Et vous n'attendez pas que je prenne la peine de vous répondre?

— Je t'en dispense; ma conviction est faite.

— Avez-vous écrit à ma mère?

— Pas encore, je ne sais que lui écrire. Mon embarras est extrême.

— S'il vous en souvient, vous m'avez donné votre parole d'oncle et de gentilhomme que vous ne feriez rien à mon insu.

— Parole d'oncle et de gentilhomme, tu verras mes lettres. Reviens dans deux jours, à la même heure, car je ne rentre qu'au moment du dîner. Je te montrerai mon brouillon.

— Voilà qui est entendu, répondit Horace; c'est la guerre, mais une guerre loyale.

Et il prit congé de son oncle sans lui donner la main, tant il avait sur le cœur les impertinens propos que M. de Miraval lui avait tenus; mais en chemin il ne tarda pas à les trouver plus plaisans qu'impertinens. Il finit par se les répéter en riant, et ce fut aussi en riant qu'il les rapporta à Mme Corneuil et qu'il lui fit un récit fidèle, minutieusement exact de sa visite à l'hôtel Gibbon. Il fut récompensé de sa sincérité par un sourire enchanteur, par des témoignages de tendresse pleins de saveur et de délices. Comme dans la charmille, il vit un front radieux se pencher vers lui pour venir chercher ses lèvres. On a tort de dire qu'il n'est rien de tel que le premier baiser, le second plongea Horace dans une si douce ivresse qu'il lui fut impossible de travailler sans distraction le reste du jour. Il était occupé à se souvenir.

Il n'était pas au bout de ses étonnemens. En arrivant le surlendemain au rendez-vous que lui avait donné son oncle, il apprit que la veille M. de Miraval était parti, et cette fois tout de bon. Pour où, c'est ce qu'on ne put lui dire. Il avait soldé sa note, quitté l'hôtel sans autre explication. Le marquis se doutait-il que les inconséquences, que le décousu de sa conduite portaient le trouble dans le cœur d'une femme adorable et attentaient même au repos de ses nuits? Mme Corneuil se trouva replongée dans ses perplexités, qui prirent sur son humeur. Mme Véretz eut beaucoup de peine à se défendre, quoique à vrai dire elle n'eût rien à se reprocher.

— Bah! leur disait Horace, nous nous affectons trop de tout cela. A quoi bon nous tourmenter, nous mettre martel en tête? Ne soup-

çonnons pas de noirs mystères où il n'y en a point. Je n'avais pas vu mon oncle depuis deux ans. Peut-être, si vert qu'il paraisse, l'âge lui fait-il sentir ses atteintes; peut-être n'a-t-il plus toute sa tête. Autrefois il savait à merveille ce qu'il se voulait, il ne le sait plus. J'en suis désolé, car je l'aime beaucoup, et si son esprit s'est affaibli, je lui pardonne de grand cœur toutes les énormités qu'il a pu me dire.

Il ne sut plus que penser quand au bout d'une semaine, un matin qu'il pleuvait à verse, il vit entrer dans son cabinet de travail M. de Miraval, l'air mélancolique et sombre, le front nuageux, l'œil éteint.

— D'où sortez-vous, mon oncle? lui cria-t-il.

— Et d'où sortirais-je, si ce n'est de mon hôtel? répondit le marquis.

— Mais vous l'avez quitté depuis huit jours.

— Je parle de l'hôtel de Beau-Rivage, situé au bord du lac, à Ouchy, port de Lausanne, où je me suis installé depuis que j'ai pris l'hôtel Gibbon en déplaisance.

— Je sais très bien, dit Horace, que l'hôtel de Beau-Rivage est à Ouchy, et je n'ignore pas non plus qu'Ouchy est le port de Lausanne. Ce que je ne sais pas par exemple, c'est pourquoi vous avez changé de domicile sans daigner m'en avertir.

— Mille excuses, mon garçon. Je suis si occupé!

— A quoi donc?

— C'est mon secret.

— J'en suis fâché, mon oncle, mais votre secret ne vous rend pas heureux. Qu'est devenue votre brillante gaîté? Vous me semblez sombre aujourd'hui comme un verrou de prison. Ne seriez-vous pas tourmenté par quelque remords?

— Où prends-tu que j'aie des remords? C'est cette maudite pluie qui m'agace. Regarde le lac, il est trouble et hideux. Pleut-il toujours dans ce pays? As-tu un baromètre?

— En voici un, derrière vous, et tout à votre service. Mais, je vous prie, racontez-vous vos secrets à ma mère? Ce brouillon de lettre que vous deviez me montrer, l'avez-vous dans votre poche?

Le marquis ne répondit ni oui ni non. Il allait et venait dans la chambre, en maugréant contre la pluie qui rendait tout impossible, et de temps en temps il retournait au baromètre, qu'il tapotait avec insistance dans l'espoir de le décider à marquer beau fixe. Puis, au milieu d'une jérémiade, il prit son chapeau et sortit aussi brusquement qu'il était entré, malgré les efforts que fit son neveu pour le retenir à déjeuner.

Le lendemain, qui était un dimanche, il ne plut pas, grâce à Dieu; mais en revanche il venta grand frais. Le lac, fouetté par la bise,

ne se possédait plus; il avait des attitudes et des colères d'océan. Le marquis revint à la même heure, l'air aussi maussade, aussi déconfit que la veille, pestant contre la bise aussi énergiquement qu'il avait protesté contre la pluie. Il ne put parler d'autre chose, et il tapota de nouveau le baromètre, mais cette fois pour le faire descendre.

— L'imbécile a trop monté, murmura-t-il.

— Il n'aura pas compris ce que vous lui demandiez, fit Horace.

— Maître gouailleur, je ne suis pas d'humeur à plaisanter, répliqua-t-il, et je me sauve.

Horace tenta vainement de le faire rester, il gagna la porte et l'escalier; mais son neveu le suivit et, s'emparant de son bras, se déclara résolu à le reconduire jusqu'à son hôtel. Il espérait le faire parler en chemin d'autre chose que de la bise. Ils n'avaient pas fait cinquante pas lorsqu'ils virent arriver une voiture qui allait bon train, comme pour échapper à l'ouragan, et dans laquelle se trouvaient Mme Véretz et sa fille. Ces dames revenaient d'entendre la messe à Lausanne, où on peut l'entendre depuis qu'il y a une église catholique sur la Riponne.

Au moment où on allait se croiser, Mme Véretz, qui n'avait jamais les yeux au talon, donna un ordre à son cocher, et la voiture s'arrêta net. Horace n'eut garde de lâcher le bras de son oncle, qu'il obligea à faire halte. Apparemment le charme opérait de nouveau, car en s'approchant de la portière, le marquis rencontra le regard de Mme Corneuil et perdit aussitôt contenance. Il s'inclina gauchement, rougit, marmotta quelques mots qui n'avaient ni sens ni l'air d'en avoir un. Puis, se dégageant de l'étreinte de son neveu, il fit un second salut, tourna le dos et gagna pays.

— Il devient de plus en plus inexplicable, dit Mme Véretz. Je commence à croire qu'il a mauvaise conscience.

— C'est un conspirateur qui a des scrupules intermittens, dit Mme Corneuil.

— Il m'a confessé hier qu'il avait un secret, dit Horace.

— Je le devinerai, son secret, reprit Mme Véretz.

— Et moi, pour en avoir le cœur net, j'écrirai dès ce soir à ma mère, répondit-il.

Le soir même, comme il arrive quelquefois, la bise tomba brusquement; il en résulta que le lendemain on ne revit pas le marquis. Mme Véretz alla aux informations; peut-être avait-elle ses mouches, elle en mit une en campagne. Quelques heures après, elle eut la satisfaction d'apprendre à sa fille et à M. de Penneville que chaque matin, sauf les cas de pluie ou de vent furieux, M. de Miraval s'embarquait sur le bateau qui traverse le lac d'Ouchy à Évian,

qu'il passait la journée en Savoie et revenait entre chien et loup dîner à son hôtel. Qu'allait-il faire en Savoie? On se perdit en conjectures. La plus vraisemblable, à laquelle on s'arrêta, fut que Mme de Penneville avait quitté Vichy pour Évian, que chaque jour son émissaire, son suppôt, allait l'y rejoindre et conférer avec elle, qu'avant peu la bombe éclaterait. Mme Véretz émit sérieusement, quoique sous forme de plaisanterie, le désir qu'on *filât* le marquis et que M. de Penneville se transportât le lendemain à Évian pour s'assurer de ce qui s'y passait. Sa fille et Horace goûtèrent peu son idée et déclinèrent sa proposition, l'un par dignité, l'autre par prudence. Toujours craintive depuis cette nuit où elle avait fait de si mauvais rêves, Mme Corneuil se disait : Loin des yeux, loin du cœur. Elle ne se souciait pas qu'une journée durant son bien-aimé mît le lac entre elle et lui; elle avait peur que, dans les hasards de son expédition, il ne tombât dans les mains des Philistins et qu'on ne le lui volât.

On fut bientôt hors de peine. Horace avait écrit à sa mère; il en reçut la réponse suivante :

« Mon cher enfant, M. de Miraval s'était chargé de te faire connaître toute ma pensée sur le mariage que tu médites. Que parles-tu de complots? Ton oncle m'a écrit; pour te prouver à quel point je suis de bonne foi dans cette affaire qui me donne tant de soucis, je prends le parti de t'envoyer sa lettre, en te suppliant de ne lui en rien dire, car sûrement il aurait peine à me pardonner mon indiscrétion. Tu verras par cette lettre combien il est peu prévenu contre la femme que tu aimes, et partant combien les objections qu'il fait à ton projet méritent d'être prises par toi en sérieuse considération. Ta mère, qui ne souhaite que ton bonheur. »

La lettre du marquis était ainsi conçue :

« Ma chère Mathilde, j'ai tardé à prendre la plume, et je t'en fais mes excuses. Le cas est tout autre que je ne pensais et demande beaucoup de réflexions. Je n'ai que peu d'espoir de réussir à détacher Horace de celle que j'appelais « sa couleuvre du Nil. » Je t'avais promis d'exercer en cette rencontre tous mes talens diplomatiques. J'avais tort de me faire blanc de mon épée; que peut la diplomatie contre une pareille femme? Tu n'ignores pas que je suis arrivé ici armé de préventions jusqu'aux dents; tu n'ignores pas non plus que je me connais en hommes et en femmes, que je ne manque pas d'une certaine vivacité de coup d'œil. J'ai vu et j'ai été vaincu; je n'ai pu m'empêcher de le dire à Mme Corneuil elle-même. Je ne te parle pas de sa miraculeuse beauté, des grâces de son esprit, de son talent littéraire, qui est de premier ordre, de la noblesse de ses sentimens. Un mot suffira. Tu sais quelle était mon horreur pour le mariage; j'ai fait campagne et j'ai gardé du service un déplaisant

souvenir. Eh! bien, pour la première fois... tu crois rêver, ma chère, et pourtant cela n'est que trop vrai. Oui, si Horace n'existait pas, si Mme Corneuil avait le cœur libre, si mes soixante-cinq ans ne lui faisaient pas peur, oui, je franchirais le pas sans hésiter, et je croirais assurer le bonheur des quelques années que j'ai encore à vivre. Tu te moques de moi, tu as mille fois raison. Heureusement, Horace existe; au surplus, rassure-toi, je n'aurais aucune chance d'être agréé. Laissons là ma petite utopie et parlons de ton fils. — Cela étant, diras-tu, qu'il épouse! — Non, ma chère Mathilde, je ne crois pas que cette union fût heureuse. Il y a entre ces deux êtres un désaccord absolu d'humeurs, de goûts, de caractères; il m'est impossible d'admettre qu'ils soient faits l'un pour l'autre. Je m'en suis expliqué franchement avec Horace; mais parlez donc raison à un amoureux. Autant vaut jouer un air de flûte à un poisson. Amoureux et poissons, j'en ai fait la fâcheuse expérience, sont les gens du monde les plus difficiles à persuader. Je répéterai pourtant mes tentatives, je reviendrai à la charge dans un moment propice, et tu auras avant peu de mes nouvelles. Mais, soit dit sans reproche, je regrette amèrement d'être venu à Lausanne; tu ne te doutes pas du triste service que tu m'as rendu en m'y envoyant, des journées orageuses et des nuits agitées qu'y passe ton vieil oncle, qui t'embrasse. »

Cinq minutes après avoir lu cette lettre, c'est-à-dire à dix heures du matin, Horace, transgressant toutes les lois du pays, accourait au chalet, où Mme Véretz le reçut. Il était hors de lui, et la première chose qu'il fit fut de partir d'un grand éclat de rire.

— Chut! lui dit-elle vivement, en lui pinçant le bras. Oubliez-vous qu'on ne rit jamais ici le matin?

Horace jeta un baiser passionné dans la direction du sanctuaire, et il dit à Mme Véretz :

— Chère madame, allons-nous-en bien vite dans le fond du jardin, car il faut absolument que je rie.

Dès qu'ils furent installés dans la charmille : — Oh! décidément, reprit-il, cette aventure est par trop plaisante!

— Quelle aventure? de quoi s'agit-il?

— Ah! mon oncle, mon pauvre oncle!

Et il se mit à rire de plus belle.

— De grâce, expliquez-vous, lui dit Mme Véretz.

— Eh! oui... « Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris!... » Je sais mon La Fontaine aussi bien que lui.

— Qui est la poule? demanda-t-elle.

— Imaginez-vous qu'il est éperdument, follement amoureux d'Hortense.

Mme Véretz bondit. — Vous me faites un conte à dormir debout, s'écria-t-elle.

— Écoutez plutôt, écoutez, s'il vous plaît.

Et là-dessus il lut à haute voix les deux lettres, en s'interrompant par intervalles pour donner un libre cours à sa gaîté.

Le premier mouvement de Mme Véretz fut de rire aussi, le second d'écouter avec une religieuse attention, le troisième de prendre des mains d'Horace les lettres qu'il venait de lire et d'en vérifier les passages les plus intéressans. Il est bon de n'en croire que ses yeux.

— Oh! mon pauvre oncle, s'écriait-il, voilà donc son fameux secret! Il a dû refaire dix fois son épître avant de l'envoyer; il craignait que ma mère ne se moquât de lui. Et regardez un peu la peine qu'il se donne pour plaisanter et comme malgré lui le sérieux de sa passion se trahit. Ah! oui, il a « des journées orageuses et des nuits agitées. » Je le conçois. Voyez, je vous prie, comme tout s'explique, les incohérences de sa conduite, ses rougeurs, son trouble, ses accès bizarres de sauvagerie, les impolitesses qu'il vous a faites, lui si poli, si esclave des bienséances! Il a juré de ne plus remettre les pieds ici, comme le papillon se jure de ne plus retourner à la flamme de la bougie. Chaque matin il se dit : « Quittons Lausanne, partons. » Et il n'a pas le courage de partir. Et pourtant il ne peut tenir en place, il promène ses amoureux soucis sur le lac. Nous nous demandions ce qu'il allait faire en Savoie. Eh! parbleu, il va à Meillerie, pour y contempler le rocher de Saint-Preux, pour y raconter ses douleurs à cette grande ombre. Puis il se dit de nouveau : Partons! et il ne part pas, et chaque jour il recommence à décrire sa lointaine et monotone orbite autour du chalet où son cœur est resté.

— Eh! oui, c'est bien cela, dit Mme Véretz. Il faut croire que les planètes aiment le soleil et que pourtant il leur fait peur. C'est pour cela qu'elles tournent en cercle autour de lui.

— A vrai dire, répondit-il en reprenant son sérieux, ce n'est pas tout à fait ainsi que les astronomes expliquent la chose.

— Dieu les bénisse! dit Mme Véretz.

Et à ces mots, elle coula doucement dans sa poche la lettre du marquis, qu'Horace ne songeait pas à lui redemander.

— En vérité, reprit-il, j'aime et je respecte mon oncle, et je me fais une conscience de me moquer de lui. Mais là, il m'est impossible de le plaindre. Il s'était chargé d'une vilaine mission, et notez qu'il se flatte encore de gagner la partie, il caresse je ne sais quel vague espoir... Dieu! qu'il me tarde de conter cette histoire à Hortense! Va-t-elle s'en divertir!

— Si vous m'en croyez, mon cher comte, vous ne lui en toucherez pas un mot, un seul mot, répliqua gravement Mme Véretz.

Rions entre nous comme deux écoliers, mais vous savez qu'Hortense n'aime pas à rire. C'est une vraie sensitive, et ce qui nous amuse pourrait bien la blesser ou la chagriner.

— Dieu me garde en ce cas !... Toutefois votre défense m'afflige. Elle est si bonne, cette histoire ! Convenez qu'on en pourrait faire une jolie comédie. Il faudrait l'intituler *le Renard ou le Diplomate pris au piège.*

— Le titre serait peut-être un peu long, dit-elle. Bah ! quand nous composerons notre affiche, nous aviserons.

Là-dessus il la quitta; mais il se dit en rentrant chez lui :

— C'est égal, je trouverai tôt ou tard un moment pour en parler à Hortense.

V.

Il était près de dix heures du soir. La mère et la fille étaient seules dans leur salon. Mme Véretz brodait au tambour, Mme Corneuil rêvait, enfoncée dans une causeuse; comme elle ne méditait pas, il était permis de parler.

— C'est donc demain le grand jour, lui dit sa mère, en levant le nez de dessus de son ouvrage.

— Que voulez-vous dire ?

— M. de Penneville est accouché de ce soir, à terme ou avant terme, je ne sais. Ce qui est certain, c'est que demain nous avalerons l'enfant. Il m'a certifié que son manuscrit se composait de soixante-treize feuillets, ni plus ni moins; tu sais qu'ils sont de conséquence, ses feuillets. Deux heures d'horloge, nous ne nous en tirerons pas à moins. Ce diable d'homme a la voix si claire, si retentissante qu'on entend sans écouter; bon gré, mal gré, les oreilles s'imprègnent. Tu es une heureuse femme, ma chère; M. de Miraval l'a dit, tu as le talent de dormir sans en avoir l'air.

— Voilà une plaisanterie d'un goût douteux, riposta Mme Corneuil avec hauteur.

— Je ne t'en fais pas un crime, on se défend comme on peut contre Apépi; chacun s'arrange à sa manière pour ne pas recevoir la pluie... Mon Dieu ! ce cher garçon peut avoir des travers, cela n'empêche pas qu'il n'ait un cœur excellent et le reste; cela ne l'empêche pas non plus d'être adoré.

— Eh ! oui, je l'adore, répliqua Mme Corneuil d'une voix aigre, ou du moins M. de Penneville m'est infiniment cher, et je vous prie de n'en pas douter.

Mme Véretz se remit à broder, et après quelques instans de silence : — Bon Dieu ! quel dommage !

— Qu'est-ce encore ?

— Quel dommage que l'oncle ne soit pas le neveu ou que le neveu ne soit pas l'oncle !

— De quel oncle parlez-vous ?

— Du marquis de Miraval.

— De ce conspirateur? de cet affreux vieillard?

— Tu ne l'as pas bien regardé, il n'est pas affreux du tout. Le regard est charmant, la voix est jeune, la main potelée et coquette, une vraie main de diplomate ou de prélat. Il te déplaît donc beaucoup?

— Infiniment.

— Tu es injuste, très injuste, il a plusieurs genres de mérite. D'abord il est marquis, l'autre n'est que comte, et les comtes courent les rues. Ensuite il n'a pas soixante mille livres de rente, il en a plus du triple.

— Deux cent mille, dit Mme Corneuil. A quoi vous arrêtez-vous là ?

— Autre avantage : s'il lui plaisait de convoler, il n'aurait pas besoin de faire agréer son mariage à sa mère. Nous aurons beau faire, Mme de Penneville ne nous agréera jamais. Tu verras qu'elle se brouillera avec son fils, et ce sera une mauvaise note pour toi. Le monde en pareil cas prend toujours le parti des mères. Et puis M. de Miraval n'est pas un antiquaire, c'est un homme du monde et, qui plus est, un grand ambitieux. Il a formé le projet de rentrer dans la vie politique; avant peu de mois, il sera député ou sénateur, à son choix.

— Qui vous l'a dit?

— Lui-même, et il ajoutait que son seul chagrin est de n'être pas marié, parce qu'il aura besoin d'avoir un salon, et sans femme, point de salon. L'autre n'a de goût que pour les caveaux, et il ne soupire qu'après son cher Memphis, où il t'emmènera.

— Vous savez bien, répondit-elle vivement, qu'Horace fera ce qui me plaira.

— Ne t'y fie pas. M. de Miraval le définit un doux entêté. Bon Dieu! qu'irons-nous faire en Égypte, nous qui considérons la vie comme une mission, comme un apostolat?.. Le moyen d'exercer sa mission au fond d'un hypogée!

— Sur quelle herbe avez-vous marché ce soir? dit Mme Corneuil, en secouant sa belle tête de muse ennuyée et en plissant ses lèvres de Junon, d'une Junon qui n'a pas encore rencontré son Jupiter.

Mme Véretz tirait l'aiguille et fredonnait tout bas une ariette. Ce fut Mme Corneuil qui renoua l'entretien.

— Non, je ne sais ce qui vous prend. On dirait que vous vous

appliquez à me dégoûter de mon bonheur. Ce mariage, qui l'a voulu, ou du moins qui l'a conseillé?

— L'amour tient lieu de tout, ma fille. Ne regrette donc rien, puisque tu l'aimes.

— Mon Dieu! vous savez bien que je n'ai pas rencontré l'homme de mes rêves. Mais j'aime Horace; je veux dire qu'il m'a plu, qu'il me plaît... Enfin vous ne m'expliquez pas pourquoi ce soir...

— Bon, pensa Mme Véretz, nous n'en sommes plus à l'adoration. Et elle reprit : — Ma toute belle, M. de Penneville est un superbe parti, je n'en disconviens pas, et je te l'ai recommandé parce que je n'en avais pas un plus beau encore à te proposer.

— Tandis que ce soir?..

— Eh! ce soir, j'en sais un autre.

Mme Véretz se leva de son fauteuil, et, après avoir fouillé dans sa poche, elle s'approcha de sa fille et lui dit :

— Lis ces deux lettres; je ne te les donne pas, je te les prête, car M. de Penneville s'est aperçu que je les avais gardées, et je les lui renverrai demain matin.

Mme Corneuil passa dédaigneusement les yeux sur la première de ces deux lettres; mais quand elle eut commencé à lire la seconde, elle changea d'attitude, elle secoua sa langueur, son teint mat se colora, et il se passa au fond de ses yeux je ne sais quoi que ses longues paupières ne prirent pas la peine de cacher.

Cependant, quand elle fut au bout de sa lecture, elle se leva, prit une enveloppe dans un tiroir, y enferma les deux lettres, pria sa mère d'y mettre l'adresse, sonna Jacquot et lui dit :

— Qu'à l'instant on porte ce pli à M. le comte de Penneville!

Après quoi elle se rassit dans sa causeuse.

— Ces pattes de mouche te brûlaient les doigts? lui dit en souriant Mme Véretz.

— Vous auriez pu vous dispenser de me faire lire ces billevesées, répondit-elle.

— Des billevesées, ma chère? Que dirait le marquis s'il t'entendait? Il est terriblement allumé, ce pauvre homme. C'est sa faute; pourquoi s'est-il approché de deux beaux yeux, qui sont accoutumés à faire des miracles?

— Ah! plus un mot! lui repartit sa fille. Vous savez que je ne puis souffrir certain genre de badinages.

Mme Véretz retourna à son tambour. Mme Corneuil se leva, se promena quelques instans dans la chambre d'un pas inquiet et fiévreux. Puis elle s'assit au piano et soupira d'une voix émue, passionnée, cette chanson de Mignon qu'Horace aimait tant. Elle s'arrêta au milieu du dernier couplet, et se retournant vers sa mère :

— Non, je ne vous comprends pas. Pouvez-vous bien me proposer sérieusement de renoncer à un homme qui a toute sorte de bonnes qualités, à un homme digne de mon estime, bien fait de sa personne?

— L'autre matin qu'il riait tant, il avait l'air d'un superbe mouton qui a appris le copte, interrompit Mme Véretz.

— A un homme, reprit-elle, qui a ma parole. Vous craignez les mauvais propos; c'est bien alors qu'on trouverait à gloser.

— Il n'est que de prendre ses précautions. Nous ne le quitterons pas, il nous quittera.

— Et à qui le sacrifierais-je? A un septuagénaire.

— Ah! permets, le marquis n'a que soixante-cinq ans, et il ne les paraît pas. C'est un homme d'un beau passé et d'un aimable avenir. Je lui prédis les plus beaux succès de tribune, ce genre de succès qui fait qu'on pense à vous pour un portefeuille. La France est si pauvre en hommes! Et puis, ma chère adorée, dis-toi bien qu'il n'y a que les vieillards qui sachent aimer. Ils vous savent tant de gré de ce qu'on leur fait la grâce de les supporter! J'ajoute que M. de Miraval a le goût fin, il apprécie notre littérature. C'est écrit, il la trouve « du premier ordre. »

Là-dessus, Mme Véretz quitta de nouveau sa broderie, courut à sa fille, et la serrant dans ses bras :

— Tu te fâches? dit-elle. Eh bien, n'en parlons plus. La partie n'est pas égale entre M. de Penneville et son oncle. L'un te plaît...

— Vous n'avez jamais le mot juste... Il ne me déplaît pas.

— Et l'autre te déplaît.

— Mon Dieu! il me déplaisait.

— Bien! les voilà de niveau et de plain-pied, logés à la même enseigne. Les paris sont ouverts.

— Vous avez raison, je finirai par me fâcher sérieusement, répliqua Mme Corneuil, qui alluma une bougie pour se retirer dans sa chambre.

Comme elle allait sortir, elle s'approcha d'une fenêtre, contempla un instant la voûte étoilée, comme pour y chercher une inspiration. Puis elle dit à sa mère d'un ton résolu et solennel :

— Soyez certaine que je ne consulterai que mon cœur. Si vous vous méprenez sur mes sentimens, je me réserve le droit de vous désavouer.

Mme Véretz l'embrassa de nouveau, en lui disant : — Tu es un vrai roi de Prusse, toi; tu parles de ton cœur, de ta conscience, tu laisses faire en te réservant de désavouer. Allons, je serai ton Bismarck.

Et à ces mots, elle reconduisit son ange adoré jusqu'à la porte du lieu très saint.

Le lendemain, il tomba dans les premières heures de la matinée une petite pluie fine, qui mouillait; cependant le marquis ne rendit pas visite à son neveu, ce qui affligea fort Mme Véretz; peut-être s'était-elle promis de l'arrêter, de s'emparer de lui au passage. Dans l'après-midi, le temps s'éleva, et elle proposa à sa fille de sortir avec elle en calèche. Horace ne les accompagna pas; il tenait à revoir une fois encore son manuscrit, pour que le soir il n'y eût pas d'accroc dans sa lecture; il estimait que la mariée ne serait jamais assez belle.

Comme ces dames revenaient de leur promenade en longeant la belle esplanade de Montbenon, qui commande une vue admirable sur le lac et les Alpes, Mme Véretz, dont les yeux de furet voyaient tout, aperçut par la portière le marquis mélancoliquement assis sur un banc solitaire. Elle descendit lestement de voiture et pria sa fille de retourner au logis toute seule. Quelques minutes après, sans faire semblant de rien, elle passait à dix pas devant le marquis et poussait un petit cri de joyeuse surprise. M. de Miraval s'aperçut qu'entre les Alpes et lui il y avait un chignon du plus beau rouge; il aimait mieux les cheveux blonds, mais il prit galamment son parti.

— Bénie soit sa majesté le hasard! s'écria Mme Véretz. Vous êtes mon prisonnier, monsieur le marquis; rendez-vous à discrétion.

Il lui offrit son bras, en lui disant : — Mon geôlier me plaît beaucoup, chère madame.

— Je vous dispense d'être galant, répondit-elle. Je vous demande seulement de me parler à cœur ouvert, si toutefois c'est une chose à demander à un diplomate. Voyons, voulez-vous être sincère?

— Je le serai autant qu'Amen-heb, surnommé le véridique, lui dit-il, intendant des troupeaux d'Ammon et grammate principal.

— Convenez d'abord que j'ai le droit de vous questionner. Votre conduite à notre égard n'a-t-elle pas été singulière? Depuis le jour où M. de Penneville vous a présenté à nous, vous avez pris à tâche de nous éviter, de nous fuir.

— Oh! croyez, madame...

— En vérité, qu'avons-nous bien pu vous faire? Vous avez sûrement découvert que je suis une sotte.

— Chère madame, dès la première minute où j'ai eu l'honneur de vous voir, je vous ai tenu pour une femme de beaucoup d'esprit, et je ne m'en dédis pas.

— En ce cas, est-ce ma fille qui a eu le malheur de vous déplaire?

— Votre fille! s'écria le marquis. Serais-je assez maudit de Dieu et des hommes!.. Mais elle est adorable, votre fille.

— C'est le mot de la lettre, pensa Mme Véretz; il a raison de s'y

tenir. Puis elle reprit : — Monsieur le marquis, quel est donc ce mystère?

— Eh! madame, lui dit-il en la regardant de travers, vous êtes une femme très fine, et vous vivez avec des gens qui déchiffrent des hiéroglyphes. Je crains bien que vous ne m'ayez deviné.

— Vous vous faites une idée exagérée de ma clairvoyance; je n'ai rien deviné du tout. Voyons, serait-il vrai, comme le prétend M. de Penneville, que vous ayez un secret?

— Est-ce que par hasard mon neveu l'aurait pénétré, ce secret? Vous m'épouvantez; il est le dernier homme du monde à qui j'oserais faire mes confessions!

— Je le crois sans peine, pensa-t-elle. Allons, nous tenons le lièvre par les oreilles.

Elle pressa doucement le bras du marquis, et lui dit : — Décidément je ne vous comprends pas, et j'ai la passion de comprendre. Vous ne voulez pas me le révéler, ce terrible secret?

— Jamais, madame, jamais. Je n'ai pas encore perdu le respect de mes cheveux blancs, ils me font peur; voulez-vous que je les couvre d'un ineffaçable ridicule?

— Vous êtes seul à vous apercevoir qu'ils sont blancs, dit-elle en lui jetant une œillade des plus encourageantes.

— Et puis, reprit-il, vous me trahiriez auprès d'Horace. C'est la première fois qu'un oncle a tremblé devant son neveu.

— Il y faut renoncer, se dit M[me] Véretz avec quelque dépit; ses cheveux blancs et son neveu le gênent. Il ne parlera pas avant que l'autre ait quitté la place.

Après une pause : — Monsieur le marquis, si vous aviez été moins avare de vos visites, vous nous auriez fait à la fois honneur et plaisir, car il me tardait de vous voir pour vous entretenir d'une inquiétude qui me travaille. J'ai mon secret, moi aussi, et je désirais vous le confier. Oui, depuis quelques jours j'ai l'esprit fort troublé. M. de Penneville, qui a la fâcheuse habitude de tout dire...

— Très fâcheuse en effet, madame, je la lui ai souvent reprochée.

— Sans le corriger, poursuivit-elle, puisqu'il nous a rapporté une conversation qu'il avait eue avec vous, sans nous taire aucun des scrupules qui vous sont venus au sujet de son mariage.

— Je le reconnais bien là, le malheureux, fit le marquis.

— Cela m'a donné beaucoup à penser, et je suis obligée de rendre hommage à votre haute raison. Je dois passer condamnation, je m'étais cruellement abusée. Il n'y a pas entre ces jeunes gens cette harmonie des caractères et des goûts qui est la première condition du bonheur.

— Que j'ai de plaisir à vous entendre! s'écria-t-il. L'harmonie des goûts, c'est là le point; encore n'est-ce pas assez. Dans les vues de la Providence et dans les miennes le mariage doit être une société d'admiration mutuelle. Or il est venu à ma connaissance... Oui, chère madame, je connais une femme du plus rare mérite. Elle a publié d'admirables sonnets, que lui envierait Pétrarque, s'il était encore de ce monde, et un traité sur les devoirs et les vertus de la femme que Fénelon consentirait à signer, si Bossuet ne lui en disputait l'honneur... M'écoutez-vous?.. Elle a fait don de ces précieux volumes à un homme qui prétend l'aimer; l'infortuné n'a pu les lire jusqu'au bout. Que dis-je? je les ai vus ces deux volumes; l'un n'est coupé qu'à moitié, l'autre est encore vierge, absolument vierge... Le plus beau de l'affaire est que le pauvre garçon s'imagine qu'il les a lus, et il est prêt à jurer qu'il les admire... Mais n'allez pas conter mon historiette à Mme Corneuil.

— Quand Mme Corneuil, ce qui ne peut manquer d'arriver un jour ou l'autre, répondit-elle en souriant, publiera un livre sur les devoirs des mères, soyez sûre qu'elle comptera l'indiscrétion au nombre de leurs vertus. Hélas! oui, les mères sont tenues quelquefois d'être indiscrètes, et l'historiette que vous m'avez contée est bien propre à éclairer ma fille sur ses sentimens et sur ceux qu'on affecte d'avoir pour elle. Au surplus, je dois vous confesser qu'elle-même...

— Parlez, madame, parlez. Vous devez, dites-vous, me confesser qu'elle-même...

— Oh! ma fille est une âme profonde qui renferme ses sentimens. Mais depuis quelque temps, je la vois pensive, soucieuse, presque triste, et je me demande si elle n'a pas fait, elle aussi, ses réflexions.

Le marquis lâcha le bras de Mme Véretz pour s'essuyer le front avec son mouchoir. Il y a dans ce monde des sueurs de joie.

— Ah! tu jubiles, mon bonhomme, lui disait intérieurement Mme Véretz, et tu ne penses plus à tes cheveux blancs... Voyons si tu vas parler.

Le marquis ne parla pas. On eût dit que son allégresse lui faisait oublier où il était et avec qui. Il finit pourtant par s'en souvenir. Il s'empara de la main de Mme Véretz et la porta presque amoureusement à ses lèvres, si bien qu'elle crut à une méprise. Puis, après quelques instans de méditation :

— Madame, lui dit-il, ce qu'il y a de plus difficile au monde, c'est de perdre son chien.

Elle se mit à rire et lui répondit : — Je vous avais prévenu que je vous demanderais un conseil.

— Chère madame, répliqua-t-il, dans tous les hommes qui se mêlent d'écrire, il y a une passion plus forte et qui a la vie plus dure que l'amour, c'est l'amour-propre, et, pour tuer l'amoureux, il suffit quelquefois d'égratigner l'auteur avec la pointe d'une épingle.

— Nous sommes faits pour causer ensemble, lui dit-elle; nous nous comprenons à demi-mot. Mais, je vous prie, monsieur le marquis, si l'épingle produit cet effet miraculeux, me direz-vous votre secret?

— Non, madame, mais je vous l'écrirai.

— Voilà qui est bien entendu, répondit-elle en lui tendant ses deux mains, qu'il serra dans les siennes avec une reconnaissance convulsive.

Après quoi elle reprit le chemin de la pension Vallaud, en se disant : — Cet homme est le gendre idéal, celui de mes rêves.

VI.

Depuis vingt minutes bien comptées, il lisait. On l'écoutait ou l'on paraissait l'écouter. Le joli salon du chalet était situé au rez-de-chaussée, et la soirée étant tiède, on avait laissé la fenêtre ouverte. S'il y avait eu des passans, le bruit de leurs pas aurait pu le déranger; mais grâce à Dieu, il ne passait personne. Jacquot et sa trompette s'étaient retirés dans leur mansarde, où ils dormaient paisiblement dans les bras l'un de l'autre. Les oiseaux du parc étaient convenus de se taire pour pouvoir mieux l'entendre, sans perdre un mot; il est vrai qu'on était dans la saison où ils ne chantent pas. Du sein des demeures éthérées, les étoiles, ces habitantes de l'éternel silence, lui jetaient un regard ami. Il lisait avec dignité, avec feu, avec conviction, mais avec modestie. De temps à autre il s'arrêtait pour dire : — Trouvez-vous que j'aille trop vite? Dans mon enfance on me reprochait de bredouiller. Avez-vous de la peine à me suivre? Voulez-vous que je recommence? Vous allez me demander mes preuves; attendez, je les fournis plus loin. Si vous avez quelque observation à me faire, ne vous gênez pas, je vous en serai fort obligé. — Mais on n'avait garde de lui adresser aucune observation, et personne ne le conjura de recommencer.

Nous avons dit qu'il avait la précieuse faculté de combiner ses sensations, ce qui lui permettait de se procurer plusieurs plaisirs à la fois, et tous ces plaisirs divers n'en faisaient qu'un. Par la croisée entre-bâillée pénétrait dans le salon une exquise senteur de troëne fleuri. Il respirait avec volupté ce parfum, et, bien qu'il fût très appliqué à sa lecture, il contemplait par instans les étoiles, et

il pensait à deux beaux yeux bruns, mêlés de fauve, plus doux à regarder que tous les astres du ciel. Ces yeux si doux, il ne les voyait pas; Mme Corneuil s'était assise à l'écart sur un divan moelleux, et l'importune clarté de la lampe n'arrivait pas jusqu'à elle. A demi couchée et muette, elle était tout oreilles, l'ombre est favorable au recueillement. Je ne voudrais point jurer cependant qu'elle n'eût pas quelques distractions; peut-être pensait-elle par intervalles à deux volumes qui n'avaient pas été coupés. Mme Véretz était assise à son tambour, en face du lecteur, à qui, tout en brodant, elle adressait de petits signes de tête approbatifs. Son sourire et le pétillement de ses yeux verts exprimaient assez le vif intérêt qu'elle portait aux Hycsos, à moins que ce sourire ne voulût dire simplement : — Dieu soit loué, mon cher monsieur, l'habitude rend tout supportable.

Il lisait, tournant les feuillets à regret, car il se sentait si heureux qu'il souhaitait que son bonheur et sa lecture ne prissent jamais fin. Avant qu'il commençât, une main délicate, qu'il aurait voulu toujours garder dans la sienne, avait placé devant lui un grand verre d'eau sucrée. Il y trempa ses lèvres, toussa pour s'éclaircir la voix, puis reprit en ces termes :

« Nous avons démontré que l'histoire de Joseph, fils de Jacob, telle qu'elle est contenue dans les chapitres XXXIX et suivans de la *Genèse*, présente un caractère manifeste d'authenticité. Les noms propres, si importans en de pareilles matières, en font foi. Comme chacun sait, l'officier de Pharaon, chef de ses gardes ou de ses eunuques, qui avait acheté Joseph aux Ismaélites, et avec la femme duquel il eut cette déplorable aventure d'où il ne réussit à se tirer qu'en lui laissant son manteau, s'appelait Potiphar, et Potiphar n'est pas autre chose que Pet-Phra, qui signifie consacré à Ra ou au dieu solaire. Joseph reçut du Pharaon le titre de Zphanatpaneach, qu'il faut traduire par Zpent-Pouch; or Zpent-Pouch veut dire créateur de la vie, ce qui prouve assez la gratitude que les Égyptiens gardaient à Joseph pour avoir pourvu à leur subsistance pendant la famine. On lui donna en mariage la fille d'un prêtre de On ou Annu... »

Ici il se tourna vers Mme Véretz pour lui dire :

— Est-il besoin de vous expliquer que On ou Annu est la ville du soleil, ou Héliopolis?

— Me feriez-vous ce cruel affront? lui répondit-elle.

— « On lui donna donc en mariage, reprit-il, la fille d'un prêtre de On ou Annu, laquelle s'appelait Asnath, mot qui s'explique par As-Neith et qui témoigne qu'elle était consacrée à la mère du soleil. Après cela, il ne nous reste plus qu'une chose à démontrer, à savoir que le Pharaon sous le règne duquel Joseph arriva en Égypte était bien le roi des Hycsos, Apépi. »

— Nous y voilà donc enfin, s'écria joyeusement Mme Véretz. J'ai toujours aimé cet Apépi sans le connaître.

— Oh! je ne prétends pas le surfaire, répondit-il, et je n'oserais pas affirmer qu'il fût précisément aimable; mais c'était un homme de mérite, et vous verrez qu'il est digne en quelque mesure de la considération que vous voulez bien lui témoigner. Je ne vous dirai pas non plus qu'il fût beau, mais sa figure avait du caractère. Vous me demanderez comment je le sais. Il y a, madame, au musée du Louvre, dans l'armoire A de la salle historique, une figurine un peu fruste en basalte vert où l'on avait cru reconnaître le meilleur style saïte. Malheureusement les cartouches ont disparu. Madame, j'ai les plus sérieuses raisons de penser que cette précieuse statuette n'est pas du tout saïte, que c'est le portrait d'un roi pasteur, et que ce roi pasteur était Apépi. Ainsi vous voyez... »

Il porta de nouveau le verre à ses lèvres, avala une seconde gorgée avec méthode, comme il faisait tout; puis poursuivant sa lecture :

« A cet effet, nous sommes obligés de reprendre les choses de plus haut. Ce fut vers l'année 1830 avant l'ère chrétienne que les souverains de la dynastie thébaine commencèrent à se soulever contre les Hycsos. Après une longue et pénible lutte, où ils connurent toutes les vicissitudes de la fortune, ils refoulèrent les Pasteurs dans la Basse-Égypte. Plus d'un siècle après, le roi Raskenen était assis sur le trône de Thèbes, et il est fait mention de lui dans un papyrus du Musée britannique, dont l'importance ne peut échapper à personne. — Il arriva, est-il écrit dans ce papyrus, que la terre d'Égypte devint la propriété des méchans, et il n'y avait pas alors un roi doué de la vie, du salut et de la force. Mais voici, le roi Raskenen apparut, doué de la force, du salut et de la vie, et il régnait sur le pays du midi. Les méchans étaient dans la forteresse du soleil, et tout le pays était soumis à des corvées et à des tributs. Le roi des méchans s'appelait Apépi, et il choisit pour son seigneur, c'est toujours le papyrus qui parle, le dieu Sutech, c'est-à-dire le dieu Set, qui n'est autre que le dieu Typhon, génie du mal. »

— Il est certain, interrompit Mme Véretz, que Sutech, Set, Typhon... Quand on y regarde de près, cela se ressemble fort.

— Oh! de grâce, chère madame, lui dit-il, nous touchons au point capital.

Et il reprit : — « Il lui bâtit un temple en solide maçonnerie, et il ne servit aucun des autres dieux qui étaient en Égypte. Voilà ce que nous apprend le papyrus, et cet important document prouve que 1° les rois pasteurs avaient établi leur résidence dans le Delta; 2° qu'ils tenaient sous leur domination toute la Basse-Égypte; 3° qu'Apépi... »

En ce moment, il s'avisa qu'il n'avait pas entendu depuis longtemps cette voix adorée qui chantait si bien la chanson de Mignon, et s'étant tourné du côté du divan, il dit :

— On l'appelle aussi Apophis, mais Apépi est le vrai nom. Lequel des deux préférez-vous, Hortense?

Hortense ne répondit pas; peut-être l'émotion du récit lui avait-elle coupé la parole.

— Apophis ou Apépi, lui cria Mme Véretz. Choisis hardiment, M. de Penneville s'en remet à ta discrétion.

Hélas! elle ne répondit pas davantage.

Horace tressaillit, il sentit courir dans tout son corps un long frisson, qui était un avertissement de sa destinée. Il se leva, se saisit de la lampe, marcha précipitamment vers le divan. Ce n'était que trop vrai, et il n'en pouvait douter, Mme Corneuil dormait.

Peu s'en fallut qu'il ne laissât échapper de sa main cette lampe qui éclairait son désastre. Il la posa sur un guéridon. — Dieu, quel sommeil! s'écria Mme Véretz. Ne seriez-vous pas un peu magnétiseur? — Elle faisait un mouvement pour réveiller sa fille; il l'en empêcha en lui disant avec un ricanement amer :

— Oh! je vous prie, respectez son repos.

On aurait tort d'imaginer qu'il ne souffrait que dans son amour-propre d'auteur et de lecteur. Un jour s'était fait en lui; il venait de comprendre subitement que depuis plusieurs mois il s'était trompé ou laissé tromper. Immobile et tout d'une pièce, il contemplait d'un œil dur, fixe, perçant, le visage de la belle endormie, dont la pose était coquette, car elle savait dormir. Rien n'était plus charmant que le désordre de ses beaux cheveux, dont une boucle pendait le long de sa joue. Ses lèvres ébauchaient un demi-sourire; il est probable qu'elle faisait un rêve heureux; elle s'était réfugiée dans un monde où il n'y a point d'Apépi.

Horace la regardait toujours, et je ne sais quelles écailles tombaient une à une de ses yeux. Si charmante qu'elle fût, de minute en minute il voyait s'évanouir ses grâces, et il fut sur le point de la trouver laide. En vérité, il ne la reconnaissait plus. Le miracle qui s'était fait à Saqqarah, au sortir du tombeau de Ti, venait de se défaire; il n'y avait plus rien entre cette femme qui dormait et l'Égypte. En quittant le Caire, elle avait emporté dans ses cheveux blonds, dans son sourire, dans son regard, un peu de ce soleil qui fait mûrir les dattes, qui réjouit le cœur des lotus, qui amuse par des mirages le sable jaune du désert et pour lequel l'histoire des Pharaons n'a point de secrets. L'auréole dont elle avait couronné son front venait de s'éteindre en un instant, et il s'aperçut, lui aussi, que ses paupières étaient trop longues, que sa lèvre était trop mince, que ses bras, mollement arrondis, se terminaient par

des mains prenantes, qu'il y avait une griffe là-dessous et de petits plis autour de sa bouche comme à ses tempes, et que ces rides naissantes, dont il ne s'était jamais avisé, trahissaient le travail sourd des petites passions, ces inquiétudes de la vanité qui vieillissent les femmes avant le temps. D'où lui venait sa subite clairvoyance? Il était en colère, et on a beau dire, les grandes colères sont lumineuses.

— Il faut lui pardonner, dit Mme Véretz. Je l'ai guettée du coin de l'œil, elle a lutté courageusement; par malheur, ses nerfs ne sont pas aussi solides que les miens. Vous l'aviez déjà mise à de rudes épreuves; elle s'en était tirée avec honneur; mais quoi! peut-on résister à la longue au plus terrible des ennuis, à l'ennui pharaonique? Prenez-y garde, mon cher comte. Elle a pour vous tant d'estime, tant d'amitié! Il suffit quelquefois d'un travers pour lasser le cœur d'une femme.

Et lui montrant du doigt tour à tour les yeux fermés de sa fille et les soixante-treize feuillets :

— Mon cher comte, il faut choisir entre ceci et cela.

Il l'écoutait en l'observant d'un air hagard, et ses cheveux rouges lui firent horreur.

— En vérité, madame, lui dit-il, il me semble que je commence à vous connaître.

A ces mots, il retourna vers la table, rassembla les feuillets, les enferma dans son portefeuille, mit le portefeuille sous son bras, fit un profond salut et détala.

Comme il contournait le chalet pour gagner la grande allée du parc :

— Tu peux te réveiller, ma chère, dit en riant Mme Véretz. Nous voilà délivrées à jamais du roi Apépi, qui vivait quarante siècles avant Jésus-Christ.

Une tête apparut au-dessus du rebord de la fenêtre, et une voix cria du dehors :

— Mettons-en seize, madame, car il faut toujours être exact.

Le comte de Penneville rentra chez lui, la mort dans l'âme. Ce qu'il regrettait amèrement, c'était moins une femme qu'un songe. Pendant de longs mois une chimère avait été la délicieuse compagne de sa vie; elle ne le quittait pas, elle s'intéressait à tout ce qu'il faisait, elle mangeait et buvait avec lui, elle travaillait avec lui, elle rêvait avec lui; elle lui parlait, et il lui répondait, et ils se comprenaient à demi-mot; elle avait une voix qui lui fondait le cœur, elle avait des cheveux blonds qui un jour avaient frôlé sa joue, elle avait aussi des lèvres, que deux fois les siennes avaient touchées. En y pensant, il lui prit une colère qui fit diversion à sa douleur; le pauvre

et naïf garçon aurait beaucoup donné pour ravoir ses deux baisers.

Cependant il conservait encore un vague espoir. — Non, cela ne se peut, cela ne se passe pas de la sorte, pensait-il. Il est impossible qu'elle m'ait laissé partir ainsi pour toujours. Elle me rappellera, elle est occupée à m'écrire. Avant minuit, Jacquot viendra, m'apportant une lettre qui expliquera tout. — Jacquot ne vint pas, et bientôt une horloge voisine sonna minuit. Cette voix lamentable ressemblait à un glas funèbre, cette horloge pleurait quelqu'un qui venait de mourir et Horace reconnut que sa chère compagne, que sa chimère n'était plus de ce monde. Désormais il était seul, tout seul, et sa solitude l'épouvanta. Il laissa pendre son front sur sa poitrine, de grosses larmes descendirent le long de ses joues.

En relevant la tête, il s'avisa qu'il n'était pas seul, qu'il y avait sur sa table une petite statuette d'un pied de haut, qui le regardait, qu'elle s'appelait Sekhet, la secourable, et qu'elle allongeait vers lui son joli museau de chat, dont le froncement était empreint d'une miséricordieuse bienveillance. Il courut à elle, la prit dans ses mains. — Ah! te voilà, lui dit-il, comment t'avais-je oubliée? Je ne suis pas seul, puisque tu me restes. Quelqu'un disait ici même que les roses se fanent, que les dieux demeurent. Je t'aime, tu m'aimes, et nous nous aimerons toujours. — En parlant ainsi, il caressait sa taille fine, ses hanches arrondies, et il finit par la baiser dévotement sur le front. Il lui parut que cette bonne petite Sekhet plaignait ses peines, qu'elle était tout émue, tout attendrie, qu'elle avait un bon petit cœur comme une sœur grise ou simplement comme une honnête créature humaine; il lui parut aussi qu'il y avait des larmes dans ses yeux, quoiqu'elle fût déesse, et qu'elle lui rendait son baiser, quoiqu'elle fût en faïence bleue. Il lui parut enfin qu'elle lui disait: — Tu m'es revenu, je ne te prêterai plus à personne. — Eh! bon Dieu, elle l'avait si peu prêté!

Il se sentit réconforté; il avait purifié son cœur et ses lèvres. Il se planta devant la glace, contempla son image. Il acquit la certitude que le comte Horace avait les yeux un peu rouges et que nonobstant le comte Horace était un homme. Il alla chercher deux grandes malles vides, qu'il avait remisées dans un réduit; il les apporta dans sa chambre l'une après l'autre; deux minutes plus tard, il était occupé à les remplir.

Le lendemain dans l'après-midi, le marquis de Miraval, qui par une exception singulière n'avait pas traversé le lac, quoiqu'il fît ce jour-là un vrai temps de demoiselle, reçut à la fois deux lettres, l'une qui fut apportée par le facteur, l'autre que lui remit Jacquot, tout habillé de neuf.

La première, écrite d'une main ferme et tranquille, était conçue en ces termes :

« Mon cher oncle, la place est libre, vous pouvez la prendre. Si vous avez des commissions pour Vichy, veuillez, je vous prie, me les adresser à Genève ; j'y coucherai ce soir et j'en repartirai demain par le train express de trois heures ou, pour mieux dire, de trois heures et vingt-cinq minutes. Agréez l'expression de tous les vœux que je fais pour votre bonheur et l'assurance de mon inaltérable affection. »

La seconde, hâtivement gribouillée, contenait ceci :

« Monsieur le marquis, vous aviez tristement dit vrai ; il n'aimait pas ou il aimait bien peu, puisqu'il n'a pu pardonner à la femme qu'il prétendait aimer de s'être assoupie pendant la lecture d'un mémoire sur le roi Apépi. Je vous laisse à deviner ce qu'en a pensé ma fille ; elle a toisé le personnage, et une femme n'aime plus l'homme qu'elle toise. J'apprends qu'il se met en route à l'instant ; vous n'avez donc plus à craindre mes indiscrétions. Rien ne vous empêche désormais de m'écrire votre secret, ou plutôt faites mieux, venez nous le dire ce soir en dînant avec nous. »

Jacquot rapporta à Mme Véretz la réponse que voici :

« Chère madame, il faut donc vous le révéler, ce terrible secret ! J'ai une passion déplorable, que je cache avec grand soin, par respect pour mes cheveux blancs ; ceux de mes amis qui la connaissent m'en ont cruellement plaisanté. Je vous l'avoue en rougissant, j'adore la pêche à la ligne. Quand Mme de Penneville m'envoya à Lausanne pour y traiter une affaire de famille, je me consolai de ce dérangement, en me disant : Lausanne est près d'un lac, je pêcherai. Mon premier soin en arrivant fut de me procurer des lignes et tout l'attirail nécessaire. Je n'osais pas pêcher dans votre voisinage, craignant d'être surpris et que mon neveu ne se moquât de moi. Je m'informai ; on m'assura qu'il se trouvait en Savoie, près d'Évian, un joli petit parage très poissonneux. Il y a une auberge sur la côte ; j'y louai une chambre, où j'installai mes engins, et chaque matin je traversais le lac pour aller satisfaire ma passion. Puisque je vous ai promis d'être véridique comme Amen-heb, grammate principal, voyez un peu à quoi m'entraîne cette fureur. Je quittai Lausanne pour Ouchy dans l'unique dessein de me rapprocher du poisson ; j'oubliai si bien l'affaire qui m'avait amené que j'allai voir deux fois seulement mon neveu, un jour qu'il ventait et un jour qu'il pleuvait, parce que ces jours-là on ne pêche pas ; enfin je refusai deux invitations à déjeuner des plus attrayantes, parce qu'en m'y rendant je me serais privé pendant deux journées entières du plaisir de pêcher. Ce qui est lamentable, c'est que malgré mes

soins, mon attention, ma persévérance, je ne prenais rien, hormis quelques misérables goujons. Je me disais : C'en est trop, partons. Et je ne partais pas. En débarquant à Lausanne, je croyais encore au poisson, je n'y crois plus, et c'est ainsi que nos illusions s'en vont avec nos années, nous en semons notre route. Toutefois, je ne sais par quel miracle, j'ai réussi avant-hier à prendre une anguille de fort jolie taille, qui est venue obligeamment mordre à mon hameçon, et là-dessus je pars. L'honneur de mes cheveux blancs est sauf.

« Veuillez, chère madame, présenter à votre adorable fille et agréer pour vous-même les complimens empressés et respectueux du marquis de Miraval. »

Nous renonçons à décrire l'expression que revêtit la figure de Mme Véretz en prenant connaissance de cette réponse, l'embarras vraiment cruel qu'elle éprouva à la communiquer à sa fille, et la scène véritablement épouvantable que lui fit cet ange adoré. Mme Corneuil est moins à plaindre que sa mère, puisque dans son désastre elle a du moins la ressource de soulager son cœur par les reproches les plus véhémens, par les récriminations les plus virulentes, par des exclamations comme celle-ci : « N'est-ce pas toi qui es la cause de tout? » On raconte qu'il y a eu dans ce siècle une reine très intelligente, très éclairée, pleine de bons sentimens, qui exerçait une grande et légitime influence dans les affaires de l'état. Le roi son époux aimait à prendre ses conseils et s'en trouvait bien. Malheureusement il lui arriva un jour de se tromper, et le sort de toute une vie se décide souvent en une minute. De ce moment elle ne fut plus consultée, les gens qu'elle recommandait n'étaient plus agréés; son auguste époux disait : « Tout ce monde m'est suspect, ce sont les amis de ma femme. » Pour s'être trompée une fois, Mme Véretz a perdu toute son influence, tout son crédit. Sa fille lui rappellera éternellement qu'un jour elle lui a fait lâcher la proie pour courir après une ombre en cheveux blancs.

Quand le comte Horace de Penneville se présenta à la gare de Genève, impatient de s'embarquer dans le train qui part non à trois heures, mais à trois heures et vingt-cinq minutes de l'après-midi, son étonnement fut grand d'apercevoir à l'un des coins du wagon où le hasard le fit monter le marquis de Miraval, son grand-oncle, qui, tout en l'aidant à caser convenablement sous les banquettes et dans le filet ses innombrables petits paquets, lui dit :

— J'ai réfléchi, mon fils; il faut se défier des femmes qui tour à tour aiment Apépi et ne l'aiment plus.

VICTOR CHERBULIEZ.

LES

ASSEMBLÉES DU CLERGÉ

EN FRANCE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE

III[1].

LES ASSEMBLÉES DU CLERGÉ AU TEMPS DE LA FRONDE.

La mort de Richelieu, que suivit à un assez court intervalle celle du roi auquel il avait imposé ses volontés, délivra le clergé et la noblesse d'un ministre qui leur était plus qu'incommode, et les deux premiers ordres de l'état se flattèrent de ressaisir sous le nouveau régime une prépondérance que le cardinal ne leur avait pas permis d'exercer. L'avènement de Mazarin au timon des affaires faisait espérer au clergé l'entier rétablissement de ses immunités. Tout annonçait chez cette nouvelle Éminence des façons d'agir absolument différentes de celles du redoutable cardinal. Mazarin affectait les dehors de la mansuétude et de l'humilité. Il était de l'accès le plus facile et semblait l'homme de la conciliation. Il ne devait qu'à son caractère ecclésiastique la haute dignité à laquelle il était parvenu; l'on se persuadait qu'il en serait toujours reconnaissant à l'église, qu'il ne pouvait que travailler à en accroître la puissance

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er avril.

et l'autorité. La reine, Anne d'Autriche, était dévote comme une Espagnole et paraissait femme à s'en remettre en tout à la direction du clergé; elle ne savait pas d'ailleurs refuser à ceux qui avaient pris sur elle un certain empire. Il n'y avait qu'à lui demander pour obtenir; chacun du moins le répétait, et La Feuillade disait en plaisantant que c'était à ces quatre petits mots : *la reine est si bonne*, que se réduisait désormais la langue française. Le clergé devait donc penser qu'elle lui rendrait la domination dans toutes les matières où il la réclamait au nom de sa divine mission, et qu'il n'aurait plus à donner *l'exemple de la servitude sous le titre d'obéissance* que le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*, lui reproche d'avoir trop souvent prêchée. Le clergé ne se doutait pas que Mazarin, à l'attitude si modeste, entendait continuer la politique autoritaire de son prédécesseur, tout en recourant à d'autres moyens, en usant de la ruse là où Richelieu employait l'intimidation, en dupant ses ennemis là où celui-ci eût frappé les siens. Le clergé avait trop peu pratiqué l'adroit Sicilien pour s'être aperçu que ce ministre n'avait pas plus de piété que de dévoûment sincère à l'église, et que la confiance sans bornes que lui témoignait Anne d'Autriche était entretenue par un tout autre sentiment que le respect de la pourpre dont il était revêtu.

I.

Ainsi, au début de la régence de la mère de Louis XIV, l'ordre ecclésiastique était plein de l'espoir de reconquérir son indépendance, et quand se réunit à Paris, en 1645, son assemblée générale, presque tous les députés partageaient une semblable illusion. Ce qui se passa aux séances de cette compagnie l'eut bien vite dissipée. Les élus des provinces ecclésiastiques étaient arrivés dans la capitale avec la ferme intention de faire rendre à l'église de France la jouissance des droits dont Richelieu l'avait dépossédée. Un esprit de réaction contre les actes du grand ministre se manifestait chez une bonne partie de la nation, surtout chez la noblesse, que l'évêque de Luçon avait si peu ménagée. L'épiscopat presque tout entier était dans de tels sentimens, car l'affront fait à l'assemblée de Mantes avait singulièrement accru l'aversion du haut clergé pour Richelieu. La nouvelle assemblée s'empressa de faire une manifestation contre la mesure arbitraire prise quelques années auparavant et de témoigner de la sorte sa résolution de revenir sur ce que le despotisme du feu cardinal avait imposé au clergé français. Charles de Montchal avait été choisi une seconde fois pour représenter sa province. La compagnie le réélut à la présidence, lui restituant ainsi la dignité dont il s'était vu si brutalement dépouillé. Elle

décerna le même honneur à l'autre archevêque expulsé, Octave de Bellegarde, qui était venu reprendre son siège à l'assemblée, mais qui ne devait plus vivre que quelques mois, et le quitta pour cause de maladie.

L'archevêque de Toulouse se montra très touché de l'acte de réparation dont il était l'objet. Pour mettre le sceau à sa réhabilitation, la compagnie le pria de donner devant elle une relation de ce qui s'était passé à l'assemblée de Mantes. Il le fit en termes dignes, mais énergiques, ne craignant pas de comparer ce qui avait eu lieu alors au *brigandage d'Éphèse*. Il stigmatisa la conduite des prélats qui avaient, selon lui, abusé le roi. Il ne manqua pas de rappeler qu'aux derniers jours de sa vie, Louis XIII avait témoigné du repentir de ce qu'on l'avait entraîné à faire, et écrit aux évêques pour lesquels il s'était montré si dur, afin de les assurer de son estime et de ses regrets. La relation fut écoutée avec faveur; on en décida l'insertion au procès-verbal. Quand la compagnie aborda la délibération sur ce qu'elle avait à faire touchant les décisions qu'on avait arrachées du clergé à Mantes, Montchal s'apprêta à sortir de la salle. Comme sa personne était intéressée en cette affaire, il ne voulait pas être juge et partie; mais ses collègues, tout d'une voix, lui dirent de demeurer afin qu'ils pussent profiter de ses lumières dans une discussion dont son rapport devait faire la base. La compagnie fut unanime pour approuver la conduite qu'avaient naguère tenue les prélats et la résistance qu'ils avaient opposée aux injonctions arbitraires d'un ministre peu scrupuleux. On décida donc que l'archevêque de Toulouse serait officiellement remercié du zèle et de la fermeté avec lesquels il avait soutenu l'honneur et la dignité du clergé, et, pour effacer la flétrissure infligée aux prélats qui avaient eu le courage de tenir tête à Richelieu, on décida que ceux d'entre eux qui n'avaient point été réélus députés, et qui se trouvaient alors à Paris, seraient priés de prendre place à l'assemblée et d'y donner leurs bons avis, et qu'on inviterait par lettres ceux qui étaient hors de la capitale à venir jouir du même privilège. On alla plus loin; l'un des prélats expulsés, l'évêque de Bazas, était mort depuis sa disgrâce; l'assemblée voulut qu'il fût considéré comme étant décédé dans l'exercice et la possession du titre de député, et l'un des membres de la compagnie, l'éloquent Godeau, évêque de Vence, fut chargé de prononcer son oraison funèbre. Enfin, pour donner plus d'éclat et de publicité à cette solennelle réparation, l'assemblée arrêta que la lettre qui avait été écrite par le feu roi à l'archevêque de Toulouse, le 25 avril 1643, et qui *portait témoignage de sa bonne conduite*, ce sont les expressions mêmes dont on se servit, serait insérée dans le procès-verbal de la présente assemblée et également imprimée. On voulut qu'une copie en fût faite pour

être annexée au procès-verbal de l'assemblée de Mantes, de façon que l'acte d'infirmation ne fût point séparé de l'acte qu'on venait de condamner. Tout ce qui avait été fait dans la réunion de Mantes, à partir du 15 mai, fut déclaré nul, hormis le vote des sommes accordées au roi en vertu d'un contrat sur lequel la compagnie n'entendait pas revenir.

Cette première démonstration dirigée contre une décision du feu roi froissa Anne d'Autriche, qui y vit un blâme solennel infligé à son époux, et, quoiqu'il s'agît en réalité d'une mesure émanée de Richelieu, dont elle avait eu fort à souffrir, elle se tint pour offensée. C'est ce que rapporte le cardinal de Retz, l'un des instigateurs des résolutions que prit l'assemblée dès le début de sa session. « Il arriva par hasard, écrit-il dans ses *Mémoires*, que lorsque l'on y délibéra, le tour, qui tomba ce jour-là sur la province de Paris, m'obligea à parler le premier. J'ouvris donc l'advis selon que nous l'avions tous concerté, et il fut suivi de toutes les voix. A mon retour chez moi, je trouvai l'argentier de la reine qui me portait l'ordre de l'aller trouver à l'heure mesme; elle estoit sur son lit, dans sa petite chambre grise, et elle me dit avec un ton de voix fort aigre, qui lui estoit naturel, qu'elle n'eust jamais creu que j'eus esté capable de lui manquer au point que je venais de le faire dans une occasion qui blessoit la mémoire du feu roi son seigneur. » Retz donna ses raisons, et Anne d'Autriche lui dit d'aller les exposer à Mazarin, qui ne les goûta pas plus qu'elle. « Il me parla, poursuit le coadjuteur, de l'air du monde le plus haut; il ne voulut point escouter mes justifications, et il me déclara qu'il me commandoit de la part du roi que je me rétractasse le lendemain en pleine assemblée. » Retz ne voulut rien promettre, et il chercha vainement à ramener le ministre à d'autres sentimens; voyant qu'il n'y réussissait pas, il prit le parti d'aller trouver l'archevêque d'Arles, esprit sage et modéré, et il le pria de se joindre à lui pour faire entendre raison à Mazarin. La démarche n'eut pas plus de succès, et les deux prélats sortirent de chez le ministre convaincus qu'il était l'homme du monde le moins entendu dans les affaires du clergé.

Le mauvais accueil qu'avait fait le gouvernement à la démonstration contre les actes de Richelieu ne détourna pas les députés de leur intention de revenir sur tout ce que le clergé avait voté sous la pression de ce ministre, et ils nommèrent une commission pour réviser les dernières décisions adoptées à Mantes, rechercher ce qui avait été fait *de contraire à la dignité et aux intérêts du clergé et y remédier au plus vite*, afin que de pareilles atteintes ne pussent plus se renouveler. Cette commission devait faire un rapport fournissant la matière d'une circulaire à adresser à toutes les provinces et indiquant les mesures à adopter. L'humeur que la reine avait té-

moignée au coadjuteur ne l'empêcha pas d'entrer dans la commission, où il eut pour collègues l'archevêque d'Auch et les évêques d'Uzès, de Coutances et de Maillezais. Il s'y rencontrait aussi quelques députés du second ordre, notamment les abbés de Caminade et de Charrier, qui devaient un peu plus tard se signaler par leur attachement au remuant prélat qu'on était assuré de trouver dans toutes les intrigues dirigées contre Mazarin. L'assemblée du clergé s'était imposé la tâche de rendre à l'épiscopat toute son autorité; elle se hâta de dresser ses batteries contre l'édit de Nantes. Il avait le tort impardonnable aux yeux des évêques de soustraire à leur juridiction spirituelle ceux qui faisaient profession de calvinisme. La compagnie n'attendit même pas qu'elle eût achevé de rédiger ses cahiers pour présenter à la régente des remontrances touchant les entreprises des huguenots. La ruine des religionnaires comme parti politique ne suffisait point au clergé ; il voulait qu'on leur enlevât toute faculté d'exercer leur culte; il insistait au moins pour que le gouvernement veillât sévèrement à ce qu'ils ne sortissent pas des limites étroites dans lesquelles ce culte était toléré. La propagande que faisaient les calvinistes alarmait les évêques qui les accusaient d'instituer des prêches là où on les avait interdits, de reconstruire les temples, dont l'autorité épiscopale avait fait opérer la destruction, plus solidement qu'ils n'étaient bâtis auparavant. Toutes ces récriminations furent développées dans la harangue que Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, adressa à Anne d'Autriche au nom de l'assemblée. Il y insista pour que, selon ses expressions, l'église, quand la France étendait ses frontières, pût aussi étendre les siennes. Il signala les dangers que créait pour la religion catholique la tolérance envers l'hérésie, et fit un pressant appel à la piété de la reine, qu'il ne craignait pas d'appeler *la plus grande et la plus vertueuse princesse de la terre*. A l'entendre, la couronne n'avait qu'à s'en remettre au zèle de l'église, et il eut soin de ne rien dire qui rappelât la résistance qu'avait opposée Richelieu aux prétentions de domination du clergé. Il ne voulait voir dans le feu roi que *le protecteur des droits*, *immunités et franchises de l'église, l'ennemi juré de ceux qui la voulaient opprimer*. Louis XIII n'était pour lui que l'*ange exterminateur de cette liberté impie et injurieuse qu'on prétendait maintenant ressusciter*. Des devoirs que la nécessité d'assurer la paix du royaume imposait au gouvernement, l'archevêque ne s'en occupait pas. Il estimait l'édit de Nantes une transaction honteuse, et l'heure était venue, selon lui, d'user des mesures propres à étouffer l'hérésie. Entre ces mesures, il mentionnait l'abolition des chambres mi-parties. On ne saurait s'étonner de ce langage. La régence d'Anne d'Autriche avait réveillé les espérances du parti de la réaction catholique, et le clergé voulait à tout prix

pousser la reine plus avant dans la voie où l'on pensait que sa dévotion devait l'engager. Claude de Rebé se plaisait à représenter l'église gallicane comme étant déjà assurée par le seul avènement de la reine mère au pouvoir de retrouver toute son autorité. « C'est, disait-il à Anne d'Autriche, de votre majesté que nous avons tous les sujets du monde d'attendre cet accomplissement et ce comble de bonheur et de félicité, et déjà nous prévoyons que l'église, cette épouse du fils de Dieu, ne doit jamais appréhender de devenir souffrante sous votre royale conduite. » Le prélat termina sa harangue en rappelant ce qu'avait fait le feu roi pour l'église et donnant à entendre qu'on espérait maintenant davantage. « Nous espérons, voire même nous tirons de là, s'écriait-il, un secret pronostic des beaux jours pleins de joie, de paix et de jouissance, dont nous jouirons, Dieu aidant, pendant le règne du fils, sous la douce régence de la mère. » Ces paroles ne prophétisaient que trop la révocation de l'édit de Nantes. Mais l'heure n'était pas encore venue pour le clergé de remporter cette funeste victoire, et Anne d'Autriche, toute dévote qu'elle fût, se montra plus sage que ne devait l'être son fils. Elle se borna à répondre par des assurances peu compromettantes sur ses bonnes dispositions à l'égard du corps ecclésiastique. Elle ne prit aucun engagement positif et renvoya, selon l'usage, le contenu des remontrances à l'examen du chancelier. C'était en effet à celui-ci qu'il appartenait de peser la valeur des plaintes, et ce magistrat était un politique trop avisé pour laisser le gouvernement se mettre encore sur les bras les protestans, quand il avait déjà à pourvoir à tant de difficultés, surtout du côté de ses finances. En dépit de la promesse formelle de Louis XIII de ne rien demander au clergé en sus du subside des quatre millions, quand même la guerre durerait plus de trois années, la régente avait résolu de lui faire un nouvel appel de fonds; mais comme un tel appel risquait fort d'être mal accueilli, l'on jugea nécessaire d'user d'abord de beaucoup de ménagemens. Les commissaires royaux se bornèrent à représenter à l'assemblée les grandes dépenses auxquelles la guerre obligeait l'état et le devoir qui incombait à l'ordre ecclésiastique de venir à son aide. Le ton de ces représentations était assez timide, et ils les accompagnèrent de force démonstrations de respect pour l'auguste compagnie : précautions d'autant plus opportunes qu'outre le renouvellement du contrat avec l'Hôtel de Ville il s'agissait d'obtenir le vote d'une subvention extraordinaire d'un chiffre élevé. Tout occupée de réviser ce qui avait été fait à Mantes, l'assemblée ne se pressa pas de répondre à cette mise en demeure; elle entendait, avant de rien donner, que le gouvernement revînt sur plusieurs des mesures auxquelles l'assemblée tenue dans cette ville avait été contrainte d'ad-

hérer et sur d'autres imposées depuis sans l'assentiment du clergé, à savoir : la taxe du huitième denier des biens aliénés, la réduction des gages des officiers du clergé et l'impôt des 800,000 écus destinés à garantir à perpétuité aux acquéreurs la possession des biens ecclésiastiques aliénés. En édictant ces mesures, la couronne avait, suivant la compagnie, outre passé ses droits et blessé l'équité. Une députation de l'assemblée alla le représenter aux commissaires royaux. Elle s'attacha à réfuter les raisons sur lesquelles se fondait le gouvernement pour maintenir ses édits et qui ne tendaient rien moins qu'à déposséder le clergé du privilège de ne payer de décimes que ceux que ses mandataires avaient consentis. L'un des principaux griefs qu'allégua la députation à l'encontre de la demande de la couronne était l'application au corps ecclésiastique de l'impôt levé en vertu du droit de joyeux avénement alors que cet ordre succombait sous le poids des contributions qu'on ne cessait de lui réclamer. Elle soutenait que l'église avait supporté sa part de l'accroissement des impôts mis sur la nation, cet accroissement ayant eu pour effet de faire diminuer ses propres revenus. Bref, le clergé déclarait par l'organe de ses députés être hors d'état de rien donner en sus de ses décimes, lesquels enlevaient déjà aux gros bénéficiers le tiers et parfois la moitié de leurs revenus. Cette fin de non-recevoir décida le conseil du roi à parler plus catégoriquement, et ses commissaires eurent ordre de signifier à l'assemblée le montant du subside qu'il attendait d'elle. Ce chiffre dépassait de beaucoup ce qui avait été demandé à Mantes, car il s'élevait à dix millions de livres, et, comme pour faire comprendre à la compagnie que le gouvernement ne renonçait pas aux moyens dont le règne précédent avait fait usage, la reine avait choisi pour l'un de ses commissaires ce même d'Émery qui s'était fait, à l'instigation de Mazarin, le brutal exécuteur des volontés de Richelieu. D'Émery, alors contrôleur général des finances, déclarait sans réticence que la couronne avait le droit d'exiger du clergé les sommes qui lui étaient nécessaires. « Encore que le roi, dit-il dans sa harangue, sache que la considération des besoins de l'état ne puisse manquer de frapper l'esprit de la compagnie, je crois devoir ajouter que, quoique le roi pour le respect du clergé n'ait été privé jusqu'ici des grands secours qu'il prétend avoir droit de prendre légitimement sur les biens de l'église ou sur les officiers du clergé, etc... le roi a droit de confirmation sur tous les biens privilégiés de l'église qui lui ont été donnés par les rois ses prédécesseurs depuis leurs anciennes fondations et dotations. » L'assemblée ne pouvait entendre de sang-froid l'exposé d'une doctrine si contraire à ses sentimens. Elle répliqua en termes très fermes par la bouche de l'archevêque de Lyon, le cardinal du Plessis de Richelieu. Elle décida qu'elle nommerait

simplement une commission pour rechercher les moyens de fournir au roi un nouveau subside; mais elle n'en fixa pas le chiffre, et la commission ne se pressa pas. Près de sept mois s'écoulèrent sans que l'assemblée votât aucune subvention ou se mît en mesure de renouveler le contrat de l'Hôtel de Ville. Les commissaires revinrent à la charge pour la quatrième fois, pressant la compagnie de conclure. L'archevêque se borna à leur répondre que la commission n'avait rien pu découvrir, en fait de ressources, qu'un nouvel impôt à mettre sur le clergé, déjà aux abois, et qui en consommerait la ruine. Les lenteurs continuèrent; l'assemblée alléguait toujours quelque nouveau grief et signalait quelque nouvelle entreprise de l'autorité laïque sur les immunités ecclésiastiques. Elle protesta notamment contre un édit qui portait atteinte aux droits des juridictions seigneuriales dont le clergé de Paris était en possession, à savoir : la juridiction du chapitre de Notre-Dame, celle de l'abbaye de Saint-Victor et celle de l'abbaye de Sainte-Geneviève; enfin elle déclara formellement qu'elle ne voterait aucune allocation pécuniaire à l'état que l'édit ne fût rapporté. Mazarin recula devant un conflit qui pouvait ne pas tourner à l'avantage de son gouvernement, qui aurait au moins pour effet d'indisposer au dernier degré un corps qu'il travaillait à gagner par la persuasion. Malgré la perte que devait causer au trésor royal la révocation d'un édit dont l'intérêt fiscal avait été l'unique motif, il se résigna à subir les conditions que dictait l'assemblée. Il montra à l'égard du corps ecclésiastique une égale condescendance dans une affaire qui touchait encore de plus près aux immunités de l'église de France, car il s'agissait des droits de l'épiscopat.

René de Rieux, évêque de Léon, avait été destitué de son siège, en vertu d'une sentence rendue par une commission spéciale dont Richelieu avait obtenu du pape Urbain VIII la nomination. Compromis, ainsi que deux autres prélats, l'évêque d'Alby, Alphonse d'Elbenne, et l'évêque de Nîmes, Claude Thoiras, dans les intrigues et les conspirations de Marie de Médicis, René de Rieux, afin de se soustraire à un procès pour crime de lèse-majesté, avait suivi la reine mère en Flandre; il y était demeuré. La commission spéciale avait été composée de prélats à la dévotion de Richelieu, de Robert de Barreaux, archevêque d'Arles, de Boutillier, coadjuteur de Tours, auparavant évêque de Boulogne, de Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour, et de Séguier, évêque d'Auxerre, plus tard de Meaux, et frère du chancelier. On avait compté qu'effrayés de la procédure entamée contre eux, les trois évêques se hâteraient de donner leur démission afin d'arrêter les poursuites. Mais Claude Thoiras seul avait agi ainsi; d'Elbenne s'enfuit en Italie, et René de Rieux, de sa retraite dans les Pays-Bas, n'avait cessé de pro-

tester contre sa destitution et la nomination du successeur qu'on lui avait donné. Cette affaire fut fort agitée à l'assemblée du clergé de 1635. Les membres les plus attachés aux principes gallicans contestaient au pape le droit de nommer de son autorité une commission investie de la faculté de déposer par jugement des évêques. Il fallut la pression qu'exercèrent sur la compagnie deux des commissaires que Richelieu était parvenu à faire nommer députés, l'évêque de Saint-Flour et le coadjuteur de Tours, pour que l'assemblée ne se déclarât pas formellement contre la sentence de déposition qui avait été rendue. Ne rencontrant plus d'appui dans la représentation ecclésiastique, René de Rieux en avait appelé de la commission au pape, et il était encore en instance pour que son appel fût reçu quand se réunit l'assemblée de 1645. Avec ses sentimens hostiles aux actes du feu ministre, la compagnie ne pouvait manquer de prendre en mains la cause de l'évêque de Léon dépossédé. L'affaire fut donc examinée dès le début de la session. Quelques-uns de ceux qui avaient fait partie de la commission judiciaire siégeaient parmi les députés; ils furent vivement interpellés; la compagnie leur adressa de durs reproches, les accusant de lâcheté pour avoir consenti à faire partie d'un tribunal qu'on taxait d'illégal. L'assemblée protesta contre les brefs que Richelieu avait obtenus pour ce procès en 1632 et 1633, et elle envoya une députation à la reine mère et au premier ministre pour demander que des instructions fussent données à l'ambassadeur de France à Rome afin de solliciter du saint-père la révision du jugement. Mazarin fit mine d'approuver la démarche et il parut d'abord y donner satisfaction. Des négociations furent entamées avec le souverain pontife tant de la part de l'assemblée que de celle de la couronne; elles marchèrent assez rapidement. Toutefois, comme la session s'avançait et que l'affaire menaçait de n'être point réglée avant la clôture, la compagnie remit à l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris, la charge de mener à bonne fin la négociation. On était en présence d'assez grosses difficultés qui venaient tant des prétentions du saint-siège que de la résistance du successeur donné à René de Rieux, Robert Cupif. Celui-ci s'élevait contre l'intention qu'on manifestait de rétablir son prédécesseur; il en appelait comme d'abus au parlement de Bretagne. Retz nous a fait connaître dans ses *Mémoires* la part qu'il prit à cette affaire. Il nous montre que Mazarin n'était pas, à beaucoup près, dans des dispositions aussi favorables à l'égard de la réintégration de l'évêque de Léon que l'avaient donné à supposer les paroles articulées par lui dans l'assemblée où il s'était rendu de sa personne. Malgré ses assurances à l'archevêque de Corinthe et à plusieurs députés des provinces, il cherchait à enterrer

l'affaire, car il comprenait que le gouvernement royal, tout ennemie qu'eût été Anne d'Autriche de Richelieu, demeurait solidaire de ce qu'avait fait le grand cardinal, et que l'on porterait quelque atteinte au prestige de la couronne si l'on condamnait les actes auxquels elle avait donné sa sanction. Lors donc qu'il fallut passer des paroles à la pratique, il changea tout à coup d'attitude et il fit presser par la reine le coadjuteur pour que l'on prît *un biais qui,* écrit celui-ci, *m'aurait infailliblement déshonoré.* Le jeune et ambitieux prélat n'entra donc pas dans les vues de Mazarin; il essaya de le dissuader; il n'y parvint pas. La patience finit par lui manquer; il rappela au ministre sa promesse et, n'en ayant rien tiré, il se décida à écrire à toutes les provinces. Comme il venait de composer sa circulaire et l'allait fermer, le duc d'Orléans entra chez lui, lut la lettre et la lui arracha des mains, en disant *qu'il voulait finir cette affaire.* Le prince, en effet, se rendit immédiatement chez Mazarin, et, plus heureux que le coadjuteur, il obtint l'expédition des lettres à Rome que celui-ci avait vainement réclamées. Le pape accorda le bref nécessaire pour qu'on pût procéder à la révision du procès de l'évêque de Léon, et ce bref arriva avant que l'assemblée se fût séparée. Elle nomma pour l'examiner des commissaires, au nombre desquels étaient l'évêque de Chartres et le coadjuteur. Après en avoir pris connaissance, ils représentèrent à la compagnie que la lettre pontificale contenait des clauses de nature à porter préjudice *aux usages, droits et libertés de l'église gallicane.* Les députés s'en émurent, et ils rédigèrent une protestation qui déclarait que le bref ne saurait infirmer ces usages, droits et libertés. Cette réserve n'empêcha pas les effets du bref. La commission désignée par le pape se réunit et elle rendit un jugement qui réintégrait de Rieux dans son siège épiscopal. Cupif fut transféré à l'évêché de Dol. Mais celui-ci refusa longtemps d'obéir à la décision de la commission papale. Une lutte des plus vives s'engagea entre les deux compétiteurs, qui fulminèrent l'un contre l'autre et contre leurs adversaires respectifs des anathèmes. Le conseil d'état, mécontent de l'appel fait au saint-siège, soutenait Cupif, homme violent et emporté qui se répandait en injures contre la commission et se laissa même aller à des voies de fait sur des prêtres opposés à ses prétentions. Le conflit se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1650, et Cupif ne consentit à désavouer sa conduite qu'après avoir été mandé devant l'assemblée du clergé qui se tint cette année-là.

L'affaire de l'évêque de Léon ayant été remise à la diligence du coadjuteur, l'assemblée s'occupa de la demande du subside. Comme satisfaction lui avait été donnée par le gouvernement sur des plaintes qu'elle lui avait adressées et qui concernaient certaines im-

munités ecclésiastiques, elle se relâcha de sa raideur, et vota sans hésiter une subvention de 3,600,000 livres. Elle mit toutefois pour condition à cette libéralité, d'abord qu'une déclaration royale annoncerait qu'aucun nouvel appel extraordinaire de fonds ne serait fait dorénavant au clergé, ensuite qu'on abrogerait diverses mesures fiscales récemment introduites, notamment l'édit du huitième denier, qui n'avait reçu qu'une exécution partielle. La couronne trouva l'assemblée trop exigeante et n'accepta pas ces conditions. Il y eut de longs pourparlers entre les mandataires des deux parties. La reine et ses ministres voulaient tirer de l'assemblée beaucoup plus que celle-ci n'offrait; ils tenaient ferme, et les députés s'apercevaient bien qu'il leur faudrait hausser leurs offres; mais ils ne le firent que lentement et par degrés. Quand, dans une conférence, l'assemblée voyait le gouvernement rabattre un peu de ses prétentions, elle avait soin de rester toujours, dans ses propres concessions, au-dessous de ce qui était réclamé. Après force discussions, elle finit par consentir à une subvention de 4 millions de livres, au lieu des 3,600,000 offerts d'abord par elle; mais elle rejeta absolument la condition que voulait mettre le gouvernement à son acquiescement à cette nouvelle proposition et qui était le maintien des mesures fiscales dont elle avait réclamé l'abrogation. Pour trouver cette grosse somme de 4 millions, l'assemblée éprouvait un grand embarras. Aussi, pendant que les conférences se poursuivaient, avait-elle discuté les différens moyens auxquels on pouvait songer pour fournir le subside et qui ne fussent pas des expédiens ruineux. Si d'une part elle voulait éviter l'aliénation d'une portion des biens de l'église, de l'autre elle craignait d'accroître la contribution directe des bénéficiers. Tandis qu'elle se débattait dans cette pénible recherche, et était au moment de se voir condamnée à de durs sacrifices, les officiers des décimes lui vinrent heureusement en aide. Ils offrirent de faire un fonds de 1,400,000 livres, si l'on augmentait le total de leurs gages de 100,000 livres; ils donnaient par là le moyen de recourir à un procédé alors fort usité pour se procurer de l'argent comptant : ils permettaient de tirer d'eux une somme dont ils avaient l'intention de se rembourser à la longue par l'augmentation des émolumens qui leur revenaient sur les décimes par eux levés. Mais l'offre ne parait pas à tous les embarras, et l'assemblée avait encore à aplanir d'autres obstacles pour régler ce qui concernait le subside promis. A la charge de qui devaient être les frais de perception, frais que l'usage où l'on était à cette époque de s'adresser à des traitans rendait considérables? Le contrôleur général voulait qu'ils fussent supportés par le clergé, car ce corps, s'il les eût laissés au compte de l'état, aurait ainsi dimi-

nué en fait d'un chiffre très notable le subside qu'il avait voté. Pour prendre ces frais à sa charge, le gouvernement réclamait une allocation spéciale destinée tant à y faire face qu'à le couvrir de la perte qui résulterait pour lui de l'abandon des mesures fiscales que le clergé réclamait avec le plus d'instance. Ce ne fut pas sans peine que l'assemblée sortit de cette nouvelle difficulté et que l'accord s'établit entre elle et le gouvernement. Une déclaration royale retira l'impôt du huitième denier, la réduction des gages des officiers et les autres mesures vexatoires dont s'étaient plaints les députés. La couronne se contenta d'une allocation modérée, en sus des 4 millions, et prit à sa charge les frais de perception. Un contrat fut signé par lequel le clergé s'engageait à verser en cinq termes la subvention accordée. Ayant ainsi achevé sa tâche, la compagnie envoya, selon l'usage, une députation pour faire la harangue d'adieu à la régente, qui était alors à Fontainebleau. Les concessions de l'assemblée avaient enfin dissipé la défiance manifestée dans le principe par Anne d'Autriche et son ministre envers les mandataires du clergé. Somme toute, c'était au gouvernement que restait l'avantage. Sans doute, il n'avait pas les 10 millions auxquels il prétendait d'abord, et qu'il ne se flattait pas, selon toute apparence, d'obtenir, mais il encaissait 4 millions nets, et, dans l'état des affaires, une telle rentrée était pour le trésor royal une véritable bénédiction.

II.

On pouvait croire, après cet heureux résultat, que l'harmonie entre le clergé et la couronne était assurée pour longtemps. L'habileté que déploya Mazarin dans l'affaire du jansénisme, après l'émotion provoquée par l'apparition du livre d'Antoine Arnauld *sur la fréquente communion*, dut confirmer les amis de la paix dans ces espérances. Malheureusement l'ordre ecclésiastique ne pouvait tout à fait échapper aux excitations révolutionnaires de la fronde. Déjà en 1649 le clergé s'était mêlé aux agitations politiques; il avait pris part à la lutte soutenue contre le gouvernement impopulaire de la régente. Ses principaux représentans s'étaient réunis à la noblesse pour forcer la main à Anne d'Autriche, et, d'accord avec le duc d'Orléans, les deux ordres avaient traité ensemble des affaires de l'état et s'étaient séparés en arrachant de la couronne la permission de s'assembler toutes les fois qu'on manquerait aux promesses données. Le clergé était résolu d'arrêter ainsi les atteintes portées aux privilèges et immunités des ecclésiastiques comme à ceux des gentilshommes. Quand, en mai 1650, l'assemblée du clergé ouvrit sa session, la situation était plus grave encore que l'année précédente.

La reine avait fait arrêter les princes de Condé et de Conti et leur beau-frère le duc de Longueville. Trois partis divisaient la France : celui des anciens frondeurs, celui de la nouvelle fronde, celui de Mazarin. Le parlement cherchait à prendre entre eux le rôle de médiateur et à asseoir ainsi sa prépondérance dans le gouvernement de l'état. Chez le haut clergé, les sentimens étaient en général peu favorables au cardinal. L'esprit de l'assemblée de 1650 en fut le miroir fidèle; il se décela par l'attitude qu'elle prit dès les premières séances. Elle venait de recevoir d'énergiques réclamations des évêques de Guyenne contre les violences dont le duc d'Épernon s'était rendu coupable à leur égard, violences qui avaient été telles que plusieurs de ces prélats s'étaient vus contraints de quitter leur diocèse. La compagnie indignée décida qu'elle se rendrait en corps près de la régente pour lui demander justice. Anne d'Autriche, tout en blâmant fort la conduite de l'irascible gouverneur de Guyenne, craignait de se l'aliéner. Elle avait besoin de sa coopération pour résister à la levée de boucliers que la noblesse préparait contre elle dans le midi de la France et ne se souciait pas d'intervenir. De son côté, Mazarin, qui songeait à faire épouser l'une de ses nièces au duc de Candale, fils du duc d'Épernon, était encore moins disposé que la reine à accueillir des réclamations auxquelles on cherchait à donner du retentissement. La régente essaya donc d'abord d'éconduire l'assemblée en lui proposant de traiter l'affaire avec quelques-uns de ses délégués ; mais les députés insistèrent, et Anne d'Autriche dut leur accorder audience et leur promettre que des arrêts du conseil mettraient un terme aux prétentions de d'Épernon. Plusieurs mois se passèrent, et les arrêts ne parurent pas. La mollesse qu'apportait le gouvernement en cette rencontre pour défendre les immunités du clergé acheva d'indisposer la compagnie. Tout en procédant à l'examen des comptes, elle rédigea des remontrances au roi. Il y était surtout question des protestans, dont les tentatives pour étendre la faible part de liberté qui leur avait été laissée inquiétaient les évêques. L'édit de Nantes n'avait cessé d'être chez ceux-ci l'objet d'objurgations à la couronne; la prise de la Rochelle les avait enhardis à en réclamer l'abrogation.

Des dispositions aussi peu bienveillantes dans l'assemblée du clergé ne détournèrent pas Mazarin de solliciter un large subside. Le gouvernement était obéré, et les biens ecclésiastiques étaient la seule matière imposable dont on n'eût point abusé; mais comment agir en présence des engagemens antérieurement pris de ne plus rien demander au clergé à titre extraordinaire? Au lieu d'envoyer à la compagnie, comme cela se pratiquait habituellement, des commissaires pour spécifier la somme que le roi attendait de sa générosité, Mazarin préféra ouvrir une conférence entre trois commissaires

désignés par lacouronne, les conseillers d'Aligre, d'Irval et Gargant, et des délégués désignés par l'assemblée. Le moyen n'aboutit pas; les mandataires du clergé restèrent sourds à toutes les demandes. Ils se retranchèrent invariablement derrière les engagemens qui avaient été pris. A leur instigation, l'assemblée déclara, après une délibération solennelle, que, vu l'état de détresse où les événemens avaient mis le clergé, elle n'accorderait rien. Mazarin ne se découragea pas; on sait quelle était sa patiente et habile obstination. Il se flattait d'arracher, de guerre lasse, à la compagnie le subside jugé indispensable, mais de violences, il n'en voulait point user, sachant qu'elles eussent tourné contre lui. En vue de garder les députés sous sa main, la cour ayant dû à la fin de juin se rendre dans le Midi à cause de la prise d'armes des frondeurs, dont Bordeaux devenait le centre, il fit demander par la reine à l'assemblée de se transporter à Saintes. La régente allégua que le roi tenait à avoir près de lui l'auguste compagnie, afin de traiter plus facilement et à l'avantage de l'église les affaires qu'elle lui soumettrait. Les députés n'avaient nulle envie d'aller si loin; ils ne pouvaient cependant refuser ostensiblement d'obtempérer aux ordres de la régente; ils décidèrent donc qu'ils se rendraient à Saintes. Mais afin de couvrir les dépenses que nécessitait cette translation, ils arrêtèrent qu'il serait levé sur le clergé une somme de 200,000 livres. La répartition de cet impôt demanda du temps; elle s'opéra d'autant plus lentement que plusieurs provinces ecclésiastiques du Midi protestèrent contre la façon dont était fait le département; elles soutenaient ne pas devoir être imposées sur le même pied que les autres, à raison du petit nombre de bénéfices compris dans leur ressort. En attendant que les fonds eussent été recouvrés, l'assemblée continua l'examen de la gestion de son receveur général, La Morinière, qui se retirait laissant des comptes fort embrouillés, et le règlement de diverses affaires contentieuses. Les semaines s'écoulèrent et les députés ne partaient pas, quoique le gouvernement les pressât, mais ils opposaient toujours la nécessité d'achever le département. Ils atermoyèrent si bien qu'ils étaient encore dans la capitale quand arriva la paix de Bordeaux (septembre 1650). Si la compagnie ne se souciait pas de suivre la reine, elle n'en tenait pas moins à lui présenter ses doléances, et, faute de se rendre à Saintes, elle envoya en Saintonge une députation de six membres pour lui adresser la harangue où elles étaient formulées. L'un des articles de ces remontrances avait un caractère tout politique, car il associait l'assemblée à l'opposition qu'on faisait alors au gouvernement d'Anne d'Autriche. Il concernait la sortie de prison du prince de Conti. A raison du caractère ecclésiastique que lui donnait sa dignité d'abbé de Cluny, l'assemblée, vivement

sollicitée par la princesse douairière de Condé, mère de Conti, avait jugé qu'elle devait intervenir pour sa mise en liberté. Anne d'Autriche fut avertie par les membres de son conseil restés à Paris de la démarche que le clergé comptait faire, et quand les délégués ayant à leur tête l'un des présidens de l'assemblée, George d'Aubusson, archevêque d'Embrun, furent arrivés en Saintonge, il leur fut répondu que la régente ne pourrait leur donner audience s'ils venaient lui demander la mise en liberté du prince, une telle démarche outre-passant les droits de la compagnie, attendu que le roi avait pleine autorité sur les membres de sa famille. Mazarin entendait que le discours contenant les remontrances fût communiqué préalablement à la reine, afin d'être bien sûr qu'il ne renfermait rien de relatif à la détention de Conti. Les délégués se refusèrent à ce qu'on exigeait d'eux; ils objectaient que la chose était contraire à tous les précédens. Ils soutenaient d'ailleurs qu'en sollicitant la mise en liberté du prince, ils usaient du privilège qu'avait toujours eu l'église de faire appel à la clémence royale, surtout quand il s'agissait d'un membre du clergé. Enfin ils ajoutaient qu'en l'absence de pouvoirs à eux donnés pour modifier les termes des doléances, ils ne consentiraient pas à supprimer du discours le paragraphe concernant Conti. On ne parvint pas à s'entendre, et la députation s'en revint à Paris, s'étant bornée à entretenir Mazarin des divers sujets de plaintes que le clergé avait à adresser à la couronne. Elle rendit compte de sa mission à l'assemblée, et celle-ci consigna au procès-verbal la relation que lui firent ses mandataires. On était à la fin d'octobre et la compagnie n'ayant rien obtenu, elle ne voulait accorder aucun subside extraordinaire. Malgré les nouvelles instances que firent les commissaires du roi, elle se disposait à clore la session. Cela inquiétait le gouvernement, qui jugea qu'avant de la laisser se séparer il devait tenter un dernier et vigoureux effort, et le 27 novembre, comme l'assemblée était en séance, elle reçut la visite des trois commissaires précédemment nommés. D'Aligre apportait une lettre du roi, qui demandait itérativement au clergé son concours pécuniaire. Pour l'amener à de plus favorables dispositions, sa majesté accordait satisfaction à plusieurs des demandes dont les délégués avaient parlé en Saintonge à Mazarin. Les termes de la lettre étaient plus persuasifs qu'impérieux, et le langage de d'Aligre ne démentit pas cette modération affectée; il protesta contre toute pensée de violenter la compagnie et lui représenta simplement le devoir d'honneur qu'elle avait de venir au secours du roi dans une si grande nécessité. Il confessait que l'assemblée avait le droit de traiter avec la couronne sur le pied de l'égalité. « Nos contrats, disait le commissaire royal, sont synallagmatiques; nous ne traitons point sous des conditions léonines; il est juste qu'après

tant de grâces et si importantes que le roi a accordées au clergé, vous contribuiez de votre côté et fassiez effort pour lui donner contentement. » L'assemblée ne se laissa pourtant pas prendre à ces exhortations; elle décida qu'elle expédierait préalablement les affaires qu'il lui restait à régler et verrait au moment de se séparer en quoi elle pourrait répondre aux demandes qui lui étaient faites. Ce moyen dilatoire n'était pas du goût du gouvernement, impatient d'avoir de l'argent, et quelques jours après, le 2 décembre, on apportait une seconde lettre du roi, d'un ton assez aigre. Il s'y plaignait à la compagnie des diverses *fuites* dont elle avait usé dans ses réponses. La lettre mettait l'assemblée en demeure de dire incontinent ce qu'elle entendait faire. Louis XIV, ou plutôt la régente qui le faisait parler, déclarait au nom du bien commun de l'état, qu'il fallait que dès le lendemain les députés en délibérassent. D'Aligre, porteur de la lettre, représenta avec amertume qu'il y avait quatre mois qu'on ajournait la réponse, et pour contraindre l'assemblée à en finir, il lui signifia qu'il ne quitterait pas le couvent des Grands-Augustins où se tenaient les séances, tant qu'on ne lui aurait pas remis la décision. Le président, l'archevêque de Reims, Léonor d'Estampes, qui, à l'encontre de son collègue l'archevêque d'Embrun, ménageait fort le pouvoir, excusa la compagnie de ses délais, en alléguant les obligations particulières où elle s'était trouvée. D'Aligre sortit de la salle, et l'assemblée, ainsi mise en demeure, inscrivit à son ordre du jour du 5 décembre la délibération sur la demande du roi. La discussion générale à laquelle cette demande donna lieu se passa en échange de paroles assez vives; elle se prolongea, et ce ne fut que le 7 qu'on procéda au vote. Un peu moins des deux tiers des voix se prononcèrent pour un don gratuit, mais les opposans objectèrent que le règlement qui avait été adopté à l'assemblée de 1646 exigeait, quand il s'agissait de subsides extraordinaires, la majorité des deux tiers. Le subside devait donc être refusé. L'assemblée le reconnut, et elle décida *que le roi serait très humblement supplié de ne trouver pas mauvais si l'assemblée ne lui accordait aucun don ou secours.* On juge du désappointement du gouvernement! Il semblait qu'il n'y eût plus rien à faire, et que la défaite de la couronne fût consommée. En effet, l'assemblée se regardait comme délivrée des importunités de Mazarin, et elle demanda pour le mois de janvier audience à la reine, afin de lui présenter les remontrances que ses délégués n'avaient pu lui adresser à Saintes. Mais Anne d'Autriche, durant ce conflit, avait changé d'attitude envers les adversaires de son ministre; elle songeait déjà à la mise en liberté des princes, vivement sollicitée qu'elle était par la noblesse et une partie du parlement, quoique Mazarin, qui voulait en avoir le mérite, y fît encore de l'opposition. Elle ne jugea pas

en conséquence qu'il y eût du danger à laisser l'assemblée l'implorer en faveur de Conti, et elle accorda l'audience pour le 18 janvier 1651. Ce fut George d'Aubusson qui porta la parole; il renouvela à peu près et dans les mêmes termes les doléances qu'avait fait entendre la précédente assemblée, et commença son discours par une virulente sortie contre les progrès de l'hérésie, réprouvant la doctrine d'après laquelle on ne devait user envers les protestans que des voies de la douceur et de la persuasion, reprochant à mots couverts au gouvernement sa condescendance à leur égard. Il attaqua, comme l'avait fait l'archevêque de Narbonne, l'existence des chambres mi-parties, et la permission laissée dans certaines villes aux calvinistes d'exercer des charges de finances et de judicature, dont, selon lui, ils auraient dû être partout déclarés incapables. Il fit appel, pour l'extirpation de l'hérésie, au zèle et à la piété de la reine, qu'il appelait une *image vivante de la Divinité*. Ce sujet épuisé, il passa à la question de la mise en liberté de Conti; mais alors son ton s'adoucit, et il donna à sa demande la forme d'une supplique. Sentant tout ce qu'il y avait de hardi dans sa démarche, il la motiva par le caractère ecclésiastique dont le prince était revêtu. C'était moins le membre de la famille royale que l'abbé de Cluny dont il sollicitait la liberté; la détention sans jugement d'un membre de l'église étant une atteinte portée aux immunités de celle-ci qu'il s'attachait à défendre dans un autre paragraphe du discours où étaient attaqués deux arrêts, l'un du grand conseil, rendu contre l'évêque de Mirepoix, l'autre du parlement de Rouen, contre l'archevêque de cette ville touchant la question du concile provincial. « Sans vouloir pénétrer, disait George d'Aubusson à la reine, les mystères de vos conseils, nous serions déserteurs de notre ordre si nous n'intercédions auprès de votre majesté pour procurer à ce prince affligé le soulagement de ses souffrances. » La réponse d'Anne d'Autriche fut encourageante, et bientôt la nouvelle d'une prochaine délivrance des princes donna satisfaction à la démarche que l'assemblée avait hasardée. Mazarin jugea le moment favorable pour faire revenir la compagnie sur son refus de subside. Les commissaires du roi virent l'archevêque de Reims, plus disposé à être agréable à la cour que son collègue d'Embrun, et qui, pour ce motif, évitait, depuis le commencement de la session, de prendre la parole dans les occasions compromettantes. Ils dirent au prélat que la reine, qui avait tant fait pour l'église, ne pouvait se persuader que l'assemblée eût donné son dernier mot, qu'il était impossible que le clergé ne prît pas en considération les énormes dépenses dans lesquelles on allait être entraîné pour les frais du sacre du roi, et qu'il ne convenait pas à cet ordre de rendre impossible la consécration divine que devait recevoir le roi en entrant dans sa majorité. Le motif était ha-

bilement imaginé pour mettre l'assemblée dans l'obligation de délier les cordons de sa bourse, car c'était là un intérêt tout religieux. Elle ne pouvait persister dans son refus, elle se résigna donc à accorder un subside, et le 25 janvier elle votait, pour le sacre du roi, une somme de 600,000 livres, payable en deux termes, octobre 1651 et février 1652, et dont elle se réservait le département.

Le gouvernement royal, ayant obtenu son argent, eût souhaité que l'assemblée, dont la session s'était tant prolongée, en restât là. L'agitation contre Mazarin allait croissant, et il devait craindre que la compagnie ne s'associât à la noblesse pour peser sur les résolutions de la reine. Mais la clause qui accompagnait le don gratuit laissait l'assemblée à pourvoir au département, ce qui pouvait encore exiger plusieurs semaines. Les princes n'étaient pas délivrés, et durant les premiers jours de février (1), les intrigues continuèrent. Le coadjuteur, qui y jouait un des principaux rôles, exerçait sur l'assemblée un puissant ascendant, et George d'Aubusson, ennemi de Mazarin, la poussait dans le même sens. La noblesse, c'est-à-dire les cinq cents gentilshommes réunis par le duc de Nemours et qui s'assemblaient aux Cordeliers, avait envoyé à la compagnie une députation pour l'engager à s'unir à elle afin d'agir de concert pour obtenir la liberté des captifs (2). Les députés du clergé avaient jusque-là parlé seulement de la mise en liberté de Conti, parce qu'on le regardait comme appartenant au corps ecclésiastique; mais il était maintenant question de Condé et de Longueville. L'assemblée se laissa entraîner par ces gentilshommes entreprenans à prendre parti dans une démarche qui n'était plus en réalité de son ressort; elle accepta la proposition que lui faisait la noblesse. L'archevêque d'Embrun se chargea encore de porter la parole devant la reine. Cette intervention du clergé fut assez mal accueillie, et d'Aubusson ne reçut du garde des sceaux qu'une réponse peu encourageante. « La reine, disait le ministre, désavoue comme illégitime l'assemblée de la noblesse à laquelle s'est jointe celle du clergé. » Ces sèches paroles ne découragèrent pourtant pas l'ordre ecclésiastique. Il comptait sur l'appui du duc d'Orléans, auquel la députation qui avait été trouver le garde des sceaux

(1) Les princes ne sortirent du Havre, où ils avaient été transférés, que le 13 février.

(2) Il y eut entre les ordres du clergé et de la noblesse des conférences par l'intermédiaire de commissaires qui avaient été désignés de part et d'autre, et où l'on discuta les affaires communes aux deux assemblées. La solennité avec laquelle le marquis d'Entragues, qui présidait la réunion des Cordeliers, reçut la députation que l'assemblée du clergé envoya le 16 mars à cette compagnie et qui avait à sa tête l'évêque de Comminges et à laquelle s'étaient adjoints les deux agents généraux, montre que la réunion des gentilshommes se considérait comme représentant le second ordre en vertu du même droit que la réunion des Grands-Augustins représentait le premier.

s'empressa d'aller rendre ses hommages. Elle le complimenta sur l'attitude qu'il avait prise. Poussée chaque jour davantage par la noblesse, par la princesse de Condé, qui lui écrivait en termes aussi pressans que l'avait fait six mois auparavant la princesse douairière, morte dans l'intervalle, l'assemblée s'engagea dans une opposition de plus en plus résolue contre Mazarin; elle soutint les seigneurs qui récriminaient, le parlement qui proclamait l'innocence des princes détenus. Cet accord des trois corps principaux de l'état eut son effet. Les envoyés du roi et du duc d'Orléans partirent pour le Havre, où ils apportèrent l'ordre de la mise en liberté des princes, devancés bientôt par le messager du cardinal qui accourait avec une lettre de la reine pour les faire sortir de prison sans conditions. L'assemblée du clergé, toute fière d'avoir contribué à ce résultat, députa plusieurs de ses membres pour complimenter Condé. Cette politesse flatta fort le héros de Rocroi; il s'empressa d'écrire à la compagnie pour protester de sa reconnaissance. Mazarin, qui ne voulait pas laisser gagner à ses ennemis un corps aussi puissant que le clergé, prit la précaution, avant de quitter la France, d'adresser à l'assemblée une lettre où il l'assurait de ses bons sentimens et du désir qu'il aurait toujours de la servir. Les députés répondirent par une lettre de civilité que l'archevêque de Reims, qui tenait en secret pour le cardinal, rendit la plus courtoise qu'il put. Mais l'esprit d'opposition à la politique du ministre ne s'adoucit pas pour cela; la compagnie resta d'autant plus unie à la noblesse qu'elle cherchait en elle un auxiliaire contre le parlement, dont les résolutions inquiétaient le clergé. Pour rendre impossible le retour de Mazarin, le parlement avait, le 7 février, libellé un arrêt qui visait le ministre fugitif et tendait à l'exclusion des conseils du roi de tous les étrangers, même naturalisés, de toute personne ayant prêté serment à un autre souverain que le roi de France. La conséquence d'un tel arrêt était de fermer l'entrée des conseils de la couronne aux dignitaires ecclésiastiques qui depuis des siècles y avaient constamment figuré. La reine n'accepta cet arrêt qu'en déclarant qu'une exception serait faite pour tous les ecclésiastiques quant au serment prêté au pape, l'obéissance impliquée par ce serment n'étant promise qu'à l'autorité spirituelle du saint-père. Le parlement se refusa à admettre la restriction qu'avait introduite la déclaration royale et il insista sur l'exclusion des cardinaux pour que Mazarin pût tomber sous le coup de l'arrêt. Informée de ce qui se passait, l'assemblée du clergé jugea nécessaire d'opposer aux prétentions de la cour de justice une intervention énergique auprès du trône, et dans sa séance du 20 février elle décida qu'elle enverrait une députation au duc d'Orléans et au prince de Condé pour solliciter leurs bons offices en cette affaire, leur représenter ce

que l'arrêt avait d'inique, et une autre députation à la reine et au roi pour lui adresser les remontrances du clergé. Les députés eurent audience d'Anne d'Autriche quatre jours après; celle-ci, que le parlement pressait vivement de faire droit à sa réclamation au sujet de l'exclusion des cardinaux, se trouvait dans une grande perplexité. Il lui fallait ménager la première cour de justice du royaume; pour ce motif, elle ne voulait pas avouer qu'elle n'avait nulle intention de sanctionner une sentence dirigée contre l'homme auquel elle gardait toute sa confiance et son affection. Elle craignait de s'en ouvrir trop franchement avec le clergé et de lui donner une réponse catégorique. Aussi, après avoir écouté le discours prononcé par l'archevêque d'Embrun au nom de la députation dont il était le chef, se borna-t-elle à balbutier quelques paroles qu'elle prononça si bas que presque personne ne les entendit. La harangue adressée nominativement au roi était pressante et énergique pour le fond, bien qu'adulatrice dans la forme : « La même voix, disait l'archevêque, qui a exprimé à Votre Majesté la douleur que le clergé de France avait conçue de la détention de MM. les princes de votre sang est celle qui produit aujourd'hui faiblement les justes actions de grâce que cet ordre sacré doit à Votre Majesté pour le bienfait éclatant de leur liberté. Nous ne pourrions éviter un reproche honteux à la plupart des hommes qui perdent facilement le souvenir des faveurs passées et qui s'acquittent avec négligence des vœux qu'ils ont faits à Dieu au milieu des périls, si nous n'employions tous les efforts possibles pour marquer à la postérité la joie de nos cœurs. » Ce début exprimait la confiance que le clergé mettait dans la protection qu'il réclamait du roi en l'occurrence. « Nous avons appris, poursuivait d'Aubusson, que Votre Majesté, s'étant résolue d'envoyer une déclaration au parlement pour exclure de ses conseils ses sujets qui ont serment à autres princes qu'à elle, avait eu soin d'y faire insérer distinctement une exception particulière des archevêques, évêques et autres ecclésiastiques de son royaume, qui prêtent un serment spirituel à notre saint-père le pape, et nous avons su de même temps avec un étonnement extrême que cette modification avait reçu difficulté dans les chambres assemblées de messieurs du parlement, qui font des instances pressantes pour obtenir de Votre Majesté une déclaration conçue en des termes ambigus à l'égard des évêques et avec une exclusion expresse contre les cardinaux français, sujets de Votre Majesté. Nous avons eu peine à comprendre d'abord cette loi du temps qui semble renverser les lois fondamentales de l'état, cette réformation de votre conseil dans une conjoncture où nous sommes travaillés d'une multitude presque infinie de personnes qui se mêlent du gouvernement sans aucun caractère. » Puis, après avoir rappelé le nombre consi-

dérable de cardinaux et de hauts dignitaires ecclésiastiques qui avaient rempli la charge de chancelier et été au grand profit de l'état associés au maniement des affaires, il s'attacha à montrer la différence qui sépare le serment prêté par les ecclésiastiques au saint-père de celui que les sujets doivent au roi, et il termina en demandant qu'aucune décision ne fût prise sur la matière par le roi avant d'avoir consulté le clergé.

La reine, suivant ce que rapporta l'archevêque d'Embrun à ses collègues, avait reparti que la compagnie pouvait se tenir assurée qu'elle maintiendrait tous les droits et les privilèges du clergé. La démarche faite par l'assemblée en provoqua une nouvelle de la part du parlement, et depuis la fin de février jusqu'à la fin du mois suivant, Anne d'Autriche se vit tirée des deux côtés, le parlement insistant pour obtenir la déclaration touchant l'exclusion des cardinaux, l'assemblée protestant contre une telle mesure. La mauvaise intelligence commençait à se mettre entre les députés et les parlementaires. Dans l'une des réunions du parlement, le discours de l'archevêque d'Embrun avait été attaqué avec aigreur et la personne du prélat assez maltraitée. La chose fut rapportée à l'assemblée, qui prit fait et cause pour son président, estimant qu'une injure faite à sa personne atteignait la compagnie tout entière; mais les plus modérés engagèrent la compagnie à mépriser ces attaques. On se borna à solliciter une nouvelle audience de la reine afin d'en obtenir des assurances plus formelles. Anne d'Autriche était toujours dans le même embarras, et sa réponse à cette seconde députation ne fut guère plus explicite que celle qu'elle avait faite à la première. Les têtes s'échauffaient dans les deux camps, et les députés du clergé, comprenant que la contestation prenait une portée plus haute, qu'il s'agissait pour eux de soutenir les privilèges de l'église contre la magistrature qui voulait exclure les prélats du gouvernement temporel, y apportèrent autant d'ardeur que d'obstination. L'assemblée ne pressait pas moins le duc d'Orléans d'agir que la reine; elle attendait, disait-elle, tout de la piété et de la justice de cette princesse. « L'exclusion des cardinaux était à ses yeux un outrage fâcheux au clergé de France et une flétrissure honteuse au saint-siège, des intérêts duquel les députés ne voulaient, ne devaient jamais se séparer. » En louant l'archevêque d'Embrun d'avoir été le fidèle interprète des sentimens de la compagnie, on déclarait qu'on était tout prêt à souffrir pour une si juste cause et à mettre tous ses ressentimens au pied de la croix. Les députés perçaient facilement les vrais sentimens d'Anne d'Autriche et cherchaient à arracher d'elle des assurances plus positives qu'elle n'osait les donner. Les magistrats n'agissaient pas avec moins de vigueur pour combattre les efforts du clergé. Le 13 mars le parlement obtenait une audience de la reine dans laquelle il la pres-

sait plus que jamais de souscrire à l'exclusion des cardinaux. Omer Talon prononça, au nom de la députation, un long discours qu'il nous a conservé dans ses *Mémoires*. Anne d'Autriche se montra encore plus réservée dans sa réponse qu'elle ne l'avait été avec le clergé; elle se borna à dire qu'elle en délibérerait en son conseil. Malgré cela, l'assemblée du clergé s'inquiéta de cette solennelle démarche. Poussée par le coadjuteur, intéressé plus qu'un autre à ce qu'on ne fermât pas l'entrée du conseil du roi à ceux qui portaient un chapeau qu'il se flattait d'obtenir, elle décida dès le lendemain, 14 mars, qu'elle ferait opposition au sceau contre la déclaration. L'opposition fut signifiée quelques jours après; elle était signée du président de l'assemblée, George d'Aubusson, et de son secrétaire l'abbé Tubeuf. « Cette opposition, écrit Omer Talon, offensa le parlement, parce qu'elle taxait la compagnie d'avoir fait chose contraire au service du roi et au bien de l'état. » Mais comme la cour n'avait pu avoir de réponse de la régente, elle remit à en délibérer jusqu'à ce que cette réponse fût obtenue. Anne d'Autriche cherchait à gagner du temps; elle répondit aux demandes nouvelles que lui adressait le parlement qu'elle n'en avait pas encore pu délibérer avec son conseil. Elle donnait d'autre part des espérances au clergé, approuvant devant ses députés l'opposition faite au sceau, parce que, disait-elle, il était naturel qu'il défendît ses intérêts. Les choses tirèrent ainsi en longueur jusqu'au mois d'avril, et quand Anne d'Autriche n'eut plus à redouter l'opposition de la noblesse dont l'assemblée venait de se dissoudre et jugea le parlement moins puissant, elle se tira des sollicitations de celui-ci par une promesse ambiguë. Elle assura la cour de justice qu'elle donnerait la déclaration avec l'exclusion demandée, mais elle ajouta qu'il la fallait tenir secrète pour ne pas se brouiller avec Rome et ne pas entraver la liberté du roi une fois qu'il aurait atteint sa majorité. Le parlement dut se contenter de ce mauvais billet.

Ainsi l'accord entre le parlement et le clergé n'avait pas duré longtemps, et celui-ci n'avait fait que se rapprocher davantage de la noblesse, dont l'aréopage parisien contrariait les visées. Le parlement en effet, à la première nouvelle de l'assemblée des gentilshommes aux Cordeliers, avait traité cette réunion comme une sorte de conciliabule et n'en avait nullement favorisé les projets. La noblesse chercha alors un appui dans le clergé. Elle envoya une seconde députation à l'assemblée ecclésiastique, députation qui avait à sa tête, comme l'autre, le comte de Fiesque. Elle faisait appel à l'étroite union des deux premiers ordres de l'état, dont elle signalait la communauté d'intérêts, et engageait les députés du clergé à réclamer de concert avec les gentilshommes la convocation des états-gé-

néraux. C'était, disait-elle, le seul remède aux maux dont souffrait le pays. L'assemblée du clergé n'hésita pas à s'engager plus avant dans la voie où elle s'était laissé attirer. Ses délégués, d'accord avec ceux de la noblesse, se prononcèrent en faveur d'une réunion prochaine des trois ordres de la nation. L'assemblée qui siégeait aux Cordeliers, soutenue par le duc d'Orléans et le prince de Condé, la demandait pour le mois d'août ou les premiers jours de septembre. Anne d'Autriche, effrayée de ces manifestations, céda ou plutôt fit mine de consentir. Elle promit pour le 1er octobre la tenue des états-généraux à Tours; elle ordonna même qu'on rédigeât les lettres de convocation. Les gentilshommes se séparèrent, et quelques jours après, au commencement d'avril, l'assemblée du clergé prononça la clôture d'une session qui s'était prolongée près d'une année. Mais les états-généraux ne furent pas réunis. Le parlement redoutait qu'ils ne lui enlevassent le pouvoir qu'il s'était arrogé, Anne d'Autriche n'en voulait pas. Mazarin, après un exil qui semblait le triomphe de ses ennemis, revint aussi puissant que par le passé, et, sans rien rabattre de ses prétentions, sans changer notablement de sentimens pour le cardinal, l'épiscopat comprit la nécessité d'apporter plus de modération dans ses actes, de ne point compromettre les intérêts de l'église en les associant de trop près aux menées des partis dont les récens événemens avaient montré la fragilité. Le clergé ne se mêla donc guère aux agitations qui suivirent la rentrée en France de Mazarin, malgré les efforts du cardinal de Retz, en quête d'auxiliaires pour ses convoitises. En septembre 1652, alors qu'une réaction se produisait à Paris en faveur du roi et que l'opinion se prononçait pour son retour dans cette ville, l'ambitieux prélat, voulant se faire honneur de la paix que tous les gens sensés demandaient à grands cris, entraîna le clergé dans une manifestation en ce sens, et conduisit à Pontoise une députation d'ecclésiastiques; mais il ne trouva qu'un faible concours dans l'épiscopat, et il ne réussit à mettre en mouvement que le clergé de son diocèse. Il arriva à la résidence royale dans un superbe carrosse, accompagné d'un brillant cortège et traînant à sa suite les curés de Paris, les députés du chapitre de Notre-Dame et des congrégations religieuses. On ne prit pas cette démonstration au sérieux, et Retz fut éconduit poliment.

L'inquiet coadjuteur ne devait pas tarder à obtenir un concours plus réel dans de graves affaires où ses intrigues ne purent néanmoins le sauver de sa perte. Il s'était vu peu à peu abandonné du duc d'Orléans, réconcilié avec Anne d'Autriche, et de ceux de ses amis qui voulaient rentrer dans les bonnes grâces de la reine. Il avait vainement cherché, par un regain de popularité, à forcer la cour de compter encore avec lui. Il avait commencé à prêcher l'avent de

1652 dans les principales églises de Paris, et leurs majestés étaient venues l'entendre le jour de la Toussaint à Saint-Germain-l'Auxerrois pour mieux dissimuler le coup qu'on méditait contre lui. La haute opinion qu'il avait de son importance persuada le coadjuteur que la couronne voulait s'accommoder avec lui, et, trompé par les informations inexactes de Mme de Lesdiguières, il s'était rendu le 19 décembre au Louvre. Au lieu de rencontrer des bras qui se tendaient vers lui, il trouva dans l'antichambre de la reine M. de Villequier, capitaine des gardes, qui l'arrêta et le fit conduire sous bonne escorte au château de Vincennes.

III.

L'arrestation du coadjuteur produisit naturellement une vive émotion. « Les instances du chapitre et des curés de Paris, écrit celui-ci, firent pour moi tout ce qui estoit en leur pouvoir, quoique mon oncle qui estoit le plus foible des hommes, et, de plus, jaloux jusqu'au ridicule, ne les appuyast que très mollement. » La cour ne céda pas devant ces réclamations, mais elle fut obligée de faire connaître par la bouche du chancelier que l'arrestation du prélat n'avait eu lieu que pour son propre bien et afin de l'empêcher d'exécuter les desseins qu'on lui prêtait. Bientôt l'émotion se calma. La mort de l'archevêque Jean-François de Gondi vint aggraver la difficulté. Le siège archiépiscopal passait de droit au prisonnier. Le gouvernement se trouva dans un grand embarras. Il redoutait au plus haut degré l'avènement d'un tel pasteur dans un diocèse où celui-ci n'avait cessé de lui créer des ennemis. Un archevêque d'un caractère si turbulent, quoique placé sous les verrous, était un danger de tous les instans. Aussi le conseil du roi s'efforça-t-il d'obtenir du pape soit la suspension de l'autorité épiscopale du coadjuteur que son droit appelait à la succession du cardinal défunt, soit sa translation à un autre archevêché, soit une mise en demeure de démission, et en attendant il chercha à tenir caché au prisonnier le décès de son oncle. Mais Retz, qui s'était ménagé des intelligences au dehors, fut averti de la vacance, et il arrangea tout adroitement pour prendre possession de son siège par des procureurs. Il nomma des grands vicaires qui se mirent en mesure d'administrer le diocèse en son absence. La cour ne pouvait s'opposer à ce que le cardinal usât d'un droit qu'on n'eût contesté qu'au mépris des canons; mais elle voulut arracher au nouvel archevêque sa démission. Elle lui promit, s'il consentait à se démettre, de lui donner en compensation de nombreuses et riches abbayes. Retz refusa obstinément, et comme Mazarin craignait son ascendant sur le clergé parisien demeuré en relations suivies avec

prisonnier, grâce aux affidés, aux amis dévoués qui le servaient, il le fit transférer au château de Nantes. Les vicaires-généraux nommés par l'incommode prélat n'en persistèrent pas moins à administrer en son nom le diocèse. La cour avait, il est vrai, répandu le bruit qu'il avait consenti à donner sa démission; mais le clergé mandait à Rome que cette démission avait été obtenue par la violence, et le pape se refusait à l'accepter. L'administration provisoire des grands-vicaires de Retz porta le trouble parmi les fidèles. Le clergé était généralement mécontent de la résistance qu'opposait à la prise de possession Mazarin, qui restait sous le coup de sa vieille impopularité. Le gouvernement essaya de l'intimidation. Plusieurs des ecclésiastiques qui s'étaient le plus ouvertement prononcés contre la détention de leur archevêque et en faveur de ses droits furent l'objet de poursuites. L'évasion du cardinal du château de Nantes, arrivée le 8 août 1654, évasion dont il nous a laissé la curieuse relation dans ses *Mémoires*, ne fit qu'augmenter les difficultés de la situation et envenimer le dissentiment entre le clergé de Paris et le gouvernement royal. Retz informa par une lettre le chapitre de Notre-Dame et les curés de la capitale de sa retraite au château de Brissac, près Beaupréau. Grande fut la joie parmi ses amis, qui firent chanter un *Te Deum* à Notre-Dame. Les ministres conseillèrent au roi, qui se trouvait alors à Péronne, de prendre contre le cardinal, dont la fuite menaçait de rallumer la guerre civile, des mesures énergiques, et ordre fut promulgué à tous les sujets du royaume d'arrêter et de livrer le fugitif, qu'on se proposait de conduire au château de Brest. Cette mesure indigna le clergé, auquel le pape venait de faire savoir qu'il désapprouvait la façon dont on s'y était pris pour arracher au prisonnier sa démission. Le gouvernement redoubla de surveillance et de rigueur à l'égard des partisans avoués de Retz et prétendit trancher la difficulté par un acte d'autorité. Un arrêt du conseil d'en-haut déclara le siège de Paris vacant, et il fut enjoint par huissiers aux doyens, chanoines et chapitre de cette ville de s'assembler pour commettre des grands-vicaires à l'administration du diocèse pendant cette vacance. Au lieu de calmer l'agitation, ce coup d'état la porta à son comble. La majorité du clergé parisien dénia au roi le droit de déposer l'archevêque auquel un procès en règle n'avait point été fait; elle persista à tenir pour dûment investis de l'administration diocésaine les grands-vicaires que Retz avait nommés. La résistance se manifesta de tous côtés, et le fugitif, qui s'était rendu à Rome, l'excitait par ses émissaires. Il avait écrit en France pour protester contre le traitement à lui infligé. Il soutenait qu'on lui avait extorqué sa démission. Il représentait le gouvernement du roi comme

voulant imposer le joug à tous les ecclésiastiques et réduire les évêques à n'être plus *que de petits vicaires du conseil d'état destituables à la moindre volonté du favori.*

Une assemblée du clergé s'étant peu après, comme il va être dit, réunie à Paris, Retz écrivit à cette compagnie en lui rappelant ce qu'avait fait l'assemblée de 1645 à l'égard de l'évêque de Léon; il la sollicita de soutenir ses droits aussi énergiquement que cette précédente assemblée avait défendu ceux du prélat injustement frappé. Le gouvernement tint ferme. Les rigueurs dont il usa envers quelques-uns des plus ardens à servir les intérêts de Retz effrayèrent les timides, qui ne manquaient pas. Le clergé ne se souciait point d'ailleurs de souffrir le martyre pour un prélat peu digne de son estime. La majorité finit par accepter la nomination de grands-vicaires à la place de ceux que l'archevêque fugitif avait commis.

Cette résolution eut pour effet d'amener un schisme dans l'église de Paris, car bon nombre de curés et de fidèles ne voulaient pas entendre parler de ces nouveaux grands-vicaires. L'assemblée avait été convoquée dans le principe pour le 25 mai 1655. Malgré la victoire qu'il venait de remporter dans la question des grands-vicaires, le gouvernement, après avoir décidé la réunion de cette assemblée, n'avait pas été sans appréhension sur le résultat que pouvaient avoir les élections, et, à l'instar de Richelieu, il ne s'était pas fait faute d'exercer une pression sur les choix. Les secrétaires d'état avaient écrit aux archevêques et évêques pour leur notifier ceux que le roi voulait qu'on députât. A Nantes, le maréchal de La Meilleraie, alors lieutenant-général au gouvernement de Bretagne, était entré dans le lieu où se tenait l'assemblée diocésaine et avait commandé au président de la réunion, Le Normand, official et grand-vicaire de l'évêque, Gabriel de Beauvau, de faire élire pour députés à l'assemblée provinciale de Tours ceux dont il apportait les noms. Des faits analogues s'étaient produits en d'autres provinces. Ils donnèrent beau jeu pour protester au cardinal de Retz, qui, en dépit de la police, demeurait en rapports constans avec son clergé et contre-carrait les efforts qu'opposait à ses intrigues la diplomatie française à Rome. La mort du pape Innocent X, arrivée le 7 janvier 1655, avait relevé les espérances de Retz, qui comptait sur l'influence qu'il pourrait exercer dans le conclave.

Le gouvernement ne fut pas d'abord beaucoup plus heureux dans son action sur le clergé parisien qu'il ne l'était dans ses instances près des cardinaux italiens, car il avait à lutter contre la résistance obstinée de certains curés, notamment ceux de la Madeleine et de Saint-Séverin, que Retz avait nommés ses grands-vicaires.

Alexandre VII, successeur d'Innocent X et sur lequel Retz, qui avait fort contribué à son élection, comptait beaucoup, crut devoir apporter plus de circonspection à soutenir la personne de celui-ci, mais il n'en maintint pas moins le principe de l'indépendance épiscopale, que le gouvernement français avait quelque peu violé. Le clergé parisien, moins soutenu par Rome, commença à fléchir. La cour en profita pour mander le curé de Saint-Séverin, sous prétexte de conférer avec lui sur ce qu'il y avait à faire dans l'occurrence, en réalité pour le retenir et l'empêcher d'agir; restait Chassebras, curé de la Madeleine, qui déployait un zèle incroyable pour les intérêts de son archevêque; il attisait par ses menées l'opposition du clergé. En présence de ces agitations, le gouvernement jugea prudent de proroger l'ouverture de l'assemblée, du 25 mai au 25 août, et, comme les difficultés ne s'aplanissaient point, il la remit ensuite au 25 octobre et fit envoyer par les agens généraux de nouvelles lettres dans les diocèses pour justifier cette seconde prorogation. La mesure produisit un fâcheux effet. En ajournant ainsi la réunion de l'assemblée, le gouvernement voulait se donner le temps de s'assurer les bonnes dispositions du nouveau pape, représenté par l'ambassadeur de France à Rome comme moins favorable au cardinal de Retz que son prédécesseur. Un autre embarras était d'ailleurs né de l'obligation de réunir l'assemblée provinciale de Paris en l'absence du prélat qui avait qualité pour l'autoriser et la présider; l'élection des députés de cette métropole n'avait pu avoir lieu en même temps que celle des mandataires des autres provinces ecclésiastiques. Et si l'on passait outre pour y procéder, on prévoyait des protestations, des désaveux; il n'y avait que l'autorité pontificale qui pût en paralyser l'effet. Le roi n'était point de retour dans sa capitale; il fallait au moins attendre sa présence, si l'on préférait recourir encore à l'intimidation. L'assemblée générale dut pourtant s'ouvrir à la fin, dans les derniers jours d'octobre, sans que les élections de la province de Paris eussent eu lieu, car on n'était point parvenu à s'entendre sur le mode suivant lequel on devait procéder à ces élections en l'absence de l'archevêque métropolitain.

Les séances de la compagnie se tinrent, comme c'était l'usage, au couvent des Grands-Augustins. Tout annonçait au début de cette session que les débats en seraient orageux, et en effet, les délibérations furent à peine ouvertes que l'évêque de Chartres souleva la question des élections de la province de Paris dans un rapport qui fut lu devant l'assemblée. La majorité du clergé parisien se refusait à reconnaître l'autorité du chapitre de Notre-Dame, qui avait pris l'administration du diocèse comme si le siège eût été vacant. Informé

de l'acte du chapitre, Retz avait écrit de Rome, le 22 mai, à son clergé, une longue lettre qu'il a insérée dans ses *Mémoires*. Il y représentait l'illégalité de l'administration capitulaire et protestait contre ce qu'elle pourrait faire. Les chanoines reconnurent pour la plupart la justesse de la réclamation de leur archevêque et se démirent de leurs nouvelles fonctions. « La cour, écrit le remuant cardinal, ne trouva pour elle dans le chapitre *que trois ou quatre sujets qui n'étaient pas l'ornement de leur compagnie.* » Le clergé parisien repoussa le biais qu'avait imaginé Mazarin pour sortir de l'embarras où le gouvernement se voyait jeté par la protestation de l'archevêque et la retraite des chanoines. Le moyen consistait à rendre provisoirement le titre de métropolitain de la province ecclésiastique privée de son chef à l'archevêque de Sens, dont relevait comme suffragant le siège de Paris avant qu'il eût été érigé en archevêché. Le ministre fut fort désappointé du peu de succès qu'eut sa proposition, et il recourut à un autre palliatif. C'était de transporter à Paris le métropolitain de Sens en réduisant à un simple évêché cet antique siège archiépiscopal et faisant ainsi du prélat qui en était pourvu l'archevêque de la capitale. Un tel expédient fit jeter les hauts cris aux prélats de la province dont les élections à l'assemblée demeuraient suspendues, et Mazarin s'efforça vainement de le leur faire accepter. Le gouvernement royal dut alors solliciter un bref du pape qui levait la difficulté, en commettant l'un des évêques suffragans de l'archevêque de Paris pour le remplacer dans ses fonctions archiépiscopales. Le prélat délégué eût pu dès lors présider l'assemblée diocésaine et procéder aux élections. L'ambassadeur de France à Rome agit dans ce sens près du saint-père, et il réussit, à la fin, dans sa démarche. Le bref annoncé longtemps à l'avance à l'assemblée du clergé arriva. Il désignait l'évêque de Meaux, frère du chancelier Séguier, pour remplacer le cardinal de Retz; mais les obstacles ne cessèrent pas pour cela; ils se produisirent au sein même de l'assemblée, quoique le ministre y eût plus d'un député à sa dévotion, car les opposans à Mazarin dominaient dans la compagnie; ils avaient à leur tête Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, tandis que les députés ministériels suivaient les inspirations de l'archevêque de Sens, Louis-Henri de Gondrin. Par ce prélat et quelques-uns des membres de la même faction, Mazarin fut tenu au courant de tout ce qui se passait dans l'assemblée et le secret des délibérations n'exista pas pour lui. Quoi qu'il fît, la majorité tenait bon pour l'archevêque exilé; elle avait, dès les premières séances, clairement manifesté son intention d'en soutenir les droits, qui intéressaient ceux de l'épiscopat tout entier. L'un de ses membres les

plus considérables, l'archevêque de Bordeaux, désigné pour célébrer la messe solennelle du Saint-Esprit qui inaugurait la session, s'était refusé à accepter cet honneur avant d'avoir la permission écrite du curé de Saint-Séverin, c'est-à-dire de l'un des grands-vicaires désignés par le cardinal de Retz, l'usage voulant qu'un prélat ne pût officier solennellement en un diocèse qui n'était pas le sien sans l'autorisation de l'ordinaire. Ce refus, qu'approuvaient un grand nombre de députés, était une réponse à l'arrêt du conseil d'en-haut qui avait destitué Retz ; il donna lieu à de longs débats et à bien des pourparlers avec Mazarin, qui avait compté sur le bref pour mettre fin à toute opposition. Sans doute le pape avait accordé, sur les instances du gouvernement français, le bref dont il est ici parlé ; mais il l'avait fait d'assez mauvaise grâce, ne voulant pas en cette affaire condamner absolument la conduite de son prédécesseur, et il avait donné pour instructions à Bagni, son nonce à Paris, de ne se servir du bref qu'avec une extrême circonspection. D'ailleurs on l'avait averti de la protestation que l'assemblée du clergé français se proposait de rédiger contre son bref. Le nonce, ne voulant pas donner à Mazarin une arme dont celui-ci eût pu se servir exclusivement à son profit, prit soin après avoir reçu le bref de ne point le lui communiquer. La concession du saint-siége demeura ainsi sans effet et Mazarin en fut réduit dans son différend avec l'assemblée à passer par une transaction. Elle portait qu'il serait écrit au pape pour le prier d'enjoindre au cardinal de Retz de nommer, dans le diocèse de Paris, de nouveaux vicaires-généraux qui fussent acceptables au roi.

Pendant toutes ces lenteurs, le contrat des rentes de l'Hôtel de Ville ne se renouvelait pas, et l'assemblée déclarait n'y pouvoir procéder tant que les élections n'auraient pas eu lieu dans la province de Paris. Retz, alors à Rome, usait de tous ses efforts pour maintenir ses anciens choix ; il représentait au pape l'injure que les procédés du gouvernement français faisaient à un prince de l'église ; mais il avait à lutter avec forte partie, avec H. de Lionne, alors ambassadeur de France près du saint-siége. La cour de France s'était d'ailleurs ménagé des intelligences dans le sacré-collége. Retz était sans argent, réduit aux expédiens, empruntant de tous côtés pour soutenir sa dignité de cardinal, et la guerre incessante que lui faisait le gouvernement français diminuait chaque jour son crédit. Il voyait tous ses biens saisis en France et ne savait plus en vérité où donner de la tête, comme le constate ce qui est consigné dans ses *Mémoires*. Force lui fut donc de se rendre aux instances du pape. Il désigna pour grand-vicaire André du Saussay, official du diocèse de Paris, qui venait d'être nommé évêque de Toul et que le chapitre

métropolitain avait recommandé. Mais il évita, dans la lettre où il notifiait ce choix à son clergé, de révoquer les pouvoirs qu'il avait donnés pendant sa captivité au curé de Saint-Séverin, Hodem, à celui de la Madeleine, Chassebras, et à deux autres ecclésiastiques, les abbés L'Avocat et Chevallier, qui avaient déjà exercé pendant près de six mois les fonctions à eux ainsi conférées. La concession de Retz était donc plus apparente que réelle; il ne se désistait d'aucune de ses prétentions. Peu après avoir envoyé à Paris la nomination de Du Saussay, dont le pape lui avait promis de faire différer le sacre pour que ce prélat pût exercer l'intérim dans le diocèse, l'ambitieux cardinal adressa une lettre à l'assemblée du clergé; il la remerciait d'avoir défendu ses droits et en réclamait l'intervention pour faire cesser les persécutions que le gouvernement royal dirigeait contre les chanoines qui s'étaient prononcés en sa faveur.

L'arrivée de la lettre ayant été connue de Mazarin, il fit interdire à l'assemblée d'en donner lecture officielle, et les termes n'en furent connus que par des copies manuscrites que les grands-vicaires nommés par Retz s'étaient procurées et qui circulèrent clandestinement. Une correspondance de contrebande s'établit entre les députés et l'archevêque exilé. Irrité de toutes ces menées, le gouvernement royal demeura inflexible à l'égard de Retz et de ceux qui se faisaient ses plus actifs émissaires. La nomination de Du Saussay avait levé la plus grosse des difficultés et permis de procéder aux élections de la province de Paris; le nouveau grand-vicaire avait pu prendre la présidence du collège où elle devait se faire. Dominique Séguier, évêque de Meaux, fut précisément l'un des élus; on lui donna pour collègues Jacques de l'Escot, évêque de Chartres, un chanoine et un ancien professeur de théologie en Sorbonne. L'antagonisme n'en subsista pas moins au sein de l'assemblée entre le parti de Mazarin et ceux qui soutenaient l'indépendance absolue de l'épiscopat, et le débat menaçait de se prolonger indéfiniment. Le ministre d'Anne d'Autriche eût voulu que la compagnie mît de côté cette discussion si pleine d'orages et s'en tînt au provisoire, afin de ne s'occuper que de la question des décimes et de quelques affaires intérieures de petite importance. Telle n'était pas la manière de voir des députés qui subissaient l'influence des amis du cardinal de Retz et continuaient à correspondre avec Rome. Un nouveau bref d'Alexandre VII envoyé à l'assemblée et dans lequel il l'exhortait à travailler à la paix de l'église vint autoriser cette compagnie à poursuivre la délibération sur une matière pour l'examen de laquelle Mazarin aurait bien voulu qu'on ne prît que les ordres du roi. Ce ministre avait même cherché à en agir avec ce bref comme il en

avait agi avec les lettres de Retz et à en empêcher la lecture au sein de l'assemblée; mais les adhérens de l'archevêque exilé prirent les devans et s'arrangèrent pour le faire lire en séance sans attendre qu'on délibérât pour savoir si cette lecture aurait lieu. En cela ils usaient du droit qu'on avait toujours reconnu aux assemblées du clergé de recevoir directement les brefs du pape. Toutefois, pour ne pas trop mécontenter la cour, la compagnie décida, à l'instigation de l'archevêque de Narbonne, qu'une députation serait envoyée au roi afin de s'excuser d'avoir agi en l'occurrence avec précipitation et lui demander ses ordres touchant la lettre pontificale. Le monarque prit assez mal l'explication qui lui fut donnée par les députés; il chargea le chancelier de faire connaître à l'assemblée ses volontés. La réponse fut formulée dans une longue harangue dont on attribua la composition à Servien, qui était alors l'âme de la résistance faite à la curie romaine, et où l'on accusait le pape de prendre parti pour l'Espagne contre la France. Ce discours tendait à engager l'assemblée dans une lutte contre le saint-siège. Mazarin profita habilement de ce que les termes du bref semblaient porter quelque atteinte à l'indépendance de l'église gallicane. Grâce à ses amis, il manœuvra si bien qu'une réponse au saint-siège, conforme à ses vues et d'accord avec les idées qu'avait exprimées le chancelier, fut rédigée par l'assemblée. Le pape, qui était informé des dispositions peu favorables à son égard que manifestait le gouvernement de Louis XIV, se montrait de moins en moins enclin à le soutenir dans toute cette affaire. Retz s'en aperçut et s'empressa de retirer la concession que le souverain pontife lui avait arrachée. Le 29 juin 1656 parvenait à l'assemblée une lettre du prélat fugitif qui révoquait la nomination par lui faite de Du Saussay comme grand-vicaire, en se fondant sur ce que celui-ci aurait méconnu les instructions du saint-siège aussi bien que celles de son archevêque. Retz fit plus; il adressa un mandement à tous ses diocésains pour leur donner avis de la révocation. Les grands-vicaires qu'il avait précédemment nommés devaient par ses ordres pourvoir exclusivement à la conduite du diocèse. Du Saussay devant prendre bientôt l'évêché de Toul, Retz s'empressait de le destituer de ses fonctions d'official et il nommait à sa place Guy Joly. Le gouvernement répondit à ces actes par l'arrestation de l'un des grands-vicaires dans lequel Retz avait mis sa confiance. L'abbé Chevallier fut envoyé à la Bastille; craignant le même sort, son collègue l'abbé L'Avocat se cacha, et du fond de sa retraite il fit parvenir à l'assemblée une lettre où il l'informait des mesures prises contre Chevallier et implorait pour lui-même l'assistance de l'auguste compagnie. Les députés, tout en soutenant les réclamations de Retz, n'entendaient pas cependant pousser les choses jusqu'à se

compromettre vis-à-vis du gouvernement royal. Ils eurent soin de ne rien décider touchant les demandes de l'abbé L'Avocat, et afin de ménager la susceptibilité de la couronne, ils évitèrent de reconnaître officiellement à Chevallier le titre de grand-vicaire, quoiqu'on contestât si peu à Retz le droit de nomination que Du Saussay ne s'était même pas élevé contre la légalité de sa propre destitution. L'assemblée se borna à envoyer une députation au roi afin d'arranger l'affaire et de plaider en faveur du prisonnier. Chevallier, disait-elle, ne pouvait être puni pour avoir exécuté les ordres de son supérieur ecclésiastique, qui demeurait jusqu'à nouvel ordre le cardinal de Retz, celui-ci n'ayant subi ni excommunication ni déposition. Si ce prêtre, ajoutait l'assemblée, était coupable de quelque crime envers l'état, on devait lui faire son procès, non le retenir sans jugement à la Bastille. Les pourparlers entre la couronne et l'assemblée se continuèrent à ce sujet pendant plusieurs jours. Les députés tenaient bon sur le droit du cardinal de Retz, qui ne pouvait être contesté sans porter atteinte à l'indépendance épiscopale; mais le gouvernement royal prétendait distinguer entre le droit et l'exercice du droit.

Mazarin voulait que l'assemblée pressât le pape d'obliger l'archevêque fugitif à nommer un nouveau grand-vicaire qui fût agréable à la cour, et si le prélat s'y refusait absolument, il était d'avis qu'on passât outre et qu'on désignât un grand-vicaire sans son assentiment. La compagnie refusait de se prêter à ce système de pression, et n'obtenant rien pour Chevallier, auquel le gouvernement reprochait ses incessantes menées en faveur de Retz, elle se contenta de proposer qu'on laissât l'administration du diocèse au curé de Saint-Séverin, qui avait aussi reçu de l'archevêque de Paris la commission de grand-vicaire. Mazarin, après plusieurs refus d'obtempérer à ce moyen terme, dut l'accepter à la fin, car il importait de ne pas se brouiller tout à fait avec une assemblée à laquelle il demandait de l'argent pour la guerre qui se continuait au nord de la France. Condé, appuyé par les Espagnols, opposait à Turenne, qui commandait les troupes royales, une résistance inquiétante. Les intrigues du cardinal de Retz à Rome pouvaient fournir un nouvel aliment à la guerre civile, et le salut du royaume exigeait qu'on apaisât au plus tôt l'agitation qu'elles entretenaient dans Paris. L'assemblée, de son côté, tout en cherchant à se soustraire aux exigences de la couronne, voulait éviter une rupture qui eût été aussi préjudiciable à l'église qu'à l'état. En maintenant que le curé de Saint-Séverin devait continuer ses fonctions, elle décida qu'elle enverrait une lettre au cardinal de Retz pour l'engager à nommer des grands-vicaires qui fussent agréables au roi. La cour comptait qu'en atermoyant elle obtiendrait ce qu'elle désirait. Tandis qu'elle

pressait le pape, elle faisait activement surveiller le cardinal de Retz. Ce prélat aux abois s'était vu dans la nécessité de quitter Rome, mais des divers asiles où il se réfugia successivement, il ne cessait de faire parvenir par des mains sûres à l'assemblée des lettres où il réclamait son droit. Le pape, de son côté, ne voulait point autoriser une sorte de mise en régie par le gouvernement français d'un diocèse dont le pasteur n'avait point été condamné et en laisser confier l'administration à des grands-vicaires que le roi aurait désignés. Le conflit dura ainsi jusqu'en novembre. La position de Retz devenait tellement intolérable que Mazarin devait croire qu'il serait finalement forcé de se rendre. En effet, le gouvernement royal continuait, par application du principe de la régale, la saisie du temporel de l'archevêque de Paris et du revenu des abbayes dont il était titulaire; celui-ci n'ayant pas prêté serment de fidélité à la couronne, sa prise de possession du siège de Paris par procureur demeurait aux yeux du roi sans effet. On alléguait des précédens qui voulaient qu'un évêque ne pût toucher ses revenus tant qu'il n'avait pas prêté serment. Mazarin espérait que l'assemblée finirait par s'impatienter de l'obstination de Retz, auquel le parlement s'apprêtait à faire le procès, ce qui allait remettre au jugement de cette cour le litige touchant le temporel du prélat. L'assemblée soutenait au contraire que la saisie du temporel ne pouvait avoir lieu avant que le cardinal de Retz eût été convaincu du crime de lèse-majesté. Durant tout ce débat la couronne trouva un puissant auxiliaire dans l'archevêque de Toulouse, le célèbre Pierre de Marca (1), qui mit à son service dans un long mémoire la science profonde qu'il avait acquise de la jurisprudence durant sa vie de magistrat.

Les plus ardens des députés firent rédiger contre la saisie des remontrances qui devaient être présentées au roi; mais les obstacles que la compagnie rencontra du côté de Mazarin et du conseil refroidirent peu à peu son zèle à défendre des immunités épiscopales que semblait prendre à tâche de compromettre celui qui en réclamait le maintien; la majorité décida finalement que les remontrances ne seraient pas portées au roi. Pour donner à l'assemblée un semblant de satisfaction, Mazarin fit rendre par le conseil un arrêt qui statuait que le mémoire adressé au roi par les agens généraux pour se plaindre que les informations contre le cardinal de Retz fussent faites au préjudice des immunités et exemptions acquises aux cardinaux et aux évêques, serait déposé entre les mains du chancelier. Ce mémoire devait être communiqué aux avocats et procureur général en cour de parlement et il en devait être fait ce que sa majesté ordonnerait. Mécontente d'en avoir été réduite à en

(1) Marca, élu député de sa province, n'arriva qu'assez tard à l'assemblée, retenu qu'il était par la présidence des états du Languedoc.

passer à peu près par où le voulait la couronne, l'assemblée repoussa le subside de 1,500,000 livres, qui lui était demandé; elle ne vota qu'un million, et encore sous la condition que le recouvrement en serait fait par le receveur général du clergé et non autrement. Le roi trouva ce chiffre bien maigre et s'en expliqua devant les agens en termes assez vifs, disant qu'il ne voulait pas recevoir du clergé durant son règne moins que n'avaient reçu ses prédécesseurs. Il écrivit à l'assemblée pour réclamer un ou deux millions de plus. Le zèle que déploya l'archevêque de Narbonne pour soutenir cette nouvelle demande indisposa fort ses collègues, mais cela n'alla pas jusqu'à la faire repousser. On redoutait l'irritation du roi. Deux millions furent votés et en surplus 1,500 livres de gratification à M. Duplessis-Guénégaud, secrétaire d'état, pour reconnaître ses bons offices. La compagnie fit une libéralité mieux placée en attribuant 36,000 livres à la veuve de Charles Ier, qui était dans la gêne.

Le peu de résistance que les députés avaient fait pour accorder ce subside supplémentaire enhardit Louis XIV à exiger encore davantage; il leur fit demander une nouvelle somme de deux millions, sous prétexte que le clergé était en mesure de donner une part contributive plus forte. Il y avait dans de telles requêtes de quoi indisposer sérieusement l'assemblée, bien que dans cette nouvelle demande le gouvernement eût mis plus de formes que dans les précédentes, qu'il eût déclaré que c'était là une pure libéralité qu'il sollicitait, non une injonction qu'il adressait. La compagnie délibéra derechef et elle se résigna à donner trois millions au lieu des deux qui avaient été précédemment accordés. Il fallait en finir. On était arrivé au mois de mars 1657. Il y avait près de deux ans que les députés siégeaient. Jamais session ne s'était tant prolongée. Elle ne fut toutefois close que le 5 mai.

Malgré les défaillances qui se produisirent à la fin de sa longue existence, cette assemblée doit être signalée comme une de celles où fut défendue avec le plus de vigueur et de ténacité l'autonomie temporelle de l'église gallicane. Elle compta dans ses rangs plusieurs membres éminens du clergé. Sans parler de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, et de Pierre de Marca que j'ai déjà mentionnés, je rappellerai les noms de Daniel de Cosnac, évêque de Valence et de Die, plus tard archevêque d'Aix, de l'abbé de Rancé, alors archidiacre de Tours et commendataire de l'abbaye de la Trappe, de l'habile théologien François Hallier, professeur en Sorbonne et dans la suite évêque de Cavaillon, de Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux, de La Roche-Flavin, conseiller clerc au parlement de Toulouse, d'Antoine Godeau, évêque de Vence, l'un des premiers membres de l'Académie française, de Simiane de Gordes, alors chanoine comte de Lyon, depuis évêque de

Langres, de Michel Poncet, savant théologien de la maison de Sorbonne, de l'ancien précepteur du comte de Moret, Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, célèbre par ses oraisons funèbres.

Tout indépendante que fût la majorité de ses membres, l'assemblée ne put jamais jouir de sa pleine liberté. Elle était suspecte au gouvernement, et elle s'efforça vainement de garder le secret sur ses délibérations. Mazarin n'avait cessé de surveiller de près les agissemens des députés; il se faisait rendre compte, jour par jour, de ses débats par un député qu'il avait à sa dévotion, l'abbé Ondedei, qui fut plus tard évêque de Fréjus. Ce prélat, au mépris du serment qu'il avait prêté, l'informait de l'opinion soutenue par chacun des membres. Un des secrétaires de la compagnie, l'abbé de Carbon, qui fut ensuite appelé à l'évêché de Saint-Papoul, puis à l'archevêché de Bourges et à celui de Sens, ne se montra pas plus discret et n'imita point l'exemple de l'abbé de Villars, auquel les faveurs qu'il devait au ministre ne firent jamais violer l'engagement qui lui était imposé. On accusait le premier d'altérer les procès-verbaux, et les mauvais plaisans donnèrent le nom de *carbonades* aux délits d'inexactitude dont son plumitif se rendait souvent coupable. Mazarin se défiait tant de ces prélats qui avaient si fort contrarié ses vues, que la session une fois achevée, il n'eut de cesse qu'ils ne fussent tous partis de Paris. Plusieurs persistèrent cependant à y demeurer quelques semaines, à son grand déplaisir. François de La Fayette, évêque de Limoges, l'un de ceux qui s'attardèrent, reçut un jour la visite de son collègue Amaury, évêque de Coutances, qui feignait de le vouloir visiter avant son départ. « Je sais que vous venez ici, dit le premier, pour vous informer si je suis parti ou quand je partirai, afin d'en donner avis au cardinal; vous lui direz que je lui demande une grâce, qui est celle de ne jamais songer à moi; assurez-le de ma part que je ne songerai jamais à lui. » Ces paroles montrent assez le peu de cas que faisait de l'éminence ministérielle une partie de l'épiscopat français. L'archevêque de Sens, Louis-Henri de Gondrin, qui n'avait pas été un des moins hostiles à Mazarin dont il soutint d'abord les projets, attendit la mort de celui-ci pour remettre les pieds à Paris, et, malgré ses entrées et ses alliances à la cour, il fallut l'assemblée de 1660, tenue à Pontoise, et dont il eut la présidence, pour l'arracher à une retraite à laquelle il se condamnait plus encore par dégoût que par dévotion.

V.

Les destinées de l'assemblée de 1655 ressemblèrent fort à celles

de la fronde. L'opposition qu'elle avait faite au pouvoir cessa devant les manifestations impérieuses de la volonté royale. Le jeune monarque entendait que rien ne vînt contrarier la réalisation des grands projets qu'il avait conçus; il ne connaissait d'autre moyen d'assurer l'ordre dans l'état que d'y faire régner son bon plaisir. Il voulait que le clergé fût respecté, et il donnait sur ce point l'exemple, mais il n'admettait pas que ce corps eût le droit de lui refuser, dans le gouvernement des choses temporelles, l'obéissance qu'il exigeait de tous ses sujets, de contrevenir à une autorité qui, dans sa conviction, procédait de Dieu au même titre que celle du sacerdoce.

La lettre de Louis XIV à l'assemblée, au sujet du mémoire des agens généraux sur l'affaire du cardinal de Retz, avait suffisamment montré qu'il ne souffrirait pas que son autorité fût tenue en échec par les franchises et privilèges de l'épiscopat. Tout ce que cette assemblée de 1655-1657 put obtenir, ce fut la promesse d'une déclaration portant que le roi ne voulait pas que l'on pût faire le procès aux évêques autrement que les saints décrets et l'usage du royaume l'avaient établi. Cette interminable question de l'administration du diocèse de Paris finit ainsi par s'arranger. Le clergé sacrifia un prélat qui n'avait fait que le compromettre et pour lequel il ne témoignait plus grande sympathie. Abandonné par ses ouailles qu'il avait plus agitées que conduites, Retz fut contraint, pour faire cesser son exil et échapper au dénûment auquel l'eût condamné le séquestre mis sur ses biens, de se démettre de son archevêché. Le roi consentit à arrêter les poursuites contre les ecclésiastiques qui s'étaient mêlés aux menées du cardinal. Il n'y eut d'exception que pour l'abbé Chassebras, l'infatigable émissaire de l'ambitieux prélat, dont la résistance avait fait tant de bruit. Tout rentra dans l'ordre, mais cet ordre sentait un peu la servitude. Les assemblées allaient descendre pour un temps au rôle plus modeste de compagnie chargée de diriger et de contrôler l'administration du temporel de l'église. Le calme qui reprenait possession des esprits après la longue agitation révolutionnaire de la fronde revint dans ces diètes de l'église de France auxquelles le monarque assura le respect et l'importance extérieure, mais autour desquelles il eut soin de faire un silence qui en diminua le prestige; il entendait qu'elles ne sortissent pas de leurs attributions et que le public ne se mêlât pas de leurs affaires pour peser sur les décisions ou pour passionner les débats.

ALFRED MAURY.

LE

MUSÉE THORVALDSEN

ET

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE COPENHAGUE

II[1].

L'ŒUVRE MODERNE ET RELIGIEUSE DE THORVALDSEN

III.

Si Thorvaldsen avait cherché les succès lucratifs, il n'aurait tenu qu'à lui de rajeunir tout l'Olympe, en répétant, au gré des amateurs, chacune de ses plus heureuses créations. Il aurait servi du même coup ses intérêts et ses prédilections helléniques. Mais ce bon sens profond qui accompagne toujours le vrai génie lui montra, au moment même de ses plus beaux triomphes, qu'il ne devait pas s'attarder dans cette voie. Quelque mérite qu'il y ait à reproduire la beauté grecque, ce n'est pas assez, et la société moderne demande autre chose au génie de la statuaire. De l'antique il doit surtout tirer des exemples et des leçons pour traduire l'histoire et les croyances de nos âges. Mieux que pas un de ses contemporains peut-être, Thorvaldsen comprenait cette grande tâche, et s'il ne l'a pas essayée plus tôt, c'est qu'il n'en avait ni l'occasion, ni les moyens. Le sculpteur, beaucoup plus que le peintre, est soumis à son public pour le choix de ses sujets et pour la manière de les interpréter. Le bronze et le marbre coûtent cher, et un artiste ne peut guère les employer sans être à peu près sûr d'avance du succès de son œuvre. Si l'on attend de lui de grandes créations

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

patriotiques ou religieuses, il faut d'abord, en lui demandant son inspiration, lui fournir la matière même de son travail ou lui en assurer le prix, sans compter la légitime récompense de ses peines. Or, pendant la période qui nous a jusqu'ici occupés, de 1803 à 1818, qui donc aurait fait d'importantes commandes à un statuaire? Quel état, dans l'Europe bouleversée d'un bout à l'autre par la plus effroyable tempête, pouvait consacrer le moindre argent aux monumens publics?

Mais quand le monde eut retrouvé la paix, quand les états, les villes, les particuliers eux-mêmes commencèrent à se relever de tant de souffrances et de ruines, on pensa dans tous les pays à consacrer par des monumens les souvenirs de gloire ou de douleur que laissait l'effroyable tourmente. C'est alors qu'en Angleterre Flaxman et ses élèves travaillèrent pour les héros de leur patrie, tandis que, sur le continent, Canova étant déjà vieux, l'on vint de toutes parts solliciter Thorvaldsen, dont aucun statuaire ne pouvait balancer la renommée. De ce moment, la carrière du Danois fut pour ainsi dire détournée vers un autre but et élargie. Au lieu d'obéir à son inspiration solitaire et personnelle, il lui fallut écouter, pour les répéter dans ses œuvres, les sentimens publics et universels ; et c'est là le véritable rôle des artistes. Dans cette voie nouvelle que l'estime de toute l'Europe ouvrit à son génie, il trouva l'occasion d'appliquer aux sujets les plus divers et les plus grands ses théories et son expérience.

Du temps qu'il vivait parmi les dieux d'Homère, Thorvaldsen avait déjà saisi toutes les occasions de redescendre dans le monde réel et de représenter ses contemporains. En 1815 et en 1818, deux grands seigneurs russes, le comte d'Osterman et le prince Bariatinsky, lui demandèrent le portrait en pied de leurs femmes, et en acceptant cette tâche d'un genre nouveau, l'artiste fut encore guidé par son étoile. C'était une transition toute naturelle des sujets antiques aux figures modernes, puisqu'il modela les deux statues en costume romain et avec raison : la mode du temps se trouvait sur ce point conforme aux lois du style. De ces deux marbres, à vrai dire, le premier, celui de la comtesse d'Osterman, n'est guère qu'une étude incertaine et sans caractère. Mais l'autre, la statue de la princesse Bariatinsky, soit que l'artiste fût déjà plus expérimenté, soit plutôt que le sujet l'inspirât davantage, devint entre ses mains une des merveilles de l'art moderne, une œuvre sans exemple et qui n'aura peut-être jamais un pendant. Car il faut assurément, pour qu'un simple portrait de femme s'élève à cette hauteur idéale, la rencontre fortuite d'un grand artiste et d'un modèle bien extraordinaire.

C'était en effet la plus séduisante personne du monde que cette

princesse, très belle, une grande tournure, et sur son charmant visage une expression unique de douceur, d'intelligence et de fierté (1). Voilà ce que l'on retrouve sur ce beau marbre, avec une puissance de vie, une franchise et une vigueur de touche qui ne laissent pas douter de la ressemblance et montrent toute l'admiration de l'artiste pour son charmant modèle. Il a représenté la princesse debout, vêtue de cette longue tunique romaine, à manches très courtes et serrées au-dessous des seins, qu'on appelait *stola*, et, par-dessus la tunique, d'un manteau ou d'une draperie à peine retenue sur l'épaule gauche et qui laisse le buste découvert. L'extrémité de ce manteau est négligemment ramenée par la main gauche sur laquelle s'accoude le bras droit pour appuyer un doigt au menton dans l'attitude de la réflexion. Le corps est porté sur la jambe droite, le pied gauche placé un peu en avant. Il y a là une imitation ou une réminiscence d'un très bel antique du Braccio Nuovo, au Vatican, reconnu pour être l'image de la Pudicité, de cette *Pudicité patricienne*, symbole de la matrone, qui avait son temple à Rome, non loin de Vesta. L'attitude est la même, le mouvement seul diffère, puisque la statue romaine écarte son voile de la main droite; les draperies d'ailleurs ne se ressemblent nullement, et ces différences suffiraient à absoudre l'artiste moderne. Pourquoi d'ailleurs lui reprocher cette parenté? S'il a égalé son modèle par la noblesse et l'ampleur du style, il l'a surpassé par la richesse des lignes et surtout par l'inspiration et le caractère élevé de sa figure. On peut même lui savoir gré d'une intention qui permet de mesurer, de l'un à l'autre marbre, toute la distance qui sépare, dans leur type le plus délicat, deux civilisations, celle de Rome païenne et la nôtre. C'est d'un côté la femme du gynécée belle et pudique, mais un peu hautaine, un peu froide, ne laissant voir ni la pensée au fond de ses grands yeux, ni sous ses longs voiles les battemens du cœur; de l'autre la patricienne d'aujourd'hui, d'une beauté toute diverse, moins classique peut-être, mais plus attrayante et plus vive : c'est, pour employer le vrai mot, la grande dame, fière sans orgueil, simple et franche dans sa dignité et riche de tous les dons de l'âme (2).

Et pourtant cette figure, d'un accent si moderne, est tout an-

(1) Elle était née comtesse Wilhelmine Marie de Keller, Allemande par conséquent et non Anglaise, comme le disent tous les catalogues. Son mari avait épousé en premières noces la fille de lord Sherborn, d'où l'erreur des biographes de Thorvaldsen.

(2) La princesse était en effet aussi remarquable par son caractère et ses vertus que par sa beauté. Une preuve de sa modestie, c'est qu'on admire au musée de Copenhague l'original même de sa statue qu'elle avait oublié dans l'atelier de Thorvaldsen, après la mort prématurée de son mari; elle ne songeait qu'à élever dans la retraite sa nombreuse famille, puis fondait elle-même à Saint-Pétersbourg plusieurs établissemens de bienfaisance qui y ont prospéré. Sa mémoire est restée en grande vénération dans le peuple et dans la société russes.

tique par les dehors, sans aucune gêne, sans la moindre prétention. Le statuaire a fondu ensemble ces deux élémens avec une justesse et un art tels, qu'ils semblent inséparables et faits l'un pour l'autre. Plus d'une fois, retrouvant tout à coup le plâtre de la statue dans quelque musée du Nord, cette tête gracieuse et pensive, qui m'apparaissait comme l'image de la Méditation, ces pures et fermes silhouettes me donnaient un instant l'illusion d'un chef-d'œuvre de l'antiquité. Jamais Thorvaldsen ne s'est plus approché de ses maîtres et n'a offert aux sculpteurs un plus fécond sujet d'études sur ces deux points si difficiles, l'art de faire vivre un personnage immobile et celui de dessiner, sous l'harmonie et la souplesse des vêtemens, tous les contours et toutes les richesses d'un beau corps, sans rien ôter à une femme de sa pudique fierté. Voilà ce qu'il pouvait faire et ce qu'il fit chaque fois que, en lui proposant un sujet heureux, on le laissa libre de le traiter à sa guise.

Ce fut encore le cas du *Lion de Lucerne,* modelé peu après, et le chef-d'œuvre le plus connu du maître danois. Un ancien officier de la garde suisse de Louis XVI, échappé au massacre du 10 août, ouvre dans son pays une souscription pour élever un monument à la mémoire de ses héroïques compagnons. Son idée trouve en Suisse un immense écho, et l'ambassadeur de la Confédération à Rome demande à Thorvaldsen, au nom des souscripteurs, d'exécuter le monument désiré. On n'impose à l'artiste aucun plan, aucun programme : aussi trouve-t-il dans sa pensée une admirable conception, que pas un des donateurs assurément n'aurait imaginée. Il lui arrive la même fortune qui vient d'échoir à M. Dubois et à M. Chapu, chargés, par des comités de souscripteurs, d'exécuter les monumens de Lamoricière et de Berryer. Avec de tels comités, lors même qu'ils ne seraient pas pris dans l'élite d'une nation, un artiste est toujours sûr d'avoir le dernier mot et de suivre sa fantaisie; et c'est ainsi que nos grands statuaires viennent de nous donner deux chefs-d'œuvre. De même Thorvaldsen, après avoir projeté et annoncé un lion en bronze, de dimensions ordinaires, s'en va à Lucerne : il voit, dans le jardin de M. Pfyffer, promoteur de la souscription, un grand rocher à pic et l'idée lui vient de tailler dedans sa composition.

Elle est trop connue pour qu'il soit besoin de la décrire, et peu de voyageurs ont vu sans émotion l'étrange monument dans son cadre sauvage, cette immense niche creusée dans le roc, pour contenir le poétique symbole entre de sombres bouquets de mélèzes, au-dessus d'une eau dormante où se reflète la figure colossale du lion expirant. Songeaient-ils pourtant au *Lion de Lucerne,* ces hommes d'esprit, critiques d'art officiels et même inspecteurs des beaux-arts, qui relèguent si cavalièrement Thorvaldsen dans les *glaces du pôle?* La vérité est que, depuis Michel-Ange, jamais le

ciseau n'avait parlé avec tant d'éloquence. Ce n'était pas cependant pour le sculpteur affaire de parti ou de croyance politique. Il n'était ni Français ni Suisse, ni royaliste, mais simplement un de ceux à qui appartient le mot de Térence : *humani nihil a me alienum*. Saisissant, avec le coup d'œil des vrais artistes, la grandeur chevaleresque de cette garde suisse et l'horreur de sa fin lamentable, il s'est contenté de traduire son sujet avec autant de pathétique que de majesté.

Que l'on reproche au lion l'insuffisance de quelques détails physiques, cela est peut-être juste, et, dans tous les cas, peu important. Thorvaldsen n'avait point de lion vivant sous les yeux, et il a dû se contenter de dessins ou de modèles antiques. Mais je comprends moins une autre accusation de M. Delaborde, qui me permettra de ne pas partager sur ce point son sentiment. A l'en croire, ce lion blessé à mort et qui serre de sa griffe l'écu royal de France, comme ferait ses petits un vrai lion, n'a pas le droit de montrer sur sa noble face sa douleur et sa sympathie pour la cause qu'il défend. C'est un lion qui a trop d'intelligence et de sentiment, qui n'est plus une bête. A ce propos, le savant critique rappelle que Léonard de Vinci, dans un célèbre *Combat de Cavaliers*, fait mordre ses chevaux les uns par les autres, mais sans qu'ils paraissent comprendre leur propre fureur. On peut répondre à M. Delaborde que le lion seul est entouré, dans l'idée de tous les peuples, d'un prestige singulier et incontesté qui lui donne un rang supérieur et un caractère unique dans la grande famille des bêtes. A tort ou à raison, il est le symbole universel, absolu, de la valeur héroïque. Thorvaldsen a très bien fait de donner à son œuvre sa véritable expression par la douleur de ce lion idéal et tout symbolique, qui frémit de mourir en vain sur les fleurs de lis confiées à sa garde.

Le Danois eut la singulière fortune de consacrer tour à tour son ciseau aux plus grands souvenirs de cette terrible époque. Après les victimes de 92, ce furent les héros des guerres impériales et le pape Pie VII. Seulement, pour ces derniers personnages, il y eut un revers de médaille et les entraves lui vinrent avec les commandes. Il ne faut jamais perdre de vue ce point capital pour juger équitablement les œuvres de Thorvaldsen à cette époque. Voici, par exemple, deux princes polonais dont il doit faire les statues, Wladimir Potoçki, et un autre beaucoup plus connu, Poniatowski, tous les deux tués à Leipzig. La mère du premier, la princesse Potoçka, exige de l'artiste que son fils soit représenté à la grecque, elle voudrait même *quelque chose qui ressemblât à l'Apollon du Belvédère*... Notez que le jeune héros n'était point beau. Que faire ? Thorvaldsen n'osait pas refuser à l'une des premières maisons de Pologne l'image de son glorieux

enfant. Il prend un moyen terme et figure un guerrier grec, mais sans le moindre souvenir de l'Apollon, qui n'avait rien à faire là. Le prince, ou plutôt le jeune guerrier est fièrement campé, à demi vêtu d'une tunique et d'une chlamyde qui laissent son épaule droite et sa poitrine nues; une main s'appuie sur la poignée du glaive, l'autre sur la hanche en retenant les plis de la chlamyde. La tête se détourne à gauche avec une expression de fierté tranquille et mélancolique. Le casque et la cuirasse sont déposés à terre, et sur le socle du monument un charmant bas-relief représente le *Génie de la mort*. L'œuvre d'ailleurs est superbe, composée et modelée comme les meilleures du maître, et ce n'est pas sa faute s'il lui a fallu placer la tête d'un prince polonais, un profil de Slave, sur une magnifique statue de Diomède ou d'Hector.

Il comprenait si bien les lois et les conditions de la statuaire moderne que, laissé libre d'abord par le comité polonais qui lui demandait une statue équestre de Poniatowski, il se hâta dans son premier projet de rompre en visière à la mode et de rejeter bien loin la défroque du paganisme. Tout le monde connaît la fin héroïque de Joseph Poniatowski. Après la bataille de Leipzig, où il avait été fait maréchal de France, ne pouvant plus, malgré une défense désespérée, couvrir la retraite, Poniatowski s'élança à cheval dans les flots de l'Elster plutôt que de se rendre. C'est ce trait de valeur folle et vraiment polonaise que Thorvaldsen voulait saisir sur le fait même pour le fixer et l'immortaliser dans un bronze hardi. Son Poniatowski, en uniforme de général polonais, et le sabre au poing, pressait avec colère les flancs de son cheval cabré. Aux pieds de l'animal, du socle même de la statue, s'échappait, pour tomber dans un bassin, une large nappe d'eau qui devait figurer l'Elster. Ainsi composée, la fontaine aurait orné une place de Varsovie. Le dessin de ce projet brillant et poétique est conservé dans les cartons du musée, et l'on imagine sans peine ce que fût devenue une telle composition sous la main du statuaire. Mais cette fois encore sa pensée indépendante vint se heurter aux préjugés de son temps, et son projet, d'abord accepté, fut ensuite condamné et rejeté à Varsovie. Les Polonais ne trouvèrent pas leur costume national assez noble et assez idéal pour la statuaire; la famille de Joseph Poniatowski s'opposa à la représentation de l'acte même où il avait trouvé la mort. Thorvaldsen dut changer son héros en un général romain, la tête nue, le *paludamentum* agrafé sur l'épaule, et, pour toute allusion, une aigle polonaise ciselée sur sa cuirasse. Le cheval est simplement au trot, et le prince fait de la main droite un geste de commandement. Ce geste et l'attitude du personnage rappellent beaucoup la statue de Marc-Aurèle au Capitole. Le cheval d'ailleurs est excellent, l'ensemble d'un beau caractère antique. Mais qu'il y a

loin de cette œuvre de convention à la première idée de l'artiste ! Aussi Thorvaldsen, mécontent de ne pouvoir travailler à son gré, mit-il plus de huit ans à exécuter la statue, sans se soucier des réclamations des Polonais. Le bronze ne fut coulé qu'au moment de la guerre de Pologne, si bien que le général russe Paskévitch, en prenant Varsovie, se le fit adjuger, le transporta chez lui à la campagne et en fit un saint Georges ! Au fait, pourquoi ce guerrier antique ne figurerait-il pas aussi bien saint Georges que Poniatowski?

Ainsi emprisonné pour l'exécution d'une œuvre qui serait devenue, on peut le croire, la plus belle statue équestre du monde, Thorvaldsen subit la même sorte d'esclavage quand il eut à faire le tombeau de Pie VII. Avant de juger ce monument, le plus connu, par sa situation dans Saint-Pierre de Rome, et, malheureusement aussi, le plus discuté de tous les grands ouvrages de Thorvaldsen, il faut se rappeler d'abord son histoire. On a bientôt fait d'accuser chez un artiste *l'indigence de la pensée* et le vide ou la lourdeur de son travail. Peut-être serait-il plus équitable de s'informer d'abord de ce qu'on lui a commandé et imposé, et ensuite d'examiner s'il n'y a pas dans cette vaste composition assez de mérites et de beautés pour en atténuer les défauts.

Le cardinal Consalvi, par un sentiment de reconnaissance, voulut élever à ses frais le tombeau de Pie VII, qui était pauvre. Car les plus grands papes, si leur famille ne peut y pourvoir, risquent de n'avoir pas après leur mort le moindre monument. Consalvi, dans son testament, avait désigné pour cet ouvrage Canova d'abord, et à son défaut *le célèbre chevalier Thorvaldsen*. Canova mourut, et Pie VII ayant aussi précédé dans la mort son illustre secrétaire d'état, celui-ci fit appeler Thorvaldsen et lui confia le monument projeté. L'honneur était si grand, si inouï, pour ce Danois luthérien de sculpter le tombeau d'un pape dans la basilique de Saint-Pierre, qu'il accepta tout d'abord avec la plus vive reconnaissance, sans regarder ni aux clauses étroites de la commission, ni aux déboires qu'il devait attendre de l'envie. Refuser cette tâche eût été un manque de cœur et une ingratitude envers les princes de sa patrie adoptive. Thorvaldsen aima mieux risquer sa réputation en acceptant un sujet fort éloigné non seulement de ses croyances, qui n'étaient pas très ferventes, mais de ses connaissances et de ses habitudes d'esprit.

Le cardinal exigeait donc dans sa fondation, entre autres conditions expresses, que la statue du pontife, qui devait, suivant la tradition, surmonter l'urne sépulcrale, serait accostée de deux figures allégoriques représentant *la Force* et *la Sagesse*, deux éminentes vertus du pape Chiaramonti. Or les images allégoriques, surtout celles qui figurent des conceptions purement religieuses,

présentent à l'artiste un double écueil, la froideur et le vague, par la difficulté où il est souvent de définir exactement le sens de ses personnages.

Thorvaldsen cependant n'était pas homme à se contenter de ces images banales indéterminées qu'on peut appeler à volonté la Justice, la Vérité ou la Prudence, comme il y en a tant à Saint-Pierre sur les monumens de l'école du Bernin. Esprit juste et lucide avant tout, il avait pour habitude de serrer de près son sujet. Désespérant sans doute de pouvoir définir assez bien par leur physionomie et leurs attitudes les allégories commandées, il les affubla sans façon des attributs les plus païens, plaçant le hibou de Minerve à côté de la *Sagesse*, jetant la peau de lion sur les épaules de cette *Force divine* qui regarde le ciel avec amour en croisant les mains sur sa poitrine. Elle foule aux pieds, il est vrai, la massue, symbole de la *Force matérielle*, mais pourquoi ne foulerait-elle pas aussi la peau de lion ? Le symbole, de cette façon, serait complet et ingénieux, et nous n'aurions pas cette bizarre image d'une vertu cardinale sous le manteau d'Hercule. Le hibou n'est pas moins fâcheux à côté de cette vierge pensive qui médite, un doigt sur ses lèvres, dans le livre des saintes Écritures. Et pourtant, nous répondrait le sculpteur, sans ce hibou, la jeune fille pourrait tout aussi bien s'appeler *la Méditation*. Les exigences du donateur l'amenèrent donc presque fatalement, ou à rester dans le vague ou à nous gâter par cet attirail deux gracieuses figures. Mais le croirait-on ? il n'y eut personne alors pour lui montrer sa méprise. L'esprit public était si habitué en ce temps-là à un art tout païen, et la tradition s'était si bien gardée à Rome, depuis la renaissance, de mêler les emblèmes et les souvenirs mythologiques aux images chrétiennes, que l'esquisse des deux Vertus fut adoptée sans discussion. Le hibou, la peau de lion, ne déplurent ni au spirituel et pieux cardinal, ni aux chanoines de Saint-Pierre.

Mais quand il s'agit de la statue même du pontife, les règles canoniques intervinrent, et l'artiste subit une nouvelle sorte d'entraves. On lui refusa coup sur coup deux esquisses. L'une représentait Pie VII dans une sorte d'apothéose, la palme à la main et deux anges soutenant sur sa tête une couronne d'étoiles. Condamné pour cet essai téméraire de canonisation, Thorvaldsen se rabattit sur la vie douloureuse du pape et le figura plongé dans une austère méditation, la tiare à ses pieds. Il cherchait tous les côtés dramatiques de son sujet. Mais c'était là le moindre souci de ses juges. On lui objecta qu'il n'y avait que deux représentations permises des papes sur leurs tombeaux : ou bien agenouillés et en prière, ou bien la tiare en tête et donnant la bénédiction. Ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta comme au plus difficile, ne voulant pas

d'ailleurs refaire le Clément XIII de Canova. Ainsi, sur tous les points de cette vaste composition, où il pensait trouver tant de ressources, l'imagination du sculpteur se heurta à quelque obstacle et replia ses ailes. Il n'eut même pas la liberté de créer à sa fantaisie l'ensemble du monument : on lui en imposa l'emplacement, la forme et les dimensions.

L'artiste cependant ne voulut pas s'avouer vaincu et mit sa gloire à lutter, au moins dans la figure du pape, contre les formules infranchissables où on l'enfermait. La statue de Pie VII est un des chefs-d'œuvre de Thorvaldsen, non-seulement par la majesté simple et la vérité de l'attitude, par l'élégance et la souplesse de ces lourds vêtemens pontificaux, mais par l'incomparable beauté de la tête, fouillée et étudiée avec un art surprenant. On ne peut pas porter plus loin l'expression, ni mieux traduire le caractère et l'âme même d'un personnage. Sur ce visage à la fois sévère, doux et triste de Chiaramonti on lit toute l'histoire de son martyre, sa patience et son inébranlable fermeté en face du plus violent despote qui fut jamais. Un jour, à Rome, il y a, je crois, dix-sept ans, j'entrais dans l'atelier du statuaire Étex, homme de grand talent, comme on sait, mais un peu trop enclin à se croire l'héritier direct des grands maîtres de la renaissance. Il exécutait alors, sous l'empire d'une récente conversion, un buste de Pie IX et cette curieuse statue de *Saint Benoît sur les épines*, qui est au musée du Luxembourg et qu'il appelait *l'antithèse de l'Hermaphrodite*. Je me hasardai à lui représenter que son buste de Pie IX, froid et guindé, rendait assez mal l'expression charmante et si individuelle, mélange singulier de douceur, de finesse et de majesté, que personne n'oubliait après avoir vu l'auguste pontife : « Ce n'est pas Pie IX que j'ai voulu faire, me répondit solennellement l'artiste, mais la papauté ! » Il était bien loin de compte; mais son mot me parut caractériser tout justement la statue de Pie VII de Thorvaldsen. Ce n'est pas simplement un pape, en effet: on dirait l'incarnation de la papauté, non pas certes de la papauté toute-puissante qui régnait au moyen âge, mais de cette papauté persécutée que le monde a connue bien des fois depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à celui-ci; et n'était-il pas touchant de voir cette noble image du pontife romain sculptée avec amour par le ciseau d'un protestant?

Il y a donc dans ce *Tombeau de Pie VII* de quoi fléchir la plus sévère critique. On peut trouver que l'architecture en est trop massive, bien qu'elle soit en harmonie de style avec les figures. On peut trouver les personnages allégoriques trop païens ou simplement trop humains pour le sujet ; et non-seulement les *Vertus*, mais ces deux anges, d'ailleurs très élégans, qui accostent le trône pontifical, et dont l'un montre un sablier à l'autre qui ferme le livre de l'histoire

de Pie VII. Cette petite scène, ces accessoires seraient évidemment mieux à leur place sur le tombeau d'un personnage de l'ordre civil. On peut surtout reprocher à l'artiste de n'avoir travaillé de son propre ciseau que la statue même de Pie VII; les autres figures ont été abandonnées à ses élèves, et l'on s'en aperçoit aux défaillances, à la pauvreté de leur exécution. Certes, Thorvaldsen a mal compris sa gloire, en ne mettant pas toute sa sollicitude dans la perfection d'une œuvre destinée à tant de publicité. Tel qu'il est néanmoins, ce monument est encore l'une des meilleures parmi les nombreuses sépultures papales que renferme la basilique. Qu'on lui préfère le bijou florentin ciselé pour Innocent VIII, par Antoine Pollajuolo, ou le tombeau de Paul III, de Guillaume della Porta, mais non pas le mausolée de Clément XIII, si fort admiré des touristes. Les *Lions* de Canova, son gracieux *Génie de la Mort* et sa *Religion*, un peu massive et emphatique, forment peut-être un groupe saisissant, mais ce n'est pas certainement par l'inspiration chrétienne. Son Clément XIII, agenouillé dans la prière, est très pieux, très expressif; il a moins de caractère pourtant et de grandeur que le pape bénissant de l'autre mausolée. Enfin, pour le style même des figures, pour l'architecture et l'ordonnance générale du monument, c'est encore le Danois qui l'emporte.

Thorvadsen, par malheur, lorsqu'il reste au-dessous de son sujet, n'a pas toujours les mêmes excuses. J'ai parlé à dessein, en racontant sa vie, de cette déférence exagérée pour de puissans protecteurs, qui l'a conduit à gaspiller une bonne part de son temps et de ses forces dans des travaux pour ainsi dire *officiels*, devenus aujourd'hui la partie périssable de son héritage. On regrette qu'il n'ait pas eu le caractère indomptable et hautain de Michel-Ange; ces âmes-là, par malheur, sont rares en tout temps, et notre Scandinave, nature patiente et laborieuse, mais timide, ne savait pas résister au prestige du rang social, ni même à sa propre popularité. Qu'il acceptât, par point d'honneur et par reconnaissance, les offres et même les conditions du cardinal Consalvi, rien de mieux. Mais pourquoi ne pas refuser à la ville de Mayence la statue de Gutenberg, plutôt que de laisser faire par un de ses élèves une œuvre médiocre qui porte son nom? Pourquoi se laisser vaincre par l'amitié du roi de Bavière et céder aux instances de sa sœur, la duchesse de Leuchtenberg, qui lui demandait le tombeau de son mari et lui en dictait même l'idée et le dessin? On comprend fort bien que cette pâle figure d'Eugène de Beauharnais, non plus que le vague personnage de Gutenberg, ne lui inspirât pas grand'chose; mais alors il fallait répondre aux indiscrets que le génie ne doit pas être au service de toutes les vanités et de toutes les fantaisies. Dans ces occasions-là, Thorvaldsen résistait d'abord, puis, pour se

délivrer des obsessions, promettait le travail et ne s'en inquiétait plus; on revenait à la charge, on le harcelait, et il finissait, de guerre lasse, par livrer à ses élèves un modèle de terre ou simplement une maquette, qui ne lui coûtait guère qu'un travail de mémoire. De là ces œuvres banales, faites de routine et de *pratique*, comme on dit à l'atelier, où se répètent les formules et les motifs qui ont réussi ailleurs. Par exemple, ce tombeau d'Eugène de Beauharnais (1), qui nous montre un guerrier accoutré à la romaine (on ne l'eût pas accepté autrement), la main sur son cœur, et présentant une couronne de lauriers à la muse de l'Histoire, entre le génie de la Mort et celui de l'Immortalité, ce n'est pas mauvais assurément; on y reconnaît le dessin vigoureux du maître; c'est seulement froid et sans aucun intérêt. *Aliquando bonus dormitat Homerus.* On a dit la même chose de Thorvaldsen; mais on peut être sûr qu'il ne s'endormait qu'à bon escient.

Ce qui prouve d'une façon irrécusable qu'il ne faut pas juger ses travaux sans tenir compte de leurs origines, c'est l'indépendance, ce sont les méthodes neuves et hardies, c'est enfin le sentiment juste et vrai qu'il déployait toujours dans les occasions où il demeurait le maître de son sujet. Il ne s'est pas fait faute de vêtir lord Byron d'une redingote en l'asseyant sur des débris de colonnes grecques, dans l'attitude d'un poëte qui écoute la muse. Son Schiller au contraire est debout, drapé dans un large manteau, la tête couronnée de lauriers et inclinée dans une méditation profonde : il tient aussi une plume et un livre. Cette physionomie et cette attitude seraient dignes du Dante, et si David d'Angers ne les trouve pas assez fières, c'est pousser un peu loin l'orgueil démocratique. Regardez les statues de Conradin, de Christian IV, de Maximilien Ier de Bavière (2), et vous verrez comment Thorvaldsen fait du grand style en se soumettant à tous les détails historiques d'un costume. Ce Maximilien à cheval, dans son armure de la guerre de Trente Ans, est une œuvre grandiose et simple, pleine de vie et de majesté. Elle traduit aussi fidèlement le personnage du grand électeur que la belle statue de Rauch, à Berlin, par son style plus familier et plus vif, représente le caractère de Frédéric II. Mais l'application la plus remarquable peut-être des théories de Thorvaldsen, c'est le *Copernic* de Varsovie, exécuté dans ses meilleures années, peu après la princesse Bariatinsky. C'est là qu'il faut étudier l'art d'idéaliser un personnage moderne, de le traiter comme aurait fait un Grec, avec cette grandeur et cette vérité universelles qui conviennent aussi bien au XIXe siècle qu'au temps de Périclès. Copernic est assis, vêtu d'une

(1) Dans l'église Saint-Michel, à Munich.
(2) Également à Munich, place Wittelsbach.

longue robe. Il tient de la main gauche une sphère armillaire et de la droite un compas ouvert; mais sa belle tête aux longs cheveux se relève vers le ciel et son regard se perd dans une contemplation extatique. C'est à la fois un astronome et un penseur, ou plutôt c'est l'astronomie elle-même mesurant l'espace. Comme dans *le Lion* de Lucerne ou dans la statue de *Pie VII*, Thorvaldsen a pénétré le fond même de son sujet et en a rendu toute la poésie.

Ainsi, après avoir écarté dans le catalogue *moderne* du musée quelques marbres médiocres sur lesquels nous jetterons avec respect le voile de l'oubli, en déplorant les circonstances qu'a subies leur auteur, on peut s'arrêter devant un groupe d'excellens ouvrages, dont quatre ou cinq hors de pair, et en tirer la synthèse la plus instructive. Aller droit à l'essence du sujet, c'est-à-dire au caractère principal et dominant du personnage, pour le traduire avec précision et le résumer dans une physionomie et une attitude; ne pas chercher la vie et l'effet ailleurs que dans cette simplicité de l'action et cette vérité d'un mouvement saisi à son point le plus juste, à une égale distance de la sécheresse et de l'emphase; éviter en général les expressions et les gestes violens, parce que le calme et la sérénité en statuaire sont préférables à l'agitation; grouper et balancer toutes les masses de manière non seulement à charmer les yeux par l'accord merveilleux du dessin, mais à donner le sens même de la composition dans l'aspect de ses reliefs et de ses contours; enfin, par un sentiment analogue, supprimer le plus possible tous les détails et accessoires de costume ou d'attributs pour maintenir la tranquillité des lignes et fixer toute l'attention sur la figure elle-même : voilà à peu près le résumé de l'esthétique de Thorvaldsen.

Chez lui, un simple geste, une attitude, un air de tête, ont le pouvoir souverain de donner au marbre toute la vie possible et de montrer l'âme tout entière d'un personnage. Au reste, ce sont là les principes éternels, la grammaire pour ainsi dire de la sculpture classique. Mais ces règles fondamentales, analogues dans tous les arts, qu'il est difficile et rare de les appliquer avec génie!

N'oublions pas un point capital sur lequel Thorvaldsen donne aussi de grandes leçons, pour l'avoir profondément étudié, l'art du costume et de la draperie. Fidèle en tout à cet amour profond de la vérité et des convenances qui était sa première qualité, aucune exactitude dans le costume ne lui faisait peur, pas même l'habit du XIX[e] siècle. Mais il préférait la draperie, on le comprend, chaque fois qu'il pouvait l'employer, et, dans cette partie si importante de la statuaire, il n'a peut-être pas d'égal parmi les modernes. Les vêtemens de toutes ses figures, même des moins inspirées, sont

toujours également beaux. Ils sont arrangés, plissés, combinés avec un soin prodigieux, sans aucune affectation cependant et en gardant toujours une parfaite exactitude. Mais le plus admirable, c'est qu'ils cachent toujours une idée et une intention nécessaires sous l'enchantement qu'ils donnent aux regards. Personne, on peut le dire, depuis les anciens, n'a poussé aussi loin que Thorvaldsen l'art d'animer le vêtement, de l'approprier aux caractères et de le mêler à l'interprétation des personnages. C'était là, comme on sait, un des secrets les plus mystérieux et les plus puissans de la statuaire grecque. Thorvaldsen a mis longtemps à le deviner; ses premières statues de femmes en sont la preuve. Mais un beau jour il en sut presque autant que les Grecs dans l'art de draper. S'il n'a jamais essayé de reproduire ces hardis effets de linges mouillés, ces voiles transparens qu'on voit frissonner sur certains marbres de Paros, ni ces vêtemens soulevés en larges ondulations, merveilles du ciseau grec que l'on a retrouvées à Athènes, et dont les exemplaires, tous plus ou moins mutilés, sont extrêmement rares à Rome, du moins il a toujours su prendre dans les divers styles de draperies des anciens, ce qui convenait à ses créations, et il l'a fait avec un discernement, un bonheur et un art consommés. Dans la statue de la princesse Bariatinsky par exemple, les longs plis droits, pressés, profondément fouillés de la robe et du manteau, variés çà et là de quelques cassures légères et de quelques sinuosités raccourcies, sont propres à accompagner le caractère de méditation et de rêverie du personnage, avec la grâce nécessaire à une femme. Cette même idée de méditation, de réflexion philosophique, est traduite aussi dans la statue de Copernic, mais avec une nuance plus grave, par les plis sobres et perpendiculaires de la robe tombant tout autour de l'astronome assis, et par les grandes courbes tranquilles et harmonieuses que dessine cette robe entre les deux genoux. On peut faire des observations analogues sur toutes les figures vêtues de Thorvaldsen. Les grands sculpteurs du XVIe siècle n'ont pas pris le même souci, sans doute parce qu'ils n'avaient pas sous les yeux dans la vie ordinaire, comme les anciens, les effets naturels du vêtement drapé. Pour Michel-Ange et ses contemporains, la draperie n'est qu'un ornement livré au caprice de l'artiste, et c'est là une des différences profondes de leur style et de celui des anciens. Ils ne cherchent dans le vêtement ni le naturel, ni surtout une intention philosophique (1); ils ne songent pas à accompagner et à compléter par les ondulations et les plis

(1) Je ne dirais pas cela toutefois des premiers sculpteurs florentins, Benedetto da Majano, Mino de Fiesole, Luca della Robbia, et encore moins de certaines œuvres charmantes du moyen âge, où l'instinct le plus juste a conduit de naïfs et pieux artistes au même résultat que l'esthétique raffinée des Grecs.

de l'étoffe les lignes et les contours d'une figure. Leurs draperies, traitées avec une puissante fantaisie, avec des cassures bizarres ou gracieuses, mais toujours imprévues, ne sont qu'un moyen de contrastes et d'effets pittoresques. Aussi vit-on dégénérer bientôt cette hautaine méthode et l'école du Bernin arriver, en matière de vêtemens, à la plus ridicule extravagance. Les prédécesseurs de Thorvaldsen dans la réforme classique passèrent à un autre excès : rien n'est maigre, sec et froid comme les draperies de Louis David et de Canova. Seul à cette époque Houdon pressentit la valeur sculpturale du vêtement: au reste, si quelque artiste contemporain du Danois a pu exercer sur lui une action directe, c'est celui-là.

IV.

Quittons maintenant le musée du maître pour nous rendre à l'église Notre-Dame, qui n'en est guère éloignée. On peut prendre au musée même, où se trouvent tous leurs plâtres, une première idée des sculptures religieuses accumulées dans cette église. Mais le seul moyen de les goûter et d'en bien juger, c'est de les voir à la place même que l'artiste leur a destinée. Nous sommes ici en présence d'un ordre de compositions tout à fait à part dans l'œuvre de Thorvaldsen, fort peu connu en raison même de sa situation, et sur lequel la critique, du moins en France, n'a encore donné que de très vagues renseignemens.

J'ai raconté comment, lors de son premier retour dans sa patrie en 1820, Thorvaldsen accepta de la ville de Copenhague la mission de décorer la cathédrale que l'on venait de rebâtir. Le plan de l'édifice se prêtait mieux que tout autre à une décoration sculpturale, surtout dans le style grec. Notre-Dame en effet est une basilique assez semblable, pour le dehors, à l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris; mais l'intérieur en est beaucoup moins correct. Les bas-côtés sont trop étroits, et les trois nefs sont divisées, non par une colonnade comme cela devrait être, mais par des arcades qui reposent sur des pieds-droits beaucoup trop larges. On devine que, dans la pensée de l'architecte, ces pieds-droits devaient être flanqués de statues. La façade est nue, surmontée de deux tours carrées au-dessus de l'attique et précédée d'un portique de six colonnes, dans le plus pur style dorique, mais trop petit pour les proportions du monument. On peut se demander, sans en trouver d'ailleurs aucune preuve, si Thorvaldsen n'a pas inspiré lui-même à l'architecte le dessin de ce portique, afin de pouvoir y placer la grande composition qu'il rêvait. Car vers 1820 personne en Europe, si ce n'est peut-être le prince Louis de Bavière, ne songeait à faire du vrai style dorique, dont à peine on commençait à

reconnaître la beauté, et il semble difficile que ce portique, si différent de la lourde basilique romaine, fût compris dans son plan primitif.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il est certain que la composition en ronde bosse qui orne le fronton du portique n'a pu être imaginée que par l'artiste lui-même. L'architecte de Notre-Dame et les édiles de Copenhague lui demandèrent spécialement pour l'intérieur de l'église les statues du *Christ* et des *Douze Apôtres*, laissant à son choix le sujet et l'ordonnance des bas-reliefs qui devaient orner l'abside et le portique. Or le travail déterminé qu'on lui imposait était justement celui qui l'agréait le moins. Thorvaldsen en usa alors avec ses compatriotes comme il fit plus tard avec les grands personnages d'Allemagne ou de Rome. N'osant rien refuser à des concitoyens qui l'accablaient d'honneurs et de caresses, il accepta toute leur commande et se réserva de n'en exécuter lui-même que la partie qui l'intéressait le plus. Ajoutons cependant qu'il employa tout son crédit, mais en vain, pour qu'on laissât la commande des *Apôtres* à son ami Freund, qui en avait d'abord été chargé, et qu'il obtint pour lui un dédommagement dans un autre travail entrepris par la ville.

Les *Apôtres* devaient être rangés symétriquement sur les deux côtés de la grande nef de Notre-Dame, devant chaque pied-droit, comme ceux de la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Or ces douze figures de personnages à peu près semblables entre eux dans leur caractère essentiel, qu'il fallait représenter debout et sous les mêmes proportions, pour les disposer sur deux files uniformes et monotones, n'avaient guère de quoi tenter l'imagination du grand statuaire. Tout au plus un artiste croyant et pieux du XVe siècle se serait-il dévoué à cette tâche ingrate et austère, mais pouvait-on espérer tant d'abnégation d'un esprit aussi actif que celui de Thorvaldsen, d'une fantaisie aussi mobile, aussi prompte à poursuivre dans les voies les plus diverses son idéal de beauté? Le maître se déchargea sans hésiter des *Apôtres* sur ses élèves, bornant son intervention à leur fournir le dessin et la maquette de chaque figure et à diriger leur travail. C'est avec les *Apôtres* de Notre-Dame qu'il a pris pour la première fois cette liberté et qu'il a commencé d'imiter les façons de Raphaël au milieu de ses élèves.

Il est vrai que pour modeler ces esquisses d'*Apôtres*, Thorvaldsen s'est consciencieusement inspiré des livres saints, des histoires et légendes ecclésiastiques et aussi des œuvres de la renaissance. On reconnaît bien vite les têtes traditionnelles de saint Pierre et de saint Paul (1), et, dans quelques autres, des réminiscences de

(1) Le saint Paul est le seul apôtre modelé de la main même de Thorvaldsen.

maîtres italiens. Tous ces personnages sont largement dessinés; il y a dans leurs draperies un grand style et une recherche évidente de variété, de convenance et de noblesse. Là se reconnaît tout de suite la main du Danois; mais elle ne se montre pas autrement. A part quelques attitudes qui expriment assez bien le recueillement et la méditation, tous ces disciples du Christ ne sont guère caractérisés que par leurs attributs d'évangélistes ou les instrumens de leur martyre, une croix, une hache, un couteau, ou bien par quelque souvenir de leur légende, comme le manteau de pèlerin sur les épaules de saint Jacques le Majeur. Quelques têtes seulement, celle de saint Jean, par exemple, de saint Jude, de saint Jacques le Mineur, de saint Barthélemy, répondent au caractère, à la grandeur morale des personnages. Les autres, il en faut convenir, sont parfaitement vulgaires et dénuées d'inspiration. Ce qui n'est pas moins grave encore, c'est que la main incertaine des élèves se trahit dans tous ces marbres, à des degrés divers, par la lourdeur ou la faiblesse du modelé, l'insuffisance et la sécheresse du ciseau. Ces jeunes gens n'ont su ni transfigurer les rudes pêcheurs galiléens, ni donner la souplesse indispensable même à leurs épais manteaux. C'étaient pourtant des artistes de talent, et leur maître avait choisi les plus capables de son atelier; plusieurs d'entre eux se sont fait plus tard une renommée. Mais alors ils étaient encore inexpérimentés, ou trop habitués à reproduire les marbres païens de leur maître pour n'être pas un peu déroutés sur un terrain si différent. Ils n'ont pas eu la puissance de changer en une figure colossale et bien vivante la petite ébauche qui leur était confiée, tâche difficile assurément, beaucoup plus que celle de Jules Romain, de Penni et de Jean d'Udine peignant des fresques d'après les cartons de Raphaël. Voilà ce qu'il faut se rappeler pour revenir un peu de la désagréable surprise que donnent ces apôtres, qu'on pourrait appeler des *Apôtres avant la Pentecôte*. Personne n'hésitera d'ailleurs à les trouver cent fois plus beaux, plus conformes au sujet et plus dignes d'un temple chrétien que les bizarres colosses laissés par l'école du Bernin à Saint-Jean-de-Latran, qui semblent exécuter sur leurs piédestaux une pantomime, une danse sacrée comme celle du chœur antique autour de l'autel de Bacchus.

Que les compatriotes de Thorvaldsen ne lui reprochent pas cependant la façon un peu cavalière dont il a traité leur commande! Il aurait pu la refuser, au grand détriment de leur basilique, et qui oserait dire qu'il aurait dû perdre des années à modeler lui-même ces douze figures de deux mètres et demi de haut, sacrifiant à cet ennuyeux travail tous ses chefs-d'œuvre de ce temps-là? Certes, le sujet lui-même, l'idée à interpréter ne lui répugnait pas, ni ne l'effrayait, et il a montré de quelle façon un païen, un sceptique,

pouvait, à force de génie, représenter les disciples du Christ. Seulement il a choisi, pour ce tour de force, sa langue de prédilection, le bas-relief, et aucun des nombreux chefs-d'œuvre qu'il a produits dans ce genre de sculpture ne surpasse *l'Institution de la Cène.* Ce chef-d'œuvre, placé dans la sacristie de Notre-Dame, aurait, dit-on, orné le chœur même de la cathédrale sans les scrupules du clergé, qui ne le trouva pas assez orthodoxe. Thorvaldsen, soit qu'il voulût absolument faire du nouveau et ne pas imiter sur le marbre les Cènes des grands peintres italiens, toutes à peu près semblables dans leur composition générale, soit plutôt que cette ordonnance traditionnelle et nécessaire ne lui parût pas donner à son bas-relief assez de pureté et d'élégance, a imaginé et représenté sans scrupule une Cène tout en dehors de l'Évangile. A gauche le Christ, debout près d'une table et les yeux levés au ciel, bénit le calice. Devant lui tous ses apôtres sont agenouillés, moins un seul, au milieu, qui varie le groupe et relie la composition; à droite Judas s'éloigne en serrant sa bourse, avec un air de dépit et de haine. Cette façon indépendante de traduire le texte sacré choqua les pasteurs de Copenhague, et sans doute un clergé catholique ne l'eût pas acceptée davantage. Comment ne pas absoudre cependant une licence où l'artiste a pu trouver cet admirable groupe, si pittoresque et si dramatique? Comment résister à cette beauté suave, à ce pathétique chrétien? Si l'auteur viole la lettre, il est bien dans l'esprit de son sujet en l'interprétant d'une façon tout idéale. Les luthériens appellent cela l'Institution de la Cène, et les catholiques diraient tout aussi bien l'Institution de l'Eucharistie en voyant ces disciples, parfaitement beaux et nobles, prosternés devant le divin calice avec une telle effusion d'amour, de reconnaissance et d'adoration. Les maîtres les plus fervens et les plus tendres de la renaissance, un Benedetto da Majano, un della Robbia, pour ne citer que les sculpteurs, n'auraient pas répandu sur ce sujet plus de foi et plus de charme.

Si j'ai parlé tout d'abord des *Apôtres*, c'est pour présenter plus nettement l'œuvre religieuse de Thorvaldsen, en mettant à part ce qui véritablement ne lui appartient qu'à moitié dans cette immense décoration de Notre-Dame. Car, dès qu'on franchit le seuil de la basilique, ce n'est pas sur ces douze statues rangées en files que le regard s'arrête, mais sur le grand Christ en marbre, de trois mètres et demi de haut, qui se dresse au fond de l'abside. La première impression devant ce colosse est la surprise, mais après examen, ni le regard, ni l'esprit ne demeurent entièrement satisfaits. Il convient toutefois de parler avec respect d'une œuvre puissante et originale, qui appartient tout entière à Thorvaldsen et qu'il a longtemps étudiée. Malgré quelques défauts de caractère et même de conve-

nance, elle n'est pas indigne du grand artiste et garde dans ses travaux un rang considérable.

On peut d'abord se demander pourquoi il a donné de telles dimensions à la figure de l'Homme-Dieu. Est-ce une réminiscence des vieilles mosaïques où l'on voit, dans des proportions pareilles, l'image du Sauveur sur la voûte dorée des absides byzantines? Ou bien le souvenir profane des gigantesques statues de Jupiter et de Minerve sculptées pour les temples d'Olympie et d'Athènes? C'est l'un et l'autre à la fois, l'usage byzantin n'étant lui-même apparemment qu'une continuation naïve de celui des Grecs, qui croyaient, en agrandissant le dieu du temple, lui donner plus de majesté et frapper davantage ses fidèles. Peut-être cette imitation d'une idée païenne, cette importance matérielle de l'image du vrai Dieu était-elle mieux à sa place dans les peintures d'une voûte que dans une figure de ronde bosse, hors de proportion avec sa perspective naturelle. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'emploi uniforme du marbre blanc pour une aussi grande statue lui donne un aspect monotone et froid. Les colosses des anciens étaient la plupart en bronze doré; quelques-uns en or et en ivoire, et ceux que l'on sculptait en marbre étaient toujours animés et embellis par cette coloration merveilleuse dont nous avons perdu le secret. Thorvaldsen était loin de connaître ces détails et de soupçonner que son Christ s'éloignait étrangement, par ce côté-là, des traditions grecques.

Ce Christ est debout sur un haut piédestal, la tête et le corps un peu penchés en avant et les yeux baissés. Il ouvre à demi les bras et étend les mains en disant : Venez tous à moi, *venite ad me omnes.* Il n'est vêtu que d'un ample manteau, léger et souple, qui laisse le sein et le bras droits découverts, en s'ouvrant avec des plis largement dessinés. Cette draperie, par ses grandes lignes, accompagne bien le corps et l'encadre d'une religieuse majesté. L'attitude du Sauveur, le mouvement de ses bras montrent une vérité parfaite, une inspiration franche et élevée. La tête, d'un ovale très pur, avec la barbe légère et divisée, les longs cheveux ondoyans sur les épaules, est d'une beauté irréprochable, si ce n'est que l'expression n'en est pas assez tendre, eu égard surtout au geste de l'Homme-Dieu, et que la ligne des sourcils est trop horizontale, ce qui nuit à la noblesse et à la sérénité de l'expression. On regrette que Thorvaldsen, en s'inspirant visiblement des grands peintres du XVe et du XVIe siècle, surtout de Léonard de Vinci, n'ait pas su mieux reproduire le caractère touchant et pathétique qu'ils ont donné plus d'une fois à la figure du Rédempteur. On regrette aussi que, dans sa recherche scrupuleuse du type le plus traditionnel du Christ, il n'ait pas connu certaines vieilles images qui lui auraient donné les plus

utiles renseignemens, la peinture de Gênes par exemple, qui vient d'Édesse et qu'une tradition très respectable fait remonter jusqu'au IIIe siècle, et surtout l'admirable mosaïque de sainte Apollinaire à Ravenne, si noble et si vraie, dans son caractère oriental, qu'on la prendrait pour le portrait même de Jésus-Christ.

Mais l'erreur capitale de Thorvaldsen, c'est d'avoir donné à son Christ le corps ou les membres du *Jason* ou du *Mercure* et de l'avoir planté sur ses deux pieds comme un lutteur. On a peine à s'expliquer chez le grand artiste, d'ordinaire si clairvoyant et si précis, un tel oubli de la convenance et du caractère de son personnage. Peut-être ne convenait-il pas d'employer le bronze et cela est si vrai que la statue de Notre-Dame, reproduite en bronze, et dans les mêmes proportions, à Potsdam (1), gagne à cette transformation beaucoup de vie et de souplesse. Au reste, sur le Christ de Thorvaldsen le sentiment des critiques est unanime. C'est une œuvre qui reste au-dessous de son sujet, et pour laquelle on est sévère malgré soi, en raison de ce sujet même. Ne pourrait-on pas se demander si la statuaire, qui n'a pas donné encore un seul Christ vraiment beau, n'est pas impuissante à réaliser ce type idéal? Le plus célèbre avant celui de Notre-Dame est le *Christ vainqueur* ou *triomphant* de Michel-Ange dans l'église de la Minerve, à Rome. Eh bien, entre cet athlète courroucé qu'a sculpté le terrible Florentin et cet autre athlète aimable et doux de l'honnête Danois, peu de gens hésiteront à préférer le dernier.

J'ai hâte d'arriver au vrai chef-d'œuvre de Thorvaldsen dans la cathédrale de Copenhague, à l'un de ses plus beaux titres de gloire, je veux dire le groupe qui remplit le fronton et qu'on appelle le *Sermon* ou *la Prédication de saint Jean-Baptiste*. Il est temps de nous arrêter devant une œuvre vraiment magistrale, unique dans l'art moderne et qui montre mieux que toute autre quelle source féconde est encore pour les sculpteurs l'étude de l'antiquité. J'ai raconté avec quel soin, quelles études, quelle fidélité notre artiste avait restauré les marbres d'Égine. Le résultat de ce long travail fut pour lui non seulement de se pénétrer du grand style des Éginètes, mais d'apprendre à connaître cette décoration sculpturale des temples anciens; et ayant eu l'occasion, dans ses fréquens séjours à Naples ou aux environs, de voir les temples de Pæstum il put deviner l'effet merveilleux des groupes de statues dans un fronton grec. Nul doute qu'il n'ait dès lors rêvé d'exécuter une composition importante, comme celles qui ornaient tous les grands sanctuaires de la Grèce, et la mission qu'il reçut bientôt après de décorer l'église Notre-Dame lui offrit une excellente occasion de réaliser son

(1) Dans le vestibule ou *atrium* de l'église de la Paix, *Friedenskirche*.

désir. Ainsi le travail obscur et difficile qu'il avait accepté pour son royal protecteur le prince de Bavière devint l'une des plus heureuses fortunes de sa vie.

Il est peut-être bon de rappeler d'abord, pour éviter toute méprise, que les frontons sculptés en haut-relief, comme il y en a plusieurs à Paris, ne peuvent donner même une faible idée du fronton grec, avec ses figures en ronde bosse, tel que Thorvaldsen l'a reproduit. D'abord ces frontons de nos monumens parisiens ne sont point grecs : ils sont tous dans le goût romain. On sait que les Romains élevèrent le fronton grec et le rendirent plus aigu, c'est-à-dire beaucoup moins agréable à l'œil. Peut-être le trouvèrent-ils ainsi plus imposant, et d'ailleurs ils n'adoptèrent pas l'usage d'en orner le tympan avec des statues. Il est impossible d'établir un groupe de figures vraisemblable et harmonieux dans cette pyramide du fronton romain : la décroissance de hauteur sur chaque côté y est trop rapide. Le sculpteur est alors obligé de grandir démesurément la figure ou le groupe du centre, de ployer ou de coucher sans raison tous les autres personnages, à moins de les montrer à mi-corps, comme l'a fait David d'Angers au Panthéon, ce qui n'est pas moins invraisemblable et disgracieux. Tout l'art de Cortot, dans son remarquable fronton du Palais-Bourbon, est venu échouer contre cette difficulté insurmontable de l'espace qui lui était imposé. Les autres frontons de même genre qu'on voit à Paris, la Madeleine, Notre-Dame-de-Lorette et surtout Saint-Vincent-de-Paul, ne présentent que les plus pauvres compositions. Les figures semblent se courber péniblement sous la corniche rampante, et souvent même cette corniche étant mal à propos ornée de denticules, les têtes ont l'air de se heurter à ces saillies aiguës. Au reste, quel que soit l'art du sculpteur, le haut-relief ne peut donner un effet suffisant à la hauteur où sont placés ces tympans. Les figures ne se détachent pas assez, les divers plans se confondent dans l'uniformité de la lumière ; les lignes, trop nombreuses, s'enchevêtrent, les détails se nuisent l'un à l'autre, et l'ensemble, qui n'est distingué d'ailleurs du monument ni par sa matière ni par sa couleur, paraît inévitablement froid, monotone et sans vie.

Ce n'étaient pas les Grecs qui se seraient contentés de cette décoration inanimée et terne sur le point le plus en vue de leurs édifices. Le fronton de leurs plus anciens temples doriques, il est vrai, est encore nu et sans ornemens, comme celui du grand temple de Pæstum, qui date d'environ six siècles avant Jésus-Christ. Mais vers le même temps, dans la mère patrie, un artiste de génie, architecte ou sculpteur, l'un et l'autre sans doute, dont le nom reste ignoré, s'aperçoit que ce fronton du temple, si l'on en recule le tympan, est un emplacement tout prêt pour recevoir des groupes

de statues, auxquelles la colonne trapue et le lourd entablement de l'ordre dorique serviront en quelque sorte de piédestal. Faut-il faire honneur à l'école d'Égine de cette merveilleuse trouvaille, parce que c'est d'Égine que nous en vient le plus ancien spécimen connu? La question est difficile à résoudre et restera en suspens jusqu'à de nouvelles découvertes. Cette grande école d'Égine, si féconde au VIe siècle, était bien capable d'une telle inspiration. Quoi qu'il en soit, ce mode de décoration sculpturale, à peine trouvé, eut, comme nous dirions aujourd'hui, un tel succès, il parut si beau et si juste que l'usage en devint aussitôt général dans la Grèce. Tous les temples bâtis dans les siècles suivans, aussi longtemps que travaillèrent les architectes grecs, ceux du style ionique ou corinthien, aussi bien que ceux de l'ordre dorique, reçurent dans leurs frontons des groupes en ronde bosse et les plus grands sculpteurs rivalisaient pour ces créations. Tout le monde connaît, au moins par les moulages, les marbres des frontons du Parthénon, et les fouilles récentes d'Olympie ont mis au jour des fragmens non moins beaux, quoique trop mutilés, qui ornaient les frontons d'un grand temple. Pline et Pausanias nous ont décrit plusieurs autres ornementations du même genre, célèbres dans le monde ancien. Grâce aux recherches des archéologues, aux habiles restaurations de nos architectes, nous connaissons à merveille aujourd'hui toute l'économie et tout le détail d'un temple grec et nous pouvons imaginer ce qu'étaient ces groupes de marbre, eux-mêmes coloriés, sur la façade des édifices polychromes. Mais on en peut prendre une idée plus vive, on en peut voir l'effet exact au musée de Berlin.

Les conservateurs de ce musée, qui le dirigent avec une entente et un zèle remarquables, ont eu l'idée très ingénieuse de simuler une façade du temple de Minerve à Égine, la façade occidentale, celle dont les statues sont toutes conservées. C'est une charpente en bois, représentant, dans leurs dimensions originales, les six colonnes, l'entablement et le fronton, garni des moulages du célèbre groupe; elle est appliquée à la paroi d'une grande salle, avec une saillie suffisante, et revêtue de tous les détails d'une décoration polychrome. On s'est à peu près conformé pour les dessins de cette décoration aux données recueillies autrefois à Égine par MM. Blouët et Cockerell, sauf pour les couleurs, car on a peint en rouge le tympan qui était bleu. Peut-être l'a-t-on fait pour mieux détacher sur ce fond la blancheur monotone des plâtres, et d'ailleurs l'exactitude archéologique n'est pas ici ce qui nous préoccupe. L'effet de cette restauration est surprenant et enchanteur pour qui connaît déjà les marbres d'Égine. A la Glyptothèque de Munich on les a disposés avec beaucoup de soin et de goût sur une longue base, dans l'ordre

et dans la symétrie qu'ils avaient à leur place originelle. Cet arrangement est déjà excellent pour faire apprécier toute la beauté du groupe, mais il ne suffit pas pour satisfaire la raison ni les yeux, parce qu'on ne voit pas la cause de cette disposition pyramidale et de cette décroissance graduelle de la hauteur des personnages : cela paraît aussi contraire à l'harmonie qu'à la nature. Mais, chose étonnante, dès que ce même groupe est à sa place, à cette place en apparence si peu naturelle, il change entièrement d'aspect, et paraît aussi vivant et aussi parfait qu'on pouvait le croire bizarre et froid. On sait qu'il représente Ajax et les Grecs défendant contre les Troyens le corps de Patrocle, tandis que Minerve préside à la bataille entre les deux partis. Les statues sont là, moulées sur les originaux, placées comme le sculpteur l'avait voulu, et l'on ne peut rien imaginer de plus saisissant. Ce cadre des trois corniches, pour lequel elle était créée, rend à la composition toute sa vie, toute sa beauté, et l'on comprend alors la puissance du style éginétique. Ce ne sont plus seulement des hommes debout ou agenouillés, c'est un combat, une mêlée : on voit ces guerriers se mouvoir, se baisser pour tirer leur arc, s'élancer l'un sur l'autre. Il n'y a pas peut-être, dans les œuvres de la statuaire de tous les temps, un groupe plus animé et plus dramatique. La reconstruction si judicieuse et si éloquente du musée de Berlin suffirait elle seule à absoudre les restaurations de Thorvaldsen.

Dans cette admirable décoration des frontons, tout concourt à mettre en relief les statues et à leur donner la vie. Bien distinctes, quoique rapprochées, leurs contours s'enlèvent avec vigueur sur la teinte vive du tympan, au lieu de se noyer les uns dans les autres comme ceux des haut-reliefs. La forme triangulaire n'est pas assez accusée ici pour empêcher le développement logique et pour nuire à la vraisemblance de la composition; elle en favorise au contraire l'harmonie en attirant sans cesse les regards vers son point central. Enfin les trois corniches, par leur vigoureuse saillie et leurs grandes lignes tranquilles encadrent merveilleusement l'infinie variété de lignes que présentent tous ces corps humains. L'architecture et la sculpture se font ainsi valoir l'une l'autre par les plus heureux contrastes, et l'harmonie paraît si intime entre elles qu'on se demande si la décoration a été faite pour l'édifice ou si au contraire c'est l'édifice qui a été préparé pour la décoration. On est tenté de s'arrêter à cette dernière idée, tant ce groupe vivant de statues, ainsi supporté et encadré ressemble à un excellent tableau disposé sur un chevalet et dans son *jour*. On comprend alors pourquoi les plus grands sculpteurs de la Grèce aimaient à peupler de leurs chefs-d'œuvre les frontons des temples. C'était pour eux l'occasion de faire de la sculpture pathétique et de déployer toutes les ressources de leur

génie. Car, si la statuaire grecque des meilleurs temps avait pour principe général dans ses créations le calme et la sérénité, ce n'était pas ignorance ou dédain d'un art plus dramatique, bien loin de là. Seulement elle se gardait de chercher ce dramatique à tout prix et contre la raison. Il n'est pas juste en effet, sauf de rares exceptions, de donner un mouvement vif à une statue isolée, parce que ce mouvement ne s'explique pas aux yeux du spectateur : un homme tout seul ne se livre guère à des gestes violens. Mais dès qu'il s'agit d'un groupe, et que deux ou plusieurs figures exercent l'une sur l'autre une action réciproque, la sculpture peut et doit représenter tous les mouvemens que suggère cette action. Les Grecs n'y manquèrent pas, et dès les premiers âges, témoin le combat si vivant et si pittoresque du fronton d'Égine. Rien n'était plus propre que des groupes de combattans à remplir d'une façon naturelle cet espace triangulaire du fronton, les péripéties de la lutte amenant toutes les attitudes et tous les mouvemens possibles. Emprisonné dans une étroite limite, l'artiste pouvait alors tirer de cette difficulté même les plus puissans effets de vérité, de passion et de beauté sculpturale. Aussi voit-on souvent les statuaires choisir pour les frontons des sujets de batailles. Le combat des Centaures et des Lapithes par exemple était représenté avec éclat sur le grand temple d'Olympie et sur plusieurs autres sanctuaires. A défaut de combat, on prenait une scène de meurtre : Scopas avait rempli un fronton avec son groupe fameux de Niobé et ses enfans, qui tombent à droite et à gauche de leur mère sous les coups d'Apollon et de Diane (1). Mais je doute que ce chef-d'œuvre lui-même, mis à sa place, surpassât en justesse et en grandeur la rude et archaïque création des artistes d'Égine.

Rien ne prouve mieux le coup d'œil puissant de Thorvaldsen, son instinctive et profonde intelligence de l'antiquité, que d'avoir deviné, en restaurant ces marbres, leur effet d'ensemble, et d'avoir songé, le premier entre les modernes, à imiter cette composition. C'était un projet hardi, car enfin, l'occasion s'étant rencontrée de l'exécuter, il fallait trouver un sujet. On ne représente pas un combat sur la façade d'une église comme sur celle d'un temple païen, et le Nouveau-Testament n'offre guère dans ses récits que des scènes pacifiques, hormis la Passion du Sauveur, que l'artiste réservait, avec raison, pour l'intérieur du sanctuaire. D'ailleurs on ne peut pas traiter toute sorte de sujets dans le cadre d'un fronton : l'emplacement même impose des conditions étroites et inexorables. Il faut au centre un personnage ou un groupe principal, vers lequel convergent par leur

(1) On peut se rendre compte aux *Uffizi*, à Florence, par les diverses attitudes des *Niobides* et de leur mère, de la disposition de toutes ces figures à leur place primitive.

action toutes les figures de droite et de gauche, et la hauteur de celles-ci doit décliner sans cesse, mais naturellement, jusqu'aux extrémités du tympan. Il faut donc des personnages debout, d'autres courbés, assis ou agenouillés, d'autres enfin couchés, mais tout cela sans effort, de manière à former un ensemble naturel et vraisemblable. Pour atteindre ce résultat, heureusement, une scène de tumulte n'est pas nécessaire, témoin les deux frontons du Parthénon lui-même qui représentaient dans leurs groupes, l'un la naissance de Minerve, l'autre la dispute très pacifique de la déesse avec le dieu des mers. Mais Thorvaldsen, à coup sûr, ne connaissait, en 1820, aucune description du Parthénon, si ce n'est peut-être les vieux et très imparfaits dessins de Stuart. Il a donc eu le mérite de créer son *Sermon de saint Jean* sans autre modèle, sans autre précédent que le *Combat* du temple d'Égine; et l'on devine aisément pourquoi, entre tous les épisodes de l'Évangile, il a préféré la Prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert. C'est qu'il trouvait là une grande variété de personnages, de types, de motifs pour sa sculpture, et je ne comprends pas pourquoi l'on a dit que ce sujet était plus philosophique que chrétien. Il est souverainement l'un et l'autre à la fois. Placer sur le seuil d'une église l'image de celui qui fut le dernier des prophètes et le premier des apôtres, de celui qui criait dans le désert: *Préparez la voie du Seigneur* et appelait tous les hommes au *baptême de la pénitence*, le placer au milieu de ses auditeurs, les uns attentifs et touchés, les autres indifférens ou sceptiques, n'est-ce pas représenter la prédication même de l'Évangile, telle que le monde l'entend depuis dix-huit siècles? Et ce sujet n'est-il pas bien à sa place sur la porte même du temple, où l'austère prêcheur semble encore inviter la foule? S'il y a là de la philosophie, c'est de la meilleure : elle est d'un catholique aussi bien que d'un protestant et plût à Dieu que nous pussions admirer ce chef-d'œuvre de l'artiste penseur à Paris même, sur le fronton de la Madeleine !

La composition se développe sur une longueur de plus de douze mètres. Le saint Jean qui en occupe le milieu, sous l'angle même du fronton, comme la Minerve dans le *Combat des Troyens et des Grecs*, mesure deux mètres et demi de hauteur avec sa base, ce qui donne des proportions doubles de celles des marbres éginètes. Le groupe entier se compose de seize figures exécutées en terre cuite, sans doute pour qu'il fût plus facile de les élever à cette hauteur, ou plutôt pour éviter l'action fâcheuse d'un climat très humide sur le marbre; au reste, ces terres cuites surpassent en blancheur et en éclat celles que nous ont laissées les artistes de la renaissance. Ces statues n'ont d'autre base qu'une plinthe qui figure le sol sur lequel marchent les personnages, sauf le saint Jean qui se

tient debout sur une sorte de rocher, parce que le cadre même de la composition exige que la figure du centre soit plus grande que les autres. Les anciens se tiraient aisément de cette difficulté en donnant à un dieu, suivant la tradition de l'art primitif, une taille plus élevée que celle des hommes; ainsi, sur le fronton d'Égine, Minerve domine de toute la tête les combattans. Thorvaldsen avait une manière très simple de grandir son saint Jean, en le plaçant sur un objet quelconque, comme un homme qui parle en plein vent à une foule. Du haut de son petit rocher, le Précurseur domine tout naturellement son auditoire, et au milieu de ces personnages tournés vers lui et attentifs, il est vraiment le centre, le pivot, l'âme de toute la scène, qui se déroule, à droite et à gauche, jusqu'aux extrémités du fronton.

C'est dans l'invention et l'ordonnance de cette scène que Thorvaldsen a déployé la fécondité et la justesse de sa pensée, en même temps que sa science de composition et la sûreté de son goût. Il a amené aux pieds du Précurseur non seulement tous les âges, mais les principaux types du peuple hébreu de ce temps-là. A la droite et tout près de saint Jean, qui prêche, la main droite levée, il a placé d'abord un jeune homme plongé dans la méditation. Le pied posé sur le rocher qui porte saint Jean, accoudé sur son genou et laissant à demi tomber son manteau, le jeune auditeur paraît dominé et comme fasciné par la prédication. Derrière lui se tiennent debout un vieillard, un homme du peuple et son fils appuyé sur lui, tous deux très attentifs et pleins d'un naïf respect pour la parole sainte. Vient ensuite une femme agenouillée; son enfant, debout derrière elle, appuie ses deux petites mains sur son épaule. Derrière cet enfant, un docteur est assis sur une pierre, les bras croisés sur sa poitrine; il écoute avec attention, mais froidement et sans rien exprimer de ce qu'il pense. Enfin, dans l'angle du fronton, un jeune homme, demi-couché et accoudé sur la pierre, écoute nonchalamment et par simple curiosité. De l'autre côté de la scène, les contrastes sont encore plus vifs. A la gauche du saint, un jeune garçon, d'une physionomie ouverte et respirant l'enthousiasme, laisse tomber son manteau et semble attendre impatiemment le baptême. Mais derrière lui, un homme, debout et appuyé sur un bâton, regarde le prophète avec dédain. C'est un pharisien ou un prêtre juif; on le reconnaît à cette expression d'orgueil comme à son riche manteau et à sa coiffure. Près de lui un chasseur en tunique courte, coiffé d'un large chapeau et portant son gibier; il passait par là, s'est arrêté en voyant la foule et regarde naïvement. Une fillette taquine son chien; mais un autre enfant, mettant un doigt sur sa bouche, fait signe à sa sœur de ne pas troubler la prédication. A côté de ce joli groupe, une femme

admirablement belle est assise sur une pierre, tenant entre ses genoux son enfant nu, beau et charmant comme ceux de Raphaël. Le dernier personnage est un pâtre à demi couché qui détourne la tête vers le Précurseur et n'écoute qu'à moitié; il semble habitué à une scène qui se passe tous les jours près de lui. Voilà tout le tableau. L'artiste, qui l'a étudié et préparé avec le plus grand soin, a laissé des variantes de plusieurs figures et en avait même modelé deux autres, un Juif assis et un soldat romain appuyé contre un rocher, qu'il a sacrifiées faute d'espace. Les plâtres de ces deux figures sont au musée; le soldat est particulièrement regrettable pour la beauté de l'attitude et la grandeur du style. Mais on ne comprend guère qu'il se trouvât parmi les auditeurs de saint Jean au bord du Jourdain.

Avant d'examiner le mérite particulier de ces personnages, regardons un peu l'ensemble. J'ai déjà parlé de la *convenance* du sujet; il me semble aussi bien à sa place que tout autre que l'artiste aurait pu choisir dans l'Ancien ou le Nouveau-Testament, et tous ne se seraient pas également bien prêtés à un cadre aussi conventionnel. Ce qui a peut-être déterminé le choix de Thorvaldsen, c'est qu'il ne trouvait rien de plus neuf à traiter dans les récits évangéliques. Amené, bon gré, mal gré, en abordant la sculpture religieuse, à se rapprocher dans son style des artistes de la renaissance, du moins ne voulait-il copier personne, ni traduire en marbre les travaux d'autrui. On sait avec quelle abondance et quelle inépuisable variété les peintres italiens, flamands et espagnols ont traité toutes les scènes, tous les épisodes de l'Évangile. La prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert n'a guère tenté que des peintres d'une époque avancée, vénitiens ou bolonais, qui trouvaient là un prétexte à paysages. Je doute même que Thorvaldsen ait pu connaître ces toiles plus ou moins estimables, qui sont depuis longtemps hors de l'Italie et n'ont d'ailleurs aucune parenté avec ses conceptions toutes philosophiques. Chez les maîtres toscans, romains ou lombards, rien ne lui dispute la propriété de son idée et encore moins celle de son interprétation. Nous retrouvons ici l'application de la même méthode : un sujet pris par son côté le plus simple, mais le mieux raisonné et le plus juste. Aucune recherche de l'effet, rien qui surprenne au premier coup d'œil : seulement plus on regarde, plus on est satisfait et l'on se dit tout naturellement en regardant cette scène : cela devait se passer ainsi. Les gens qui veulent à tout prix de l'extraordinaire s'écrieront que ce sont là des idées ou des formules connues et qu'il n'y a pas de quoi crier miracle. Mais si cela est *vrai*, si cela est beau, que voulez-vous de plus? Thorvaldsen ne se proposait pas d'étourdir ses spectateurs, content de les faire penser en charmant leurs regards. C'est assez, et je le tiens quitte du reste.

Il y a pourtant dans cette vaste composition quelque chose de très surprenant : c'est la manière dont l'artiste accommode la vérité de son thème aux effrayantes exigences du cadre. Rien n'est sacrifié ni de l'un ni de l'autre, et ils semblent au contraire se faire valoir mutuellement. Par exemple il est de règle que l'ensemble du groupe, dans un fronton, présente un aspect triangulaire, mais avec des ondulations, et en évitant de suivre servilement les deux lignes droites des corniches rampantes. En d'autres termes, si l'on trace une ligne passant par le sommet de toutes les figures, elle doit offrir une série de courbes proportionnée au nombre de ces figures et à la longueur du fronton. Autrement composé, le groupe serait aussi faux et invraisemblable que désagréable à l'œil, comme il est aisé de s'en convaincre sur plusieurs de nos frontons de Paris. Les Grecs se seraient bien gardés d'une si choquante maladresse. De chaque côté de la figure centrale d'abord, jusqu'à la moitié de sa hauteur, ils faisaient un vide pour mieux la mettre en relief et briser, à son point le plus évident, la silhouette pyramidale du groupe. Les figures les plus voisines du centre étaient donc plus petites ou courbées; mais celles qui les suivaient immédiatement, se relevant vers la corniche, rétablissaient la forme nécessaire du triangle et ainsi de suite jusqu'aux extrémités. Voilà ce que Thorvaldsen a reproduit avec un art digne des anciens, en appuyant l'une sur l'autre la vérité morale et la vraisemblance extérieure. Aux côtés de saint Jean, il a placé deux figures beaucoup moins hautes, deux jeunes garçons, car les jeunes gens, toujours plus ardens et plus enthousiastes, devaient approcher de plus près l'éloquent prophète. Après eux, la silhouette se relève : ce sont des hommes faits qui se tiennent debout, par respect ou par bravade. Cependant la corniche s'abaisse, l'espace diminue, il faut des figures assises, agenouillées ou enfin couchées. L'artiste a mis là des enfans d'abord, puis des femmes qui n'osent s'approcher comme les hommes, et qui, plus faibles après un long voyage, s'assoient sur une pierre ou sur leurs talons, à la manière des Orientaux et des paysannes italiennes dans les églises, enfin des auditeurs plus indifférens qui se couchent paresseusement pour écouter.

Tout cela est naturel et humain au suprême degré : l'ordonnance du groupe présente dans sa conception une vérité absolue et dans sa silhouette générale les plus harmonieuses combinaisons. Est-il besoin de faire sentir cette force d'invention qui réunit ainsi quinze figures diverses dans une seule action, ou plutôt qui rattache sans monotonie l'action de tous ces personnages à un seul d'entre eux, à celui qui est au centre et domine toute la scène? Si les groupes de frontons grecs dont les débris existent sont en général plus dramatiques que celui de Thorvaldsen, aucun n'est

plus savamment composé ni ne remplit mieux les conditions du genre.

Que l'on examine maintenant chacun de ces personnages et l'on retrouvera la même recherche et le même sentiment de toutes les convenances du sujet. Les fragmens du Parthénon nous montrent la perfection de travail que les Grecs donnaient même aux statues destinées à des frontons; Thorvaldsen n'a pas manqué de suivre cet exemple. Le dessin et le modelé de toutes les figures du *Sermon* sont aussi étudiés, aussi soignés que dans ses meilleurs ouvrages. Ces belles statues ne perdent rien à être regardées de près, dans les moulages qui sont au musée; mais on les apprécie beaucoup mieux en les voyant de loin, dans le tympan qu'elles remplissent. C'est pour cet emplacement que leur effet est calculé. Le saint Jean par exemple ne saurait être détaché de son groupe pour devenir une figure isolée, bien qu'il soit peut-être la meilleure statue religieuse qu'ait exécutée Thorvaldsen. Qu'on ne lui reproche pas de rappeler un type connu : il était imposible de donner à ce personnage un caractère très nouveau. Pas un saint n'a été reproduit plus souvent que le Précurseur par les maîtres de la renaissance, et Thorvaldsen a sagement fait, à tous les points de vue, d'adopter les détails d'une figuration traditionnelle. Le geste de la main droite ouverte et montrant le ciel, dans la main gauche le long roseau terminé par une croix, la courte tunique demi-ouverte, en poil de chameau, la coquille suspendue au côté pour puiser l'eau du baptême, tout cela nous est familier. Mais ce qui appartient à notre artiste, ce que personne avant lui n'a rendu avec autant de bonheur, avec la même vérité idéale, c'est la tête du Précurseur. Le saint Jean de Donatello, seule statue de maître exécutée jusque-là sur ce personnage, n'est qu'un jeune et charmant Florentin du XVe siècle, un compagnon travesti de Julien de Médicis. Raphaël a mis dans un désert, sous le nom de saint Jean, un garçon d'une douzaine d'années, et dans son Paradis, un éphèbe transfiguré et radieux. Les autres peintres ont tous plus ou moins exagéré la tradition qui représente le solitaire du Jourdain maigre, hérissé, farouche. Ce ne pouvait être l'idéal de notre Athénien, qui n'a pas manqué de faire son saint Jean très beau, mais d'une beauté sévère, avec de grands traits, une chevelure longue, épaisse et seulement à demi inculte. Cette noble tête, pensive et austère, convient à merveille au jeune prophète et elle siérait au Christ lui-même; mais saint Jean n'est-il pas *le plus grand de tous ceux qui sont nés des femmes?* Thorvaldsen n'a eu garde d'en faire l'homme maigre et sec qui vit seulement de miel sauvage et de sauterelles. C'eût été plus exact peut-être, mais peu artistique et surtout hors de propos dans la place dominante que la

statue occupe au milieu du fronton. Il faut à cette place une figure ample et solide, offrant aux regards une masse puissante et des contours bien arrêtés. Dans le groupe d'Egine, Minerve, en élevant sa lance et son bouclier, écarte les plis d'un large peplum. La Niobé de Scopas, pour cacher sa dernière fille dans son sein, étend un voile au-dessus d'elle, et ce marbre fameux, vu de près, paraît trop massif. C'est ainsi que Thorvaldsen a jeté sur les épaules de saint Jean un large manteau déployé des deux côtés et que l'emplacement de la statue peut seul justifier. Il avait vu d'ailleurs, enveloppé d'un grand manteau, dans la galerie Pitti, un très beau saint Jean de Fra Bartolommeo, qui semble l'avoir inspiré.

L'accent si juste de cette figure, pour le dire en passant, son caractère simple et élevé, prouvent de quelle manière Thorvaldsen aurait su traiter *les Apôtres*, s'il en avait pris la peine. Et cependant il y a de plus beaux morceaux dans le fronton de Notre-Dame : il y en a surtout qui nous intéressent et nous charment davantage. Rien n'est médiocre dans cette grande création, et il faut la regarder longtemps pour en retrouver toutes les intentions, toutes les finesses et les élégances. Manifestement Thorvaldsen y a mis tous ses soins : comme les grands artistes qu'il imitait, il a voulu faire de son fronton un tableau, et, le sujet ne donnant pas matière à des mouvemens dramatiques, il s'est contenté de faire de la sculpture pittoresque et de parler la même langue que dans ses bas-reliefs. A ce point de vue, *le Sermon de saint Jean* tient une place à part dans son œuvre, et il faudrait le montrer à ceux qui ne connaissent le maître danois que par le *Tombeau de Pie VII* ou telle autre composition plus ou moins officielle. Ils verraient de quel souffle cet homme mesuré et prudent s'animait, avec quelle souplesse se déployait son imagination, quand une large carrière s'ouvrait devant lui. Chacun de ces personnages issus de sa fantaisie est un type absolu, chacun exprime un caractère et une action individuelle, soit par la physionomie et le geste, soit par le vêtement. Les têtes, tantôt nobles, tantôt triviales, sont toutes d'une vérité naïve, quelques-unes très belles, comme cette femme modelée d'après une jeune Albanaise, admirée de tous les artistes du temps, Vittoria Cardoni. Les costumes ne sont pas seulement ces draperies générales, tuniques, robes, manteaux, que Thorvaldsen employait d'ailleurs avec tant de goût et de richesse. Il a recherché dans l'iconographie, encore trop peu avancée, des renseignemens pour arriver à la *couleur locale*. C'était alors chose nouvelle, par exemple, dans la sculpture de ronde bosse, que de faire des turbans et d'autres coiffures orientales ou proprement juives. Dans ces costumes, comme dans les mouvemens de ces auditeurs de saint Jean, on voit une foule de détails pittoresques

d'accidens familiers saisis sur le fait, qui concourent singulièrement à la vérité et à la vie de l'ensemble. Je ne dis rien de l'équilibre et de l'harmonie savante de toutes les masses du groupe : jamais cet art suprême du maître ne s'est montré avec plus d'éclat. Pour retrouver au même degré ce prestige de la composition, il faut remonter aux grandes fresques de Raphaël et d'Andrea del Sarto ; je cite des peintres parce que la statuaire moderne n'offre aucun terme de comparaison. Que serait-ce donc si ce groupe admirable était rehaussé par la couleur, comme ceux des Grecs, et encadré dans la brillante et joyeuse décoration des temples anciens, au lieu de détacher crûment sa blancheur monotone sur la pierre grise et terne du fronton de Notre-Dame ?

Pour achever de faire connaître l'ornementation de cette cathédrale par le grand sculpteur, il me resterait à décrire les deux vastes bas-reliefs qui s'étendent, l'un au-dessus de la porte de l'église, sous le portique, l'*Entrée triomphante de Jésus à Jérusalem*, l'autre tout autour de l'abside, *Jésus allant au Calvaire*, et ceci m'amènerait à parler des bas-reliefs de Thorvaldsen en général. Heureusement pour moi, ce côté de son talent est de beaucoup le plus connu et le mieux apprécié. Tous les bons juges reconnaissent que depuis la renaissance, pas un sculpteur n'a égalé le maître danois dans le bas-relief. Il lui dut ses premiers succès et sa première popularité dans Rome, où les artistes l'appelaient *il patriarca del basso rilievo*, surnom bizarre pour un homme de trente-cinq ans. On voulait dire par là sans doute qu'il était le *rénovateur* du bas-relief, le premier qui, dans les temps modernes, eût fait revivre cette branche de la sculpture telle qu'elle était aimée des Grecs. Sa manière de traiter le relief fut précisément l'antipode de ce qui se faisait depuis quatre siècles, de tout ce qu'avaient enseigné les maîtres toscans. Ceux-ci en effet, n'ayant guère de modèles antiques sous les yeux que les hauts-reliefs si fréquens de l'époque gréco-romaine, trouvant peut-être dans cette méthode un moyen plus puissant d'expression, une sorte de compromis entre la sculpture et la peinture, adoptèrent dès l'origine et pratiquèrent à peu près uniquement le haut-relief et le demi-relief. Seuls ou presque seuls, Mino de Fiesole en Italie et Jean Goujon en France exécutèrent de véritables bas-reliefs, d'un style bien différent de celui de Phidias, mais suivant ses principes, et avec une grâce et un charme dignes de l'art antique. Pour tous les autres, depuis Nicolas de Pise jusqu'à Sansovino, ce fut une règle, un principe de donner à la sculpture en relief le plus de saillie possible. Quels effets prodigieux de pittoresque et d'expression ont tirés de là tour à tour Orcagna, Ghiberti, Benedetto da Majano, Donatello et tant d'autres, tout le monde le sait. On peut se demander

seulement si ces sculptures puissantes, qui veulent à tout prix rivaliser avec la peinture, qui non seulement détachent des groupes entiers de personnages, mais prolongent derrière eux tous les plans et toute la perspective d'un tableau, sont partout également à leur place. Passe encore pour les panneaux d'une porte, d'une chaire ou d'un autel; mais quand il s'agit d'une décoration vraiment architecturale, d'une frise par exemple, la raison n'admet pas que l'on creuse dans une muraille la profondeur d'un paysage et le seul artifice possible en ce cas est celui des Grecs qui modelaient en légère saillie un seul plan de figures sur un fond uni et solide. Au reste ce genre de relief, plus élégant sans contredit, est aussi plus puissant et donne plus d'illusion dans sa simplicité que ces hauts-reliefs pleins de confusion qui prétendent remplacer à volonté la ronde bosse ou la peinture. Dès qu'il eut pénétré l'art des anciens, Thorvaldsen comprit cette supériorité et rompit avec les traditions italiennes qu'on lui avait enseignées à Copenhague. On comprend fort bien l'étonnement et l'admiration des Romains devant ses premiers bas-reliefs à l'antique et surtout devant *le Triomphe d'Alexandre.*

Tout a été dit sur cette fameuse frise du Quirinal, œuvre unique depuis l'antiquité et qui suffirait à immortaliser son auteur. En quelques mois Thorvaldsen modela ce bas-relief, long de trente-cinq mètres, haut de plus d'un mètre, qui nous montre, d'après le récit de Quinte-Curce, l'entrée d'Alexandre à Babylone A gauche les vaincus, généraux et guerriers persans, femmes et enfans jetant des fleurs ou brûlant des parfums, hérauts sonnant de la trompette, astrologues chaldéens, lions et tigres enchaînés. En regard de cette procession le vainqueur, sur son char guidé par la Victoire, et derrière lui son armée, cavaliers caracolant, fantassins, éléphans, prisonniers, tout cela d'une fidélité historique et d'une vie surprenantes. Les meilleurs critiques, surtout M. Delaborde, ont vanté l'art du sculpteur à enlever ses figures par de fermes contours, à en modeler tous les plans d'une main hardie et sûre, avec des rudesses et des mensonges calculés, pour que tout en fût vrai et harmonieux à la hauteur où la frise devait être placée. Thorvaldsen reste loin encore, assurément, des *Panathénées;* ses chevaux, pas plus que ses personnages, ne reproduisent le grand style de Phidias; sa cavalerie macédonienne n'a pas l'impétuosité, la fougue inimitable des cavaliers athéniens; mais, dans tous les autres groupes, que de beautés et quelle richesse de gracieux motifs! Le plus bel éloge à faire de cette œuvre, c'est qu'on peut la regarder même après le Parthénon.

Les deux frises de Notre-Dame qui mesurent, celle du portique treize mètres, l'autre vingt, sur deux mètres de haut, excitent moins l'admiration que celle du Quirinal, ou plutôt le souvenir de celle-ci leur fait tort. Car elles sont très belles et ce qui surprend ici, ce

n'est pas que la pensée ait faibli par momens chez un artiste de soixante-dix ans, c'est qu'il ait pu à cet âge modeler de telles compositions. Il est vrai que l'invention était moins difficile sur des sujets beaucoup moins neufs. Les mêmes caractères de vérité, de noblesse, d'intérêt dramatique et d'exactitude descriptive que nous avons vus ailleurs, nous les retrouvons dans ces bas-reliefs et certains groupes y sont admirables, par exemple celui des saintes femmes qui suivent le Christ au Calvaire. Suivant sa coutume, l'artiste s'est pénétré des textes qu'il veut traduire, au point de les remettre sous nos yeux. Seulement le style est ici moins animé et moins brillant, l'invention moins riche et la perfection moins soutenue que dans *le Triomphe d'Alexandre*, et ceux qui ont vu la frise du Quirinal n'ont rien à apprendre sur son auteur dans celles de Notre-Dame.

Revenons donc au musée si nous voulons admirer le maître dans ses bas-reliefs de petite dimension, qui nous montrent son génie sous son aspect le plus neuf, le plus individuel et le plus séduisant. Il y a là cent chefs-d'œuvre du genre, dont les originaux sont disséminés en Europe, si aimables et si gracieux qu'ils font presque oublier les belles statues leurs voisines. Sur eux du moins il n'y a pas de contestation possible et les juges les plus prévenus, les goûts les plus divers se sont tous inclinés devant ces merveilles que l'on croirait exhumées du sol hellène. C'est bien la Grèce qui revit ici, d'abord dans les procédés techniques de ces reliefs, dans cette simplicité d'ordonnance, dans ce modelé insaisissable, mais d'une si étonnante précision. Le relief des personnages est toujours très mesuré, rarement ils sont superposés, et lorsqu'il y a un simulacre de second plan, la saillie des figures y est aussi légère, aussi aérienne que sur les plus classiques bas-reliefs de la Grèce. Thorvaldsen n'avait pourtant que bien peu de modèles de cette délicate sculpture dans les collections de Rome : quelques processions de bacchanales sur des vases ou des autels, et trois ou quatre petites compositions mythologiques, dont la plus belle, les *Adieux d'Orphée et d'Eurydice*, à la villa Albani, l'a visiblement inspiré. Mais plus encore que la méthode de ces bas-reliefs, c'est leur style, leur esprit et leur accent, ce sont les attitudes et les costumes, les accessoires de toute sorte et enfin, chose plus surprenante, ce sont les types des personnages qui nous donnent de la Grèce une magique illusion. Soit qu'il retrace les scènes les plus dramatiques de *l'Iliade*, l'*Enlèvement de Briséis*, *Hector chez Pâris*, *Priam aux pieds d'Achille*, les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, soit que, retrouvant lui-même ce *sourire mouillé de larmes* qu'Homère a mis sur les lèvres de la Troyenne, il dessine sur le marbre, avec une étrange émotion, un mélange d'atticisme et de mélancolie,

les plus jolis poèmes d'Anacréon, les amours de Psyché et d'Éros, ou bien encore des fantaisies allégoriques écloses de son imagination, Thorvaldsen nous transporte, comme avec la baguette d'une fée, au sein du monde antique. Ce n'est pas tout à fait la grâce originale et naïve, l'insaisissable idéal des bas-reliefs athéniens. La création est ici moins spontanée, l'art plus étudié : mais cette recherche atteint son but par la puissance de la vie et le naturel absolu des physionomies. Cela rappelle moins l'inspiration homérique, rude et primesautière, que celle des poètes d'Alexandrie, j'entends des meilleurs : c'est la perfection raffinée de Théocrite ou la grâce légère de Méléagre, comparaison d'autant plus juste que ces marbres sont vraiment de *petits tableaux*, des *idylles*, dans le sens grec du mot. Qui donc s'est jamais approprié à ce degré non seulement les formes, mais les idées et les sentimens qui animaient la plastique comme la poésie des anciens? Flaxman égala certainement son rival danois pour la science archéologique, et ses dessins fameux sur *l'Iliade* et *l'Odyssée* montrent une puissante intuition du monde où se meuvent les fables héroïques, mais à ces images savamment exactes manque le premier trait de ressemblance, la beauté des types, et ce parfum d'hellénisme qui émane des bas-reliefs de Thorvaldsen. Le seul moderne en qui ait ainsi vécu l'âme d'un Grec, c'est André Chénier; seulement il était né sur le Bosphore, et quel miracle de lui trouver un frère aux bords du Sund!

Mais ce n'est rien encore que le style, la grâce, l'harmonie exquise de ces tableaux de marbre. Ce qui plaît surtout en eux, ce qui charme les spectateurs les moins exercés, c'est le sentiment. On devine qu'ils sont nés moins du cerveau que du cœur de l'artiste, comme ces dessins de Prudhon, d'une élégance si mélancolique, avec lesquels ils ont parfois une remarquable parenté. Qui ne connaît ce fameux médaillon de *la Nuit*, où la jeune déesse s'envole dans l'espace tenant entre ses bras ses deux enfans, le Sommeil et la Mort (1)? Il y a au Musée vingt joyaux semblables, tout imprégnés de poésie et devant lesquels on peut à son aise rêver ou s'attendrir. On sent vite que ce sont là des œuvres spontanées que l'artiste laissait tomber de ses mains, au hasard de l'inspiration, comme un soulagement à ses chagrins ou un délassement à ses grands travaux. Que de fois il lui est arrivé de quitter sans façon le bloc de terre d'une grave statue, pour modeler un de ses chers bas-reliefs!

(1) Quiconque a écrit sérieusement sur Thorvaldsen a parlé de ce chef-d'œuvre avec le même enthousiasme. Ce n'est pas amoindrir le mérite du sculpteur que de dire qu'il avait puisé cette poétique idée dans un dessin de Carstens, copié de sa main. Seulement Carstens avait dessiné *la Nuit* simplement assise et les deux enfans accroupis entre ses genoux. On voit avec quelle imagination Thorvaldsen a transformé le motif; c'est l'éternelle histoire des emprunts du génie, qui change en or tout ce qu'il touche.

Lorsque le pape Léon XII vint visiter dans son atelier les travaux pour le tombeau de son prédécesseur, Thorvaldsen venait justement de faire une de ses excursions favorites dans les régions les plus païennes, et le pontife, homme d'esprit, admira très volontiers les *Ages de l'Amour*, fantaisie tout alexandrine, que l'on croirait contemporaine de Callimaque.

La plupart de ces bas-reliefs, j'entends ceux dont la pensée est sérieuse, étaient destinés ou ont été employés à orner le socle d'une statue ou d'un buste. Fidèle à une tradition des anciens qui remonte à Phidias lui-même, Thorvaldsen regardait le bas-relief comme une légende indispensable de tout monument commémoratif; il l'aurait exécuté à ses frais plutôt que de l'omettre, comme il fit pour le tombeau du cardinal Consalvi. Aussi a-t-il eu maintes fois l'occasion d'appliquer aux sujets les plus modernes la pureté de ses méthodes, et il a laissé sur ce point-là les plus féconds enseignemens. Telle statue modelée par ses élèves se rachète à nos yeux par les chefs-d'œuvre de son piédestal que le maître s'était réservés. Quant aux bas-reliefs inspirés par l'Évangile et exécutés presque tous pour des autels ou des fonts baptismaux, j'ai cité déjà les plus beaux d'entre eux, et j'ai dit à ce propos comment l'artiste, dans toutes ses œuvres religieuses, avait été amené, par le courant même de la pensée chrétienne, à prendre dans son dessin et dans sa touche je ne sais quoi de plus grave et de plus pénétrant, et, sans modifier sensiblement son style, à y mêler aux traditions grecques les souvenirs de la renaissance italienne.

Est-il besoin, pour terminer cette longue revue, de dire un mot des bustes rassemblés dans une salle du musée? Ils sont peu nombreux, eu égard à l'extrême fécondité et à la facilité de l'artiste, et c'est une nouvelle preuve qu'il ne cherchait guère un emploi lucratif de son talent; la plupart d'ailleurs reproduisent, comme on peut s'y attendre, de grands personnages allemands, anglais ou russes, des princes et des artistes danois. Ils sont visiblement conçus et exécutés comme les meilleurs bustes qui nous restent des anciens: recherche exacte et familière de la ressemblance et du caractère de l'individu, mais seulement par les grandes lignes et les traits dominans du visage; les saillies sont très accentuées et les plans largement traités, avec un dédain absolu des détails inutiles, des mièvreries et des trompe-l'œil, ressources habituelles, en pareil cas, des ciseaux vulgaires, pour séduire la foule (1).

Peut-être le lecteur qui aura eu la patience de m'accompagner

(1) On ne peut pas ranger parmi les meilleurs bustes de Thorvaldsen celui de Napoléon qui était aux Tuileries dans la salle dite *des États* et qu'on a heureusement sauvé de l'incendie. C'est une œuvre solennelle et indécise, un travail, pour employer le jargon de l'atelier, fait *de chic*, l'artiste n'ayant jamais vu son modèle.

jusqu'au bout à travers cet immense musée partagera-t-il le sentiment qu'on y éprouve inévitablement après l'admiration, le regret de voir tant de trésors, de précieux exemples en grande partie oubliés et perdus. On se demande où est l'école de Thorvaldsen. N'eût-il pas mieux valu cent fois pour l'art moderne que le maître ne cédât point à son amour du sol natal et trouvât un moyen de laisser toute son œuvre réunie à Rome comme elle l'est à Copenhague? N'en déplaise aux Danois, il a compromis ainsi les fruits de son enseignement. Qu'en restait-il après lui à Rome, une fois son atelier fermé, ses élèves séparés, ses collections emportées? Le Danemark n'avait pas de successeurs à lui donner dans son propre pays; les originaux de ses chefs-d'œuvre, dispersés en Europe, enfouis la plupart dans les palais particuliers et loin du mouvement artistique, y demeurent à peu près inutiles, et combien d'artistes étrangers viennent étudier à Copenhague? Ainsi cette grande renommée semble n'avoir brillé que d'un éclat stérile, et au bout de sa lumineuse carrière être venue s'éteindre aux bords lointains et sombres d'où elle était partie. Voilà de quelles tristes réflexions on a l'esprit saisi au milieu de ce musée, qui prend alors véritablement l'aspect d'un tombeau. Mais, à tout prendre, pouvait-il en être autrement? Un grand artiste de France ou d'Allemagne, entouré des nombreux pensionnaires ou des jeunes amateurs que ces deux pays envoient sans cesse en Italie, eût aisément fondé à Rome une école durable. Mais que pouvait faire Thorvaldsen, qui n'eut guère qu'un seul Danois dans son atelier? C'était beaucoup déjà, et merveilleux pour ce temps-là, que d'y attirer des jeunes gens de toute nation, subjugués par sa renommée et dont j'ai raconté l'étonnante abnégation. Mais le seul lien de cette réunion cosmopolite, c'était le maître lui-même : elle ne put survivre à son départ; et s'il y eut, parmi ces jeunes hommes, des artistes d'un vrai talent, Tenerani, Louis Bienaimé, Émile Wolf, qui ont imité d'assez près leur maître, et laissé des œuvres de grand mérite, aucun d'eux cependant ne fut assez fort pour se créer une forme personnelle et donner une vie nouvelle aux traditions de son école. Par là encore l'atelier de Thorvaldsen ressemble à celui de Raphaël, dont les élèves, après s'être passionnément dévoués à leur maître et singulièrement pénétrés de son style, n'ont presque rien produit, si bien que l'école du peintre divin s'évanouit en quelques années.

Tant qu'il vécut à Rome cependant, l'influence de Thorvaldsen ne fut pas renfermée dans son atelier : elle rayonnait plus ou moins sur les sculpteurs de tous pays qui, de 1810 à 1840, ont travaillé en Italie. J'ai déjà parlé de l'école allemande contemporaine, qui doit aux exemples de Thorvaldsen tout ce qu'elle a de pureté, d'élé-

gance et de noblesse : car l'inspiration ne se donne pas. A ce compte-là Rauch serait le plus grand et le plus célèbre des élèves du maître danois. Sur les statuaires français son enseignement est plus difficile à constater : on n'en cite aucun qui ait été son ami comme Horace Vernet. On sait que David d'Angers ne l'aimait pas et rien n'est moins surprenant. Rude l'a-t-il connu à Rome? Peut-être, mais aucun biographe n'en a parlé. Deux de nos grands sculpteurs seulement, Cortot et Simart, montrent dans leurs œuvres, dans leurs bas-reliefs surtout, une trace évidente des exemples de Thorvaldsen. Mais d'autres sans doute en ont profité qui ne l'ont pas avoué. Si le Danois ne s'était pas tenu si fort à l'écart de la France, s'il avait pris soin d'envoyer quelque ouvrage à Paris, s'il n'avait pas été adopté avec tant de passion par les Allemands, nul doute que les artistes français n'eussent mis plus d'empressement à saluer son génie et à lui demander des leçons. Combien, de notre temps, étaient dignes de les reproduire! Croit-on par exemple que Duret n'eût pas gagné, à ce contact, plus de sobriété et de prudence, et Pradier, cet esprit si gracieux et si naturellement grec, un souci plus vif de la noblesse et de l'idéal antiques? Il n'y avait pas, dans toute l'Europe, un terrain plus propre que l'école française à recevoir les leçons de Thorvaldsen. Car le génie français, faut-il le répéter sans cesse? c'est la mesure, le bon sens, l'horreur du trivial et du clinquant. N'avons-nous pas toute une lignée de grands statuaires, depuis Jean Goujon et Germain Pilon jusqu'à Houdon et Rude, jusqu'à nos illustres contemporains, véritables représentans de notre esprit national dans l'art, qui ont su réunir au plus haut degré l'expression et l'élégance, sans rien sacrifier de la vraie beauté, sans rechercher les contorsions, les figures grimaçantes, les mouvemens ou les poses de mélodrame? Le jour où l'administration des beaux-arts se décidera à tirer de ses greniers les plâtres choisis avec tant de goût par M. Charles Blanc à Copenhague, le *Mercure*, la *Vénus*, *le Triomphe d'Alexandre* et dix autres chefs-d'œuvre, nos artistes reconnaîtront dans Thorvaldsen un génie de la même famille que ceux-là et le public verra une fois de plus qu'il peut y avoir un genre classique très sévère, très pur, et pourtant plein d'attraits pour les esprits les moins raffinés. Il verra que cette prétendue froideur du grand sculpteur danois, dont on lui a quelquefois parlé, n'est qu'un mensonge inventé par l'ignorance, par le préjugé ou par cette perversité du goût qui demande sans cesse des effets extraordinaires et impossibles, perversité trop commune aujourd'hui, mais à laquelle, Dieu merci, l'art contemporain donne chaque année d'éclatans démentis.

S. Jacquemont.

LA RÉFORME

DE

L'IMPOT FONCIER

Malgré les charges considérables imposées au trésor public par la guerre de 1870, la majorité de l'assemblée nationale s'est refusée à augmenter la contribution foncière. Lorsque le gouvernement voulut ajouter au principal de l'impôt immobilier des centimes additionnels généraux que le déficit de notre budget rendait nécessaires, les défenseurs des intérêts agricoles se fondèrent sur les inégalités des contingens départementaux pour faire rejeter cette surtaxe. Ils firent d'une nouvelle péréquation la condition préalable de tout rehaussement de la contribution actuelle, et ils réclamèrent une amélioration immédiate de la constitution des contingens.

Le 15 juillet 1873, l'honorable M. Feray et trente-quatre de ses collègues déposèrent sur le bureau de la chambre une proposition par laquelle ils demandaient qu'une commission parlementaire fût nommée pour examiner s'il y avait lieu de réviser les évaluations cadastrales. Ils affirmaient, dans l'exposé des motifs, que la répartition de l'impôt foncier entre les départemens présentait de choquantes inégalités. L'assemblée accueillit leur proposition, et l'article 2 de la loi du 5 août 1874 imposa au gouvernement l'obligation de présenter, dans la loi de finances de 1876, un projet de nouvelle répartition du principal des contingens départementaux.

Le projet de loi ne fut pas déposé dans le délai prescrit. Cependant la question avait été mise immédiatement à l'étude. Le directeur général des contributions directes s'était rendu en Hollande et en Belgique, pour étudier sur place les procédés employés dans

les opérations de péréquation accomplies ou en voie d'exécution dans ces deux pays ; mais les renseignemens qu'il recueillit ne firent que confirmer l'opinion antérieure de l'administration, à savoir : que les documens réunis au ministère des finances, notamment les évaluations de 1851, 1862 et 1874, étaient insuffisans pour servir de base à une nouvelle répartition, et qu'il fallait faire procéder sur le terrain à un travail plus complet, si l'on devait toucher à l'assiette de l'impôt foncier.

Sur l'insistance des promoteurs de la réforme, l'assemblée maintint sa première décision. La loi de finances du 3 août 1875 enjoignit de nouveau au gouvernement de comprendre dans la loi du budget de l'exercice 1877 la proposition qui avait été demandée pour l'année précédente.

Le ministre des finances dut se conformer à cette injonction réitérée et saisir le pouvoir législatif d'un projet de réforme. Il déposa devant la chambre des députés, le 23 mars 1876, deux projets de lois ayant pour objet une nouvelle répartition entre les départemens du principal de la contribution sur les propriétés non bâties, le renouvellement des opérations cadastrales et la péréquation du contingent des propriétés bâties.

Ces deux projets de loi, dont la chambre des députés est encore saisie, ont été modifiés récemment par une nouvelle proposition en date du 19 mai 1879.

I.

Avant d'entrer dans l'examen de ces divers projets de loi et du difficile problème qu'ils sont destinés à résoudre, nous nous demanderons si la répartition de l'impôt foncier entre les départemens présente, comme on l'a affirmé, de graves inégalités qu'il soit urgent de faire disparaître.

On ne peut pas contester que les inégalités dont on parle aient existé, qu'elles aient été même intolérables pendant quelque temps. Nous en trouvons la preuve à chaque page de l'histoire des premières années de l'impôt foncier en France. Les réclamations des contribuables étaient alors absolument fondées.

Ces inégalités provenaient de la manière dont les contingens avaient été formés par la loi du 1er décembre 1790. L'assemblée constituante avait décidé que les anciens impôts directs supprimés, la taille, les capitations, les vingtièmes, seraient remplacés par l'impôt foncier, qui devait être en principe proportionnel au revenu net de la terre et des maisons. Mais on ne connaissait, à ce moment, ni l'étendue du territoire des nouveaux départemens, ni les espaces occupés par les différentes cultures, ni la qualité des terres,

ni le nombre des propriétés bâties, ni le revenu respectif de chaque nature de propriétés. On était donc dans l'impossibilité d'asseoir l'impôt sur une base proportionnelle. On eut recours à un moyen empirique : on rechercha ce que chaque province payait d'impôts directs; à ces impôts réellement payés on ajouta ceux que les ordres privilégiés auraient dû acquitter; on dressa un état de tous les impôts par généralité, et l'on mit à la charge de chaque département une somme égale aux taxes qui étaient supportées par les communes composant la nouvelle circonscription départementale.

On sait que les anciens impôts étaient très inégalement partagés entre les provinces. Dans les pays d'états, les impositions étaient établies avec le consentement préalable des assemblées provinciales, tandis que dans les pays d'élection elles dépendaient entièrement de la volonté royale. Les premiers avaient été, par suite, plus ménagés que les seconds. Ajoutons que quelques provinces réunies à la France s'étaient fait affranchir, en vertu de leurs capitulations, de tout ou partie de certains impôts. Les départemens substitués aux provinces, supportant sous une autre forme les charges anciennes, héritèrent nécessairement des inégalités antérieures. Le partage entre les districts et les communes fut, pour des motifs analogues, non moins défectueux. La répartition individuelle ne pouvait pas être meilleure, car il n'y avait à ce moment ni cadastre, ni administration spéciale; l'impôt était divisé par les autorités municipales d'après des renseignemens vagues et suivant des appréciations personnelles.

La somme totale de l'impôt foncier mise à la charge des départemens en 1791 s'élevait en principal à 240 millions, plus 60 millions en sols additionnels. Le montant du revenu foncier net, à cette époque, étant estimé à 1 milliard 400 millions de francs, la propriété immobilière supportait une taxe de 16.66 pour 100 de son revenu net en principal, et de 20.83 pour 100 avec les sols additionnels, c'est-à-dire plus d'un cinquième de son revenu net (1).

Les contribuables acceptèrent les grosses inégalités d'un impôt aussi lourd, tant qu'ils eurent la faculté de payer leurs taxes en assignats; mais lorsque la loi du 3 frimaire an VII vint imposer l'obligation d'acquitter les charges publiques en numéraire, les plaintes devinrent tellement vives qu'on fut obligé de leur donner satisfaction.

On s'efforça de diminuer les inégalités au moyen de dégrèvemens successifs. En 1797, on fit un premier dégrèvement de 22 millions au profit de tous les départemens, réparti dans des proportions différentes suivant le taux de l'impôt de chacun ; en 1798, un dégrè-

(1) Note annexée au projet de loi du 23 mars 1876.

vement d'un vingtième; en 1799, un autre de 18 millions destiné, lui aussi, à exonérer principalement les départemens les plus chargés. De 1802 à 1821, divers dégrèvemens sont intervenus et se sont élevés en totalité à 35,456,065 francs. En moins d'un quart de siècle, on a donc diminué l'impôt foncier d'une somme totale de 85,318,649 fr.

A la suite de ces mesures financières, la situation des contribuables était déjà considérablement améliorée. En effet, non-seulement l'impôt foncier était descendu de 240 millions en principal à 154,678,000 francs, mais encore le revenu net de la propriété immobilière avait progressé et s'élevait en 1821 à 1,580,597,000 francs. La contribution foncière, au lieu de représenter dans son ensemble 16.66 du revenu net, était descendue à 9.79 pour 100. En outre, les dégrèvemens consentis par le législateur avaient, on vient de le voir, profité surtout aux départemens les plus lourdement taxés, et par suite les contingens départementaux ne présentaient plus les grandes inégalités qu'ils offraient à l'origine.

Grâce au développement de la richesse publique, la situation alla toujours en s'améliorant, et la contribution foncière devint de moins en moins lourde. Le revenu net des propriétés immobilières augmentait rapidement : il était en 1851 de 2,540,043,000 francs. En conséquence, la proportion de l'impôt foncier au revenu net n'était plus, à cette époque, que de 6.06 pour 100.

Une grande mesure, qui coûta plus de quarante ans d'efforts et de travail, vint aussi réaliser un vœu qui était dans la pensée des constituans de 1790, et accomplir un progrès considérable. Le cadastre, commencé en 1807, était terminé en 1850 dans tous les départemens, à l'exception de la Corse. La répartition individuelle, faite désormais sur des contenances exactes et d'après le revenu cadastral de chaque parcelle, fit disparaître, du moins pendant les années rapprochées de la confection des opérations cadastrales, presque toutes les inégalités particulières. Enfin la loi du 7 août 1850, qui supprima les 17 centimes additionnels généraux, réduisit encore les charges foncières de 27 millions.

On conçoit qu'à la suite de tous ces faits les plaintes des contribuables durent se calmer; en effet elles cessèrent presque complètement. Les contingens s'étaient rapprochés sensiblement de l'égalité, et les inégalités qui subsistaient encore étaient d'autant moins senties que l'impôt était devenu moins lourd.

Les revenus de la terre et des maisons prirent d'ailleurs, à partir de 1850, un essor immense. Une nouvelle évaluation effectuée en 1862 constata que le revenu immobilier net s'élevait à 3,096,102,000 fr.; et comme l'impôt, en principal, n'avait pas varié, il ne représentait donc plus que 5.15 pour 100 du revenu foncier. Aussi peut-on dire que

déjà dans les dernières années de l'empire la question de la péréquation n'existait plus; elle n'intéressait plus personne, pas même les contribuables des départemens surchargés. Le silence des procès-verbaux de l'enquête agricole le prouve d'une manière irrécusable. Cette enquête avait été ordonnée en 1866 pour offrir aux propriétaires ruraux le moyen de faire valoir tous leurs griefs, d'exprimer tous leurs vœux. Ils y ont produit en effet toutes sortes de réclamations, même les moins importantes; ils n'ont pas dit un mot des inégalités de la répartition de la contribution foncière.

Un de nos principaux économistes, M. Wolowski, crut pourtant qu'il devait à la science d'entretenir la commission supérieure de cette question d'école qui n'avait plus guère qu'un intérêt historique. La commission, se fondant précisément sur ce que les procès-verbaux de l'enquête ne contenaient aucun vœu sur la reconstitution des contingens départementaux, décida qu'il n'y avait pas lieu de prendre la proposition en considération (1).

Le revenu net de la propriété immobilière s'est encore augmenté depuis l'enquête agricole : l'évaluation de 1874 le porte à 3,959,165,000 francs. Le rapport de l'impôt, en principal, au revenu foncier, était ainsi descendu successivement de 16.66 à 4.24 pour 100.

Il est vrai que la propriété immobilière ne supporte pas seulement l'impôt établi au profit de l'état : elle est assujettie, en outre, à des centimes additionnels, destinés à faire face aux dépenses des départemens et des communes. Ces centimes, pour l'exercice de 1877, représentaient 97 pour 100 du principal de l'impôt foncier; par conséquent les immeubles ne sont pas imposés en réalité à 4.24 pour 100 de leur revenu, mais bien à raison de 8.35. Néanmoins, on doit reconnaître que le taux de l'impôt immobilier, même avec l'augmentation des centimes additionnels, est encore bien inférieur à ce qu'il était en 1791, car, à cette époque, nous avons vu que le principal et les sols additionnels s'élevaient à 20.83 pour 100 du revenu net.

Ajoutons que les centimes additionnels affectés aux dépenses départementales et communales ne doivent pas être considérés comme un véritable impôt. Le produit de ces centimes ne sert pas en effet à défrayer des dépenses d'intérêt général; il est employé plutôt à des dépenses d'intérêt local et privé. Quand des départemens ou des communes font construire des ponts, des chemins de fer d'intérêt local, des chemins vicinaux, des fontaines, ils font leurs propres affaires; ils augmentent directement la fortune et les revenus des particuliers. Par conséquent, si l'on prend sur le revenu fon-

(1) Séance du 4 décembre 1868.

cier les ressources nécessaires pour l'exécution de ces travaux, on fait quelque chose qui ressemble beaucoup à ce que les contribuables feraient eux-mêmes, en payant avec le produit de leurs terres les améliorations de leurs exploitations agricoles. Rigoureusement, il ne faudrait donc pas comprendre les centimes additionnels communaux et départementaux dans le chiffre de l'impôt foncier, c'est-à-dire dans les contributions affectées aux besoins généraux du pays.

En définitive, pendant que le revenu de la terre avait augmenté, les contingens départementaux s'étaient rapprochés du taux moyen, à la suite des dégrèvemens répartis entre les départemens, en raison du poids de leurs impositions. Les inégalités étaient arrivées à ne plus guère dépasser les écarts que l'imperfection naturelle des choses humaines rend inévitables.

Dans les départemens les plus surchargés, — le Morbihan, la Lozère et le Tarn-et-Garonne, — le taux de la taxe en principal excède à peine 6 pour 100 du revenu net ; il est de 6.06 dans le Morbihan, de 6.09 dans la Lozère, et dans le Tarn-et-Garonne, où il est le plus élevé, il ne s'élève pas au-dessus de 6.51. Dans six départemens, il est de 5.50 à 6 pour 100 ; dans neuf départemens, de 5 à 5.50 ; dans trente-cinq départemens, de 4.24 à 5 pour 100. Dans trente-quatre, il est au-dessous de 4.24. Les plus ménagés parmi ces derniers paient en moyenne 3.50. Ainsi, les plus lourdement grevés ne paient guère plus de 6 pour 100 du revenu net en principal ; les plus favorisés, guère moins de 4 pour 100 ; pour un grand nombre, l'impôt varie entre 4.50 à 5.50 pour 100.

Les inégalités choquantes alléguées par les auteurs de la proposition sont donc contredites par les documens statistiques comme par les mesures financières que nous avons fait connaître, et surtout par les résultats de la grande enquête de 1866.

Dans les communes où le cadastre est terminé depuis longtemps, on trouve, il est vrai, des inégalités individuelles plus considérables provenant de ce que le revenu de certaines parcelles a augmenté depuis la confection des opérations cadastrales, tandis que le revenu de certaines autres a baissé, alors que les cotes sont restées faibles pour les premières et fortes pour les secondes ; mais, on ne saurait trop le remarquer, la proposition faite par M. Feray en 1873 et les projets de loi déposés par le gouvernement ne s'occupent pas de ces inégalités-là, qui continueraient à exister, même avec des contingens établis sur la base d'une rigoureuse proportionnalité.

Les motifs qui, depuis quelques années, avaient détourné l'attention publique de la question de la péréquation se conçoivent donc facilement, et aucun motif nouveau n'avait rendu à cette question

l'intérêt qu'elle avait perdu. Les plaintes qui s'élevèrent en 1873, à l'occasion de la surtaxe proposée sur la propriété immobilière, n'étaient en réalité que l'écho lointain et attardé de vieilles réclamations dont l'objet n'existait plus ou avait été du moins considérablement atténué. L'assemblée nationale n'en persista pas moins à exiger qu'une proposition de réforme lui fût soumise.

II.

Les projets de lois présentés par le ministre des finances divisent l'impôt foncier en deux contingens généraux distincts : celui des propriétés non bâties et celui des propriétés bâties. Un mode spécial de péréquation est adopté pour chacun d'eux.

La séparation des contingens est une mesure rationnelle qui donnera à l'administration des contributions directes le moyen d'évaluer le revenu de chaque nature de propriétés par des procédés différens et mieux appropriés aux difficultés de chacune des opérations; elle facilitera également les rectifications ultérieures des évaluations cadastrales, lorsque des changemens dans les produits de la matière imposable auront rendu une nouvelle estimation nécessaire. A ce double point de vue, la division des contingens est une amélioration réelle qui devra être accueillie avec faveur par les deux chambres. Elle est appliquée depuis longtemps en Belgique, en Hollande et dans d'autres états. Elle l'a été en France, pendant plusieurs années, conformément aux prescriptions de l'article 34 de la loi du 15 septembre 1807; ce n'est qu'en 1821, lorsque la répartition de l'impôt foncier fut considérée comme définitivement fixée, que les propriétés rurales et les propriétés bâties furent confondues dans la même matrice cadastrale. C'est donc un retour heureux à la législation antérieure.

D'après les projets ministériels, la péréquation du contingent des propriétés non bâties devra être effectuée au moyen d'une nouvelle évaluation générale de leur revenu net. Voici, d'après l'exposé des motifs, comment cette opération préalable doit être pratiquée :

« Des contrôleurs des contributions directes, choisis parmi les plus expérimentés de chaque département seraient chargés de se transporter successivement dans toutes les communes des circonscriptions qui leur seraient respectivement assignées. Là, ils recueilleraient auprès des autorités locales, des répartiteurs, des notaires, des principaux agriculteurs, des renseignemens aussi précis que possible sur le produit des diverses cultures, sur les défrichemens, sur les modifications survenues dans la consistance et le mode d'exploitation du sol depuis le cadastre, et sur les changemens à faire subir aux données fournies par le cadastre, pour les mettre

en harmonie avec l'état territorial. Ces renseignemens, complétés et vérifiés à l'aide d'informations puisées dans les communes circonvoisines, et auprès des diverses administrations publiques, serviraient de base à une évaluation directe des diverses natures de cultures d'après leur contenance dans la commune. Cette évaluation serait ensuite contrôlée à l'aide des baux et des déclarations de locations verbales intervenues dans la période décennale expirant au commencement de l'année précédente, et même des actes de vente, si les baux et les déclarations verbales faisaient défaut ou étaient en nombre insuffisant pour assurer le contrôle des évaluations directes.

« Ces évaluations présenteraient, par chaque commune et par chaque nature de culture, le revenu réel moyen par hectare, et le total de ce revenu pour l'ensemble de la contenance occupée par la nature de culture.

« Les travaux d'évaluation seraient ensuite communiqués dans chaque département au conseil général. Les observations des conseils généraux ainsi que les tableaux présentant le résumé des opérations pour l'ensemble de la France, seraient déférés à l'examen d'une commission centrale siégeant à Paris, dont les membres seraient nommés par décret. Enfin le résultat de l'examen des évaluations par cette commission, ainsi que les explications du ministre des finances, seraient soumises aux chambres avec un projet de répartition de la contribution foncière. »

Le revenu net des propriétés rurales étant ainsi établi par le mode d'évaluation que nous venons d'exposer, la rectification des contingens devait s'effectuer, dans le système primitif du projet de 1876, au moyen d'une double opération : l'exonération des départemens surchargés, et le rehaussement des taxes à la charge de ceux qui avaient été ménagés.

Le ministre des finances ne s'était point fait illusion sur les imperfections de ce premier système. Forcé d'obéir aux injonctions formelles de la loi, il avait accepté vraisemblablement le seul moyen qui lui avait paru possible dans les conditions d'économie et de temps indiquées dans les discussions parlementaires. Il s'est empressé de modifier son premier projet, aussitôt que la situation du budget lui a permis d'adopter une autre combinaison. Le deuxième système, présenté en 1879, est conçu dans un esprit différent : le gouvernement propose maintenant d'établir l'égalité uniquement par le dégrèvement des départemens dont la contribution foncière est au-dessus du taux moyen.

La répartition des contingens, dans le second système comme dans le premier, aura toujours pour base l'évaluation sommaire dont nous venons de parler. Ce mode d'estimation présente-t-il de

suffisantes garanties d'exactitude pour justifier une opération aussi importante? Nous ne le pensons pas.

On ne peut pas admettre que les renseignemens recueillis par les contrôleurs auprès des autorités locales, des notaires et des principaux agriculteurs, seront toujours désintéressés et sincères. Les contenances des nouvelles cultures, dont les produits sont évalués, ne peuvent pas être établies, sans arpentage, avec une suffisante exactitude. D'un autre côté, les baux qui fournissent les moyens de contrôle les plus certains sont loin de procurer des informations complètes, et surtout de les donner dans des conditions égales pour toutes les contrées et pour toutes les cultures. Le ministre des finances reconnaît lui-même, dans l'exposé des motifs, que, si les baux sont très nombreux dans quelques départemens, ils sont très rares dans d'autres; qu'ils font même absolument défaut dans des régions entières; qu'ils sont loin d'embrasser dans des proportions égales toutes les natures de culture.

Ajoutons que les opérations seront faites dans chaque département par des agens différens qui ne jugeront pas de la même manière, qui n'apporteront pas, dans l'accomplissement de cette délicate et difficile mission, les mêmes préoccupations ni le même esprit : les uns seront portés à modérer les évaluations; d'autres, à les maintenir dans toute leur rigueur. Il est donc certain que les revenus de toutes les régions ne seront pas soumis à une mesure uniforme.

Le gouvernement a sagement abandonné le projet de surélever la part des départemens qui, d'après les résultats de l'estimation, seraient considérés comme étant au-dessous de la moyenne. Nous croyons, avec le ministre des finances, que les départemens dont les contingens seraient rehaussés, n'accepteraient pas une augmentation d'impôt fondée sur une opération qui peut être si justement contestée.

Ce système aurait produit d'ailleurs des résultats inadmissibles. En effet, la loi proposée n'imposant pas en même temps la rectification des pièces cadastrales, il en résulte que les inégalités qui existent actuellement dans les sous-répartitions communales auraient été maintenues; qu'elles seraient même aggravées dans tous les départemens dont les contingens subiraient une augmentation. On peut citer, à titre d'exemple, les résultats que donnerait la répartition du contingent nouveau dans le département de Seine-et-Oise. Les bois des environs de Paris ont été cotisés à un taux très élevé dans les opérations cadastrales, à raison de leur revenu à l'époque où le cadastre a été exécuté dans cette région. Depuis l'établissement des chemins de fer et le perfectionnement des voies navigables, l'usage de la houille et la concurrence des localités plus

éloignées ayant amené une baisse dans le prix des coupes, le revenu des bois a diminué. Ces propriétés paient aujourd'hui un impôt qui représente, en principal, 12 pour 100 de leur produit net. Néanmoins, le département de Seine-et-Oise, dans son ensemble, n'étant assujetti qu'à une contribution foncière de 4.13 pour 100, son contingent général serait élevé au taux moyen de 4.24. De telle sorte que la nouvelle péréquation qui serait opérée, en exécution du projet de loi de 1876, loin de réparer l'injustice dont les propriétaires de bois se plaignent si justement, aurait pour résultat, au contraire, d'augmenter encore la taxe foncière d'une nature de propriété déjà trop surchargée!

Ce système produit encore un autre résultat non moins injuste, en ce que les parcelles incultes au moment du cadastre, dont les revenus, après leur mise en culture, augmentent le contingent départemental, sont, en fait, affranchies presque complètement du rehaussement de l'impôt. Ce résultat provient de ce que les deux répartitions ne sont pas faites sur les mêmes élémens. En effet, pour la fixation du contingent, on prend en considération le revenu actuel, tandis que, dans la sous-répartition communale, on continue à opérer sur le revenu primitif. Or, ces parcelles étant imposées comme terres improductives, il s'ensuit qu'elles ne supportent qu'une part dérisoire de la charge nouvelle qu'elles imposent au département.

Le nouveau système proposé dans le projet de loi de 1879 est certainement plus acceptable. On sera disposé vraisemblablement à se montrer plus indulgent pour les erreurs inévitables des estimations faites dans les conditions que nous avons décrites, si on se borne à des dégrèvemens partiels qui n'aggravent la position d'aucun autre département, car on est naturellement moins exigeant pour la justification d'une exonération qu'on ne le serait si la mesure devait entraîner une augmentation d'impôt.

Cependant nous sommes porté à penser que ce nouveau projet n'est pas non plus satisfaisant. S'il n'a pas tous les inconvéniens du premier, il a, d'un autre côté, une infériorité évidente à l'égard de celui-ci, qui avait du moins le mérite de viser à l'égalité des contingens, tandis que, dans le système de 1879, on se borne à dégrever les départemens dont l'impôt est supérieur à la moyenne; on laisse donc toujours subsister les inégalités entre les départemens exonérés et ceux dont le contingent est au-dessous du taux moyen; on se contente de les diminuer. Il a en outre le grave inconvénient de maintenir, comme le premier projet, les vices des sous-répartitions communales.

Lorsqu'il s'agit d'imposer au trésor public un sacrifice qui, d'après

l'exposé des motifs de la proposition de 1879, paraît être de 15 à 20 millions par an, nous sommes convaincu que les pouvoirs exigeront une preuve certaine que les départemens qui sont appelés à en profiter sont réellement surtaxés. Cette justification leur paraîtra d'autant plus nécessaire, dans les circonstances actuelles, que l'impôt qu'on propose de diminuer n'est ni exorbitant, ni entaché d'inégalités excessives, et que le dégrèvement ne produirait aucun résultat économique appréciable.

Les dégrèvemens proposés nous paraissent également inacceptables au point de vue financier et économique.

D'une part, l'exonération sera insensible pour les contribuables des départemens en faveur desquels elle sera accordée; elle n'aura aucune action sur les affaires. Ce sera donc pour le trésor un sacrifice sans compensation.

D'autre part, une nouvelle évaluation du revenu des propriétés rurales, bien qu'elle ne doive avoir pour résultat, en réalité, qu'un dégrèvement partiel, donnera lieu néanmoins inévitablement à une grande agitation parmi les populations des campagnes, qui voient toujours avec défiance des opérations de cette nature. Elles supposeront d'autant plus facilement que ce travail est fait en vue d'une augmentation ultérieure d'impôt, qu'on a formellement déclaré à la tribune de l'assemblée nationale, qu'une répartition plus proportionnelle du principal des contingens rendra toujours acceptable et facile la création de centimes additionnels généraux quand les exigences budgétaires la réclameront. Cette opération, qui ne satisfera réellement personne, inquiétera tout le monde.

Ajoutons que la réduction du principal de la contribution foncière apportera le trouble dans les budgets départementaux et communaux. Il est évident, en effet, que les centimes additionnels, qui sont suffisans avec les contingens actuels, devront être augmentés dans les départemens où la mesure proposée aura diminué le principal de l'impôt.

Enfin, en admettant que notre situation budgétaire permette qu'on fasse un sacrifice au profit de la propriété foncière, il y a mieux à faire que de dégrever les contingens de quelques départemens. Il faut plutôt faciliter la transmission des propriétés immobilières au profit de ceux qui peuvent en tirer le meilleur parti. Actuellement la propriété foncière est immobilisée par l'énormité des droits de mutation. Les frais de vente, y compris les honoraires des officiers ministériels et les droits de quittance, s'élèvent à 10 pour 100 de la valeur de la chose vendue, c'est-à-dire qu'on ne peut aliéner aujourd'hui en France qu'à la condition de perdre le dixième du capital. C'est là certainement la cause principale de la

stagnation des transactions immobilières. On a fait avec raison de grands sacrifices pour activer les affaires commerciales et industrielles dans l'intérêt de la prospérité générale. La circulation plus facile et plus rapide des propriétés foncières, qui représentent la plus grande partie de la richesse sociale, produirait un résultat économique non moins considérable. Les droits de mutation qui étaient déjà avant 1870 de 6.05, y compris le décime établi par la loi du 6 prairial an VII, ont été depuis nos désastres augmentés de 1 décime 1/2, c'est-à-dire de 82 cent. 1/2 pour 100; ils sont actuellement de 6.87 cent. 1/2 pour 100. Si on y ajoute les droits de timbre et les autres frais accessoires, ils accroissent d'un dixième le prix d'achat. Les aliénations immobilières sont nécessairement entravées par cette fiscalité excessive.

Avant de songer à diminuer les anciens impôts, notamment le principal de la contribution foncière, nous avons le devoir de dégrever certaines taxes créées après nos malheurs, sous la pression des charges publiques. Un engagement législatif nous en impose d'ailleurs l'obligation. La loi du 31 décembre 1873, qui a établi des taxes additionnelles aux impôts indirects, notamment les décimes ajoutés aux droits d'enregistrement, dit que ces taxes sont créées à titre extraordinaire et temporaire, et l'exposé des motifs de cette loi ajoute que ces mots *à titre temporaire et extraordinaire* ont été placés dans la loi, comme indiquant pour les pouvoirs publics l'*engagement*, dès que la situation financière le permettra, de dégrever ces impôts.

Un économiste éminent qui s'est fait rapidement une grande situation dans la science financière, M. Paul Leroy-Beaulieu, voudrait que le droit de mutation sur les transmissions d'immeubles fût diminué jusqu'à 1 pour 100, et que l'on compensât jusqu'à due concurrence la perte du trésor par le produit de 10 centimes additionnels généraux au principal de la contribution foncière. Nous ne croyons pas qu'on puisse aller jusque-là, ni surtout qu'on doive acheter la réduction des droits de vente par la création de centimes additionnels généraux; mais nous pensons que le législateur doit affecter les sacrifices qu'il croit pouvoir faire en faveur de la propriété foncière à une diminution des droits de mutation, plutôt qu'à une réduction partielle du principal de l'impôt foncier. Si, en même temps qu'on dégrèverait les droits d'enregistrement, on modifiait les tarifs des officiers ministériels en matière de vente, on donnerait certainement par cette double réduction un grand essor aux transactions immobilières. L'augmentation du nombre et de la valeur des mutations ne serait pas seulement une cause de prospérité générale; elle donnerait, de plus, au trésor public le

moyen de couvrir une partie du déficit produit par la diminution des droits, et, aux officiers ministériels, l'équivalent de ce que la modification des tarifs pourrait leur faire perdre.

La péréquation par voie de dégrèvemens paraît toutefois, à première vue, avoir un avantage sérieux, en ce qu'elle permettrait de soulager les contribuables dont les revenus ont subi, depuis quelques années, de grandes dépréciations, notamment les propriétaires de vignes, ruinés par les ravages du phylloxera; mais, quand on examine la question de plus près, on voit bien vite les imperfections du moyen proposé, car il ne fait que détourner de leur destination spéciale les secours réservés exclusivement à ceux que l'on entend secourir.

La réduction du contingent d'un département favorise en effet tous les contribuables indistinctement. Cependant tous ne sont pas frappés également : les propriétaires de bois, de prés, de terres labourables, ne souffrent pas directement des ravages du phylloxera. Pourquoi accorder un dégrèvement général qui profiterait, dans les mêmes proportions, à tous les contribuables? La maladie de la vigne, d'ailleurs, comme les autres maladies des plantes, ne sera que temporaire, il faut l'espérer du moins; pourquoi faire une réduction d'impôt permanente et indéfinie? C'est, à notre avis, par des moyens particuliers, directs, limités dans leur durée comme les maladies elles-mêmes, qu'on doit chercher à secourir les propriétaires des terres ravagées.

III.

Le projet de loi du 19 mai 1879 ne concerne pas les propriétés bâties. Le contingent spécial de cette catégorie d'immeubles reste toujours soumis au système de péréquation particulier qui fait l'objet des dispositions du projet primitif du 23 mars 1876.

Voici comment le gouvernement entendrait établir l'égalité de l'impôt sur les maisons et les usines :

Il propose d'imposer les constructions nouvelles à une taxe de 5 pour 100 de leur produit net (1). Si dans la commune la proportion de la contribution au revenu est inférieure à 5 pour 100, ce qui a lieu généralement, paraît-il, le contingent foncier des propriétés bâties serait augmenté de la totalité de l'impôt ; une partie de cet impôt, représentant la cotisation d'après le régime actuel, serait supportée par le propriétaire de la nouvelle maison; le surplus serait réparti sur toutes les propriétés bâties de la commune,

(1) Le revenu net imposable représente la valeur locative, déduction faite du quart, suivant les règles établies par la loi de frimaire an VII.

y compris la construction nouvelle. Si le contingent communal était au contraire supérieur à 5 pour 100 du revenu des maisons de la circonscription municipale, il serait diminué de la différence entre le taux de 5 pour 100 et la proportion de l'impôt dans la commune; toutes les cotes, même celle du bâtiment nouveau, seraient réduites proportionnellement.

Les cotes de chaque commune se rapprocheraient ainsi successivement du taux de 5 pour 100, qu'elles finiraient par atteindre lorsque toutes les maisons de la circonscription auraient été reconstruites. On arriverait de cette façon, lentement et insensiblement, à la péréquation des contingens départementaux et à l'égalité individuelle.

La contribution sur les maisons étant généralement inférieure à 5 pour 100, l'administration estime que le relèvement des contingens communaux jusqu'à ce taux, au fur et à mesure de la construction des bâtimens nouveaux, procurerait au trésor public une ressource annuelle supplémentaire de 400,000 francs.

Convenons que, si ce système a l'avantage de ne pas troubler brusquement les intérêts, il a en même temps l'inconvénient de faire attendre longtemps le bienfait de la réforme qu'il promet, car la péréquation ne serait réalisée complètement que lorsque toutes les maisons existantes à l'époque de la promulgation de la loi auraient disparu et auraient été remplacées par des constructions nouvelles!

Ce procédé a en outre l'inconvénient de mettre à la charge des autres contribuables de la commune une partie de l'impôt des bâtimens récemment construits. D'après la loi du 17 août 1835, qui est actuellement en vigueur, la contribution à laquelle toute nouvelle construction est assujettie est supportée exclusivement par le propriétaire, tandis que dans le système du projet de loi le propriétaire de cette construction ne supporte exclusivement que la taxe à laquelle il aurait été tenu en vertu de la loi de 1835; le surplus, jusqu'au chiffre de 5 pour 100 du revenu du bâtiment, est réparti sur toutes les autres maisons de la commune. — Il en résulterait que les cotes des autres contribuables augmenteraient par cela seul qu'il aurait plu à un de leurs voisins de bâtir dans la circonscription. Dans une petite commune où l'on aurait élevé un édifice important, un château ou une grande usine, les cotes individuelles des autres propriétaires pourraient être sensiblement rehaussées.

Le projet de loi a emprunté ce système de péréquation à la loi du 4 août 1844, qui en a déjà fait l'application pour la répartition de l'impôt mobilier. M. Lacave-Laplagne, qui en est l'inventeur, n'avait accepté ce mode de répartition que comme contraint et

forcé, ainsi qu'il le déclare dans l'exposé des motifs de cette loi, parce que le recensement direct et immédiat de toutes les valeurs locatives, ordonné en 1841 par son prédécesseur, M. Humann, pour rectifier l'assiette de la contribution mobilière, n'avait pas pu être exécuté. Les opérations du recensement durent, en effet, être suspendues devant les résistances violentes qu'on rencontra dans plusieurs départemens, notamment dans le Puy-de-Dôme et dans la Haute-Garonne, où l'intervention de l'autorité militaire fut nécessaire pour le rétablissement de l'ordre. M. Lacave-Laplagne imagina alors, faute de mieux, le moyen que nous venons de décrire.

Il est vraisemblable que, si l'on ne revient pas purement et simplement au système de M. Humann, les contribuables aimeront mieux le maintien de la loi du 17 août 1835, qui a eu pour résultat d'augmenter les revenus de l'état de 1836 à 1877 d'une somme de 15,600,000 francs, tout en mettant à la charge exclusive des propriétaires des nouvelles maisons la totalité de l'impôt auquel elles sont assujetties.

Le gouvernement demande en outre l'abrogation de l'article 9 de la loi du 21 mars 1874. Ce texte a décidé que les terres cotisées comme incultes et improductives, et qui ont été mises en culture ou sont devenues productives depuis la confection du cadastre, seront, après le délai de faveur fixé par les lois du 3 brumaire an VII et du 18 juin 1859, évaluées et cotisées comme les autres propriétés de même nature et d'égal revenu de la commune où elles sont situées, et accroîtront le montant de la contribution foncière en augmentant le contingent de la commune, de l'arrondissement, du département et de l'état. A l'inverse, les parcelles qui seront devenues improductives depuis la même époque donneront lieu, au profit du contribuable, à un dégrèvement imputable sur le montant total du contingent départemental.

C'est l'application aux terres incultes mises ultérieurement en culture, — qu'on peut considérer jusqu'à un certain point comme une nouvelle matière imposable, — du principe de la loi du 17 août 1835, faite pour les maisons et usines nouvellement construites.

La loi du 21 mars 1874 avait été considérée par tout le monde comme absolument juste. On sait en effet les grands et heureux développemens qu'a pris l'agriculture dans certaines régions de la France. Nul n'ignore que des terres nombreuses qui étaient en friche à l'époque de la confection du cadastre ont été peu à peu cultivées, et que telles qui, d'après les pièces cadastrales, seraient des landes sans valeur comptent aujourd'hui parmi les plus riches et les plus productives. Il semblait donc équitable de ne pas les laisser jouir plus longtemps d'une véritable exemption d'impôt. Le projet du

23 mars 1876 propose cependant l'abrogation de la loi de 1874 par les motifs suivans :

La péréquation générale ordonnée par le projet de loi rendrait inutile le travail de péréquation partielle prescrit en 1874.

Après avoir tenu compte de tous les changemens survenus dans les natures de cultures, on ne pourrait pas sans double emploi faire varier encore les contingens, en raison des augmentations provenant de la mise en culture des terres improductives à l'époque de la confection du cadastre.

Dans les communes où on procéderait à une réfection du cadastre, ajoute-t-on, les dépenses du travail partiel auraient été faites en pure perte.

Ces trois raisons ne justifient pas, à notre avis, l'abrogation de la loi du 21 mars.

Les nouvelles dispositions qui sont proposées ne produiront pas les résultats cherchés en 1874. Elles tendent uniquement à l'égalisation de la contribution immobilière entre les départemens. Elles augmenteront bien le contingent des départemens où l'on a mis en culture des terres jadis en friche, dans la limite du revenu actuel de ces terres; mais elles diminueront d'autant celui des autres départemens; en conséquence, la recette totale du trésor n'en sera pas améliorée. De plus, le rehaussement du contingent, au lieu d'être mis à la charge exclusive des propriétaires des terres mises en culture, sera réparti proportionnellement sur toutes les cotes anciennes; il sera ainsi, contre toute justice, supporté en presque totalité par les autres contribuables.

D'un autre côté, l'évaluation du produit des parcelles antérieurement improductives, pour arriver à leur imposition conformément à la loi de 1874, n'aura pas pour résultat de rehausser une seconde fois le contingent du département; car, si l'on a déjà compris leur revenu dans la fixation de ce contingent, on n'en tiendra compte dans la seconde opération que pour augmenter les cotes particulières. Enfin, dans les rares communes où le cadastre serait renouvelé, les dépenses d'arpentage et d'évaluation du revenu des parcelles en question n'auront pas été faites en pure perte, comme on le croit; car on ne manquera pas d'utiliser ces opérations pour le travail général qui sera ultérieurement effectué.

IV.

La modification de certains contingens départementaux, fondée sur les opérations défectueuses que nous avons décrites, — la péréquation de l'impôt sur les propriétés bâties, appliquée seulement aux

maisons et usines nouvellement construites, — ne constituent pas, à notre avis, une réforme sérieuse. L'abrogation pure et simple de la loi du 3 août 1875, qui dégagerait le ministre des finances de l'obligation de présenter un projet général de péréquation de l'impôt foncier, serait mille fois préférable à ces demi-mesures.

Sans toucher à la répartition des contingens, et sans procéder à une nouvelle fixation du revenu foncier sur tout le territoire de la France, ne pourrait-on pas au surplus corriger les principales inégalités individuelles, les seules qui en réalité donnent lieu aux réclamations des contribuables?

Il nous semble qu'avec quelques mesures spéciales, facilement applicables et peu coûteuses, on atteindrait ce but.

On pourrait d'abord faire exécuter la loi du 21 mars 1874. Cette loi a été votée par l'assemblée nationale, après un examen approfondi de la question et une discussion contradictoire entre les partisans et les détracteurs de la mesure. — Pourquoi ne pas l'appliquer? — L'exécution de cette disposition ferait disparaître les plus grandes inégalités de la répartition parcellaire, que le système du projet de loi laisse au contraire entièrement subsister.

On pourrait peut-être, en outre, introduire dans notre législation fiscale une disposition qui permettrait aux contribuables surtaxés de demander, dans un délai déterminé, la révision du classement de leurs propriétés. D'après la législation actuelle, les propriétaires ne peuvent réclamer que pour des causes postérieures et étrangères au classement, telles que cession de terrain à la voie publique, disparition de fonds par l'effet de la corrosion ou d'envahissement par les eaux, enfin perte de revenu dans quelques propriétés dont la valeur justement évaluée dans le principe aurait été détériorée par suite d'événemens imprévus et indépendans de la volonté du propriétaire (1). L'ordonnance du 3 octobre 1821 leur avait donné le droit de réclamer contre le classement de leurs fonds pendant un délai de six mois, à partir de la mise en recouvrement du premier rôle cadastral. Depuis l'expiration de ce délai, le classement est inattaquable. — Il y a trente ans, en moyenne, que le cadastre est terminé. Pourquoi ne permettrait-on pas aujourd'hui aux contribuables de demander individuellement la révision du classement de leurs propriétés, si ce classement, pour une cause quelconque, est actuellement inexact? Puisqu'on a autorisé en 1821 la rectification des erreurs commises par les agens du cadastre, il semble qu'on peut permettre aujourd'hui la révision des inexactitudes qui sont le fait du temps et des événemens. Nous ne voyons

(1) Article 71 du règlement du 10 octobre 1821.

aucun motif de principe ou de pratique qui puisse s'opposer à cette révision individuelle et actuelle. — Un nouveau délai de six mois pour produire leurs réclamations serait donné aux propriétaires qui prétendent que leurs parcelles sont actuellement inexactement classées. — Le montant des réductions serait réimposé sur toutes les autres propriétés de la commune. — Les demandes en rectification ne seraient recevables que dans les cas où les taxes seraient supérieures de 30, 40, ou 50 pour 100 au taux moyen de l'impôt foncier de la commune. — Des précautions seraient prises contre l'abus des réclamations téméraires.

Ces révisions partielles, par mesures individuelles, ne produiraient pas sans doute une égalisation aussi générale que la réfection complète du cadastre; les fonds de terre par trop ménagés, qui ne tomberaient pas sous l'application de la loi du 29 mars 1874, ne seraient rehaussés que par l'effet de la réimposition. Cependant les mesures individuelles dont il s'agit seraient encore préférables à l'opération proposée par le gouvernement, qui ne concerne que la péréquation des contingens départementaux.

Quant aux propriétés bâties, il n'y a rien à faire pour établir entre elles l'égalité dans la sous-répartition du contingent communal, car la loi du 15 septembre 1809 et l'ordonnance du 30 octobre 1821 autorisent les propriétaires de ces immeubles, en cas de surtaxe, à demander, chaque année, dans les trois mois de l'émission des rôles, une réduction d'impôt.

Cette solution, à notre avis, donnerait une satisfaction suffisante aux plaintes légitimes.

Si les chambres ne consentent pas à abroger la loi du 3 août 1875; si elles persistent dans leur résolution de faire procéder à une péréquation générale, nous croyons qu'il faut en ce cas donner au ministre des finances une entière latitude. Il faut lui permettre de faire une réforme complète, efficace et définitive.

Si l'on veut effectuer une répartition réellement proportionnelle de l'impôt foncier, il faut nécessairement, pour les propriétés rurales, faire procéder à l'évaluation exacte et directe du revenu net de chaque parcelle, c'est-à-dire renouveler les opérations cadastrales.

Il faut aussi simplifier le travail par la suppression des contingens départementaux, qui créent des antagonismes d'intérêts inconciliables et des luttes sans fin de département à département: la difficulté de régler les rapports des départemens entre eux a toujours été un écueil contre lequel toutes les tentatives de péréquation ont échoué.

Le revenu réel de chaque parcelle étant déterminé, on applique-

rait directement à ce revenu légalement établi le coefficient fixé par la loi de finances, par exemple 4, 5 ou 6 pour 100.

La réforme ne devrait pas avoir pour objet seulement l'égalisation proportionnelle des cotes actuelles; il faudrait encore, pour être complète et définitive, qu'elle donnât le moyen de les maintenir indéfiniment dans les mêmes conditions d'égalité, en facilitant le renouvellement successif des évaluations du revenu foncier, après l'expiration de certaines périodes dont la durée serait déterminée. A ce point de vue, la conservation obligatoire des opérations cadastrales serait une chose essentielle.

Le renouvellement périodique des estimations du revenu foncier aurait pour effet d'assurer constamment la proportionnalité de la contribution immobilière. Cet impôt suivrait ainsi, à certains intervalles, les changemens qui s'opèrent dans l'industrie agricole, et dans les conditions économiques de chaque région; il croîtrait avec le revenu national, sans augmentation des taxes. Il n'aurait pas, il est vrai, la même flexibilité que la contribution des patentes, qui suit les mouvemens annuels de l'industrie et du commerce, car on ne peut pas refaire chaque année les travaux du cadastre, mais il acquerrait cependant une certaine élasticité qui lui a manqué jusqu'à présent.

Quant aux propriétés bâties, on ne peut établir, en ce qui les concerne, une juste répartition que par un recensement de toutes les valeurs locatives. L'esprit public s'est amélioré depuis trente-cinq ans, le patriotisme des contribuables s'est élevé et éclairé; il est vraisemblable que l'opposition brutale et aveugle de 1841 ne se renouvellerait plus.

Le recensement des valeurs locatives est une opération d'une grande importance dans notre système financier, car c'est le seul moyen de donner une base certaine à l'assiette de l'impôt foncier. Pour ne pas compromettre le succès de cette entreprise, il serait sage de ne pas la compliquer d'une préoccupation de relèvement de taxe. On devrait, au contraire, pour en assurer la réussite, déclarer expressément que l'opération n'a pas pour objet une augmentation d'impôt, et prendre même l'engagement de ne pas rehausser les contributions foncière et mobilière avant l'expiration d'un délai de dix ans. Il conviendrait de décider également que la fixation du revenu des propriétés bâties ne serait renouvelée, comme pour les propriétés non bâties, que par périodes dont on déterminerait la durée.

L'ensemble de toutes ces mesures assurerait la péréquation de l'impôt foncier en France d'une manière effective et durable.

Mais la réforme qui vient d'être esquissée, et qui est la seule effi-

cace, la seule qui doive être acceptée, à notre avis, si l'on tient à faire un travail de répartition générale, cette réforme est-elle possible et ne soulève-t-elle pas des objections graves? C'est ce que nous allons examiner sommairement.

La mobilité de l'impôt foncier, que nous accepterions comme un progrès dans les conditions que nous avons indiquées, est vivement critiquée par un grand nombre de personnes, qui considèrent, au contraire, la fixité comme la qualité essentielle de la contribution foncière. Dans ce nombre nous citerons des financiers éminens : le baron Louis, le comte Mollien, le comte Roy, MM. de Chabrol et Humann. Ils disent que la fixité des contingens, en ce qui concerne la propriété rurale, est commandée par la matière imposable elle-même, qui est permanente de sa nature, et que les évaluations du revenu ayant été faites en raison des qualités intrinsèques de la terre, doivent rester invariables. Ils invoquent l'intérêt de l'agriculture, qui ne pourrait pas prospérer si les améliorations devaient entraîner le rehaussement de l'impôt.

Malgré notre déférence pour ces grands maîtres, nous ne pouvons pas accepter les deux motifs donnés à l'appui de leur opinion.

La propriété foncière n'est pas une matière imposable invariable. Lorsqu'une terre inculte et improductive est convertie en un vignoble fertile, elle constitue, dans son dernier état, au point de vue de l'impôt qui, légalement, est proportionnel au revenu, une chose essentiellement différente de la terre primitive. De même, une forêt inexploitée et inexploitable à cause de ses accès difficiles, qui est ultérieurement traversée par une voie ferrée et desservie directement par une gare, est évidemment une chose imposable toute différente. On ne peut donc pas dire que la terre, à ce point de vue particulier, soit permanente et immuable.

On ajoute qu'il faut encourager l'agriculture, que les propriétaires, rassurés contre la crainte de voir le fisc venir prendre sa part dans la plus-value obtenue par leur industrie, se livrent à des travaux d'amélioration qu'ils ne feraient probablement pas, si le revenu qu'ils obtiennent par ces travaux devait être imposé; que d'ailleurs l'état profite indirectement de la plus-value donnée aux terres, en prenant des droits de mutation plus élevés en cas d'aliénation.

Ce second motif ne peut pas nous convaincre davantage. Les industriels qui veulent perfectionner ou augmenter leurs moyens de production ne sont point arrêtés dans l'exécution de leurs projets par les droits de patentes qui s'accroissent à raison du développement de l'industrie; l'impôt qui sera établi sur les maisons nouvelles n'empêche pas davantage de construire. On ne peut pas, en vérité, supposer que le propriétaire d'une terre inculte qui peut, en

la plantant en vigne, lui faire produire soixante hectolitres de vin par hectare, recule devant la dépense de plantations, parce qu'il aura à payer plus tard 4 ou 5 francs d'impôt par hectare !

Des économistes, partisans encore plus absolus de la thèse de la fixité de l'impôt foncier, prétendent même que le propriétaire actuel n'a pas qualité pour demander un dégrèvement. Ils disent que depuis près d'un siècle l'impôt est entré en considération dans toutes les transactions immobilières, qu'il s'est incorporé à la terre elle-même, qu'il a été un des élémens qui ont servi à la détermination du prix, que par conséquent c'est le possesseur de l'immeuble à l'époque où l'impôt a été établi qui a supporté la perte résultant de l'inégalité dans la taxation. Ils en concluent que le propriétaire actuel qui a acheté la chose diminuée de cette partie du revenu n'est pas autorisé à se plaindre de la répartition. On invoque également l'exemple de l'Angleterre, où, depuis près de deux siècles, les évaluations du revenu foncier sont restées immuables.

Ces raisons ne sont pas plus probantes. Il faut d'abord écarter l'autorité du précédent pris dans l'histoire financière de l'Angleterre, car le propriétaire foncier en Angleterre, vis-à-vis de l'état, est plutôt le débiteur d'une rente rachetable qu'un véritable contribuable. En France la contribution foncière a un autre caractère : c'est une taxe proportionnelle au revenu.

La législation française n'a jamais garanti au propriétaire la fixité du revenu cadastral pour un temps indéfini, mais seulement pendant l'existence légale de la matrice cadastrale. La faculté de renouveler, après une certaine durée, les évaluations du revenu découle du principe même de la proportionnalité de l'impôt. Elle a été d'ailleurs formellement proclamée dans le projet de loi de 1846, par lequel M. Lacave-Laplagne proposait de renouveler, après chaque période de trente ans, les plans parcellaires et les évaluations cadastrales. Le législateur l'a reconnu lui-même par la loi du 7 août 1850 ainsi que par les résolutions du 5 août 1874 et du 3 août 1875.

Une critique d'une autre nature est encore adressée au système qui supprime la répartition successive de l'impôt foncier entre les départemens, les arrondissemens, les communes et les contribuables. On lui reproche de transformer la contribution immobilière en un impôt de quotité.

L'administration des contributions directes, spécialement, admet l'impôt de quotité sur les revenus du commerce et de l'industrie ; nous pouvons même ajouter qu'elle l'admet également sur les propriétés bâties, du moins d'une manière implicite, puisqu'elle propose d'imposer toutes les constructions nouvelles d'une taxe de 5 pour 100 de leur revenu net, pour arriver finalement à soumettre

toutes les maisons à cette même taxe; mais elle le repousse sur les revenus de la terre.

Le mode de quotité a ses avantages et ses inconvéniens. C'est un procédé de perception certainement plus perfectionné, plus en rapport avec les progrès réalisés dans l'administration du recouvrement des impôts, que le système de la répartition. La répartition est une sorte d'abonnement avec les localités, qui sont tenues de donner au trésor public une somme fixée à l'avance, dont le partage entre les contribuables est fait par les autorités locales, avec le concours de l'administration des contributions directes. L'état sacrifie une partie de l'impôt à la certitude d'avoir, sans aucune chance aléatoire, la totalité de la contribution déterminée par le pouvoir législatif, et à l'avantage d'être désintéressé dans les opérations qui ont pour objet la fixation du montant de chacune des cotes : c'est une sorte de fermage sous une forme particulière, une tradition des administrations de l'ancien régime.

L'impôt de quotité au contraire est perçu à raison du revenu de chaque contribuable; il monte ou descend comme la richesse publique. Si le trésor subit les conséquences des chances défavorables, il profite d'un autre côté des accroissemens des revenus qui jusqu'à présent ont toujours suivi une marche ascendante.

Un des grands avantages du mode de quotité, c'est que l'augmentation des recettes se fait toute seule, automatiquement en quelque sorte, par le fait du développement de la richesse, tandis qu'avec le système de la répartition, pour que l'impôt puisse suivre le mouvement ordinairement progressif de la matière imposable, il est nécessaire de procéder par voie d'augmentation des contingens. Si, dans ce système, les contribuables ne paient que ce qu'ils doivent, en revanche ils paient tout ce qu'ils doivent.

L'administration de l'état est obligée, il est vrai, de répartir elle-même l'impôt, de se donner la peine de le percevoir à ses risques et périls, sur les bases établies par la loi; mais on ne peut pas en faire une objection, car c'est le devoir du gouvernement dans les pays civilisés de s'imposer cette peine.

Le mode de quotité appliqué à l'impôt foncier ne constituerait pas d'ailleurs une nouveauté dans notre législation fiscale : cette innovation ne changerait pas les principes des lois organiques de la contribution immobilière en France; ce ne serait, au contraire, qu'un retour pur et simple au système primitif des lois du 1er décembre 1790, du 3 frimaire an VII et du 15 septembre 1807. Le duc de Gaëte, ministre des finances de 1799 à 1814, qui avait été auparavant chef de bureau de la direction générale des contributions sous Necker, commissaire de la trésorerie sous l'assemblée natio-

nale, qui avait concouru à la préparation des lois de finances de cette époque, déclare positivement que le législateur de 1790 avait entendu faire de la contribution foncière un impôt de quotité.

Dans un savant rapport sur les projets de loi du 23 mars 1876, présenté à l'assemblée générale du conseil d'état, M. le président Du Martroy a analysé en termes clairs et concis l'opinion de M. le duc de Gaëte sur ce point (1).

« M. le duc de Gaëte, dit-il, en cherchant à constituer la contribution foncière sous la forme d'un impôt de quotité, entendait se conformer à l'esprit et revenir à l'exécution de la loi du 1er décembre 1790, sainement interprétée. L'assemblée constituante en établissant la contribution foncière avait voulu copier l'impôt des vingtièmes, le moins impopulaire des impôts de l'ancien régime, et qui était un impôt de quotité. Cette contribution dont le montant, déterminé à l'avance, devait être réparti entre les départemens, avait bien certains caractères de l'impôt de répartition; mais il en était ainsi parce que, les revenus territoriaux de la France n'étant pas encore connus d'une manière certaine, et d'autre part, l'impôt foncier étant la principale branche des revenus publics, il fallait bien assurer d'avance la somme nécessaire pour les besoins du budget. Mais ce n'est que d'apparence et provisoirement que ce caractère avait été donné à l'impôt foncier; l'assemblée entendait si bien établir un impôt de quotité qu'elle a reconnu à tout contribuable taxé au delà du sixième de son revenu, le droit d'obtenir une réduction, et d'autre part, pour remédier aux inconvéniens de cette répartition provisoire, elle a prescrit la confection d'un cadastre général parcellaire en vue d'estimer individuellement en quelque sorte le revenu de chaque parcelle de propriété. Supposons, disait M. le duc de Gaëte, que le revenu cadastral de la France soit évalué à 150 millions, et que la législature veuille fixer à 15 millions le contingent de l'impôt foncier, la loi de finances n'aura qu'à disposer que chaque contribuable paiera 10 pour 100 de son revenu imposable, et alors, plus de répartition à faire par la loi entre les départemens, et par les conseils généraux et d'arrondissemens entre les arrondissemens et les communes. La contribution foncière devient un impôt de quotité, en ce que chaque contribuable paie isolément une partie aliquote de son revenu, la même pour tous. »

La loi du 15 septembre 1807, rendue sous le ministère du duc de Gaëte, avait commencé à mettre ce système à exécution; elle en était l'exacte application. Mais, après la chute de l'empire, le mode de quotité fut abandonné, plutôt peut-être par esprit de réaction

(1) Rapport de M. Du Martroy, p. 26 et suiv.

contre le régime précédent, qu'à raison des avantages réels du nouveau procédé par lequel on le remplaça. Les lois du 15 mai 1818, du 17 juillet 1817 et du 31 juillet 1821 organisèrent la perception de l'impôt foncier sur d'autres bases.

Malgré ce changement de système, il reste bien établi que les législateurs de 1790, de l'an VII et de 1807, avaient entendu faire de l'impôt foncier un impôt de quotité, et qu'en revenant à cette forme de perception on ne ferait que se conformer à l'esprit des lois fondamentales de la matière.

Ajoutons que la Belgique a transformé en 1867 son impôt foncier en un impôt de quotité; le revenu est fixe pendant toute la durée des pièces cadastrales. Elle a condamné, comme le législateur français, le principe de la fixité de la contribution foncière.

Cependant des objections sérieuses sont faites contre cette transformation. Si l'on se proposait de faire de la contribution foncière un véritable impôt de quotité dans la rigoureuse acception du mot, il se présenterait effectivement une première difficulté qui pourrait être considérée comme invincible. Si on devait procéder annuellement à une nouvelle évaluation du revenu de chaque parcelle, d'après les changemens survenus dans la nature des cultures, ou d'après des classifications nouvelles; si, en d'autres termes, il s'agissait de faire chaque année pour la contribution immobilière ce qui est pratiqué pour la perception de l'impôt des patentes, il faudrait en ce cas s'attendre à une grave objection, tirée de l'impossibilité d'établir les revenus parcellaires, et par suite les cotes innombrables à imposer aux propriétaires fonciers.

Nous reconnaissons que ce qui est possible avec 1,600,000 patentables, serait matériellement irréalisable pour 140,000,000 de parcelles. Mais ce n'est pas ainsi qu'on entendrait exécuter la mesure. Le revenu serait immuable aussi longtemps que les opérations cadastrales resteraient obligatoires. Les rôles seraient dressés sur les revenus constatés pour chaque parcelle, et on appliquerait directement à ce revenu, comme le disait le duc de Gaëte, le taux de la taxe fixé par la loi de finances, sans aucune autre complication.

La taxe serait appliquée de la même manière sur le revenu des propriétés bâties, déterminé par le recensement des valeurs locatives.

On prétend aussi que le mode de quotité crée un antagonisme entre l'administration et les contribuables; on cite à l'appui de cette objection le mot de Turgot, qui a dit que « quand il s'agit de l'impôt de quotité, le roi est seul contre tous. » — C'est vrai, en ce sens que, dans le système de répartition, le contingent étant fixé à l'avance, l'état est désintéressé dans la division qui en est faite ensuite

entre les contribuables; tandis que dans la forme de quotité, la lutte, au lieu de s'établir entre le contribuable et la commune, s'engage entre le contribuable et l'agent des contributions chargé de la fixation de la cote. On pourrait craindre que l'intervention des agens du fisc n'excitât plus de défiance que l'action des autorités locales et n'eût pour effet d'entraver le recouvrement de l'impôt. Mais l'expérience prouve que cette objection est plus grave en théorie qu'en pratique. La cotisation de l'impôt des patentes, qui est une opération non moins délicate, ne provoque aucune protestation de la part des contribuables contre les employés de l'administration. Pourquoi la perception de l'impôt foncier présenterait-elle plus de difficultés?

On ne saurait prétendre que, dans le mode de quotité, le trésor doive rencontrer les intérêts des contribuables coalisés contre lui. Tous les contribuables ont au contraire intérêt à ce que chacun paie sa part proportionnellement à son revenu, car le dégrèvement que l'un obtient ne profite pas aux autres, et ce qui est enlevé frauduleusement au fisc doit être supporté par tous les contribuables. En faisant payer à chacun ce qu'il doit légalement, l'état agit donc en réalité dans l'intérêt de tous.

On a prétendu encore que si on établissait l'impôt de quotité, les conseils de préfecture et le conseil d'état, composés de fonctionnaires amovibles, ne pourraient plus juger les litiges relatifs aux contributions directes, parce que l'état, devenant l'adversaire des contribuables pour la fixation de l'impôt, ne pourrait pas être dans ces affaires juge et partie. Ces contestations devraient être portées devant les juges ordinaires, dont il faudrait doubler le nombre. L'expérience a fait également justice de cette nouvelle objection. La juridiction administrative juge effectivement les contestations que fait naître la perception de l'impôt des patentes; son indépendance et son impartialité n'ont jamais été contestées.

Mais il y a contre le projet d'une réforme générale de la répartition de l'impôt foncier des objections plus graves. N'y aurait-il pas en effet de grands inconvéniens à faire procéder à des opérations cadastrales qui dureraient certainement plus de dix ans, peut-être vingt ans, et dont le résultat, pouvant entraîner une augmentation de l'impôt, inquiéterait les intérêts des propriétaires de 140 millions de parcelles? Ces opérations entretiendraient dans le pays, pendant toute leur durée, une agitation permanente qui aurait des conséquences fâcheuses pour la tranquillité du pays et même pour la sécurité du gouvernement.

La crainte de provoquer des mécontentemens parmi les propriétaires des 18,500,000 maisons ou usines a empêché l'administra-

tion des contributions directes de proposer le recensement général des valeurs locatives, pourtant bien nécessaire pour rectifier la répartition de l'impôt sur les propriétés bâties. Cette crainte est bien plus redoutable lorsqu'il s'agit d'une mesure qui semblerait menacer les intérêts des propriétaires de tout le sol français. Et que penser de l'énormité de la dépense qu'entraînerait la réalisation de la réforme?

L'administration des contributions directes estime que, même en utilisant autant que possible les documens existans, la dépense de la réfection du cadastre s'élèverait à une somme qui ne serait pas inférieure à 150 millions. Le cadastre, commencé en 1807 et terminé en 1850, a coûté environ 160 millions; mais les prix des travaux exécutés à des époques qui remontent en moyenne à trente ans seraient aujourd'hui évidemment plus élevés. Si, en effet, on prenait pour base de cette évaluation le coût des opérations cadastrales qui se poursuivent actuellement dans les départemens du Nord, de la Savoie, de la Haute-Savoie, des Alpes-Maritimes et de la Corse, on arriverait à un chiffre bien supérieur : dans ces cinq départemens, la dépense est, en moyenne par hectare, de 1 franc 83 cent.; de 93 cent., par parcelle, plus une indemnité fixe de 40 francs par commune, accordée à l'inspecteur et au contrôleur des contributions directes. D'après ces prix, la dépense de réfection du cadastre pour toute la France s'élèverait à 223,140,000 francs. Le recensement des valeurs locatives des maisons et usines coûterait, en outre, d'après l'appréciation du service spécial, une somme de 12 millions de francs. Les frais annuels pour la conservation des opérations cadastrales monteraient à 10 millions de francs. L'ensemble de ces diverses opérations entraînerait donc une dépense totale de 162 à 235 millions en capital, et une charge annuelle de 10 millions, non compris les frais qu'occasionnerait, à l'expiration de la durée légale de chaque période, le renouvellement successif des évaluations du revenu foncier.

Serait-il raisonnable, pour faire cesser les inégalités dont nous avons apprécié l'importance, surtout lorsqu'on peut corriger les plus considérables par des mesures individuelles, rapides et peu dispendieuses, de s'engager dans une entreprise aussi coûteuse?

Pour tout esprit impartial, la réponse n'est pas douteuse. Nous approuvons le ministre des finances d'avoir considéré que le but et les résultats d'une réforme générale de l'impôt foncier ne peuvent pas justifier un pareil sacrifice.

MATHIEU-BODET.

L'HISTOIRE MONUMENTALE

DE ROME

ET LA PREMIÈRE RENAISSANCE

II.

DU SOIN DES ÉDIFICES A ROME PENDANT LE XVe SIÈCLE.

I. Eug. Müntz, *les Arts à la cour des papes pendant le* xve *et le* xvie *siècle*, première et deuxième parties, fascicules 4e et 9e de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 1879. — II. J.-B. de Rossi, *Piante iconografiche e prospettiche di Roma...* (*Plans figurés de la ville de Rome, antérieurs au* xvie *siècle*), Rome, Spithöver, 1 vol. in-4° de texte et un atlas in-folio.

I.

La décadence monumentale de Rome (1) pendant le moyen âge n'avait pu s'accomplir qu'au mépris de quelques-unes des plus anciennes et des plus profondes traditions romaines. Nous avons dit de quel respect religieux le droit italien primitif entourait la propriété publique ou privée, humaine ou divine. Dès l'origine, le mur et le fossé de la ville *augurée*, le *terme* entre deux champs, le pont si nécessaire en temps de paix et si dangereux en temps de guerre, le temple enfin, demeure des dieux, étaient presque également sacrés. C'est un penchant naturel aux hommes, c'est une pensée

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

légitime si elle reste intelligente et élevée, de confondre avec leur foi religieuse la préoccupation de leurs plus graves intérêts; et dans les sociétés qu'ils forment, beaucoup de ces intérêts, matériels ou moraux, se rattachent aux édifices construits par leurs mains. Il n'en a pas été sous le christianisme autrement que dans l'antiquité. Saint Bénezet, aux premiers temps du moyen âge, consacre sa vie à l'établissement et à l'entretien de ponts aux passages les plus périlleux des Alpes, et le temple chrétien reçoit de la consécration du prêtre un divin caractère. A Rome, le gouvernement civil a continué, pour la protection des édifices publics, l'œuvre du droit religieux. Il serait facile de montrer, par une série de textes législatifs, que les empereurs ont apporté un grand zèle à la surveillance et à la conservation des monumens. Ces traditions ont pu s'affaiblir; mais le sentiment de l'antique majesté romaine, qui ne s'est jamais entièrement éteint, les a entretenues, et l'idée d'une Rome destinée à une gloire nouvelle les a ranimées. Le temps et le malheur même n'ont fait qu'affirmer toujours davantage cette puissance permanente et qui semblait indestructible. Les peuples barbares y rendaient hommage à leur manière, soit quand ils s'irritaient contre Rome et pensaient follement la détruire, soit lorsque, séduits eux-mêmes, ils enviaient le mérite de s'associer à sa grandeur, ou de la gouverner et de relever ses premières ruines.

Théodoric, roi des Goths, eut cette ambition. Les lettres de son ministre Cassiodore nous instruisent des soins intelligens qu'il prit et des sommes importantes qu'il destina pour l'entretien et la protection des monumens de Rome. Un magistrat spécial, comme jadis, fut chargé d'y veiller; l'architecte urbain dut exiger l'observation des règles techniques dans les constructions nouvelles; on reprit la fabrication officielle des briques, si abondante sous l'empire et il n'est pas rare de retrouver aujourd'hui les *mattoni* de Théodoric portant cette inscription : *Felix Roma*. Cassiodore exprime, avec une emphase qui est de son temps, une ardeur très respectable et très sincère; quand il rédige pour le préfet Symmaque l'ordre de quelques réparations au théâtre de Pompée, au palais des Césars, au cirque Maxime, au Colisée, il prend le langage de l'administrateur, mais aussi celui de l'archéologue et du moraliste. On dirait qu'il prend même celui du poète lorsque, dans son admiration peut-être superstitieuse et dans sa sollicitude pour les magnifiques statues de bronze, impuissant à les protéger comme il le voudrait, il exprime l'espoir que, si quelque téméraire y veut porter atteinte, elles retentiront sous les coups, et appelleront d'elles-mêmes contre les profanateurs un rapide châtiment.

La période carlovingienne, en montrant la dignité impériale res-

taurée avec éclat par le souverain pontife, consacra la double majesté de Rome moderne ; cette période compte pour beaucoup dans l'histoire monumentale, soit par les travaux du pape Adrien Ier, qui répara les murs et les aqueducs, soit par le premier exemple connu du plus intelligent hommage qu'on pût rendre aux monumens antiques : le manuscrit d'Einsiedeln, qui date d'alors, contient le plus ancien recueil d'inscriptions, joint à une description de la ville où se montre un explorateur instruit en même temps qu'un pieux pèlerin.

Les rédacteurs des *Mirabilia* n'ont certes pas su concilier aussi bien la dignité des souvenirs avec la manifestation de leur foi religieuse. On ne peut nier cependant qu'au fond de leurs légendes, même les plus absurdes, il n'y eût un vif sentiment d'admiration pour un glorieux passé, qu'il leur manquait seulement de mieux connaître et de mieux comprendre. Lorsqu'ils imaginaient que les diverses provinces auxquelles Rome commandait se trouvaient représentées au Capitole par autant de statues dont chacune, portant une clochette au cou, tournait la tête si quelque révolte se produisait au loin, et avertissait du danger, il y avait dans cette conception, quelque puérile qu'elle puisse être, l'idée de l'ancienne domination s'étendant à beaucoup de peuples éloignés et divers. Quand ils essayaient de marquer dans quel temple avait eu lieu le meurtre de César, quand ils montraient Cybèle apparaissant à Agrippa pour lui ordonner de construire le Panthéon, quand ils refaisaient à leur manière l'histoire « d'Octavian empereur, de si grande beaulté et prospérité, vivant en paix et justice, et que le monde entier vouloit adorer,.. » quand ils rapportaient enfin la célèbre scène de la clémence de Trajan, — bien qu'ils s'appliquassent toujours à mettre chacune de ces légendes païennes en relation forcée avec quelque légende chrétienne, ce n'en étaient pas moins autant d'hommages sincères envers l'antiquité classique.

Pour trouver les premières traces d'une renaissance romaine offrant quelque originalité réelle, ce n'est pas encore le XIe siècle qu'il faut interroger ; en effet, lorsque le célèbre moine Didier, en 1066, fait construire l'église du Mont-Cassin, c'est à Constantinople qu'il demande des fondeurs en bronze, des mosaïstes, des orfèvres ; il fait venir des artistes amalfitains, élèves des écoles byzantines, et des Lombards, habitués, comme le furent toujours ces Italiens du nord, à travailler la pierre. S'il vient à Rome, c'est seulement pour y faire acquisition de colonnes, de marbres sculptés, de chapiteaux, qu'il y rencontre tout faits et à bon compte, car toute la ville n'est qu'une vaste carrière où se débitent les débris des anciens monumens. Les Romains d'alors ne sont pas plus architectes

que sculpteurs : ils habitent dans les ruines, qu'ils accommodent misérablement à leurs besoins.

Ce n'est qu'au début du XIIe siècle qu'on voit poindre un mouvement nouveau, soit que les souvenirs de l'antiquité classique aient seulement sommeillé jusque-là, soit que Rome ait été ranimée par les influences qui s'exerçaient non loin d'elle, en Toscane ou bien dans le sud de l'Italie, d'où l'école du Mont-Cassin était restée en rapport avec l'empire d'Orient et les rois de Sicile. Peut-être l'art de la mosaïque ne s'était-il jamais, dans Rome, tout à fait interrompu : il reparaît vers 1130 à Sainte-Françoise Romaine et à Sainte-Marie du Transtévère. C'est aussi l'époque, de 1110 à 1120, où l'art du bronze, après avoir émigré longtemps à Constantinople, semble être de retour. Alors même se montrent d'élégantes œuvres du style gothique, ces campaniles à cinq ou six étages de colonnettes et d'arceaux, ces cloîtres aux légères colonnes incrustées de marbre, et dont quelques-uns ont échappé heureusement aux destructions du XVIe siècle. Bien plus, toute une école d'artistes romains va inaugurer un art à peu près inconnu jusqu'alors et remplir de ses œuvres le centre de l'Italie. Au milieu de cette immense abondance de marbres précieux, dont les fragmens jonchaient la terre, des familles d'artisans, en possession peut-être de certains droits d'exploitation, s'étaient facilement exercées à la sculpture avec mosaïques. La famille des Cosmati s'est fait en ce genre une brillante réputation, qui a duré jusqu'au commencement du XIVe siècle. On peut établir leur généalogie authentique, grâce aux signatures gravées sur leurs ouvrages à Subiaco, Anagni, Cività Castellana et Rome (1). Dans Rome même, on doit à Laurent les deux ambons de l'église d'*Ara Cœli*, à Cosme le léger édifice de la chapelle *Sancta Sanctorum*, du XIIIe siècle, reste unique de l'ancien palais des papes à Saint-Jean de Lateran ; à Jean son fils, contemporain de Boniface VIII, le tombeau de Guillaume Durand, évêque de Mende, dans l'église de la Minerve, et peut-être le cloître de la basilique de Saint-Paul hors les Murs. Rome a conservé de ces intelligens artistes beaucoup d'autres œuvres encore : les belles sépultures des Savelli à l'*Ara Cœli*, l'élégant *ciborium* de Sainte-Marie in Cosmedin, des pavages d'églises, des candélabres, des tabernacles. Tout visiteur se rappelle quel agréable contraste ces restes délicats de l'art du moyen âge présentent entre les majestueuses ruines antiques et les fastueux édifices de la seconde renaissance. Toutefois, à la vue de la prodigieuse quantité de fragmens précieux employés pour ces différens ouvrages, on est obsédé de la pensée du pillage impitoyable et permanent qui

(1) *Jacobus Laurentii, Jacobus cum Cosma filio suo, Johannes filius Cosmati*, etc.

s'est fait des édifices classiques : c'est en parcelles qu'ont été réduits les riches matériaux de l'ancienne Rome, quand on ne les a pas entièrement détruits dans les fours à chaux. Et ce moyen âge romain sera lui-même impitoyablement poursuivi et ravagé par les grands artistes du XVIe siècle, puis par leurs fastueux disciples des époques suivantes.

Pendant que les Cosmati donnaient naissance à une première école moderne d'artistes romains, que devenait le soin des monumens antiques? On ne saurait méconnaître l'importance du décret émis par le sénat, le 27 mars 1162, en faveur de la conservation de la colonne Trajane. Il est vrai que, par ce même acte, on confirmait aux religieuses de Saint-Cyriaque la possession de cette colonne, et l'on peut bien croire que le sénat avait pour principal but de sauvegarder une simple propriété de couvent. Cela n'empêche pas qu'il n'y eût dans le décret quelques expressions générales de véritable respect : l'honneur de l'église et de tout le peuple romain était intéressé, disait-on, à ce que la colonne Trajane demeurât intacte jusqu'à la fin du monde : *est ad honorem ipsius Ecclesiæ et totius populi romani integra et incorrupta permaneat dum mundus durat*; et l'on menaçait de la confiscation ou même du dernier supplice quiconque y porterait atteinte. La colonne de Marc-Aurèle était de même la propriété des religieux de San Silvestro *in capite*, et l'on menaçait aussi de l'anathème tout violateur de leur droit.

Encore à la fin du XIIIe siècle, Dante nous est témoin que les grands esprits eux-mêmes ne savaient ni comprendre ni remarquer les grands monumens de l'antiquité classique. Il en avait pourtant vu beaucoup dans ses voyages au-delà des Alpes, et en particulier dans le midi de la France; à peine mentionne-t-il les sépultures d'Arles et de Pola. Pas un mot sur le célèbre amphithéâtre de cette ville de Vérone où il avait vécu exilé. Pour ce qui est de Rome, il a bien décrit en quelques vers de quelle stupeur les Barbares, au premier aspect de sa grandeur imposante, avaient dû être saisis; mais c'est tout au plus si la vue de ses merveilles lui inspire une allusion à ce bas-relief auquel se rattache la célèbre légende de la clémence de Trajan. Il a fait quelques mentions, de la *pigna* du Vatican, du pont Saint-Pierre, du Monte Malo (aujourd'hui le Monte Mario), du Lateran, du Vatican; mais comment comprendre que la majesté des grandes ruines ait été comme inaperçue pour lui? — Quant à Pétrarque, certes il a déployé un zèle méritoire à la recherche des manuscrits de l'antiquité, envoyant partout des émissaires, en Italie, en Allemagne, en France, en Espagne, en Grèce, retrouvant les *Institutions oratoires* de Quintilien, une partie de la correspondance et plusieurs discours de Cicéron; il a recueilli avec un soin très

louable cette collection de médailles des empereurs qu'il offrit en présent à Charles IV; il a écrit en l'honneur de Rome et de ses souvenirs plusieurs de ses lettres, et notamment celle à Jean Colonna de San Vito, bien souvent citée. On peut dire cependant, — M. de Rossi l'a démontré dans un ingénieux mémoire, — que sa science de l'histoire romaine est apprise, non sur les monumens, mais dans les livres, et que sa science archéologique et topographique est presque entièrement puisée dans les *Mirabilia*. C'est là que Dante a pris son souvenir de Trajan; c'est de là que Pétrarque emprunte des confusions et des erreurs traditionnelles peu dignes de lui. Il croit, avec le vulgaire, que la colonne dédiée à Trajan est le tombeau de cet empereur, et la pyramide de Cestius celui de Rémus, quand les inscriptions de l'un et l'autre monument l'auraient si facilement instruit. Il appelle les thermes de Caracalla *Palatium Antonini*, le monument de l'eau Julia *Cimbrum Marii;* le Panthéon d'Agrippa temple de Cybèle : on reconnaît les désignations arbitraires que les *Mirabilia* ont mises en usage, et que banniront les premières lumières d'une critique nouvelle. Dante et surtout Pétrarque avaient aidé au progrès littéraire et critique, mais sans en recueillir pour eux-mêmes les premiers résultats (1).

Ce fut un très célèbre contemporain et ami de Pétrarque, ce fut le tribun Rienzi, qui, exalté au souvenir de l'ancienne république, et méditant dans son âme inquiète de la faire revivre, sut distinguer de quel secours les témoignages des monumens appuieraient ses évocations populaires. Sincèrement épris de cette étude pour elle-même, il s'appliquait tout le jour, dit son biographe, à interpréter le marbre et la pierre; il était seul, paraît-il, à savoir comprendre les inscriptions: *non era altri che sapesse legere li antichi pataffi.* On sait quel usage il fit de sa science incomplète, et comment il se servit pour ses desseins d'une des plus célèbres inscriptions, la Loi royale, retrouvée par lui sur une plaque de bronze que Boniface VIII avait encastrée dans l'autel de Saint-Jean de Lateran. M. de Rossi a démontré qu'il fut l'auteur de ce recueil épigraphique qu'on avait cru devoir attribuer à Nicolas Signorili, secrétaire du sénat de Rome au commencement du XVe siècle. Par un si intéressant travail, Rienzi s'est rendu maître d'une nomenclature toute nouvelle, bien plus authentique et plus voisine de la réalité que celle des *Mirabilia;* il a enseigné à ses contemporains que les débris de l'antiquité parlaient d'eux-mêmes et qu'il fallait en étudier le langage; il s'est placé en un mot à la tête d'un mouvement de saine éru-

(1) Voir le tome premier (le seul qui ait paru) de la Correspondance familière de Pétrarque, publié par J. Fracassetti en 1859, pages 301-316, et le *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome,* 1871, pages 1 et suivantes.

dition qui allait occuper une grande place dans la rénovation intellectuelle, et transformer ou plutôt créer l'étude attentive et respectueuse des anciens monumens.

Le XIVe siècle a été dans le centre de l'Italie un temps de continuelle anarchie politique et civile. C'est pourtant dès le début de cette période que se montre dans Rome un sérieux progrès des arts auxiliaires de l'architecture. Giotto y est venu de 1298 à 1300. Sa célèbre mosaïque de la *Navicella*, après avoir orné l'atrium de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, est tellement transformée aujourd'hui par les restaurations successives qu'on n'y peut apprécier de l'artiste que le dessin général; mais on peut admirer dans l'archive capitulaire ses belles miniatures du manuscrit de la *Vie de saint George*, et dans la sacristie, à côté de quelques œuvres de Melozzo da Forli, sept fragmens de peintures qu'il avait préparées pour le maître autel. Le même cardinal Jacopo Stefaneschi, vrai Mécène romain, qui lui avait commandé ces différens ouvrages, lui fit exécuter aussi, dans l'église de Saint-George au Vélabre, des fresques qui ont entièrement péri. De celles qu'il exécuta à Saint-Jean de Lateran, il ne reste dans cette basilique qu'un seul fragment sur un pilastre : le portrait du pape Boniface VIII. Il n'en est pas moins évident que Giotto a beaucoup travaillé dans Rome et qu'il y a exercé une remarquable influence, attestée par toute une école. De cette école on retrouvait il y a quelques mois d'intéressantes peintures dans l'abside de Saint-Sixte le Vieux, sur la voie Appienne, et on en retrouvera d'autres encore à mesure qu'on fera disparaître çà et là le badigeon moderne. Jean, l'un des Cosmati, en fut membre; mais le plus célèbre disciple de Giotto à Rome fut Pietro Cavallini, le seul artiste que l'histoire de la peinture romaine puisse enregistrer pendant le XIVe siècle, alors que la gloire du maître florentin est continuée dans le reste de l'Italie par Taddeo Gaddi, Orcagna, Simon Memmi et tant d'autres. Vasari énumère beaucoup d'œuvres de Cavallini, à Rome, à Assise, à Orvieto; il raconte qu'il avait conquis l'admiration générale, que ses crucifix et ses vierges opéraient des miracles; malheureusement il ne cite à ce propos aucun témoignage authentique, et nous ne savons sûrement de Cavallini que deux choses : il travaillait à Naples en décembre 1308, au service du roi Robert, et M. de Rossi a retrouvé son monogramme sur la mosaïque inférieure de l'abside de Sainte-Marie du Transtévère.

En vain le retour de Grégoire XI en 1377, grâce aux instances de Pétrarque, de Catherine de Sienne et de la population romaine, avait-il mis fin à la « captivité de Babylone »; l'anarchie n'en continuait pas moins dans Rome et dans l'église. Les prétentions armées des antipapes, les agitations populaires créées par les hérésies, les

oppositions des conciles font encore des dernières années du xive et des premières du xve siècle une période profondément troublée. La double énergie de la renaissance, qui ranima alors le respect de l'antiquité et en même temps excita un art vraiment moderne, n'en est que plus remarquable. — C'est le commencement de ce xve siècle, c'est le pontificat de Martin V, date des plus grands efforts de la cour de Rome pour mettre un terme définitif à tant de troubles, que M. Müntz a choisi comme point de départ dans ses études sur la première renaissance proprement dite. Nous avons dit comment son livre est disposé, avec quelle sage méthode les informations inédites viennent s'y ranger à chaque page. Recherchons avec lui ce que les papes de cette période, sous l'impulsion d'un esprit nouveau, ont prodigué d'efforts et d'ardeur pour la restauration des œuvres subsistantes de l'antiquité, pour la construction de nouveaux édifices d'après les principes d'une architecture indépendante et originale, et pour tout le développement des arts multiples que le soin et la décoration des grands monumens entraînent à leur suite.

II.

Qu'il y ait eu vraiment une renaissance romaine dès le moyen âge, cela n'est pas douteux pour qui observe le grand nombre d'ouvrages originaux d'architecture et de sculpture que Rome a conservés du xiie et du xiiie siècle, quoique mutilés et le plus souvent anonymes. Si aux deux siècles suivans la plupart de ses artistes lui viennent du dehors, de l'Ombrie, de la Toscane, de Naples, c'est pour qu'elle les fasse siens par sa puissante influence. Ils contemplent ses arcs de triomphe, ses colonnes, ses sarcophages; ils se trouvent par elle face à face avec l'antiquité, et sortent de ce commerce agrandis et transformés. Raphaël n'étudiera pas seulement les peintures des thermes de Titus; en mesurant une à une les principales ruines, il se pénétrera de l'incomparable grandeur de Rome, et il exécutera ces fresques souveraines du Vatican, où la force du génie esthétique égale la hauteur de la conception. Michel-Ange n'eût pas trouvé ailleurs l'inspiration du *Moïse*, celle du plafond de la Sixtine et de la coupole de Saint-Pierre. De telles œuvres ont été l'expression la plus intense et la plus élevée du mouvement général de la renaissance italienne. Toute une école romaine venue à la suite sera marquée au sceau du grand goût, de l'ampleur et de la dignité.

Le pape Martin V (1417-1431) était Romain et Colonna : double motif pour que, après les discordes à peine suspendues où sa famille

et lui-même avaient été si cruellement mêlés, il résolût de ramener un peu d'ordre, quelque repos et quelque paisible activité dans Rome. Il rétablit tout d'abord, par une bulle restée célèbre, cette ancienne magistrature des *magistri viarum*, *pontium*, *ædificiorum*, etc., dont il serait si intéressant de pouvoir reconstruire le passé. Il décrivait lui-même avec énergie, pour motiver ce rétablissement, l'abandon et l'anarchie de Rome : les statues brisées jonchaient la terre, destinées à faire de la chaux, ou bien servant de bornes dans les rues et de marchepieds pour monter à cheval ; les plus beaux des monumens antiques étaient envahis et dégradés par une populace qui y installait sans scrupule ses pauvres et sales demeures, ses boutiques, ses écuries, ses hangars, ses étables. Les grands n'étaient pas beaucoup plus retenus ; ils y construisaient leurs magasins et leurs celliers en même temps que leurs forteresses. Cependant beaucoup d'édifices chrétiens dans Rome étaient déjà en possession d'une antiquité relative qui avait ses droits ; le pape y ordonna des réparations de détail, et saisit l'occasion pour prodiguer de sérieux encouragemens aux diverses branches des beaux-arts. Il aimait en particulier la basilique de Saint-Jean de Lateran, où subsiste un pavage en mosaïque qui date de lui ; ce fut justice que dans cette même basilique fût placé son tombeau en bronze, œuvre de ce Simon désigné à tort par Vasari comme frère de Donatello. Il appela pour ces travaux, à défaut d'artistes romains, quelques-uns de ces habiles maîtres qui faisaient alors la gloire de Florence, de Sienne ou de l'Ombrie. Il employa ainsi Gentile da Fabriano et Vittore Pisanello ; il acheta de Rogier van der Weyden le célèbre petit tableau d'autel qui se trouve aujourd'hui au musée de Berlin. Masaccio trouva en lui un zélé bienfaiteur, mais seulement sans doute après être devenu déjà célèbre par ses peintures de la chapelle des Brancacci au *Carmine* de Florence. Les documens d'archives paraissent en effet démontrer que ce grand artiste, contrairement au témoignage de Vasari, n'a quitté Florence que dans ses dernières années, et qu'arrivé à Rome, il y est mort en 1428 ou au plus tard en 1429. Aussi quelques-uns des meilleurs juges, M. Henri Delaborde par exemple, n'admettent-ils pas qu'il ait pu composer après de si belles œuvres les peintures de l'église Saint-Clément à Rome, représentant des scènes de la vie de sainte Catherine, peintures intéressantes à coup sûr par leur cachet florentin, si aimable à rencontrer parmi les œuvres romaines, mais inférieures, pense-t-on, à ce que le maître devait donner alors, et pour lesquelles il semble d'ailleurs que le temps aurait dû lui manquer (1).

(1) *Des œuvres et de la manière de Masaccio*, par M. Henri Delaborde, brochure in-8°, 1876.

C'est toujours un sujet d'admiration pour l'historien de voir à la fin du moyen âge les arts et les lettres prospérer dans les divers états de l'Italie, alors même que ces états se trouvaient en proie aux guerres civiles et étrangères, tant devenaient irrésistibles et féconds l'essor intellectuel, le sentiment esthétique, l'ardeur de civilisation qui, sous l'empire d'un merveilleux concours d'influences lointaines et profondes, allaient animer cette contrée privilégiée. Il en fut ainsi pour Rome pendant le xv[e] siècle. Eugène IV, qui eut après Martin V un pontificat de seize années politiquement très agitées, de 1431 à 1447, était un homme d'esprit et de goût, qui entretenait de fréquens rapports avec les principaux humanistes, le Pogge, Léonard d'Arezzo, Aurispa, Flavio Biondo, George de Trébizonde, Cyriaque d'Ancône. A son instigation et par ses conseils, tout au moins avec ses encouragemens et son approbation, plusieurs d'entre eux adoptèrent Rome elle-même, son passé, ses ruines, l'état présent de ses édifices, pour sujets de leurs études spéciales. Il y avait du reste un mouvement déclaré en ce sens. Nous avons nommé Rienzi; peu d'années après lui, en 1375, un médecin padouan, Giovanni Dondi, visitait Rome, et ses notes, qui subsistent dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise (1), sont d'un voyageur intelligent et sérieux. Il n'est pas exempt des confusions et des erreurs familières à son époque; mais il réagit par un soin habituel d'exactitude et de critique. Quand il décrit un monument, il en donne les dimensions, il en compte les colonnes, il en copie de son mieux les inscriptions. En 1407, Brunellesco et Donatello prennent de même les mesures des thermes, des cirques, des temples, des basiliques. Le Pogge, écrivain pontifical depuis 1402, et qui le resta pendant huit pontificats, compose, lui aussi, sous Martin V, une précieuse description de Rome. — Eugène IV protégera de même Flavio Biondo, qu'on peut appeler l'un des créateurs de la science archéologique, car il s'appliqua l'un des premiers à la comparaison des monumens et des textes. Son livre, intitulé *Roma instaurata*, qu'il dédia en 1447 au pontife, est d'un grand intérêt, parce qu'il offre pour la première fois une étude topographique et un essai de restitution critique. A peine retrouve-t-on chez lui, à propos des sanctuaires chrétiens, quelques traits empruntés aux *Mirabilia*, avec lesquels son ouvrage n'a d'ailleurs aucun rapport. Il devait publier quelques années plus tard une utile description de l'Italie, *Italia illustrata*, d'après l'ancienne division en régions, puis un dernier ouvrage, *Roma triumphans*, où il esquissait avec une variété de connaissances remarquable

(1) XIV, 223, et non 233 comme dit le *Corpus* de Berlin, tome VI.

pour son temps ce que nous appellerions aujourd'hui un traité d'antiquités romaines. — Cyriaque d'Ancône s'appliquait aussi au dessin scientifique des édifices de Rome. C'était le même ardent et dévoué antiquaire qui voyageait par toute l'Europe, et jusqu'en Asie et en Afrique, à la recherche des monumens, des inscriptions, des pierres gravées et des sculptures antiques. — Bernardo Ruccellai, l'illustre Florentin, beau-frère de Laurent de Médicis, donnait dans son principal ouvrage, *De urbe Roma*, l'exemple d'une critique et d'une précision élégante qui peuvent sembler aujourd'hui toutes modernes. — Pomponius Lætus enfin, épris de Rome et de ses antiquités, célébrait avec les savans membres de son académie, dans sa petite maison du Janicule, la fête des *Palilia*, jour anniversaire de la fondation de la ville éternelle. — Il était évident que Rome, voilée et méconnue pendant tant de siècles, retrouvait peu à peu un prestige accru et transformé, inspirant le respect par ses ruines, et, par sa parure chrétienne du moyen âge, exerçant un nouvel attrait. Le bruit se répandit un jour, pendant la seconde moitié de ce XVe siècle, qu'on avait retrouvé sur la voie Appienne un sarcophage antique où était ensevelie Tullie, fille de Cicéron; le corps, demeuré intact, répandait, assurait-on, une odeur embaumée, il brillait d'une douce lueur, il respirait en dépit du temps dans la mort, — ou dans le sommeil, — la fraîcheur de la jeunesse. La foule émerveillée se pressa vers ce spectacle, et l'esprit public ne manqua pas d'y voir un symbole de l'antiquité classique ou de Rome même, comme rafraîchie dans son apparent repos et annonçant son prochain réveil.

Eugène IV seconda ces tendances nouvelles; il encouragea les recherches des humanistes et des antiquaires, et en même temps il appela autour de lui d'habiles artistes. M. Müntz a publié à ce sujet de très curieux documens d'archives, qui montrent Angelico da Fiesole préludant dès lors, par des travaux aujourd'hui disparus, à ceux de la célèbre chapelle du Vatican, conservée de nos jours, qu'il devait commencer dès l'avènement de Nicolas V. Eugène IV eût employé Donatello, l'illustre Florentin, si les troubles civils et religieux n'étaient venus le contraindre une fois encore à s'éloigner. Il accueillit notre grand artiste français du XVe siècle, Jean Fouquet, qui exécuta, pour la sacristie de la Minerve, où on ne le retrouve plus, le portrait de ce pontife assisté de deux de ses familiers.

On doit à Eugène IV, pour ce qui concerne les monumens antiques, un double travail très méritoire. Ce fut en premier lieu une intelligente restauration du Panthéon. L'admirable coupole, ébranlée par les tremblemens de terre, fut consolidée; ses majestueuses

colonnes furent délivrées des misérables habitations qui s'y appuyaient, et ses abords furent dégagés. On trouva dans le sol, à cette occasion, d'abord la grande urne de porphyre qui resta si longtemps en face de la principale entrée, et qui sert maintenant au tombeau de Clément XII à Saint-Jean de Lateran, puis un des deux lions que Sixte-Quint fit placer à sa fontaine de l'*Acqua Felice*, et enfin des débris en bronze, un morceau d'une tête d'Agrippa, une jambe de cheval et un fragment de roue, ce qui fit soupçonner, dit Flaminio Vacca dans ses intéressans souvenirs de fouilles, écrits à la fin du XVIe siècle, qu'au fronton de la *Rotonda* on voyait jadis Agrippa triomphant sur un char de bronze, avec des lions aux deux angles. — Eugène IV chercha en outre à soustraire le Colisée aux injures de la multitude, en l'enfermant dans une même enceinte avec le couvent de Sainte-Françoise Romaine; mais après sa mort, les Romains jetèrent bas les murs, et le Colisée redevint un lieu public exposé à toutes les profanations.

Il est d'ailleurs très vraisemblable que ce pape s'est occupé plus volontiers encore des églises et des basiliques que des monumens anciens. Son principal effort fut pour Saint-Pierre. Cette basilique vénérable entre toutes comptait déjà une réelle antiquité; elle avait déjà son histoire, que Maffeo Vegio et plus tard l'archiviste Grimaldi devaient écrire (1). Fondée par Constantin sur l'un des côtés du cirque de Néron, elle avait envahi peu à peu plusieurs sanctuaires voisins, et était devenue l'objet des soins de plusieurs papes. La première renaissance, avec des artistes tels que Mino da Fiesole, allait y compter de belles œuvres. Une des plus intéressantes, sinon des plus remarquables au point de vue de l'art, fut la porte de bronze par laquelle Eugène IV voulut remplacer l'ancienne porte ornée d'argent que les anciens papes avaient consacrée, mais que le temps et les rapines avaient ruinée.

C'est après avoir vu la célèbre porte de Ghiberti à Florence que le pape commanda cet ouvrage à un autre artiste florentin, Antonio Filarete; mise en place le 26 juin 1445, elle forme encore aujourd'hui l'entrée principale, au prix de quelques additions ordonnées par Paul V Borghèse en 1619 pour l'ajuster aux dimensions de l'église moderne. Vasari a beaucoup médit à ce sujet; mais s'il connaît l'auteur de la porte de bronze, pour avoir souvent consulté ou copié ses livres sur l'architecture, il connaît bien mal cette œuvre-ci, car il fait d'étranges erreurs en la décrivant; son nouvel éditeur, le savant M. Gaetano Milanesi, proteste avec raison contre son jugement tout au moins peu réfléchi. Comme œuvre d'art, la porte de

(1) Voir au premier fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* une notice fort utile de M. Müntz sur les écrits de Jacques Grimaldi.

bronze de Saint-Pierre reste assurément à une grande distance de son modèle, cela n'est pas douteux; mais elle n'en offre pas moins un sérieux intérêt. D'abord elle témoigne d'une façon éclatante que les Italiens, après avoir perdu l'art du bronze, l'avaient entièrement retrouvé. L'antiquité leur avait laissé en ce genre de beaux modèles, tels que la majestueuse porte du Panthéon, avec ses deux grands pilastres et ses clous richement ornés, la porte de l'église des Saints-Cosme et Damien, celle de Saint-Jean de Lateran, jadis placée, dit-on, à l'église de Saint-Adrien du forum, et que quelques-uns croient avoir appartenu à la basilique Émilienne. Pendant la seconde moitié du XIe siècle, les églises d'Amalfi, du Mont-Cassin, du mont Saint-Ange au Gargano, obtiennent de la libéralité d'une riche et pieuse famille amalfitaine des portes de bronze, mais qui sont fabriquées à Constantinople. C'est de là aussi et des mêmes donateurs qu'est venue, en 1070, celle de Saint-Paul hors les Murs, près de Rome, dont les cadres gravés, munis primitivement d'argent et d'or, représentent les Apôtres, les Prophètes et la Vie du Christ. Atteinte par le célèbre incendie de 1823, elle est conservée aujourd'hui dans les magasins de la basilique, à la façade de laquelle l'habile architecte M. Vespignani, qui l'a restituée, compte bien la replacer (1). La porte de bronze de l'église de Salerne, de 1084, est encore de fabrication byzantine; mais, dès le commencement du XIIe siècle, à Canosa dans la terre de Bari, à Saint-Marc de Venise, et puis à Troia, à Trani, à Ravello, à Monréal, à Bénévent, à Vérone (2), de nouvelles portes de bronze sont dues à des artistes italiens, Roger d'Amalfi, Oderisius de Bénévent, maître Barisanus de Trani. Parfois encore imitateurs serviles et maladroits des artistes de Constantinople, ils redeviennent bientôt indépendans ou même originaux.

La porte de bronze de Saint-Pierre offre encore un autre intérêt par ses représentations savantes, où l'on reconnaît un siècle d'effort littéraire et d'érudition. Il y a là plusieurs énigmes dont la solution pourrait bien avoir une certaine importance au point de vue de l'histoire littéraire du XVe siècle, mais qui resteront sans doute inexpliquées jusqu'à ce que les archives nous rendent quelque manuscrit de l'auteur traduisant ses propres vues. Pour tout dire, cet ouvrage du XVe siècle est fort peu connu, bien qu'il mérite de l'être. Qu'on nous permette d'y insister, ne serait-ce que pour montrer

(1) Il a fallu refaire en entier un de ses cadres, qui se trouve, on ne sait comment, au musée de Turin.

(2) On peut voir des reproductions figurées de la plupart de ces œuvres d'art dans le savant ouvrage de Schultz, *Denkmaeler der kunst des Mittelalters in unter Italien*, in-quarto et in-folio, 1860.

par un seul exemple combien de problèmes se présentent à chaque pas dans Rome pour l'observateur attentif, et particulièrement pour l'historien de la renaissance.

Il y a, sur la porte de bronze de Saint-Pierre, sans compter la riche bordure entourant chacun des deux vantaux, quatre grands cadres, deux petits, et quatre bandes dans les intervalles. En haut, le Sauveur d'un côté et la Vierge de l'autre, assis sur des trônes. Au-dessous, saint Paul tenant le glaive et ayant à ses pieds le vase mystique, le « vase d'élection, » d'où sort la fleur où se pose la colombe; en regard, saint Pierre debout, qui remet les clés au pape agenouillé. — Un premier trait peu remarqué, et que Pistolesi par exemple, dans son grand ouvrage en huit volumes in-folio sur Saint-Pierre et le Vatican, passe entièrement sous silence, bien qu'il ait son intérêt spécial, c'est que chacun des deux derniers sujets est entouré en partie par une bande portant des caractères orientaux. Il y en a de pareils aux nimbes des deux apôtres. Comment concevoir ici des inscriptions arabes, et comment faut-il les interpréter? — La réponse est facile : ces caractères n'offrent aucun sens par eux-mêmes; on a simplement ici un exemple de ce motif de décoration que l'art de l'Occident aimait alors à emprunter aux œuvres orientales ou siciliennes : on se rappelle, dans les peintures de la même époque, les vêtemens de madones aux franges pareillement ornées de caractères arabes, sans nulle signification littérale.

La partie inférieure a d'abord deux grandes scènes avec beaucoup de personnages. D'un côté, le jugement de saint Paul, citoyen romain, son supplice en cette qualité par le glaive, et son apparition à Plautilla : il lui rend le voile que, suivant la légende, il a reçu d'elle pour se couvrir les yeux au dernier moment. Sur la lisière d'un bois, un lion dévore un chevreuil, symbole assez fréquent du martyre. En face du supplice de saint Paul l'artiste a placé le supplice de saint Pierre. Une troupe armée emmène l'apôtre, les mains liées, en présence de l'empereur, au bruit des trompettes, et on l'attache sur la croix, la tête en bas. Le plus intéressant ici est la manière dont l'auteur a voulu faire entendre quel fut le lieu de la scène. Il l'a désigné par plusieurs monumens. Le premier, à droite du spectateur, est une petite pyramide, très ornée, et qui porte encore des traces d'or et de pâtes de couleur. Un peu à gauche, on voit un grand arbre, puis un édifice circulaire sur une large base carrée, avec des colonnes et plusieurs étages; et enfin une pyramide plus haute que la première, et à laquelle est adossée une déesse de Rome, tenant de la main gauche une statuette de Pallas. — Nous reconnaissons facilement que l'artiste a voulu représenter par l'édi-

fice circulaire le château Saint-Ange, non pas tel qu'on le voyait en 1445, car il lui donne une forme très différente de celle que reproduisent d'autres œuvres contemporaines : évidemment c'est l'ancien tombeau d'Adrien qu'il a entendu nous montrer, sans nul respect de la chronologie. L'arbre, c'est le célèbre térébinthe auprès duquel la tradition prétend que le supplice a eu lieu ; les souvenirs effacés du moyen âge l'ont quelquefois transformé en un monument ainsi désigné. Quant aux deux pyramides, l'artiste reproduit sans nul doute deux tombeaux anciens, qui subsistaient, quoique ruinés, de son temps. L'un nous est assez bien connu : c'est celui qu'on appela au moyen âge tantôt le tombeau de Scipion l'Africain, tantôt le tombeau ou bien la *Meta* de Romulus. Dès le VIIe siècle, un pape l'avait dépouillé de ses marbres pour en orner le parvis de la basilique ; Alexandre VI le fit à peu près entièrement disparaître. Nul doute que Filarete n'ait eu l'intention de représenter ainsi ce qu'il croyait correspondre aux deux *metae* du cirque de Néron, entre lesquels la tradition plaçait l'épisode du martyre ; le térébinthe était de même imposé par la légende ; quant au château Saint-Ange, il aura été ajouté comme étant l'édifice le plus connu pour désigner aux hommes du XVe siècle la partie de la ville où il fallait chercher le lieu de la scène. — C'est d'ailleurs un problème difficile que de savoir quel a été l'endroit du supplice de saint Pierre ; une des solutions les moins probables paraît être celle qui choisit le Janicule et particulièrement ce lieu, voisin de l'église Saint-Pierre *in Montorio*, où s'élève l'élégant édicule de Bramante. Saint Pierre n'étant pas citoyen romain, ne devait pas être mis à mort dans l'enceinte de Rome ; or le Janicule faisait depuis longtemps partie de la ville. Bien entendu, c'est cette solution invraisemblable qu'ont adoptée les guides à Rome ; ils montrent le lieu précis où, suivant eux, la croix était fixée. — Ajoutons que la mauvaise interprétation des mots *inter duas metas* devait être admise depuis longtemps, puisque, cent cinquante années avant Filarete, Giotto l'adoptait déjà : sur la peinture, provenant de la *confession* de l'ancienne basilique, que l'on peut voir dans la sacristie actuelle, il représente pour la même scène précisément les mêmes édifices.

Aux souvenirs des temps apostoliques succèdent, dans les quatre bandes entre les cadres inférieurs, des épisodes d'histoire contemporaine, ceux qui ont illustré le pontificat d'Eugène IV. L'empereur d'Orient, Jean Paléologue, arrive à Ferrare, où le concile de Bâle s'est transporté ; l'union des deux églises est proclamée à Florence ; l'empereur Sigismond est couronné à Rome des mains du pape ; les Jacobites éthiopiens, par leurs ambassadeurs, viennent faire union avec l'église romaine, etc. Nul doute qu'il ne puisse y

avoir un grand profit pour l'antiquaire et l'historien à observer attentivement les attitudes et les costumes de tous ces divers personnages.

Ce n'est pas tout. Aux rinceaux élégans qui forment l'encadrement de toute l'œuvre sont mêlés de petits sujets qui témoignent de l'érudition toute classique de cette époque. La mythologie, les fables d'Ésope, les *Métamorphoses* d'Ovide, l'histoire romaine, en sont les principales sources. Léda, Ganymède, Io, les travaux d'Hercule, Romulus et Rémus avec la louve, l'enlèvement des Sabines, Clélie, Adam et Ève, tout cela, figuré avec un talent très inférieur assurément à celui de Ghiberti, atteste du moins une grande abondance de souvenirs et une imagination facile. On a conjecturé que ces entourages, offrant des représentations païennes pour la plupart, devaient être quelque débris antique, réuni après coup à l'œuvre de Filarete. Rien de moins vraisemblable : l'unité du travail paraît évidente. Bien plutôt retrouverait-on, si l'on savait expliquer toutes ces petites scènes, certaines curieuses influences de la littérature romanesque ou morale de ce moyen âge romain, que l'on commence seulement de nos jours à bien étudier.

Un dernier trait peu connu, tout spontané et naïf, fera pardonner à l'auteur de la porte de bronze son érudition un peu pédante. Entrez dans la basilique, et, par derrière la porte, au coin le plus obscur, tout en bas à droite, cherchez une petite bande de bronze avec un sujet en bas-relief, ce que Vasari appelle *una storietta di bronzo*. C'est la signature de l'artiste. Deux personnages, aux deux extrémités de cette sorte de frise, sont montés l'un sur un cheval ou un mulet, l'autre sur un dromadaire (1); rien n'indique s'il faut y voir Antonio et son collaborateur Simon Ghini. Entre eux se placent, reliés par une danse joyeuse, et les mains dans les mains, sept vigoureux compagnons : Antonio paraît être celui qui mène le chœur : il tient un compas; on lit au-dessous de ce personnage cette inscription : *Antonius et discipuli mei*. Une devise latine domine toute la scène : *Ceteris opere pretium fastus summusve mihi*, ce qui paraîtrait signifier : « L'argent pour les autres, l'honneur pour moi ! » Si tel est le sens, voici comment nous interprétons la scène : content d'avoir terminé, Antonio chevauche et se promène avec les siens dans la campagne. Son langage est fier à l'égard des hommes, mais son humilité est profonde et sincère devant Dieu : il a pris pour lui la dernière place, à l'intérieur du

(1) Au-dessus de la première monture, il y a un mot mutilé que je ne puis lire : *apo...ci* ou *capo...ci*. Sous l'autre il y a le mot *Dromendarius*. Pourquoi l'inscrire ici? Cet animal était-il encore peu connu dans Rome, ou bien y a-t-il quelque allusion cachée?

temple, dans la poussière et dans l'ombre, presque sous les pieds du premier venu (1).

Quels qu'aient été les mérites de Martin V et d'Eugène IV envers Rome monumentale, c'est assurément Nicolas V (1447-1455) qui a été, parmi les papes, le premier vrai représentant de la renaissance, soit par la considérable série de ses entreprises, soit par la grandeur de ses conceptions et la hauteur de ses vues. M. Müntz a dépeint en d'excellentes pages l'ardeur incomparable de ce pontife. « On le voit occupé sans cesse, dit-il, à prodiguer ses faveurs à presque toutes les branches de l'art. En même temps que ses constructions s'élèvent avec une rapidité vertigineuse, il réunit et dresse une véritable armée de peintres, de verriers, de calligraphes, d'enlumineurs, d'orfèvres, de brodeurs. Il installe à Rome un atelier de tapisseries; il envoie dans les différentes parties de l'Europe des agens chargés de lui rapporter ce qu'ils trouveront de rare ou de précieux en tout genre... Un mélange de rares qualités fait de lui la personnification la plus complète de la renaissance sur le trône pontifical. Son amour pour la littérature classique, les sacrifices immenses qu'il s'imposa pour créer au Vatican une bibliothèque sans rivale; dans un autre ordre d'idées, la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre et du palais du Vatican, ses projets grandioses pour la transformation de la ville éternelle, de ses rues et de ses places, sont autant de titres qui lui assignent le premier rang parmi les protecteurs des arts et de l'humanisme. Il a été donné à d'autres de laisser des traces plus durables de leur activité. Les monumens qui proclament la gloire de Jules II et de Léon X sont plus nombreux que ceux sur lesquels on lit le nom de Nicolas V; mais, outre que Jules II et Léon X n'ont fait que suivre la voie inaugurée par celui-ci, leur programme ne saurait se mesurer avec le sien; on n'y trouve pas au même degré la grandeur en quelque sorte épique de la conception, ni cette jeunesse, cette fraîcheur d'impression, cet enthousiasme naïf qui prêtent tant de charme à la période si justement appelée la première renaissance. » Voilà qui est très juste et très bien dit : Nicolas V était animé en

(1) Pistolesi lit tout autrement l'inscription; il croit qu'il y a *Ceteris opere pretium fastus fumusque mihi*, et il voit dans ces paroles un témoignage du dépit de l'auteur, dont l'œuvre n'aurait pas réussi. Il y a à répondre d'abord que l'avant-dernier mot *ve* est très lisible, et que le mot précédent, effacé en partie, paraît bien avoir eu six lettres. De plus, cette interprétation ne cadre certainement pas avec ce qui est représenté : l'auteur et ses élèves sont en danse et en fête. Antonio est si peu mécontent de son travail qu'il a mis son portrait et par deux fois son nom sur la façade même, en pleine lumière. L'auteur de l'article *Averulino*, dans le *Künstler-Lexicon* de Meyer, lit : *Ceteris opere pretium fastus fumusve, mihi Hilaritas*. Je n'ai pas vu trace de ce dernier mot.

effet du propre esprit de ce temps, qui invoquait l'air et la lumière; il voulait refondre, pour ainsi parler, la ville de Rome; il voulait en aligner et en élargir les rues, dégager les abords des places publiques, relier ces places entre elles au moyen de portiques sous lesquels on circulerait à l'abri du soleil et de la pluie, couvrir les ponts de galeries ouvertes, rebâtir les murs extérieurs, restaurer les quarante églises-stations, faire du Borgo, voisin de Saint-Pierre, une cité à part, reconstruire enfin le palais du Vatican et la basilique. La réédification de la ville avait commencé aussitôt après le retour des papes; mais certains des quartiers nouveaux ne devaient prendre forme que sous Nicolas V. Par exemple le *campo di Fiore*, ouvert près du palais Farnèse actuel sur les ruines du Théâtre de Marcellus, était encore, vers la fin de ce pontificat, un lieu abandonné au bétail, quand le cardinal camerlingue, qui habitait tout auprès, à San-Lorenzo in Damaso (le palais de la Chancellerie), fit paver cette plage du Tibre. Les habitations s'y multiplièrent promptement; une des plus anciennes hôtelleries de Rome, l'*Albergo del Sole*, où descendaient à la fin du XVe siècle les plus nobles voyageurs, y subsiste encore de nos jours. De la même époque datent le palais Capranica, un des plus curieux spécimens de la fin de l'architecture gothique à Rome, l'église Sant'Onofrio du Janicule, sur l'autre rive du Tibre, et bien d'autres édifices.

Il faut lire dans la Vie des deux Rossellini par Vasari quel était l'immense projet de Nicolas V sur le Borgo. Pour éviter les invasions et les surprises qui avaient continué de frapper ses prédécesseurs immédiats, profitant d'ailleurs de l'état d'abandon et de ruine où les désordres civils avaient mis cette partie de la cité, il avait résolu de construire entre le pont Saint-Ange et la limite extrême du Vatican une résidence fortifiée où le pape habiterait avec toute sa cour et une population d'artisans, d'employés, de scribes, de moines, de prêtres, qui devrait se suffire à elle-même. Il y aurait eu de vastes cours, des jardins, des portiques, des fontaines, des bibliothèques et même un théâtre, tout l'appareil nécessaire pour faire bonne figure, bien recevoir les ambassadeurs étrangers, et couronner dignement chez soi les empereurs d'Allemagne; c'eût été une sorte de *paradis* à la manière des pays orientaux, et dans lequel, sans redouter le contre-coup des discordes extérieures, le pontife aurait donné au monde l'exemple d'une vie sainte et pure, d'une puissance majestueuse et respectée. — Ne reconnaît-on pas à de telles conceptions l'ardeur intempérante du XVe siècle? C'est de tels plans imaginaires que sont remplis certains livres de ce temps, comme le *Songe de Poliphile*, le *Traité de l'Architecture* d'Antonio Filarete, encore inédit, etc. Cette effervescence des esprits, leur im-

patience et leur enivrement se montraient dans le domaine des lettres comme dans celui des arts; c'étaient les signes précurseurs de la seconde renaissance.

Nicolas V eût fait des merveilles s'il faut en juger par ce qui nous reste de ses travaux au Vatican. Non seulement ce pape, ancien bibliothécaire des Médicis, a réellement fondé l'incomparable bibliothèque Vaticane; mais c'est lui encore qui a fait décorer, par un artiste tel qu'Angelico da Fiesole, cette chambre où M. Müntz reconnaît son oratoire privé ou son cabinet d'étude, son *studio*. Tout le monde a admiré cette chapelle de Nicolas V, comme on l'appelle aujourd'hui, où le maître, aidé de son élève Benozzo Gozzoli, a représenté la vie de saint Étienne et celle de saint Laurent, précieux débris heureusement échappé aux destructions de la seconde renaissance. Nicolas V avait encore fait venir Piero della Francesca, dont les fresques ont dû disparaître pour faire place aux œuvres de Raphaël, qui cependant les admirait, Benedetto Buonfiglio, un des plus importans prédécesseurs du Pérugin, l'habile Andrea del Castagno, Bartolomeo di Tomaso, un des chefs de l'école ombrienne, et une foule d'autres artistes distingués, dont les travaux devaient orner surtout le Vatican et Saint-Pierre, mais aussi Sainte-Marie-Majeure et le Lateran. Il employa l'illustre Léon-Baptiste Alberti à réparer l'aqueduc de l'*Acqua Vergine* et à construire la fontaine de Trevi où cette eau devait aboutir. Bernardo Rossellino, Aristote de Fioravante, de Bologne, cet habile architecte si fort admiré pour avoir su transporter une tour sans l'abattre, devinrent ses cliens recherchés et firent grand honneur à son pontificat.

L'ardeur de construction se montre si dominante alors qu'on pense immédiatement aux dommages qui en pouvaient résulter pour les monumens antiques et pour les œuvres délicates du moyen âge. C'est ce qui fait aussi qu'on est tenté, ce semble, de ne pas être aussi sévère que l'a été M. Müntz pour un pontife tel que Pie II. Il le blâme d'avoir voulu bâtir de préférence à Corsignano, sa patrie, la même ville qui de lui s'est appelée Pienza, et dans Sienne, berceau de sa famille, Rome étant à ses yeux comme un asile des monumens antiques, qu'il fallait seulement respecter et conserver. — Cette vue pouvait se soutenir cependant; si elle avait été longtemps suivie, nous aurions sauvé du naufrage beaucoup de précieux morceaux de l'architecture et de la sculpture antiques. La bulle du 28 avril 1462, par laquelle il recommandait en lettré, en humaniste, la bonne conservation et le respect des anciens édifices, méritait d'être mieux comprise et mieux obéie qu'elle ne devait l'être sous les grands papes ses successeurs.

Pie II n'édifia guère dans Rome que des ouvrages destinés à dis-

paraître sous les coups de la seconde renaissance, mais qui se rapportaient tous à d'intéressans souvenirs, dont la trace n'est pas entièrement perdue de nos jours. C'est lui, par exemple, qui construisit dans l'ancienne basilique de Saint-Pierre cette chapelle dédiée à saint André que les papes suivans devaient détruire, mais dont il reste quelques fragmens de sculptures relégués dans les cryptes vaticanes. Cette fondation rappelait un épisode qui n'avait pas dû sortir si tôt des mémoires. Dans la journée du 11 avril 1462, le dimanche des Rameaux, Rome tout entière avait accompagné le pape allant en grande pompe recevoir près du Ponte Molle une précieuse relique apportée de Patras par le despote de Morée, parent du dernier empereur Paléologue. La tête de saint André, frère de saint Pierre, compagnon du Christ, apôtre de l'Orient, était pour le pontife comme un symbole aidant à cette prédication de la croisade qui le préoccupait sans cesse. Des mains du cardinal Bessarion elle passa dans celles de Pie II, et fut déposée dans la confession de Saint-Pierre au milieu des chants de tout un peuple en fête (1).

Pie II avait aussi réparé et embelli l'église de Sainte-Pétronille, voisine de l'ancienne basilique Vaticane, et à laquelle se rattachaient, M. de Rossi l'a montré, de curieux souvenirs, particulièrement intéressans pour la France. Le sépulcre de la sainte des temps apostoliques, révérée sous le titre de fille spirituelle de saint Pierre, reposait dans la catacombe de Sainte-Domitille, où dormaient également les saints Nérée et Achillée, et le culte de la sainte se trouvait être en grand honneur dans Rome quand les rapports des papes avec les rois carlovingiens devinrent très actifs. Le pape Étienne II, s'étant rendu en France pour réclamer de Pépin le Bref une protection contre les Lombards, promit en échange de transporter le sépulcre de la sainte plus près du tombeau de saint Pierre. Pétronille devint dès lors *auxiliatrice* des princes carlovingiens; la nouvelle église qui la reçut fut désignée comme un monument éternel de la gloire et du nom de Pépin, comme la chapelle des rois de France, qui portèrent le titre de très chrétiens, et déjà peut-être de fils aînés de l'église. Quand les différens sanctuaires furent absorbés par la basilique reconstruite, on y réserva une chapelle, dédiée à sainte Pétronille, dont les souverains de la France

(1) La précieuse tête, enfermée dans un riche reliquaire, œuvre florentine, échappa comme par miracle au fameux siège de Rome de 1527, mais non pas aux désordres de 1848. Un voleur, après l'avoir dérobée et avoir vendu le reliquaire, ensevelit le crâne, qui l'embarrassait, au pied d'un des murs de fortification de la ville; mais, poursuivi par ses remords, il alla confesser son crime, et la relique fut rétablie dans le trésor de Saint-Pierre, comme le rapporte une inscription qu'on peut lire sur cette partie des murs, vers le Vatican.

furent déclarés protecteurs, où Louis XI fit faire encore d'importans travaux, et sur laquelle notre droit reconnu de patronage n'a point cessé. Quand l'ambassadeur de France à Rome près le saint-siège fait sa première entrée dans la basilique, après avoir révéré le prince des apôtres, il va s'agenouiller dans la chapelle de Sainte-Pétronille (1).

Rien ne subsiste probablement de la tour que ce même pape avait construite auprès de la porte d'entrée du palais du Vatican. Est-ce sur le mur de cette tour que plus tard Raphaël dut peindre une fresque bien singulière, de nature à ne rien ajouter à sa renommée? Un jeune éléphant, nommé Hannon, et qui avait été donné à Léon X par le roi de Portugal, faisait les délices de la cour pontificale et du peuple romain. Un mauvais poète, nommé Baraballo da Gaëta, voulut aller réciter ses vers au Capitole afin de mériter, lui aussi, le laurier qu'avait eu autrefois Pétrarque. On le fit monter sur le dos d'Hannon, dans la cour du Vatican, le pape et les cardinaux assistant des fenêtres à son départ et lui souhaitant bon succès; mais, arrivé au pont Saint-Ange, Hannon, qui n'aimait pas les vaniteux, jeta le mauvais poète à terre. Le pauvre Hannon, estimé de tous, mourut d'une angine le 8 juin 1512, et Léon X voulut, dit une inscription latine attribuée à Bembo, que Raphaël d'Urbin le reproduisît de grandeur naturelle sur la tour voisine de l'entrée du palais, *ad turrem prope portam palatii*. On peut voir sur la porte travaillée en *tarsia* de l'une des chambres de Raphaël au Vatican une représentation de Baraballo monté sur Hannon.

C'est, nous l'avons dit, dans l'intéressante ville de Sienne, où il a construit le palais Piccolomini et la *Loggia*, et où Pinturicchio, dans la sacristie de la cathédrale, a représenté sa vie, c'est à Corsignano, aujourd'hui Pienza, sa ville natale, tout entière réédifiée par lui, qu'il faut étudier et juger Pie II. M. Müntz a fort bien rappelé combien le nom de ce pontife était cher à l'humanisme. Les écrits d'Æneas Silvius avaient montré un esprit varié, ouvert, intelligent, bienveillant, fortifié par l'expérience de pays et de civilisations diverses, à la fois accessible aux vues nouvelles et pénétré de quelques-uns des plus profonds sentimens du moyen âge.

Paul II (cardinal Barbo) n'eut pas, comme Pie II, les humanistes pour lui; cela seul, en le privant de certains éloges retentissans, lui valut en outre quelques médisances. Peu s'en faut qu'on ne l'ait voulu faire passer pour un ennemi de la renaissance italienne, reproche bien injuste et bien faux. Il est vrai qu'il a permis d'enlever, pour les faire servir à ses propres monumens, les travertins

(1) Cette chapelle, située au fond de la basilique, à droite, est fermée depuis le dernier concile.

et les marbres du Colisée; mais ses prédécesseurs n'avaient-ils pas fait de même à Porto, à Ostie, à Tivoli, et aussi à Rome, dans plusieurs quartiers couverts de ruines, que tout le xve siècle exploita en guise de carrières? Paul II, il est vrai, chassa de son entourage beaucoup de petits poètes; il fut beaucoup trop rigoureux contre cette académie de Pomponius Lætus qui se réunissait quelquefois aux catacombes et y inscrivait, par un jeu d'esprit voisin du scandale, le nom de son président ou *pontifex maximus*. A ce peu de griefs qu'on fait valoir contre lui répondent suffisamment sa hauteur d'esprit et son incontestable libéralité. Il avait le grand goût vénitien; c'était un vrai pape de la renaissance, qui joignait au désir d'un luxe majestueux un réel respect des belles choses. Il y comprenait les monumens de l'art antique et des édifices ruinés de l'ancienne Rome. Avec plus de sollicitude encore que Pie II son prédécesseur, il fit restaurer l'arc de Titus, celui de Septime Sévère, les colosses de Monte Cavallo, la statue équestre de Marc-Aurèle. Il était si peu l'ennemi des souvenirs de l'antiquité classique qu'il fit célébrer avec grande pompe un Triomphe d'Auguste. On y voyait s'avancer des géants, l'Amour, Diane et les Nymphes, et puis les rois et les chefs vaincus, au milieu d'eux Cléopâtre; après cela Mars, les Faunes, Bacchus. Et les chœurs chantaient les louanges du saint pontife, qu'ils appelaient père de la patrie, protecteur de la paix, auteur de la prospérité publique. — Ce doivent être là des circonstances atténuantes auprès des partisans de l'humanisme.

Au reste, une des plus grandes œuvres architecturales du xve siècle, et qui fait toujours grande figure dans Rome, conserve le souvenir de Paul II et assure à ce pontife, malgré tout, une belle place dans l'histoire monumentale du xve siècle: c'est le palais de Saint-Marc adjoint à la basilique du même nom. L'immense édifice que, plus tard, Pie IV donnera à la république de Venise, et qui deviendra ainsi jusqu'à nos jours une propriété autrichienne, rappelle par ses formes massives et sa physionomie sévère, par ses créneaux, sa tour et son peu d'ouvertures, les châteaux fortifiés du moyen âge, mais en même temps, par ses belles proportions, par l'élégance de ses fenêtres et de ses arcades intérieures, l'art émancipé de la première renaissance. C'est là que Paul II avait accumulé les trésors incomparables d'une collection qui réunissait aux tapisseries, aux broderies, aux riches étoffes, aux bijoux, — perles, camées, intailles, anneaux et bagues, — les sculptures antiques, les bronzes, les peintures byzantines, les monnaies et médailles, les mosaïques, les émaux, les ivoires, les vitraux peints, les manuscrits ornés de miniatures, tout ce qu'avaient pu lui obtenir à grands frais les voya-

geurs les plus intrépides et les plus habiles en Occident et en Orient. La passion de Paul II, — c'en était une véritable, poussée à ses dernières limites, — rencontrait pour se satisfaire, et aussi pour devenir profitable à la science, le temps et les circonstances les plus propices. Les invasions des Turcs et la prise de Constantinople dispersaient par tout l'Occident les manuscrits et les objets d'art antiques ou du moyen âge que les églises et les monastères avaient longtemps conservés, et, d'autre part, si le goût commençait à s'éveiller et la curiosité à s'instruire, peu de collectionneurs avaient encore essayé d'accaparer tant de riches dépouilles. Paul II ne manqua pas d'engager à ce sujet une lutte acharnée contre les Médicis; il ne prévoyait pas qu'après lui la plus grande partie de ses trésors passerait paisiblement entre les mains de Laurent le Magnifique.

Pour un antiquaire érudit tel que M. Müntz, c'était une bonne fortune que de rencontrer un si intéressant épisode. Il a dans son livre de très curieux chapitres à ce sujet, quand par exemple il dresse la liste des collectionneurs romains qui avaient précédé Paul II. On comprend bien d'ailleurs qu'il ne s'agit pas ici de petite et vaine curiosité : sans les amateurs du XV[e] siècle, combien de morceaux antiques auraient définitivement péri ! combien seraient demeurés, peut-être pour longtemps encore, entièrement ignorés ! M. Müntz nous introduit le premier dans cette riche collection du XV[e] siècle, puisqu'il publie le premier un catalogue contemporain inédit, qui en donne tout au long le détail. Personne n'ignore quel parti l'érudition de notre temps sait tirer de pareilles informations : on compare les témoignages, on reconnaît les vraies provenances, on identifie les époques, les artistes, les œuvres, et nos musées cessent enfin d'être des ramassis incohérens, arbitraires et confus, pour devenir ce qu'ils doivent être, des galeries où la science vient en aide à l'esthétique.

Il serait long de signaler une à une toutes les nouveautés que contiennent les volumes de M. Müntz. Il a distingué avec soin d'une part les artistes étrangers appelés à Rome, particulièrement les français, et d'autre part les artistes italiens ou romains employés à cette cour. Ses recherches sont particulièrement attachantes et décisives sur la différence qu'il faut faire entre Mino da Fiesole, dont quelques œuvres charmantes se retrouvent dans les cryptes vaticanes ou dans les églises de Rome, et Mino del Regno, l'auteur insuffisant des statues de saint Pierre et de saint Paul placées autrefois au bas de l'escalier de la grande basilique, et conservées aujourd'hui à la porte d'entrée de la sacristie, — ou bien sur Paolo Romano, sur Isaïe de Pise, artistes habiles dont les travaux inspirés par la pre-

mière renaissance mériteraient d'être mieux connus (1). M. Müntz fait en quelques pages un examen curieux de la condition des artistes à Rome vers le milieu du xve siècle; mais on ne distinguait pas nettement, à cette époque, entre les ouvriers et les artistes. Les architectes sont appelés indifféremment, dans les pièces que l'auteur a transcrites, *muratori*, c'est-à-dire maçons, *maestri di ligname* ou charpentiers, *scarpellini*, *maestri di muro*, etc. Eux-mêmes ne réclamaient pas des distinctions plus précises, et l'on sait que, dans la Florence du xve siècle, les plus habiles d'entre eux conservaient leurs *boutiques* bien connues, et ne refusaient aucun travail, quelque modeste qu'il fût. — Est-il bien sûr qu'en de telles circonstances une juste diversité des traitemens correspondît toujours à la diversité des talens et des aptitudes?

Le livre de M. Müntz n'est pas entièrement achevé. Il lui reste à faire connaître des pontificats singulièrement intéressans pour l'histoire de l'art, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, règnes illustrés par des artistes tels que Pollaiuolo et Pinturicchio. Nous en avons assez dit pour faire apprécier ce qu'est déjà son œuvre, et ce qu'elle rendra de services à l'histoire des arts. Il n'est pas un des récens ouvrages italiens publiés sur ces matières qui n'ait eu quelque importante information à lui emprunter : c'est ce qu'on peut vérifier déjà dans les nouvelles et savantes éditions soit de Vasari par M. Gaetano Milanesi, soit du livre du P. Marchese sur les artistes dominicains; il en sera de même pour l'ouvrage utile de M. Perkins sur les sculpteurs italiens. Un critique allemand a dit que les études de M. Müntz feraient époque; il en sera ainsi, parce que rarement on a vu employer à un plus intéressant sujet, avec plus d'intelligence et de dévouement, des documens plus précis et plus authentiques.

Nous en avons dit également assez pour faire mesurer quels changemens s'étaient opérés à Rome dans les esprits, et comment à la tradition de l'ignorance, du mépris, des aveugles légendes concernant les édifices antiques avait succédé celle du respect, se traduisant par un soin jaloux de conservation et même d'étude érudite. Nous avons trouvé dans une première série des représentations de Rome au moyen âge qu'a publiées récemment M. de Rossi le reflet de la première de ces deux périodes; mais il a terminé

(1) Il n'est pas facile de les connaître et de s'en faire une idée. Pour Isaïe de Pise, par exemple, deux de ses œuvres principales, *le Tombeau d'Eugène IV* et celui de la mère de ce pontife, qui se trouvent dans le cloître de San Salvatore in Lauro, à Rome, sont murés depuis que le cloître est devenu caserne. Il y a une gravure du tombeau d'Eugène IV dans l'ouvrage de Litta, et M. Reumont l'a décrit. Isaïe de Pise a joui d'une grande renommée, puisqu'on voit un poète contemporain le comparer à l'auteur du Parthénon.

son intéressante collection par quelques plans du xve siècle, qui offrent un contraste immédiat. L'examen rapide de ces plans nous donnera la confirmation précise de ce qu'a montré par le détail le livre de M. Müntz, et des diverses phases que nous venons de signaler.

III.

La série de ces plans est, avons-nous dit, comme un panorama de l'histoire monumentale de Rome, comme un livre où l'on peut étudier sa longue période de décadence et d'abandon, puis son relèvement et le nouveau prestige de ses anciens souvenirs. Les plans du xive siècle témoignaient encore d'un oubli presque entier des traditions classiques; Rome elle-même était figurée sur l'un d'eux en vêtemens de deuil, avec l'apparence de la décrépitude, et gémissant sur sa misère et ses ruines. Mais, dès le commencement du xve siècle, une école d'humanistes et d'érudits a repris l'étude des textes pour y retrouver les titres authentiques; ils ont recueilli les inscriptions, appelé à leur aide le calcul et le dessin. Les efforts d'un Brunellesco, d'un Donatello, d'autres encore, pour fixer par des mesures certaines un inventaire authentique, furent couronnés par les travaux de Jean-Baptiste Alberti, le célèbre architecte florentin, ami de Laurent de Médicis. Employé par Nicolas V à de nombreux travaux, il continua son action dans Rome par ses élèves. Vasari raconte que, pendant l'année même de l'invention de l'imprimerie, Jean-Baptiste Alberti inventait un merveilleux instrument permettant d'agrandir ou de diminuer les dessins de perspective. Il s'agit simplement peut-être de ce qu'on appelle les carreaux; mais, en tout cas, il est sûr qu'Alberti imprima un nouvel essor au dessin technique, à la reproduction à la fois géométrique et pittoresque des monumens, et que son procédé, avec son actif exemple, encouragea des études auxquelles la cause des édifices antiques était fort intéressée. Aussi est-ce une conjecture très vraisemblable de M. de Rossi que d'incliner à reconnaître, dans certains plans de Rome de la seconde moitié du xve siècle, l'influence non-seulement des artistes et des érudits qui avaient inauguré une étude nouvelle, mais en particulier d'Alberti et de son école.

Ces remarques s'appliquent aux trois derniers plans de l'atlas de M. de Rossi. L'un d'eux, exécuté à la plume en 1474 d'après un original perdu, se trouve dans un manuscrit de la Laurentienne. Sans tenir compte des habitations privées, il figure les monumens, païens ou chrétiens, et ajoute à côté des noms contemporains et

vulgaires ce qu'il croit être les désignations antiques. Les deux autres, c'est-à-dire un plan en perspective publié en 1493 à Nüremberg, et un grand et beau panorama peint sur toile, qui est conservé aujourd'hui au musée de Mantoue, reproduisent évidemment un modèle commun datant de la seconde moitié du xve siècle ; ils y ajoutent des retouches qui descendent jusqu'en 1538. Ces deux dernières cartes offrent une vue pittoresque de la ville entière, avec les maisons et les rues. Il en résulte que certains monumens, au milieu du dédale qu'offre la grande cité, sont dissimulés par la perspective; mais en revanche on voit cette forêt de tours carrées qu'avait multipliées le moyen âge et qui rappellent tant de guerres civiles; on suit quelques principales rues, comme la *via Papale*, que parcouraient les pontifes lors de leur solennelle prise de possession; chaque monument apparaît dans son cadre réel; la physionomie de Rome au xve siècle se montre ainsi tout entière. On n'aurait, pour restituer un vivant tableau de la ville au temps de la première renaissance, qu'à comparer en détail ces divers plans avec une des descriptions écrites vers la même époque, par exemple avec celle de Poggio, qui date de 1431. Nous voudrions seulement noter par quelques traits quelle place ces représentations occupent dans l'histoire monumentale de Rome.

Dès le premier aspect elles se distinguent, disions-nous, des précédentes, et montrent une époque de renaissance et de progrès. Le plan de 1474 offre un très grand nombre de monumens avec des légendes développées : on sent l'étude et la recherche scientifiques. Quant au plan conservé à Mantoue, un seul coup d'œil suffit à convaincre qu'il a été tracé sous l'influence d'un profond sentiment de la double grandeur romaine : l'auteur l'a orné d'images et de devises latines qui l'expriment clairement. Il a bien introduit parmi ces devises quelques réflexions sur les vicissitudes des choses humaines : « Où sont, ô Rome, tes consuls, tes sénateurs?.. où sont les Fabius et les Camille? Il est donc vrai que rien de terrestre ne résiste à l'action du temps!.. » Et l'on voit dessiné le Temps avec sa faux. La pensée dominante n'en est pas moins rendue par des signes non équivoques. Deux étendards, figurés au bas de la carte, flottent au vent. Sur l'un se lisent les lettres traditionnelles : S. P. Q. R.; l'autre porte l'image d'un aigle aux ailes déployées. Deux médaillons représentent en outre les origines mythiques de Rome païenne : d'une part, la louve et les deux jumeaux, et le figuier ruminal; d'autre part, Énée avec Ascagne fuyant de Troie et portant son père Anchise. Sur un troisième médaillon Rome chrétienne est adorée par les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; on lit à l'exergue : *Domina gentium, princeps provinciarum.*

L'auteur a voulu exalter Rome, siège de la puissance pontificale et source du pouvoir impérial, centre à un double titre de tout le monde chrétien. C'était là toute une poésie politique très conforme aux idées des derniers temps du moyen âge, mais qui allait s'évanouir pendant le XVIe siècle.

Ne pourrait-on pas conjecturer que la même idée a présidé à l'orientation bizarre de ces deux derniers plans? Celui qui les a dressés suppose l'observateur placé au sommet du Quirinal et perpendiculairement au fleuve. Le Tibre entre pour lui en ville vers la droite et coule vers la gauche. Ainsi se trouve ménagée à l'horizon, en toute liberté, la vue du Vatican et du Janicule. La pensée d'attirer d'abord les regards vers la basilique de Saint-Pierre et le palais des papes n'aurait-elle pas dicté cette disposition, comme au moyen âge les géographes prenaient volontiers Jérusalem pour centre du monde? — Le château Saint-Ange paraît tout d'abord, sur la rive droite. La forme en est à peu près semblable à celle que donnent soit une intéressante toile de Carpaccio à l'Académie des beaux-arts de Venise, soit la grande fresque de la *Bataille de Constantin*, au Vatican; tel est probablement l'aspect qu'offrait ce monument à la fin du XVe siècle. Il a trois étages, sans aucune trace extérieure des statues qui devaient l'orner jadis. — Les plans de M. de Rossi et le tableau de Venise donnent la statue de l'Ange rappelant la célèbre vision de Grégoire le Grand; nous savons d'ailleurs qu'il y avait au temps d'Alexandre VI (on ne dit pas depuis combien d'années) une pareille statue; une explosion la détruisit en 1497; elle fut remplacée sous Paul III par un marbre, puis, sous Benoît XIV, par le bronze actuel.

La représentation de la basilique de Saint-Pierre, telle que la donne le plan conservé à Mantoue, est particulièrement intéressante. On y voit à la façade, vers la droite du spectateur, une tribune élégante soutenue par des colonnes : c'est la célèbre loge dite de la bénédiction, un petit chef-d'œuvre de sculpture renaissance, dont M. Müntz a donné aussi, d'après un dessin inédit de Grimaldi, une curieuse reproduction. A gauche de l'église, deux absides rappellent cette antique chapelle des sépultures impériales, annexe de l'ancienne basilique, dans laquelle on a trouvé de précieux objets. Tout à côté se trouve la célèbre *guglia*, ou aiguille, c'est-à-dire l'obélisque dressé par Caligula sur la *spina* du cirque de Néron; les débris accumulés par les siècles autour de sa base l'avaient conservé debout : c'est celui que Sixte-Quint fera transporter en 1586 au milieu de la place Saint-Pierre. Le moyen âge croyait que la boule dont il était surmonté contenait les cendres de César.

Le Tibre est traversé, selon nos deux plans, par quatre lignes de ponts dans l'enceinte de la ville. A l'entrée du pont Saint-Ange, sur

la rive gauche, le plan de Mantoue marque les deux statues des apôtres Pierre et Paul, qui subsistent encore aujourd'hui à la même place. Cela seul est une date, et nous indique une des retouches que cette carte a subies. En effet, ces deux statues ont été posées en 1534; il y avait eu là, jusqu'en 1527, deux édicules, restes d'une ancienne fortification. La présence du pont Sixte est également une date, car il ne fut commencé qu'en 1473 et achevé qu'en 1475. — Il est à remarquer que, sur l'une et l'autre carte, le fleuve est, dans sa partie inférieure, couvert d'embarcations et de bateaux à voile. On aperçoit même des constructions s'avancer de la rive gauche. C'est qu'il s'agit du lieu qui fut toujours le principal port de Rome, et qu'on appelle aujourd'hui *Ripa grande* ou *Marmorata*. Là débarquaient les nombreuses denrées que réclamait l'approvisionnement de la ville dans ses temps prospères, et les marbres pour ses immenses constructions. Du port d'Ostie, puis, — après que ce port se fut ensablé et se vit relégué loin de la mer, — de celui de Claude, et enfin de celui de Trajan, creusés tous deux de l'autre côté du delta sur la rive droite, les bateaux chargés étaient remorqués jusqu'ici. Le port était situé précisément au lieu où le baron Visconti a retrouvé les quais antiques et les anneaux creusés dans la pierre. Tout auprès, sur la rive gauche, s'était élevé pendant la première moitié de l'empire ce mont Testaccio, soigneusement marqué sur nos cartes, et composé, ainsi que tout le sol qui l'entoure, de fragmens d'amphores munis de marques inscrites, soit qu'on ait brisé là en immenses quantités les vases contenant les liquides ou les grains apportés par le commerce, — ce qui ne s'expliquerait guère, — soit plutôt que de grandes fabriques de ces sortes de vases aient eu leur siège pendant des siècles dans ce qu'on appelle aujourd'hui les *Orti Torlonia*, et que les *rebuts* aient peu à peu, comme il arrive à l'issue des ardoisières ou des houillères, formé un vaste monticule. Les nombreuses embarcations qu'on voit, sur les plans du XVe siècle, sillonner le Tibre, veulent-elles dire que la navigation n'avait pas perdu ou bien avait repris alors quelque activité? Il est très probable que le cours du fleuve n'était pas obstrué comme il l'est aujourd'hui. En tout cas, cette image fait un singulier contraste avec l'absence complète de toute navigation dans l'intérieur de la ville actuelle. De nos jours, quelques bateaux à vapeur faisant le service entre Rome et Fiumicino, quelques remorqueurs pour les bateaux qui apportent la pouzzolane, arrivent seuls à *Ripa grande*. En amont, sauf le bac silencieux de Ripetta, qu'un pont nouveau, ennemi du pittoresque, va faire bientôt disparaître, pas une barque ne sillonne ces eaux : le désert s'est fait sur le Tibre comme dans la campagne romaine.

Examiner ces cartes de Rome au XVe siècle dans tout le détail

que comporterait une étude spéciale serait aborder une série de problèmes dont un grand nombre sont encore non résolus. On aura une idée des irrésolutions où sont réduits de notre temps ceux qui s'occupent de topographie romaine si l'on songe que l'élégant petit temple périptère admiré de tout voyageur sur la place de Sainte-Marie in Cosmedin, celui qui a été si longtemps connu comme un temple de Vesta, peut être désigné par sept noms différens, dont chacun s'autorise d'assez bonnes raisons, et entre lesquels il est difficile d'oser choisir. D'ailleurs s'il est vrai, comme nous l'avons dit, que les plans de Rome de la fin du xv[e] siècle dénotent dans leurs auteurs un degré d'expérience scientifique qui n'avait pas été encore atteint, il ne faut pas croire pour cela qu'on les trouverait, en les comparant à ce que réclame la science moderne, exempts de fantaisie dans les représentations et d'erreurs graves dans les commentaires, soit par un reste d'attache aux vieilles légendes, soit par des conjectures nouvelles imparfaitement dirigées. Le plan conservé à Mantoue, par exemple, a le dessin d'un monument sur lequel est cette légende en italien : « Tour dans laquelle résida longtemps l'esprit de Néron. » On sait en effet que, Néron ayant été enseveli dans le tombeau de sa famille, les Domitii, près du lieu où résidait aussi l'opulente *gens Pincia*, les corbeaux, dit la légende, effrayèrent pendant longtemps cette région maudite, jusqu'à ce que le pape Pascal II, en 1099, pour mettre fin à cette sinistre obsession, démolit la sépulture, et construisit à sa place cette église de Santa-Maria-del-Popolo, si riche aujourd'hui en charmantes œuvres de la première renaissance. — Le même plan montre, au forum, les trois colonnes du temple de Vespasien bizarrement recouvertes d'une sorte de toit, et la notice explique que ces colonnes ne sont autre chose qu'un fragment du pont que Caligula avait jeté du Palatin au Capitole, singulière imagination révélant chez les antiquaires d'alors le même embarras que nous éprouvons nous-mêmes à expliquer de quelque façon l'étonnante construction de cet empereur.

Il ne faudrait donc pas attendre de ces plans de Rome des informations trop complètes; cependant, à côté des obscurités et des erreurs, ils donnent des traductions fidèles de la réalité qui ont beaucoup de prix. Si le tombeau d'Auguste est caché par la perspective sur la carte du musée de Mantoue, on le voit sur celle de 1474, en ruine et délabré. Il en est réduit aujourd'hui à servir de scène à des troupes dramatiques de quatrième ou de cinquième ordre : on y peut entendre parfois quelque comédie de Plaute en italien, ce qui ne manque ni de couleur locale ni de tradition; mais le plus souvent ce sont les plaisanteries de nos boulevards, émoussées par la traduction, qui attristent, en dépit de quelques protestations honnêtes, ce

classique mausolée. — Tout le beau groupe de monumens entre le forum de Trajan et le forum romain apparaît en ruines magnifiques : colonne et basilique Trajane, forum de Nerva, tours des *Milizie* et des *Conti* datant des commencemens du XIIIᵉ siècle, temple de Faustine, etc. Le Palatin fait brillante figure par son stade, désigné sous le nom du Grand-Palais, « *Palazo magiore* ». C'est ce même stade, enterré depuis et dévasté, que M. Pietro Rosa a fait déblayer récemment, et où l'on retrouvait l'année dernière une intéressante statue. — Le temple de la Paix a ses trois célèbres arcades, mais surmontées d'un second étage semblable au premier; il serait intéressant de fixer quel est ici le degré d'exactitude. La désignation même de *Templum Pacis* est-elle bien légitime? Le temple de la Paix, dédié par Vespasien en 77, détruit par le feu sous Commode, à la fin du IIᵉ siècle, paraît n'avoir pas été reconstruit; au VIᵉ siècle, Procope le voit en ruine; il semble que Constantin y ait substitué sa basilique, et que ce soit donc le magnifique débris de ce dernier édifice qui subsiste depuis le tremblement de terre de 1349. Il est certain toutefois que la désignation de temple de la Paix, survivant au IVᵉ siècle, s'étendait plus tard à tout un quartier. — Le même fléau de 1349 avait fait au Colisée l'énorme blessure, ouvrant un de ses côtés, qu'on distingue sur nos plans. L'héroïque édifice avait déjà subi bien des coups; pour lui commençait un âge d'abandon et de mépris; le XVIᵉ siècle allait en piller les travertins pour élever le palais de Saint-Marc, le palais de la Chancellerie et le palais Farnèse.

En même temps que M. de Rossi donnait ce recueil de plans figurés, le gouvernement italien publiait une grande carte de Rome datant du milieu du XVIᵉ siècle, et qui fait suite par conséquent aux documens dont nous venons de parler. L'auteur de cette carte a été un certain Leonardo Bufalini, duquel on sait bien peu de chose. Originaire du Frioul, il paraît avoir été employé dans l'imprimerie de Paul Manuce, à Rome, mais peut-être simplement comme graveur. On ne connaissait plus qu'un seul exemplaire de cette carte, et incomplet, à la bibliothèque Barberini, lorsqu'on en retrouva, pendant ces dernières années, un autre bien entier, dans la bibliothèque d'un des couvens supprimés. La reproduction de cette pièce par la gravure la met désormais à l'abri de toute destruction. La carte de Bufalini n'offre pas une vue pittoresque, mais un plan géométrique. Il indique par le dessin les rues et places, dont il nomme les principales; il nomme surtout avec soin les édifices, dont il donne les plans restitués. C'est dire combien d'inappréciables renseignemens sur l'état de Rome au XVIᵉ siècle on rencontrera en le consultant, et combien d'indications utiles sur les monumens de

l'antiquité qui ont subsisté jusqu'alors; mais il faut attendre que le difficile commentaire d'un tel document soit préparé, et il ne peut l'être que par M. de Rossi ou par un des plus habiles entre ceux qui tiennent à honneur de se dire ses élèves, par M. Rodolphe Lanciani, ingénieur et archéologue, déjà bien connu pour sa participation très active à la direction des fouilles municipales. M. Lanciani prépare lui-même une carte générale destinée à compléter et à rectifier celle de Canina : il y montrera quelles ruines subsistent sur le sol, quelles ont été les principales fouilles modernes, et ce qu'on peut restituer avec certitude, à l'heure qu'il est, de la ville antique.

Rome mérite tant de soins; l'archéologie y a des droits et des devoirs plus grands qu'ailleurs, et une dignité particulière. Les moindres détails, qui n'auraient autre part qu'une valeur locale, prennent ici une importance historique, car il n'y a pas de ville au monde qui ait eu un plus haut caractère et une personnalité plus vivante. Ses monumens ont eu vraiment leur part dans ses destinées, qui ne l'intéressaient pas seule : ils ont transmis le souvenir de sa gloire, dont ils étaient de perpétuels témoignages; ils ont souffert au moyen âge en même temps qu'elle; il semble qu'ils aient partagé non seulement ses vicissitudes, mais ses passions. Ils ont été guelfes ou gibelins; ils ont lutté pour le sacerdoce ou pour l'empire. Symboles de grandeur et de majesté, ils ont participé eux-mêmes de ces caractères, grâce auxquels on peut dire qu'ils ont exercé une durable influence à travers les âges. Le seul aspect des antiques ruines de Rome, réveillant les souvenirs, invitant au respect, provoquant la recherche érudite, a été pour une part dans le mouvement intellectuel et moral dont se sont inspirés les temps modernes; il a ému d'admiration un Raphaël et contribué au court mais splendide essor de la seconde renaissance à Rome; il s'est continué, comme par un magnifique reflet, dans ces nobles villas, dans ces vastes palais des princes romains, types merveilleux d'une ample et sévère beauté. Le tableau de l'enfantement d'un essor si original et si intense est une page capitale de l'histoire de l'art. Cette page était pour nous incomplète parce que la Rome du moyen âge et celle même du xv[e] siècle sont imparfaitement connues encore. On saura gré à M. de Rossi et à M. Müntz d'avoir, par les deux publications que nous avons essayé de faire connaître, contribué à nous la rendre.

A. Geffroy.

LAURENCE

I.

Dans le bourg de Verneuil, aux environs de Dijon, vivait en 18.. une jeune fille, orpheline depuis son enfance. Elle habitait chez sa grand'mère, dont elle était restée l'unique intérêt, et qui seule lui servait d'appui. Laurence était aimable et belle. Son cœur tendre jouissait paisiblement de la vie, et, dans l'accomplissement de devoirs humbles et réguliers, les jours s'écoulaient monotones, sans tristesse ni mélancolie, pour sa nature calme et douce. Mme de Sargé s'occupa seule de l'éducation de sa petite-fille. Elle avait une instruction solide et des talens agréables. Elle se plut à lui donner tout ce qu'elle possédait.

Le temps vint où Mme de Sargé dut songer à assurer une existence à laquelle son âge lui faisait craindre de manquer tout à coup. La difficulté était grande. Elle vivait retirée tout à l'extrémité du bourg, dans un vieux presbytère que l'éloignement de l'église avait fait abandonner. Elle ne voyait que peu de personnes des environs. L'une d'elles lui parla un jour de M. Bernier, professeur au lycée de Dijon. C'était un honnête homme, savant et modeste; mais son âge déjà mûr et la médiocrité de sa situation effrayèrent d'abord Mme de Sargé. Elle ne parla de rien à sa petite-fille. L'amie commune invita cependant M. Bernier à venir passer les mois de vacances à Verneuil. Il vint : il fut frappé des agrémens de Laurence, et le plaisir de causer avec elle, de lui donner même quelques leçons, ne tarda pas à lui fournir le motif naturel de fréquentes visites. La beauté, la jeunesse, exercèrent sur lui leur charme tout-puissant; le souvenir de Laurence l'occupa toute une année, et les objections tombèrent une à une. Quand il revint à Verneuil et qu'il eut revu la jeune fille, il ne se trouva plus si fou d'oser prétendre à sa main.

Mme de Sargé sentait de jour en jour croître sa faiblesse. Laurence avait vingt ans, les maris ne s'étaient pas présentés; dans cette maison solitaire, dans ce bourg ignoré, qui donc ouvrirait les yeux sur la grâce et la distinction de sa petite-fille? Mme de Sargé résolut d'accueillir la demande de M. Bernier. Portée, comme le sont d'ordinaire les personnes âgées, à appeler jeunesse tout ce que sépare d'elles l'intervalle de quelques années, M. Bernier ne lui paraissait plus aussi vieux depuis qu'elle l'avait vu. Aussi combattit-elle avec vivacité les hésitations de Laurence. La vue de la peine et des inquiétudes de sa grand'mère, quelques paroles qui ouvrirent devant Laurence les tristes perspectives de la vie telle qu'elle est, touchèrent facilement une âme tendre, une raison simple et soumise. Elle se trouva coupable de pleurer sans savoir pourquoi elle pleurait, et, lorsque, quelques mois après, une maladie rapide lui enleva celle qu'elle avait uniquement aimée, elle rencontra la seule consolation que la Providence lui eût gardée en s'unissant à l'ami qui, depuis deux ans, s'était associé à ses soins et à ses affections. Ses jours du moins s'écouleraient dans les mêmes lieux, et le passé ne disparaîtrait pas tout entier pour elle. M. Bernier la laissa habiter cette maison qu'elle n'avait jamais quittée. La naissance d'un fils vint la distraire et remplir des soins les plus doux les longues journées que M. Bernier passait à Dijon.

Les soucis d'une fortune insuffisante attristaient seuls leur vie paisible. Une occasion favorable se présenta. La place de professeur de mathématiques à l'école de Saint-Cyr étant devenue vacante, M. Bernier sollicita l'appui de quelques parens éloignés de Laurence. Ils voulurent bien se souvenir d'elle un moment, à la condition de l'oublier aussitôt. M. Bernier fut nommé, et, pleinement satisfait, il se considéra comme parvenu au terme de sa carrière.

Il partit pour Saint-Cyr, où il comptait précéder sa femme. Il avait vendu le vieux presbytère, et Laurence était restée pour les derniers arrangemens. Jamais peut-être son cœur n'avait été si gros, jamais elle n'avait senti le malheur de plus près. La mort de ses parens, celle de sa grand'mère, se réunissaient dans sa mémoire pour l'accabler. Son enfance, sa jeunesse, repassaient devant elle, jour par jour, et la mélancolie du souvenir la pénétrait d'une tristesse qu'elle avait ignorée jusqu'alors. Ce jardin où elle courait autrefois, cette chambre où elle avait passé tant de jours occupés, tant de longues heures tranquilles, ce fauteuil où sa grand'mère s'était trouvée mal, cette fenêtre qu'il avait fallu ouvrir, ces arbres dont la vue avait distrait la mourante, ce lit où elle avait cessé de vivre, il fallait tout quitter. A genoux dans cette chambre où elle pouvait encore être seule, Laurence s'abreuvait de ses larmes. Son mari, son fils, étaient momentanément oubliés.

Elle pleurait ceux qui n'étaient plus, son enfance heureuse, sa jeunesse remplie de confuses espérances, sa vie enfin, écoulée sans retour. Mais la veille n'en était-il pas de même, et d'où venaient tant de larmes? que s'était-il donc passé? Ces lieux?.. Elle devait les quitter; elle le savait, et le moment prévu était arrivé. Sa vie? Mais, jusque-là, ne l'avait-elle pas trouvée calme, douce, heureuse enfin, et pourquoi, brusquement, lui apparaissait-elle sous cet aspect nouveau et douloureux? Ne devait-elle pas plutôt remercier le ciel des biens qu'elle avait reçus, de l'avenir pai ible qu'elle pouvait prévoir? que demandait donc ce cœur si agité? que pouvait-il souhaiter dont il n'eût déjà joui, dont il ne dût jouir encore?

Tandis que ces rêves troublaient l'esprit de Laurence, ses larmes coulaient abondamment. Lorsqu'elle se releva, ce fut pour reprendre tristement une existence qu'elle avait crue heureuse jusqu'à ce jour. Le sentiment profond d'une douleur confuse l'accompagna pendant son voyage. Ce sentiment ne se dissipa point parmi les embarras et les soucis d'une installation nouvelle. Pour la première fois, la vie qui lui était échue en partage lui parut vide d'intérêt, pénible à supporter. Elle attribua à la perte du presbytère, à l'éloignement de ces tombes qu'elle aimait, la mélancolie qu'elle découvrait au fond de son cœur. M. Bernier n'y chercha point d'autre cause. Occupé de ses nouveaux devoirs, heureux d'un avancement qui assurait l'avenir de sa famille, il jouissait de l'aisance dont il entourait sa jeune femme et son enfant, et son temps suffisait à peine à ses occupations.

— Qu'as-tu fait tout le jour ? dit un soir d'été Laurence à son fils, dont elle essuyait le visage couvert de sueur. Tu sais que je ne veux pas que tu sortes par un tel soleil. Te voilà tout en nage et tout en désordre. — Ne me gronde pas, maman, répondit le petit Louis, en s'attachant à son cou et en s'opposant par la vivacité de ses caresses aux soins de sa mère. Je suis allé à la mare pour pêcher... — Grand Dieu et sans ma permission! avec qui étais-tu? — J'avais celle de papa et j'étais avec Étienne. — Qui Étienne? le petit Hublin qui n'a que dix ans? — Non, non, mon ami Étienne, qui est un professeur comme papa, qui est un officier même, que je connais bien et que j'aime beaucoup. Nous avions emmené non pas le grand Hublin, qui est beaucoup trop grand pour nous, mais le tout petit, qui a eu bien de la chance. Il a pêché une grenouille... — Quel est cet ami Étienne dont me parle Louis? pouvez-vous lui confier votre fils en toute sécurité? demanda Laurence à son mari. — Etienne Danvel est mon collègue, répondit M. Bernier, un très jeune collègue, il est vrai, et aussi bon que distingué. C'est un guide excellent. Vous pouvez être sans inquiétude et lui savoir gré, autant que moi, de l'obligeance qu'il a pour Louis.

Le nom d'Étienne revint souvent, et Laurence apprit qu'il habitait Saint-Cyr depuis deux ans, ne voyait personne, étant en deuil de sa mère qui venait de mourir, qu'il était toujours triste, toujours occupé, et que son seul plaisir était de se promener avec Louis quand M. Bernier voulait bien le lui confier. Souvent le petit Louis rapportait à Laurence des bouquets qu'ils avaient cueillis ensemble. Ces bouquets ornaient la table du salon, jusqu'à la promenade suivante. — Je voudrais bien connaître ton ami Étienne, dit Laurence à son fils, un jour qu'elle le tenait sur ses genoux et qu'il venait de lui faire le long récit d'une course toute pleine d'incidens merveilleux. — Mais tu le connais, maman, lui répondit l'enfant; lui, il te connaît bien. — Non, je ne le connais pas. Où veux-tu que je l'aie vu? — Mais tu es tous les dimanches, à la messe, tout près de lui, et il passe tous les soirs sous ta fenêtre. Tiens, le voilà, — dit l'enfant en s'élançant pour faire signe à son ami qui passait. Laurence resta assise, retint l'enfant et ne se montra pas. Elle avait reconnu un pas agile et régulier qu'elle entendait chaque jour, à la même heure, retentir sur le pavé qui longeait la maison. Elle avait remarqué ce pas cadencé, toujours le même, arrivant du même point, s'éloignant du côté opposé. Il lui indiquait l'heure, et il était devenu pour elle le signal de l'interruption de son travail près de la fenêtre. Jamais elle n'avait regardé quelle était la personne qui passait. En découvrant que ce pas bien connu était celui d'Étienne, une certaine curiosité s'empara d'elle. Quand il fut passé, elle avança avec précaution la tête au-dessus de celle de l'enfant, et, à travers l'espace étroit qui séparait la jalousie de la muraille, elle aperçut un homme jeune, élancé, qui disparut aussitôt. A peine si elle le vit. Elle en garda cependant un souvenir distinct. Elle vit qu'il était grand et qu'il avait des cheveux bruns et bouclés. Son aspect était jeune, triste; son air distingué. Elle savait qu'il était sérieux, laborieux, qu'il aimait les enfans. Son existence apparut à Laurence toute pleine de sentimens tendres et honnêtes. Quel était-il? quelle était sa mère? comme il devait se trouver seul dans ce monde! Tout en faisant ces réflexions, Laurence embrassait avec plaisir son enfant, et écoutait en rêvant son gentil babil.

Elle attendit le dimanche avec quelque inquiétude. Elle avait voulu parler à M. Bernier de son désir de voir Étienne pour le remercier. Il lui déplaisait de ne point connaître quelqu'un que son fils connaissait tant. Cependant, si simple, si naturel que fût un pareil souhait, elle ne put l'exprimer. Une rougeur subite l'envahit comme elle ouvrait la bouche. Elle ne sut à quelle cause attribuer son embarras, mais elle garda le silence. Le jour et l'heure de la grand'-messe arrivèrent. L'enfant avait indiqué à sa mère la place habituelle d'Étienne à l'église. Laurence n'osa lever les yeux. Sa préoc-

cupation était grande. Elle essayait de fixer son attention sur son livre de prières. C'était en vain. Son agitation dominait ses efforts. Elle se hasarda enfin lentement à regarder autour d'elle. Quelques visages connus ou inconnus lui apparurent. Pas un ne lui rendit l'idée qu'elle s'était faite du visage d'Étienne. Pas un n'était encadré de ces cheveux abondans et dorés qu'elle avait remarqués. Cette absence, qui aurait dû lui causer quelque déplaisir, au contraire la soulagea tout à coup. Ce fut d'un pas plus libre et plus léger qu'en sortant de l'église pour aller voir les sœurs de charité elle traversa le cimetière, dont la vue l'attristait d'ordinaire en lui rappelant des heures douloureuses. Mais ces croix bien alignées, ce gazon bien soigné, ces tombes pieusement entretenues, lui causèrent ce jour-là une impression toute différente. Il semblait que les spectacles les plus mélancoliques fussent impuissans à l'attrister, tant était vive, forte et douce, une émotion nouvelle dont elle ignorait l'origine. Le temps devint pluvieux. Louis joua beaucoup dans la chambre et ne cessa de parler du regret de ne point voir Étienne. La semaine s'écoula, et Laurence n'avait pu encore trouver une occasion de témoigner à M. Bernier son désir de connaître M. Danvel. Cependant elle croyait ne plus éprouver de gêne et elle comptait toujours en parler au premier instant. En entrant à l'église, le dimanche suivant, elle regarda du côté où il devait être, et ses yeux s'abaissèrent aussitôt. C'était lui, elle l'avait reconnu, elle l'eût reconnu en tous lieux. Il était tel qu'elle l'avait imaginé. Mais son regard lui parut plus ardent et plus tendre. Le trouble s'empara d'elle. La regardait-il encore? Elle n'osait s'en assurer. Elle se sentait comme enveloppée d'un air brûlant qui l'oppressait à tel point qu'elle croyait souffrir. Il lui parut que le service divin ne s'achèverait jamais, ce dimanche. La fraîcheur du dehors lui rendit seule ses esprits.

A partir de ce jour, ce qui jusqu'alors avait paru si simple à Laurence lui devint impossible. Sa langue s'arrêtait en voulant prononcer le nom d'Étienne. Désirait-elle seulement le voir? elle l'ignorait elle-même ou plutôt elle en eût été plus effrayée qu'heureuse. Elle souhaitait de ne rien changer, de ne rien ajouter à ses rêves déjà trop agités. Ces troubles inconnus, mêlés à sa vie tranquille, lui causaient une déplaisance singulière. Elle avait toujours le cœur gros et ne savait plus s'intéresser à ce qui l'avait occupée jusqu'alors. Tout s'était effacé, tout lui était indifférent; elle avait oublié son passé, ses goûts, ses affections. Le bruit de ce pas sur le pavé, le soir à six heures, et ce regard que ses yeux avaient à peine rencontré, était tout ce qu'elle demandait à la vie. Écouter avec avidité les récits enthousiastes du petit Louis, tout en osant de moins en moins le questionner, restait son unique plaisir. Elle devint plus

sédentaire encore. — Étienne me demandait hier si tu étais malade, chère maman, lui dit son fils en montant sur ses genoux, comme elle était assise un soir devant cette fenêtre où se passaient ses journées. Il t'a vue étendue sur ton canapé, et il a été inquiet. — Il m'a vue sur ce canapé? s'écria Laurence surprise, comment aurait-il pu me voir? on ne m'aperçoit point d'en bas, et il n'est jamais venu ici. — Non, chère maman, mais il te voit malgré cela tous les matins, et il est tous les soirs à sa croisée à te regarder avec moi, quand nous sommes ensemble. S'il ne faisait pas si noir, je suis sûr que je le verrais là-bas, dit l'enfant en montrant un coin des bâtimens. — Laurence s'éloigna, par un mouvement rapide, de cette place où elle avait tant vécu, et où elle se croyait invisible. Son cœur battit avec violence; elle ne savait que penser. Aucune idée distincte ne sortait du choc de tant d'émotions. Elle s'avança cependant pour suivre la direction du doigt de Louis. Le toit d'un bâtiment voisin, s'abaissant brusquement, laissait apercevoir un grand mur percé de quelques fenêtres. Une de ces fenêtres était celle de la chambre habitée par Étienne. Il la voyait de là! Elle se sentit près de défaillir et ne put parler. Puis, d'un coup d'œil rapide, elle parcourut l'étroit espace où s'écoulait toute son existence. Cette salle n'était plus déserte; Laurence n'était plus seule, elle n'avait jamais été seule dans ces longues heures d'abandon. Il lui sembla qu'un sentiment indicible de joie remplissait son cœur.

Elle vécut ainsi des semaines entières, aspirant dès le matin à la fin du jour. Elle observait avec impatience l'allongement des ombres, et lorsque le soir était enfin venu, elle ouvrait sa fenêtre et reprenait cette place sous le regard qu'elle aimait. Immobile elle le cherchait alors à travers les ténèbres. Au fond de cette obscurité brillait l'étoile qui éclairait sa vie. Elle ne la voyait point, mais ses rayons pénétraient son âme. Peu à peu elle s'accoutuma à ces émotions et n'attendit plus la nuit. Elle restait près de son balcon, occupée, affairée, comme indifférente au dehors, cachant sous des mouvemens sans but l'émotion profonde d'un cœur tendu vers un seul objet. Sans paraître regarder la fenêtre d'Étienne, elle le voyait confusément dans sa chambre, s'éloigner de la croisée, s'en approcher en hésitant, s'enhardir comme elle, à l'arrivée des ombres. Ces ombres leur donnaient le signal du bonheur. A quoi pensait-il? pourquoi ne cherchait-il pas à la rencontrer? que comptait-il faire? Elle s'adressa ces questions lorsque l'automne, ayant succédé à l'été, amena les soirées froides. Elle dut fermer la croisée pour son enfant, et M. Bernier l'exigea pour elle. Quelques jours plus doux lui rendirent par hasard la liberté perdue. Avide de retrouver les seules heures de sa vie qu'elle voulait vivre, elle

s'élança un soir à cette fenêtre et l'ouvrit avec l'impétuosité de la joie. Étienne attendait tristement à la sienne, et malgré la distance Laurence crut voir briller son visage au moment où elle parut. Leurs regards se joignirent dans cet élan rapide : ils sentirent tous deux qu'ils s'étaient attendus et qu'ils se retrouvaient. Laurence émue, tremblante, effrayée de ce qu'elle avait involontairement fait, baissa la tête, et appuyant la main sur son cœur, elle voulut en retenir les battemens. Cachée à demi par ses cheveux que son mouvement rapide avait dénoués, elle sentait fortement sur elle le regard d'Étienne. Elle n'osait remuer, rendue immobile par une émotion douce, et cependant mêlée d'angoisse; il lui semblait qu'elle s'était trahie. Les soirées redevinrent pluvieuses et les fenêtres furent désormais fermées. Les regrets succédèrent aux rêves de la joie.

II.

Les promenades de Louis n'avaient plus lieu, et les vagues espérances de Laurence allaient s'éteindre, lorsqu'un incident bien simple amena un rapprochement que chacun semblait craindre, auquel du moins aucun des deux ne paraissait vouloir aider. Le petit Louis devint malade assez gravement. Laurence, pendant les premiers jours, fut toute à ses inquiétudes. La convalescence arriva; avec elle, le soulagement de la peine, le contentement, les fantaisies de l'enfant et les jours nombreux de soins constans. Étienne était venu sans cesse savoir des nouvelles de Louis. Étienne fut la première personne qu'il voulut voir. M. Bernier l'amena. Ils trouvèrent Laurence assise auprès du lit de l'enfant. Elle s'attendait à cette visite, dont depuis plusieurs jours l'appréhension remplissait uniquement sa pensée. Cependant elle resta interdite, et le choc qu'elle ressentit fut si violent qu'elle se prit à trembler, sut à peine l'accueillir et parla comme dans un rêve. Étienne parti et la chambre, hélas! déserte, elle croyait le voir encore et ne pouvait se remettre. Peu à peu elle se rappela les moindres incidens de cette heure. Elle souffrait à la pensée que son embarras avait pu être visible. Que de fois elle s'était répété d'avance ce qu'elle dirait à Étienne, ce qu'elle avait hâte de lui dire! Les remercîmens étaient indispensables, les paroles étaient tout indiquées. Les mots coulaient de source dans sa pensée, et, lui présent, à peine si elle avait su lui parler. Elle croyait le connaître, être déjà faite à son abord, et en ce moment il lui paraissait un inconnu. Il avait bien cependant cet air sérieux et jeune, ce regard plein d'une tristesse passionnée, cet aspect résigné et ferme à la fois qu'elle s'était représenté si souvent. Mais, de près, on

sentait davantage l'éclat de cette jeunesse et le feu de cette passion. D'ailleurs le son de sa voix lui était inconnu, et cette voix pénétrante se joignant aux charmes de son visage et de sa personne fit sur Laurence une vive et profonde impression.

— M. Danvel est distingué et d'une aimable compagnie, dit M. Bernier à Laurence lorsque Étienne fut parti. Il a été si gauche aujourd'hui que vous ne pouvez le juger comme il le mérite. Il ne voit personne, et sa timidité m'a paru extrême. — Laurence ne sut que répondre. Elle fut surprise d'apprendre qu'Étienne avait été timide et gauche, et elle espéra que sa propre timidité avait passé inaperçue. Étienne lui avait paru rempli d'une modeste assurance, puisée dans une distinction rare; elle sentait en lui le maître de sa vie. Une puissance inconnue la réclamait et venait troubler son repos. La jeunesse et la beauté sont-elles donc des dons terribles autant que divins et qui portent la destruction dans l'être qui les possède? Faut-il nécessairement aimer? Faut-il nécessairement inspirer l'amour?

Étienne vint souvent. Laurence s'accoutuma au bonheur que lui donnait sa présence. La joie dominait son trouble. Elle savait les jours où il devait venir, et toutes les heures de ce jour elle ne les vivait que dans l'attente d'une seule. Si par hasard elle s'était trompée, si l'attente avait été vaine, elle reportait ses espérances au lendemain, et le temps écoulé n'avait pas été vide, puisqu'elle avait cru le voir. L'enfant servait de lien entre eux. Leur but n'était-il pas à tous deux de le distraire? L'enfant était content et reprenait ses belles couleurs. Laurence croyait renaître avec son fils, se reprendre à la vie avec lui, et ces jours lui paraissaient les plus doux et les plus beaux qu'elle eût vécus.

Combien ces jours eussent-ils duré? On ne saurait le dire. Ces cœurs candides se livraient au charme de leurs rêves et semblaient heureux. L'amour, en se révélant bientôt tout entier, leur eût montré peut-être tout à la fois sa puissance et leur faute. La faute devait leur être épargnée. La puissance de l'amour allait bouleverser leur sort et consumer l'une par l'autre leurs vies innocentes. M. Bernier était toujours là, et, peu à peu, il conçut des inquiétudes vagues qui agirent sur son humeur. Son ton parfois brusque, l'embarras qui suivait ses accès de vivacité, son silence singulier sur Étienne, qu'on voyait souvent et dont on ne parlait jamais, ses agitations continuelles qu'il ne savait pas entièrement réprimer, éclairèrent Laurence à demi. Son cœur généreux et pur ne put supporter cette situation fâcheuse. Aussitôt qu'elle entrevit la peine de son mari, elle résolut de le calmer. Les jours qu'elle venait de passer lui donnaient une joie sereine qui lui prêtait une

force inconnue. Elle était si heureuse qu'elle crut facile de se priver pour un temps de la cause même de son bonheur. Le lendemain d'une de ces soirées où une douce joie l'avait pénétrée tout entière, elle dit à Étienne que, l'enfant étant remis, elle et son mari allaient reprendre quelques habitudes moins sédentaires, voyager peut-être. — A ces mots, le trouble d'Étienne fut si grand que Laurence fut effrayée de ce qu'elle avait fait. La tristesse s'appesantit peu à peu sur son cœur, l'envahit et en chassa le sentiment du bonheur. Devant elle, elle ne voyait plus que le vide, et elle se demanda avec une surprise mêlée d'effroi ce qui avait pu la porter à agir ainsi.

— J'approuve très fort les paroles que vous avez adressées à M. Danvel, lui dit M. Bernier le lendemain. J'allais vous demander d'imaginer quelque prétexte pour le voir moins souvent. Votre fils est bien, et il ne sied pas à une femme aussi jeune que vous de recevoir un homme de son âge. Je ne puis le lui dire moi-même, et je vous prie de le lui indiquer avec la convenance dont vous usez toujours. Il va venir tout à l'heure. S'il le faut, ajouta-t-il en voyant l'embarras sur le visage de Laurence, s'il le faut, nous voyagerons un peu, comme vous l'avez dit.

M. Bernier sortit à ces mots, et Laurence tomba, plutôt qu'elle ne s'assit, sur ce fauteuil où le regard d'Étienne l'avait contemplée pendant des soirées entières. Elle se réfugiait dans ce monde imaginaire dont on menaçait de l'arracher. Pâle, sans pensées, ne comprenant rien, même aux tourmens de son cœur, elle restait immobile, et des larmes qu'elle ne sentait pas coulaient lentement de ses yeux fermés. Un choc violent les lui fit ouvrir. Louis s'était élancé sur ses genoux et, l'entourant de ses bras, il couvrait son visage de baisers. Cette consolation imprévue, ces caresses si tendres de son enfant, précipitèrent ses larmes. Son angoisse diminua. Elle pressa passionnément contre elle cet être qui l'aimait et demanda au ciel de la force contre les tourmens inconnus.

— Ne pleure pas, maman, lui dit Louis tout en essuyant ses larmes avec mille gentillesses pour la faire sourire; nous ne partirons pas, je m'amuse trop ici, et papa me laissera bien toujours voir Étienne.

— Ton père te laissera voir ton ami, mon cher enfant, et notre voyage te plaira.

— Oh! non, maman, car s'il faut ensuite ne plus voir Étienne, j'aime mieux ne pas partir.

— Mais il n'est pas question de ne point voir Étienne. Que dis-tu là?

— Je dis ce que je sais, car j'ai bien entendu papa te le dire tout à l'heure. J'étais à jouer contre la porte, et je sais bien ce que je dis. Déjà, hier, tu en avais parlé à Étienne, et tu lui avais fait bien de la peine. Il s'était tourné de mon côté et il croyait que je ne voyais pas qu'il pleurait. Il arrangeait avec moi mes soldats, et je m'en apercevais bien, car ils étaient mouillés à mesure que je les prenais.

— Tais-toi, mon enfant, reprenait sa mère, tu ne sais pas ce que tu dis.

— Si, si, je le sais... il pleurait.

— Il pleurait peut-être en pensant à sa mère qu'il a perdue et dont il porte encore le deuil.

— Ah! oui, répondit l'enfant ému; puis, après un instant de réflexion : — C'est égal, il nous aime tous beaucoup, et il pleurait à cause de notre départ.

Laurence resta la tête appuyée sur le dossier de son fauteuil. L'état de son cœur, troublé par des impressions si violentes et si diverses, demeurait un mystère pour sa pensée. Étienne était auprès de Louis quand Laurence alla le rejoindre. Elle devina, à son visage pâli, que Louis avait parlé. Vainement chercha-t-elle quelques paroles; les yeux qu'il fixait sur elle avec une persistance inaccoutumée étaient remplis d'une attente trop douloureuse et, par instans, d'une tendresse trop navrante. Ce regard troublait et désespérait Laurence tour à tour. Elle ne savait comment y répondre. Que lui dire? quels mots choisir pour ne le point affliger? comment les prononcer d'un ton naturel? comment même aborder ce cruel sujet? Cependant les yeux d'Étienne questionnaient avec une ardeur qui réclamait une prompte réponse. Laurence le comprenait, et pourtant elle restait sans paroles, les paupières toujours baissées. Elle craignait d'éclater en sanglots, à la vue de ce visage où la douleur se marquait plus fortement à mesure que le silence se prolongeait. M. Bernier n'arrivait point. Louis, occupé, ne les aidait pas. Laurence fut comme enhardie par la présence de cet innocent confident : — Louis causait avec vous, dit-elle à Étienne, au moment où j'entrais; il vous parlait de nos projets... de voyage, ajouta-t-elle en hésitant et de plus en plus émue par son silence obstiné.

— Oui, madame, Louis m'a tout dit, répondit Étienne d'une voix où l'on sentait l'effort d'une âme courageuse. Madame, je ne puis que vous remercier de bontés dont j'ai peut-être abusé. Leur souvenir est là, reprit-il en mettant la main sur son cœur avec une gravité singulière. Je suis bien malheureux... mais je ne puis, je ne dois pas vous parler de moi. Madame, dit-il encore après un pénible silence, voyant Laurence s'appuyer sur la table, le visage entre ses mains, et n'espérant pas de réponse, souvenez-vous tou-

jours que personne n'aura aimé votre fils autant que moi, et pardonnez ma témérité... Accordez-moi une grâce...

— Laquelle? répondit Laurence sans lever la tête.

— Regardez-moi une fois, une seule fois, dit-il d'une voix pressée et suppliante où l'on sentait la hâte du désespoir en entendant les pas de M. Bernier.

Laurence écarta ses mains et, levant à peine la tête, elle lui laissa voir son charmant visage inondé de larmes, où l'amour rayonnait de ses feux les plus tendres et les plus purs. Ses yeux se levant lentement rencontrèrent, pour la première fois d'aussi près, ce regard qu'elle avait cherché pendant tant d'heures à travers les ténèbres, et son âme fut pénétrée d'une douceur et d'une douleur inconnues.

Le lendemain, Laurence se sentit à la fois brisée et agitée. Une activité fébrile suivie de défaillances remplaçait la sensation égale et douce de la santé. Son âme partageait l'agitation folle de son corps. C'était un dimanche. Elle crut trouver à l'église le repos qui lui manquait. Elle espérait aussi revoir Étienne et elle le souhaitait avec une ardeur extrême. Jamais elle n'avait eu tant de hâte de le rencontrer. Elle marchait avec une rapidité inaccoutumée, et pourtant il lui semblait qu'elle n'arriverait jamais. Étienne n'était pas à l'église. Le trouble de Laurence croissait à chaque instant; un désir véhément, comme une soif inextinguible de l'apercevoir encore, se mêlait à un affreux désespoir. Elle aurait voulu se fuir elle-même, se séparer de son âme qu'une douleur inouie, insensée, déchirait sans cesse. Elle chercha à bannir ces agitatious coupables, et, traversant le cimetière, elle regarda ces croix symétriquement placées. Elle pensa à ce repos auquel aboutissent tous les tourmens et toutes les douleurs. La présence mystérieuse de ces êtres anéantis, qui avaient enduré les dernières angoisses fit taire un instant sa peine. Elle n'osait se plaindre devant tous ces maux épuisés. — Le soleil du matin dardait ses rayons, et les ombres des arbres paraissaient jouer sur un gazon touffu, auquel le vent prêtait les ondulations des vagues.

Lorsque Laurence rentra, un mouvement inaccoutumé régnait dans sa maison. Un bruit lointain la frappa d'un pressentiment obscur. Elle s'élança chez M. Bernier. Il lisait une lettre; son visage était bouleversé. Ému en apercevant Laurence, il vit sur ses traits contractés le trouble de son cœur : — Mon amie, ayons du courage, dit-il en la faisant asseoir, comme elle chancelait. Il a souffert, et Dieu aura pitié de lui.

— Sa lettre! — dit Laurence d'une voix étouffée, et, fixant sur ce papier des yeux étincelans de douleur, elle le saisit et s'évanouit.

Voici cette lettre. Elle était adressée à M. Bernier :

« Monsieur, il peut paraître étrange qu'au moment de quitter ette vie, les soins qui la remplissent soient précisément ce qui m'ocupe le plus. Je romps pour jamais avec ses soucis et ses douleurs, t cependant, la rougeur me monte au front lorsque je me repréente à la fois vos bontés et l'ingratitude dont je les paie. Étranger our vous, je devrais mourir comme j'ai vécu, et des circontances plus fortes que ma volonté ne peuvent vous dérober ma ort. Elle apportera dans votre pensée, et autour de vous, un rouble passager dont la conscience me pèse. La confusion que j'en prouve rend plus pénible ces derniers instans. Je ne serai plus uand vous lirez ces mots : que cette pensée du moins m'assure otre indulgence et vous fasse pardonner à un malheureux qui n'a uvert son cœur qu'à vous.

« Ceux qui m'aimaient ont quitté ce monde; ma mort passera naperçue. Nul ne me regrettera, et cette certitude qui m'aurait idé hier encore à rompre mon existence m'émeut et m'arrête en ce oment. Cet oubli me paraît plus redoutable que la mort même. Ah! que ma vie s'efface, mais qu'au moins ma mémoire puisse ester chère à quelqu'un! Qu'ai-je voulu? Rien. Qu'ai-je espéré? Je l'ignore. Ce cœur fatigué va se détruire lui-même. Également malheureux dans le vide qui était son partage et dans l'espoir qui vint e remplir, il préfère son anéantissement. Laissez-moi au moins ous dire de celui qui a vécu ce qu'il n'aurait point raconté s'il était esté près de vous.

« J'ai perdu mon père peu après ma naissance, et la modique pension que la loi accordait à ma mère suffisait à peine à l'éducation qu'elle voulut me donner. Elle dut vendre peu à peu ce qu'elle possédait pour satisfaire aux besoins d'une existence chétive à laquelle ne se mêlait pour moi aucun des plaisirs de l'enfance et de la jeunesse; chaque jour m'apprit mieux les secrets multiples de la pauvreté et son amertume croissante. Je venais cependant de passer l'examen décisif qui devait m'ouvrir une carrière et assurer la vieillesse de ma mère, lorsqu'une maladie épuisa ses dernières forces; elle succombait aux chagrins, aux fatigues. J'avais à la fois perdu ma mère et la douceur que je lui vais préparée; je ne gardais que le souvenir déchirant de ses rivations. Je l'avais vue s'éteindre dans la douleur. Pouvais-je enser à être heureux?

« Je ne voulais rien, je ne savais plus même désirer, et je tomais peu à peu dans l'anéantissement. C'est alors que vous vîntes à aint-Cyr. Que vous dirais-je, monsieur? à ce souvenir, le trouble empare de tout mon être et mon cœur bat pour la dernière fois vec violence. C'est à vous que je dus mon seul bonheur. Ce bonheur, comme ma vie, est un rêve. Je vous apercevais quelquefois

de loin, tous les trois réunis. Ah! que vous me sembliez heureux! vous marchiez ensemble, d'un pas égal et léger. Un enfant charmant courait autour de vous, embellissant de ses grâces et de ses joies nouvelles vos jours déjà comblés. Il existait donc pour quelques êtres ce bonheur pur et incomparable! chaque jour vous assurait des devoirs pleins de douceur, une raison fortunée de vivre. Vous retrouviez avec la lumière des êtres pour vous aimer, les heures de votre vie n'étaient pas vaines, et le sommeil assoupissait au même moment un cœur enchaîné au vôtre. Ah! ce bonheur me tenait lieu du mien. Je m'en nourrissais de loin, et de toute l'ardeur de mon âme je m'abreuvais à une source qui, hélas! ne m'appartenait point. Je vécus de votre vie, monsieur, et le reflet de votre félicité fut l'unique consolation de mon malheureux cœur. Quel beau jour que celui où cet enfant s'approcha de moi! Ce fut le premier d'une vie nouvelle. Je l'aimais passionnément, et il comprit ma tendresse. Il voulait me voir, se promener avec moi, et il me remerciait comme si ses regards, ses caresses n'étaient pas les seuls biens que j'eusse connus! Son brillant visage, sa fraîcheur rayonnante me charmaient; sa voix, ses cris joyeux remplissaient l'air, son mouvement incessant peuplait le monde, si vide pour moi jusqu'à ce jour. J'attendais l'heure de sa promenade avec plus d'impatience que lui, et les intérêts de ses jeux devenaient mes plus chers intérêts. — Vous m'avez remercié, monsieur, et j'ai entendu d'autres remercîmens. La bienveillance que vous m'avez accordée a effacé bien des amertumes. Je vous en remercie à ce dernier jour, et ma conscience me dit que je n'ai pas cessé de la mériter. Non, monsieur, votre justice ne peut me faire un seul reproche; vous pouvez déplorer mon erreur, mais vous devez me plaindre. Je m'en punis, en brisant ce cœur égaré par un entraînement involontaire. Ce cœur mérite votre pitié, car ses rêves eux-mêmes furent innocens. Il est temps que ces rêves prennent fin. Je ne puis, je ne dois pas vous voir plus longtemps. Je n'ai pas voulu attendre une séparation prolongée, et donner aux indifférens l'occasion de chercher à lire dans mon cœur, où, moi-même, je n'ai pas lu. Je vous voyais hier, je pouvais vous voir demain, et je meurs; je meurs, parce que j'ai toujours été malheureux, et que je ne puis être heureux, que je ne puis même souhaiter de le devenir Je meurs parce que je suis seul dans le monde, et que, devant y rester seul, je préfère le repos de la mort à cet isolement qui dévore la vie sans l'anéantir. Je meurs enfin, parce que je n'ai plus la force de vivre. — J'ai confiance dans la miséricorde de Dieu. — Laissez-moi croire que vous me regretterez, et que ma mort me donnera de votre cœur à tous deux plus que ne m'en eût accordé la vie. C'est peut-être dans cet espoir que je meurs. Adieu. »

III.

Laurence fut longtemps malade.

Un mois, deux mois s'étaient écoulés, et avaient suffi pour dissiper tous les bruits qui s'étaient répandus à la suite de cet événement tragique. Les hommes avaient regretté ce jeune officier et attribuaient sa mort à un fond de mélancolie bizarre, dont sa vie retirée était la plus forte preuve. Les femmes décidèrent d'abord qu'il s'était tué par amour. Mais la maladie de Laurence, se déclarant aussitôt, détruisit leurs soupçons au lieu de les fortifier. Pourquoi serait-il mort, si elle l'aimait? On ne trouva donc pas pour expliquer cette mort de raison bien évidente, quoiqu'on s'en préoccupât beaucoup, un peu par désœuvrement, un peu par intérêt et aussi par l'effet de l'agrément rare de ce jeune homme, que personne n'avait connu, que tout le monde avait rencontré, et auquel chacun avait pensé plus qu'il n'en convenait. Puis Laurence se rétablit, et, lui mort, elle bien portante, du moins au regard indifférent, le souvenir qui avait réuni et confondu un instant ce suicide et cette maladie s'effaça à son tour. Les années se déroulèrent de leur pas égal, qui paraît cependant tantôt si lent et tantôt si rapide. Le petit Louis grandit et dit bientôt adieu aux jeux de l'enfance; il commença ses études et vécut moins avec sa mère. M. Bernier, un instant si troublé par des appréhensions inattendues, ne s'avouait pas de quel allégement était pour lui la mort de ce jeune homme, — son esprit bon et honnête n'eût pas accepté une telle pensée, — mais il était délivré en fait du seul danger qu'il eût jamais redouté. Les réalités ont leur force certaine et pénétrante. Il n'avait plus à craindre cette présence séductrice, et, le danger disparu, il ne crut pas autant que l'amour fût un besoin de la jeunesse. Puis, qu'avait-il à se reprocher? N'était-ce pas de son devoir de conjurer le danger dès qu'il avait pu le discerner, pour Étienne aussi bien que pour lui. Et aurait-il pu le faire avec plus de douceur? Sa conscience était donc tranquille, et Laurence avait trouvé en lui un ami prêt à sympathiser avec ses peines. Il parlait souvent avec elle d'Étienne qui avait tant aimé leur fils, et ils le regrettaient ensemble. Bientôt l'attention que M. Bernier dut donner à l'éducation de Louis lui enleva le peu de loisir qui lui restait; ses préoccupations s'effacèrent, et son esprit ne garda, avec le temps, qu'une certaine inquiétude de la faiblesse croissante de Laurence.

Pendant ces années, quelle fut la vie de Laurence? quels désirs épuisèrent son cœur? quels regrets tourmentèrent sa pensée? quelles souffrances détruisirent peu à peu toutes les forces de son corps? Les premiers mois furent les moins pénibles. La douleur

s'apprend lentement comme tous les sentimens qui doivent dominer l'âme entière. Pas plus qu'on ne peut exprimer en un mot tout ce qu'on sent, on ne peut sentir en un instant tout ce qui doit remplir l'âme. Les heures, les jours, les années apportent une façon nouvelle de souffrir. Une peine n'efface pas l'autre. Elles naissent tour à tour et s'accumulent sans se détruire. La douleur devient la vie elle-même. Peu à peu elle établit son rigoureux empire dans ce cœur à la fois candide et coupable, où l'innocence et la faute devaient rester confondues. Assurément, si Étienne avait vécu, la vertu y eût repris ses droits. Son âme pure se fût détournée du mal et eût enseveli au fond d'elle-même son égarement et ses luttes. Elle n'avait pas hésité dès l'instant où elle avait eu la plus légère perception de la réalité. Un mot de son mari avait suffi. L'embarras, la surprise, un trouble extraordinaire, loin de l'arrêter, l'avaient portée à accomplir son devoir avec plus de hâte. Elle avait pleuré ensuite, Étienne avait vu ses larmes... Mais qu'avait-elle désormais à combattre? Le bonheur n'était plus là. Elle n'avait plus à redouter d'être heureuse.

Durant ces tristes jours, la bonté même de son cœur servait ses illusions. Elle sentait qu'elle avait été une des causes involontaires de cette mort malheureuse et elle eût été insensible et ingrate de ne point pleurer celui qui n'était plus. Elle lui devait ses larmes et elle se faisait un pieux devoir de les répandre. Elle n'était pas non plus sans éprouver quelques remords. Les moindres actions prennent une apparence redoutable quand on découvre que la mort était cachée si près d'elles. On s'interroge, on s'inquiète, on se croit responsable. Ces fins imprévues troublent le jugement, et la raison humaine ne peut que déplorer les suites insaisissables, mystérieuses et terribles d'événemens dont elle ne démêle point les causes. Étienne mort, elle devait le pleurer et elle pouvait le pleurer sans le craindre. Son mari autorisait ses regrets en les partageant. Sa raison ne l'aidait point à discerner le regret permis de la douleur dangereuse et coupable. Son âme se laissa aller sur la pente qui conduit au désespoir, comme elle s'était abandonnée à l'amour. Sa pitié fut surprise, comme l'avait été sa candeur, ou plutôt l'amour avait saisi sa proie. — Mais ces premiers momens n'étaient pas encore remplis de la douleur que lui réservait l'avenir. Il fallait bien des jours de peine pour appesantir le malheur sur ce cœur si doux, où l'amertume perdait son fiel, où la résignation savait étouffer l'angoisse. Des larmes fréquentes soulageaient Laurence, et la faiblesse que lui laissait sa maladie, émoussant les pointes de la douleur, prêtait à la peine une tranquillité trompeuse. Ses regrets, ses souffrances, les soins qu'elle recevait, se mêlaient vaguement dans son esprit. Elle se sentait malheureuse, mais elle trouvait encore

de tristes douceurs dans le souvenir d'un passé que chacun se prêtait à rappeler. Les pleurs de Louis, la tristesse de M. Bernier, cette maladie même de Laurence, étaient une suite naturelle de la mort d'Étienne. Cette mort ne lui paraissait plus si solitaire, et le cœur de Laurence était soulagé par tant de sympathies.

Une sœur de charité venait voir souvent Laurence, et, avec la simplicité qu'ont les esprits dégagés des choses de ce monde, elle lui avait parlé souvent d'Étienne et de cette mort criminelle qui appelait leurs prières. A peine rétablie, Laurence voulut aller avec la sœur sur le tombeau d'Étienne. Ceux mêmes qui ne l'avaient point connu s'en étaient fait un pieux devoir. L'abstention de Laurence eût paru une affectation d'autant plus remarquable, que la coïncidence de sa maladie avec la mort d'Étienne avait un instant frappé quelques personnes. M. Bernier engagea sa femme à cet acte si simple. Elle réserva ses premières forces pour l'accomplir. Elle alla, appuyée sur le bras de la sœur, dans ce cimetière qu'elle traversait autrefois avec des sentimens si différens. Le souvenir du trouble étrange, de l'agitation cruelle et surprenante qu'elle avait éprouvés au moment même où Étienne s'apprêtait à quitter la vie se présenta subitement à sa pensée. Le soleil dardait ainsi ses rayons, et le gazon était couvert alternativement de lumière et d'ombre; le vent remuait ainsi les herbes épaisses, et leur mouvement léger semblable à celui des vagues s'ajoutait aux ondulations régulières et immobiles que les tombes imprimaient à la terre. A cette vue, tous les objets tournèrent autour de Laurence. Le vent glaça la sueur sur son front, le chant des oiseaux frappa ses oreilles comme dans un songe, et ses yeux apercevaient à peine les croix symétriquement rangées. Mais lorsqu'elle s'agenouilla sur cette terre que le gazon verdissait déjà, elle sentit qu'elle ne rêvait point, que tout cela était une réalité terrible, et que c'était bien un cadavre qui gisait sous cette tombe. — Elle se releva à la fois plus forte et plus désespérée. Toute chose avait repris sa couleur et son mouvement, mais rien ne lui importait plus. Le soleil, le chant des oiseaux, le ciel, la nature appartenaient à d'autres. Le monde était vide pour elle. D'un pas hâtif et ferme, elle rentra dans sa maison désormais déserte.

Le sentiment d'une solitude entière, sans espoir, sans fin, s'éleva peu à peu dans l'âme de Laurence. Les vives couleurs de ses joues rassurèrent au lieu d'inquiéter. Personne ne devina ses souffrances, et cependant l'amertume s'emparait d'elle et troublait son jugement. La tranquillité de M. Bernier, les succès qu'il devait à son travail, ses illusions sur la santé de Laurence, devinrent pour elle un sujet d'irritation. Elle ne sut point tenir compte à son

mari du regret que son cœur bon et affectueux avait volontairement prolongé. Poursuivie du seul souvenir d'Étienne, elle avait attribué uniquement à sa mort la tristesse de M. Bernier. Laurence ne s'était pas enquise des dangers que sa propre vie avait courus. Elle oubliait parfois qu'elle avait été malade. Elle ne s'apercevait pas toujours qu'elle souffrait. Elle ne savait qu'une chose au monde, c'est qu'Étienne était mort et elle allait au cimetière demander à sa tombe quel était ce rêve étrange et douloureux qui pesait sur sa vie. La sympathie qui avait paru l'unir à son mari dans une peine commune était donc une erreur? Son âme s'était reposée sur ces regrets comme le malade appuie sa tête accablée sur le premier soutien qu'elle rencontre. Maintenant elle ne se souvenait plus de ses soins compatissans et méconnaissait des regrets qui eussent autrefois touché son cœur. Peu à peu elle en vint à accuser son mari de dureté, d'égoïsme. Il lui paraissait ne pas comprendre tout ce qu'une âme élevée et honnête devait conserver de ressentiment d'un tel malheur. Ce jugement, justifié chaque jour à ses yeux par la sécurité même que reprenait M. Bernier, jeta comme une lumière sur sa vie passée. Jamais le temps écoulé ne s'était présenté nettement à son esprit. Mais à présent, se disait-elle, l'âge prêtait à son jugement une clairvoyance que la jeunesse, l'habitude, l'inexpérience avaient tenue en suspens. Elle se ressouvint du jour où elle avait été surprise elle-même des larmes qu'elle versait, à la veille de quitter cette maison où elle avait vécu avec sa grand'mère, où elle l'avait perdue. Ce jour-là ce n'était pas seulement le passé qu'elle pleurait; elle l'avait bien senti dans le moment même. Et qu'avait-elle regretté, si ce n'est toutes les joies dont sa vie était sevrée? — Alors elle se représentait dans ses moindres détails cette vie décolorée. Elle se vit commençant chaque matin un jour semblable au précédent : quelques soins à son fils, le travail d'une ménagère, des lectures dont son esprit ne savait ni se nourrir ni se distraire, quelques rares promenades, — tous ces faits chétifs qui composent la vie, — revinrent à sa pensée dans leur insignifiance. Sa mémoire ébranlée ne leur rendait point les charmes tranquilles qu'elle avait autrefois ressentis. Elle n'avait rien demandé de plus que cette vie alors qu'elle en jouissait. Pourquoi s'en plaignait-elle maintenant? Laurence était dans ces jours funestes de chagrin et d'irritation où la peine repousse même le remède. Elle éloignait de son cœur la seule affection droite qu'elle eût ressentie, la seule qui dût lui servir de refuge et la ramener au sentiment de la vérité. Elle oublia que sa grand'mère avait béni son mariage, que, sans cette union, elle fût restée seule dans ce monde, qu'elle avait vécu à l'abri d'un nom honorable, et que l'estime l'avait toujours

entourée. Elle voulut ignorer ce qu'elle devait à son mari pour décharger la balance et le trouver coupable de tout ce qu'il n'avait pu lui donner.

L'affection pour M. Bernier n'était pas la seule que l'amour devait combattre dans le cœur de Laurence. L'amour ne dérobe-t-il pas à l'âme ses plus tendres sentimens? N'est-il pas de sa nature même d'anéantir tout ce qui n'est pas lui? Il agit ainsi pour ceux qu'il comble de ses joies. Pour eux le monde entier, tous les liens et tous les devoirs disparaissent. Le bonheur est seul leur partage. A Laurence l'amour imposait la douleur. Mais, non moins exclusif, il étouffait dans son âme les sentimens qui l'avaient remplie jusqu'alors. Il enlevait à M. Bernier la part d'affection qu'elle lui avait toujours donnée. Ce sentiment refoulé parut fortifier tout d'abord celui qu'elle éprouvait pour Louis. L'ardeur de son âme semblait s'être réfugiée sur cet aimable enfant. C'est lui qu'elle aimait uniquement, par-dessus tout, et qu'elle voulait voir à toute heure. Elle était avide de ses regards, avide de ses caresses; elle épiait ses moindres gestes comme s'ils lui étaient nouveaux. Elle considérait pendant des heures ses yeux, son visage, et semblait chercher en lui autre chose que lui-même. Elle se plaisait à le voir jouer des jours entiers, à l'entendre causer. Elle ne souriait point; elle lui répondait à peine et rêvait tristement. Ses mouvemens, ses jeux, ses rires eux-mêmes, dont Étienne avait été le compagnon, lui créaient comme une autre existence, pâle, obscure, affaiblie, dont elle cherchait à rassembler les traits. Cette ombre revenait dans ce milieu qui l'avait entourée et où Laurence l'avait entrevue. Parfois elle en appelait aux souvenirs de Louis et lui demandait le récit de ses promenades. Dans les premiers temps, il ne pouvait entendre parler d'Étienne sans pleurer. Laurence le saisissait alors dans ses bras, et, le pressant comme dans les jours heureux, elle trouvait encore du bonheur à joindre leurs deux cœurs, gros d'un même chagrin. Ses larmes coulaient avec moins d'efforts, et leur abondance même lui causait une amère satisfaction: elles tombaient une à une, sur ces boucles blondes, qui avaient reçu d'autres larmes peut-être. L'enfant, immobile, restait sur les genoux de sa mère. Elle se souvenait alors combien Étienne l'aimait, et elle répétait à demi-voix les mots de cette lettre tant relue, où il peignait son bonheur le jour où ce même enfant s'était approché de lui avec tendresse. Ah! ce n'était pas un rêve puisqu'il était là, cet enfant tant aimé, cet enfant si heureux!

Parfois au contraire Laurence restait assise à la fenêtre comme jadis et sentait de sombres lueurs traverser sa pensée. Un regret passionné faisait palpiter son cœur; une appréhension singulière tenait son âme en suspens. L'heure s'écoulait, le jour avait ainsi

passé, la peine succédait à la peine, et nul effort n'était tenté pour la soulager. A certains jours, la force de la jeunesse luttait avec le mal. Laurence oubliait. Elle naissait avec le matin belle et jeune, elle allait vivre! mais aussitôt une pensée navrante serrait son cœur, voilait ses yeux, lui dérobait le monde. L'être qu'elle regrettait n'était plus, et cet instant d'allégement, ce mouvement instinctif de la nature, lui paraissait un oubli coupable. Le sentiment de la douleur pénétra bientôt si avant, qu'elle en portait le poids jusque dans le sommeil. Elle fut en proie à une angoisse si profonde, si prolongée, qu'elle avait besoin de rentrer dans la lumière du jour, d'agir, de se rattacher à la réalité par l'occupation la plus minime, pour opposer en quelque sorte, au désespoir qui l'envahissait, une forme précise qui lui permît de le combattre, du moins de l'endurer sans en être accablée. Elle ne pouvait supporter la présence de personne. Tout lui faisait mal; tous la blessaient. Elle passait peu à peu d'une extrême mélancolie à la sensation active de la douleur. En d'autres temps, ces mouvemens eussent été les troubles, les tourmens heureux de l'amour. C'étaient ces mêmes troubles, ces mêmes tourmens. Mais le bonheur et celui qui aurait pu le lui donner n'appartenaient plus à ce monde.

Quand elle avait causé d'Étienne avec Louis, il semblait à Laurence que le passé était moins lointain et qu'il reprenait quelque réalité. Elle questionnait sans cesse l'enfant, elle entretenait sa mémoire. Mais la vie marchait pour tous hors pour elle, et chaque jour apportait son changement. Les regrets s'effaçaient peu à peu dans le cœur de Louis. Il avait commencé par écouter sa mère avec intérêt et lui répondre affectueusement. Il le fit bientôt avec distraction, et l'effort finit par devenir évident. Il n'était plus attendri au souvenir des promenades passées. Il avait trouvé de nouveaux compagnons, et ce mot *nous* ne disait plus Étienne et lui. Ces changemens surprirent et troublèrent Laurence. Elle crut que l'enfant essayait de détourner sa pensée, afin de lui épargner des larmes. Elle fut touchée, puis, peu après désabusée, elle s'attrista de ne le plus trouver docile à ses regrets. Elle le regardait attentivement comme pour l'interroger sur ce changement inattendu, et lui l'embrassait non moins tendre, non moins tranquille, ignorant la faute dont on l'accusait. Il répondait de même aux mêmes paroles, mais il n'allait plus au-devant. D'autres récréations l'occupaient; il fit à sa mère le récit de ses amusemens nouveaux, et, se laissant aller à la confiance, il s'anima. C'étaient les mêmes mots, les mêmes plaisirs, les mêmes projets. Laurence l'écoutait effrayée et sans comprendre. — Te souviens-tu comme Étienne t'aimait, lui dit-elle enfin avec effort, comme il était bon pour toi? — Oh! oui, je m'en souviens, répondit l'enfant avec sincérité, mais si tu savais comme les autres

aussi sont bons! Et il reprit l'histoire de ses promenades avec ses nouveaux amis. Laurence l'envisageait et s'aperçut de changemens qui, tout à coup, la frappèrent. Louis avait grandi; ses cheveux étaient coupés, l'ajustement du collège avait changé son aspect. L'enfant devenait un jeune garçon. Il avait été jusqu'à ce jour le compagnon de la peine de Laurence. Mais était-ce bien là le compagnon d'Étienne? qu'étaient devenus cette câlinerie enfantine, ces longues boucles, ces rires, ces jeux? Ce jeune garçon marchait à grands pas vers la force. La vie active devenait son partage. Quelle place y tiendrait Étienne désormais? quels vestiges pouvait y laisser son souvenir? Cette dernière source de consolation tarissait à son tour. Ce témoin des jours évanouis, cette trace vivante de l'affection d'un cœur éteint, ce visage tant regardé, tout disparaissait, car tout changeait de forme. Était-ce là l'enfant qu'Étienne avait aimé? était-ce l'aspect qui l'avait frappé ? cette voix même avait-elle le son qu'il avait entendu? Hélas! où était Étienne? Tout le chassait chaque jour, comme si chaque jour ajoutait à sa mort. Laurence faisait l'apprentissage de cette destruction dont les preuves nouvelles naissent avec les instans. Celui que la terre recouvre n'a pas encore disparu. Les cœurs sont pleins de regrets, les esprits pleins de souvenirs; il vit encore, d'une vie insaisissable, secondaire, mais certaine. Et les jours passent, et les cœurs s'épuisent, et les esprits oublient. Celui qui n'était plus a achevé sa fin, et les vivans s'aperçoivent, en sondant leur cœur, qu'il a oublié ses douleurs.

Laurence découvrait cette suite terrible de la mort. Elle ne l'avait pas prévue. Étienne n'était plus, mais elle le croyait encore regretté. Partout ses souvenirs restaient présens; les visages, les lieux étaient les mêmes. Allait-il être oublié, et toutes choses pouvaient-elles changer à ce point? Un peu plus, sans ce cœur souffrant où il vivait encore, on eût pu croire qu'il n'avait jamais vécu. Il était donc banni de partout ce souvenir qui formait à lui seul toute l'existence de Laurence. Les mémoires ne le retenaient plus, les lieux avaient perdu sa trace. La réalité semblait détruire jusqu'aux derniers vestiges de son passage et les enlever d'autour d'elle. L'objet de ses rêves n'avait-il donc jamais existé; le saurait-elle elle-même sans les tortures de son propre cœur?

Dans cette voie de souffrance, où elle était désormais éclairée par ses réflexions, elle apprit à connaître Étienne et pénétra mieux dans cette vie qui s'était passée, près d'elle, ignorée. Elle discerna ses propres sentimens et, aidée par eux, elle comprit la tristesse, les espérances, les tourmens de ce cœur brisé. Cette solitude amère qu'elle sentait aujourd'hui, ne l'avait-il point aussi connue? cette

impossibilité d'être aimé n'avait-elle pas oppressé son cœur? qu'avaient été ses jours? Dénués, sans joie, comme les siens. Il aimait sa mère, il travaillait pour elle, il l'avait perdue et, avec elle, ses devoirs, son but, sa consolation, le passé, l'avenir. C'est alors qu'elle-même était arrivée dans ces lieux où ce cœur ému l'attendait. Ces vagues tristesses qui l'avaient aussitôt envahie n'étaient-elles point des pressentimens? Comme ces premiers temps lui avaient semblé difficiles à passer! quel ennui inconnu s'était glissé dans toutes ses heures! comme tout lui manquait! Aussi quelle émotion nouvelle elle avait éprouvée au bruit de ses pas! quel trouble quand elle l'avait vu! quels charmes infinis quand il l'avait regardée, quand elle lui avait parlé! Il l'aimait. Elle le sentait. Dès ce jour, il avait vécu d'elle comme à présent elle vivait de lui; il avait voulu mourir alors, comme maintenant, elle aussi, voulait mourir. Elle obéissait trop tard à cette voix éteinte. Et ne lui obéissait-elle pas peut-être parce qu'elle ne pouvait plus l'entendre? Il avait voulu mourir parce qu'il n'avait pas même voulu espérer! Combien cette âme lui paraissait enflammée et pure! comme ce cœur brisé montrait, sous cette apparente faiblesse, une véritable grandeur! Il respectait trop ce qu'il aimait pour oser, pour vouloir désirer le bonheur. Il avait préféré quitter ce monde. Il ne cherchait à toucher le cœur aimé que le jour où son absence rendrait le regret permis. Avait-il compté sur le désespoir? « Laissez-moi croire que ma mort me donnera de votre cœur plus que ne m'en eût accordé la vie. » Ces mots, les derniers qu'il eût pensés, qu'il eût écrits, bornaient toutes ses espérances. Mais le dévoûment, pas plus que l'amour, n'est vain. Laurence répondait à son appel. Elle en comprenait la tendre énergie. Elle ne voulait plus vivre. L'eût-elle voulu, elle ne le pouvait plus. La douleur avait dénoué tous les liens. Cette ombre l'attirait; elle l'aimait uniquement. Elle voulait la suivre; elle voulait exaucer ses derniers souhaits. Son cœur, ravagé par l'affliction, soutenait moins son corps fatigué. Des larmes plus rares séchaient une à une sur ses joues brûlantes. Son âme, tendue vers un seul objet, ne tenait plus à la terre. Une sorte de calme, avant-coureur de l'éternel repos, succédait à l'activité dévorante du désespoir. Peu à peu son corps s'affaissa, et la faiblesse détendit son esprit. Elle interrogea sa conscience et la trouva tranquille; l'égarement ne l'avait pas atteinte. Sa vie avait été sans tache. Son fils, son mari, étaient dans ce monde ses plus chères affections, et elle pleura sur eux en les quittant. — N'avait-elle pas expié ses feux coupables? La miséricorde divine ne dut-elle point pardonner à cette âme, que la douleur avait purifiée?

* * *

L'ESTHÉTIQUE NATURALISTE

Nous voici en présence d'une école littéraire nouvelle. On nous l'assure du moins. L'enfant s'appelle le naturalisme. Il fait son entrée dans le monde à la façon ordinaire des enfans, en criant beaucoup. Si une forte voix est signe d'une bonne constitution, celui-ci paraîtrait doué d'une constitution robuste. Pour l'instant, on n'entend guère que lui. J'imagine que, si le petit Jupiter de la fable avait fait autant de tapage, les corybantes ne seraient pas venus à bout de couvrir sa voix et de cacher son existence au vieux Saturne. La comparaison est d'ailleurs assez inexacte, selon la coutume des comparaisons. Le Saturne actuel n'a nullement envie de dévorer son fils et ne paraît avoir nulle crainte d'être détrôné par lui. Il est très fier au contraire de sa progéniture et très désireux de lui voir faire son chemin. Il se constitue le chantre de ses vertus et le trompette de sa renommée. Sans médire des poumons de l'enfant, on peut bien ajouter qu'il occuperait moins nos oreilles sans le concours que lui prête le trombone puissant et infatigable de monsieur son père.

M. Zola eût pu, tout comme un autre, se borner à faire des romans, les meilleurs qu'il eût dépendu de lui. Il était né avec assez de talent pour se conquérir ainsi une place parmi ses contemporains et exercer par son exemple une réelle influence. Mais cette gloire n'était pas pour lui suffire. Son ambition était d'être un chef d'école et sa prétention d'apporter au monde la formule complète, — et jusqu'à lui vainement cherchée, — de la vérité littéraire moderne. A côté de l'artiste, il avait senti en lui dès sa jeunesse un critique et un théoricien. Depuis le grand succès de *l'Assommoir,* Gusman ne connaît plus d'obstacle. Du haut de ses soixante-deux éditions, — c'est le dernier chiffre officiel en attendant la suite, — il regarde en pitié et son siècle et les siècles qui

l'ont précédé. Il est venu, il a vu, il a vaincu : il promène un regard hautain sur le passé, un regard triomphant sur l'avenir. Les temps du naturalisme sont venus; une voix a été entendue annonçant que le règne des faux dieux était passé et que le grand Pan est mort.

Pourtant il est des morts qu'il faut qu'on tue encore, et M. Zola s'y emploie consciencieusement. Oncques ne vit-on iconoclaste plus intrépide. C'est merveille de le voir s'escrimer de sa lourde masse d'armes et briser les idoles que le peuple avait naguère la folie d'adorer. Sans doute il n'a point empêché la foule de courir à la reprise de *Ruy Blas*, mais du moins il a dit vertement leur fait à M. Victor Hugo et au romantisme; si l'on ne voit pas après cela que les pieds du colosse sont d'argile, l'apôtre a accompli son devoir et sa conscience n'a rien à lui reprocher. En même temps que d'une main M. Zola détruit, de l'autre il édifie. S'il est l'ange terrible qui chasse de l'Éden ceux dont la présence le souillait, il est aussi le bon saint Pierre qui ouvre la porte du paradis à ceux qui sont dignes d'y pénétrer. Hors du naturalisme point de salut, ni pour les écrivains ni même pour les gouvernemens. Mais avec le naturalisme tout change. Recevez le baptême et vous serez sauvés. Ce n'est pas sans doute qu'il n'y ait des degrés parmi les élus. J'imagine que là même le talent personnel gardera quelques droits. Il y aura les petits saints et les grands. Tout le monde ne pourra pas prétendre à une place d'honneur : on distinguera jusqu'en cet olympe nouveau les grands dieux et les demi-dieux; mais en tout cas, au noble banquet, ceux-là seuls seront admis à s'abreuver du nectar qui auront communié d'abord ici-bas dans la formule sacro-sainte de l'art nouveau.

Je ne voudrais pas plaisanter plus qu'il ne convient. C'est le métier de la critique de prendre au sérieux tout ce qui autour d'elle est pris sérieusement. Or tel est incontestablement le cas du naturalisme. D'abord il se prend lui-même effroyablement au sérieux; il n'admet pas le moindre mot pour rire, et c'est pour de bon qu'il pontifie. Ensuite il a trouvé force gens qui l'ont pris comme il se donnait; si le temps était encore au martyre, il se pourrait qu'il trouvât des martyrs. Parlons donc raison et raison seule; voyons clair, s'il se peut.

Et d'abord qu'est-ce que le naturalisme et qu'ordonne cet évangile récent? A vrai dire, c'est ce qu'il n'est pas toujours bien aisé de découvrir. Ce n'est pas que le messie nouveau ait épargné ses « sermons sur la montagne. » Tout au contraire; il est né sermonnaire et, depuis quelque temps surtout, il ne perd aucune occasion de prêcher. Si le clou n'entre pas, ce ne sera pas du moins la faute du marteau. Études littéraires, volumes de critique, journal, supplément de journal, brochure, tout sert également à M. Zola, tour à tour ou à la fois. Il se redit sans se fatiguer et nous croit tous infatigables. Une douzaine de fois

déjà pour le moins il a refait sa « préface de Cromwell. » Quelque sujet dont il parle, il n'a jamais qu'un but, qu'une pensée. Il fait flèche de tout bois; il ramène tout à ses fins, la politique, la philosophie, l'art, la littérature; il se multiplie, il fait à lui seul l'illusion d'une foule. Je ne suis pas de ceux qui lui reprochent cette persévérance et pour ainsi dire cette ubiquité. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir ainsi son *Delenda est Carthago* et de s'y tenir résolûment. Si ce n'est pas le signe d'une nature très souple, c'est au moins celui d'une nature puissante, et la volonté est ici-bas la première des forces. J'aime à voir cet apôtre, occupé du matin au soir de sa mission, appliqué sans relâche à secouer les indifférens, à ranimer les tièdes, à convaincre les incrédules. C'est là le symptôme d'une foi vaillante ou tout au moins d'une énergie peu commune.

Ce que je regrette, c'est, après avoir lu consciencieusement les manifestes de M. Zola, innombrables comme les étoiles du ciel, de n'avoir pu bien comprendre encore ce que c'est que le naturalisme. Est-ce le prédicateur, est-ce moi qu'il faut accuser? La modestie m'ordonnerait sans doute de m'accuser si j'étais seul embarrassé; mais je vois beaucoup d'honnêtes gens embarrassés comme moi; et M. Zola nous rendrait bien grand service à tous en voulant bien mettre une fois les points sur les *i* pour les pauvres d'esprit qui en ont besoin.

Parfois il semble que le naturalisme soit surtout une réaction contre la forme de l'art romantique, contre l'alliance systématique du tragique et du comique dans une même œuvre, contre les trappes et les trucs du mélodrame de la Porte-Saint-Martin, contre les inventions bizarres et compliquées multipliant à plaisir les invraisemblances pour en faire sortir ce que l'on a appelé des «situations. » Si c'était là le fond du naturalisme, il faudrait avouer qu'il vient bien tard. La porte qu'il prétend enfoncer est ouverte depuis longtemps. Il y a déjà tout près de quarante ans qu'Alfred de Musset, dans cette *Revue* même, se moquait, sans que le lecteur protestât, de ces gros mélodrames où l'intrigue

enroulée en feston
Tourne comme un rébus autour d'un mirliton.

La formule du drame romantique est aujourd'hui presque aussi vieille que sa grande ennemie la formule de la tragédie classique. Au moment même où l'on applaudit une reprise d'*Hernani* ou de *Ruy Blas* au lendemain d'une reprise d'*Andromaque*, de *Zaïre* ou de *Phèdre*, nos jeunes poètes ne songent pas plus à refaire d'autres *Ruy Blas* ou d'autres *Hernani* qu'ils ne songent à refaire *Zaïre*, ou *Phèdre*, ou *Andromaque*, en se conformant aux rigoureuses unités de temps et de lieu. Le ridicule des déclamations retentissantes, des tirades à effet, des grands sentimens étalés à faux, nous le connaissons depuis longtemps, il n'est

personne qui ne s'en moque aujourd'hui; et si l'on veut chercher qui a tué le mauvais romantisme, ce n'est pas à nos novateurs littéraires qu'en revient l'honneur : c'est l'opérette qui a fait cette besogne salutaire. Le « sabre de mon père » a tué « la croix de ma mère. » J'aimerais à voir M. Zola, qui se plaît à parler de Balzac, de M. Flaubert, et de MM. Edmond et Jules de Goncourt, faire une place dans l'histoire littéraire de ce siècle à ces railleurs impitoyables qui ont écrit *Orphée aux enfers*, *la Belle Hélène* et *les Brigands*. Leur œuvre assurément n'a pas été louable de tout point; mais, s'il s'agit de dire qui a porté les coups redoutables aux recettes sentimentales et artificielles de 1830, il ne faut point oublier les vrais démolisseurs de la convention romantique. Ils en ont fait justice avec l'arme la plus mortelle en France, la moquerie.

M. Zola se plaint que le romantisme obstrue le siècle : il se trompe de vingt années. Le romantisme aujourd'hui n'obstrue rien et ne gêne personne. Il en reste simplement les hommes qui ont eu du génie; ce serait dommage qu'il n'en fût pas ainsi, car nous y perdrions tous. Je souhaite aux naturalistes de faire de même et de tâcher eux aussi d'avoir, de temps en temps, du génie. Il pourrait alors leur arriver, à eux aussi, de durer, même quand la mode du naturalisme aura passé. Le plus sûr est encore de faire de belles choses, suivant une formule médiocre ou bonne. L'humanité ne croit plus à Vénus ni à Minerve; mais elle admire toujours la Vénus de Milo et les frises du Parthénon; elle pourrait cesser de croire au christianisme sans moins admirer pour cela la *Dispute du Saint-Sacrement* de Raphaël, ou la *Création de l'homme* de Michel-Ange.

Quand on cherche un enseignement positif dans les manifestes de M. Zola, en dehors de ses critiques contre le romantisme, on n'y trouve guère qu'une recommandation : l'étude de la nature et du « document humain. » C'est l'alpha et l'oméga des sermons du maître. Le « document humain » est le terme auquel il revient sans cesse pour définir son esthétique. J'avoue que le mot est de lui; je ne crois pas que l'Académie française lui en ait grande jalousie. J'avoue encore qu'en ce temps d'études scientifiques, le mot a un petit air savant fait pour réjouir les gens spéciaux et pour imposer à la foule toujours respectueuse. Mais si le terme est neuf, la doctrine l'est beaucoup moins. Je crains que M. Zola n'ait, après beaucoup d'autres, découvert l'Amérique. Il s'est vanté quelque part de n'être rien, pas même bachelier. Il n'y a sûrement nulle honte de n'être pas bachelier, et maint bachelier n'est parfois qu'un sot. Mais ce que maint bachelier pourrait lui dire, c'est que les artistes aussi bien que les écrivains, depuis qu'il y a au monde des écrivains et des artistes, ont toujours eu la prétention de faire usage du « document humain, » et de s'inspirer de la réalité. C'est tout justement à cause de cela que l'art et la littérature sont les plus précieux entre

les documens de l'histoire. M. Zola n'était pas encore au temps où Mme de Staël écrivait : « La littérature est l'expression de la société. » Avant Mme de Staël, La Bruyère avait commencé son livre des *Caractères* par cette phrase charmante en sa douce malice : « Je rends à mon siècle ce qu'il m'a prêté. » Les Grecs et les Latins, avant La Bruyère, avaient plus d'une fois dit à peu près la même chose. Homère, Sophocle, Platon, Térence et Virgile, avant Shakspeare, Racine et Molière, passent aux yeux de beaucoup pour avoir su faire un emploi assez intelligent du « document humain. » Depuis de longs siècles, les générations passent devant leurs ouvrages et se figurent y retrouver leurs sentimens et leurs passions ! Il n'est pas jusqu'aux productions les plus illustres de l'école romantique, des drames de M. Hugo aux romans de George Sand, où l'humanité moderne ne croie retrouver à un degré plus ou moins éminent les mêmes mérites, et c'est de cela justement qu'elle les admire.

Si donc M. Zola a voulu simplement dire que l'artiste devait ouvrir les yeux, regarder autour de lui et s'efforcer de peindre l'humanité telle qu'elle est, il n'a fait que répéter le conseil que formulent tous les critiques depuis qu'il y a des critiques, et qu'ont pratiqué instinctivement tous les artistes depuis qu'il y a des artistes : voilà sa grande découverte réduite à une vérité de la Palisse, et il va rendre jaloux l'ombre de Joseph Prudhomme. Ce n'était pas la peine de forger un mot nouveau dans une langue déjà trop riche de mots pour redire ce que tout le monde entendait fort bien. S'il a voulu ajouter que l'humanité qu'il fallait observer et peindre était l'humanité contemporaine, vivante, et qu'il importait pour cela de s'affranchir aussi complètement que possible de toutes les conventions des écoles et de tous les pastiches du passé, d'être surtout et avant tout naïf et sincère : tout en approuvant fort ce programme, je ne vois pas bien encore où serait la grande innovation. Voilà cinquante ans passés qu'en France on ne recommande guère autre chose. L'art est fort libre au temps où nous vivons ; l'écrivain fait ce qu'il veut sans avoir à se soucier des formules, ni même des traditions : s'il fut un âge où des conventions de rhétorique l'opprimaient, cet âge est loin, et c'est tout justement à la génération romantique de 1830, — M. Zola a tort de l'oublier, — que nous sommes surtout redevables de cette pleine liberté dont il profite avec beaucoup d'autres. M. Zola fait son 89 littéraire quand il n'y a plus de Bastille à prendre.

Loin d'être un précepte nouveau que de recommander l'étude du « document humain, » ce n'est même pas un précepte bien clair. Tant que l'on reste dans cette généralité vague, on n'a rien dit. Car enfin il est partout, le document humain, ondoyant et divers comme l'humanité elle-même. Tout le monde s'est servi du « document humain, » et cha-

cun en a tiré des choses différentes. Joubert, « cette âme qui avait rencontré un corps et qui s'en tirait comme elle pouvait, » est un document humain aussi bien que Mme Bovary, ce corps qui a rencontré une âme et qui s'en débarrasse comme elle peut. Il y a toujours eu, il y aura toujours des Joubert et des Mme Bovary. Il s'est trouvé à tous les âges de l'humanité, il ne cessera pas d'y avoir des bons et des méchans, des simples et des raffinés, des êtres nobles et des êtres pervers, des gens d'esprit et des sots, des natures froides et calculatrices et des tempéramens passionnés. Les romantiques eux aussi avaient en leur temps la prétention de représenter l'humanité, et leurs admirateurs pensaient qu'ils y avaient réussi. Si donc le naturalisme apporte réellement, ainsi qu'il l'affirme, quelque chose de nouveau et d'original, ce n'est pas, comme il le dit, ce précepte éternel et vieux comme l'art lui-même de l'observation de la réalité, c'est une certaine façon de faire cette observation, c'est une certaine méthode pour la diriger. Il regarde sous un angle particulier et dans une certaine perspective et les caractères et la vie humaine; il considère de parti pris une série de faits en éliminant tous les autres : il fait son choix systématique et exclusif dans l'immense variété du « document humain. »

Disons le vrai mot : le naturalisme sort bien moins de la nature elle-même que de l'esprit de messieurs les naturalistes. Plus que l'expression de la réalité, il est l'expression de leur esthétique, de leur éducation, de leur philosophie, de leur tempérament, de la constitution de leurs organes. Leur œil est fait de telle façon, leur sensibilité est exercée de telle sorte qu'ils voient uniquement certains faits, qu'ils reçoivent uniquement certaines impressions, et j'accorderai volontiers qu'ils sont parfaitement sincères et qu'il ne dépend pas d'eux de considérer autrement et le monde et la vie; ils imaginent de la meilleure foi possible que la nature est exactement telle qu'elle leur apparaît et que rien n'existe en dehors de ce qu'ils aperçoivent. Ils ont leur candeur touchante. Il est parmi les insectes certaines espèces, comme les abeilles, qui n'ont de flair que pour les fleurs où elles vont butiner leur miel; d'autres espèces ont des curiosités différentes. Peut-être chez les hommes aussi n'y a-t-il le plus souvent, qu'ils aillent ici ou là, qu'obéissance à l'instinct naturel. La chose du moins devrait les rendre modestes. Il n'est sage à aucun d'eux de prétendre qu'il embrasse la réalité tout entière et que rien n'existe hormis ce qui l'attire et ce qu'il découvre. C'est cet important facteur de toute œuvre humaine, la personnalité propre et spéciale de l'individu, que la théorie nouvelle a le grand tort de méconnaître, c'est là même au fond le facteur essentiel dans tous les ouvrages de l'esprit. Quoi que l'on assure, l'artiste ne sera jamais un instrument passif, semblable à l'appareil du photographe qui, mis une fois en face du monde, en reproduit l'image servile : il a beau

vouloir abdiquer son individualité, son intelligence, cette intelligence et cette individualité persistent malgré ses efforts; aucune impression ne pénètre dans un cerveau humain qui n'y soit aussitôt déviée et transformée par ce cerveau même, et le plus tyrannique de tous les systèmes est peut-être de se persuader qu'on n'obéit à aucun système.

Essayons donc de voir quel est le système de l'école naturaliste et de quelle interprétation de la réalité, volontaire ou inconsciente, elle procède. Et ici je demande la permission de laisser de côté le chef de l'école lui-même pour jeter un regard sur ses disciples. L'Évangile a dit qu'il fallait juger les arbres d'après leur fruit. Traduit dans le langage de la critique, ce sage précepte peut s'énoncer ainsi : « C'est aux œuvres des disciples que se voit la valeur des théories littéraires. » Quel que soit en effet le système auquel s'arrête et que recommande un artiste supérieur, on peut dire que lui-même n'en est jamais complètement l'esclave : ses doctrines ne représentent qu'une partie de lui-même et pas toujours la plus originale. Tout homme éminent porte en lui plusieurs âmes, on l'a dit, et c'est cette contradiction intérieure même qui fait sa force : si appliqué qu'il soit à réfléchir et à transformer en règles générales ses aptitudes personnelles, une partie de lui-même échappe toujours à sa réflexion, et ce qui lui échappe le plus c'est cette faculté intime, toute inconsciente et intuitive, qui est proprement son génie. Elle a précédé tout système, et aucun système, si faux qu'il puisse être, n'arrive jamais à la gâter entièrement. Un don secret et précieux retient le vrai talent sur la pente, alors même qu'il est tenté d'y glisser; il se garde, même en ses entraînemens logiques, d'aller aux derniers excès.

Les disciples n'ont point de ces retenues, ou si l'on veut de ces inconséquences. Comme ce qui les a séduits d'abord et a déterminé leur vocation, c'est le système, une fois emportés par lui, ils poussent jusqu'au bout. Leur petit doigt pris dans l'engrenage, ils y passent tout entiers. Plus une conséquence de telle ou telle esthétique est terrible et faite pour effrayer, plus ils sont fiers d'avoir été jusqu'à cette conséquence; du moment où elle était nécessaire, le principe une fois admis, ils se font gloire de ne pas reculer devant elle; ils soutiendront, ils estimeront même de bonne foi, que ce qui révolte le plus doit être ce qu'il y a de plus admirable. On ne connaît bien une doctrine philosophique ou sociale que lorsqu'on voit le dernier terme auquel elle a abouti : ainsi l'on ne connaît bien une formule littéraire que lorsqu'on a lu les ouvrages auxquels elle a servi de patron. Rien sans doute n'est à tirer de là contre le talent personnel de M. Zola romancier, talent robuste, qui étonne tour à tour par de grandes qualités et de graves défauts. Mais c'est notre droit de critique d'interroger ceux qui le suivent et se réclament de lui, qu'il encourage et protège, pour juger ce que valent

ses théories, pour montrer ce qu'elles préconisent, d'où elles partent, où elles conduisent. Les disciples ne sont pas des traîtres qui travestissent méchamment les doctrines du maître pour les rendre ridicules; ils sont simplement des naïfs qui dans leur sincère admiration en font un usage innocent, et nous les montrent dans leur ingénuité sans voiles.

Parcourons donc quelques-uns de nos récens ouvrages naturalistes. Ici l'on nous montre un homme qui vit de ressources inavouées, il exploite au profit de sa paresse les sens maladifs de créatures déchues. Passons vite. Voici une autre histoire. Une jeune fille douce, calme, sensée et bonne, a épousé sans amour, sans répugnance non plus, un homme qui l'adorait, et qu'un héritage a rendu tout à coup millionnaire. Ils ont hôtel au faubourg Saint-Germain et château à la campagne. Un fils leur est né après quelques années de mariage : ils sont heureux. Ce fils est mis au lycée; il est bon élève, appliqué, content de son maître d'étude, qui est content de lui. Un dimanche, le maître d'étude est invité à venir passer la journée au château. Ce maître d'étude a une large carrure, des épaules solides, de grosses lèvres, des mains velues : un physique parfait de brute vulgaire; le moral est exactement à la hauteur du physique. Jamais âme plus basse n'habita un corps moins poétique. N'importe : à peine la mère a-t-elle vu le maître d'étude de son fils qu'elle est conquise, séduite, fascinée : elle le compare avec le médiocre mari que la fortune lui a donné; elle n'a de cesse qu'elle n'ait retiré son fils du lycée pour appeler chez elle le maître d'étude comme précepteur. Son fils meurt, et c'est alors son neveu qu'elle retire du lycée pour avoir un prétexte à garder le précepteur à la maison. Lui voit le jeu, mais se garde d'en profiter; car c'est précisément en résistant qu'il espère tirer meilleur parti de la faiblesse de madame. Plus il s'obstine à ne pas sembler comprendre, plus elle s'irrite et s'enflamme : elle sollicite des rendez-vous; une nuit enfin elle n'y tient plus : elle se lève, quitte le lit conjugal, grimpe à la chambre du maître, le surprend dans son sommeil, va déposer un baiser brûlant sur la poitrine velue du lourdaud qui ne s'éveille même pas. Cependant le mari averti congédie le précepteur et emmène sa femme à la campagne. Mais le précepteur l'y rejoint, ou plutôt la femme trouve moyen de l'y ressaisir. Elle combine un rendez-vous dans une vieille tour voisine du château où sa passion a enfin la promesse d'être satisfaite. Mais elle a le tort de remettre au misérable une donation qui lui assure les deux cent mille francs que son mari lui avait reconnus à elle-même par contrat de mariage. Le misérable se dit qu'il serait bien long d'attendre pour en jouir l'arrivée de la mort naturelle. Il graisse les gonds de la porte de la vieille tour et, quand la femme y pénètre, la porte se referme sur elle. Elle s'est faite belle et provocante; elle attend en vain, la peur la prend, puis le

désespoir, puis la faim. Elle meurt. Lui alors vient pour s'assurer que sa victime est bien morte : mais surpris dans son examen par le garde-chasse du château, il tire son revolver et menace de le tuer; le garde-chasse riposte, et d'un coup de fusil étend le drôle raide mort. Au bruit le mari est accouru : il aperçoit ce cadavre, il aperçoit celui de sa femme, il comprend tout, et se suicide.

Quelques initiés prétendent que les deux auteurs dont je viens de parler ne possèdent pas, absolument pures de tout alliage, les vraies traditions du vrai naturalisme. En voici deux autres du moins qui se présentent avec les plus complètes garanties : ils peuvent exhiber la marque de fabrique la mieux authentiquée, le diplôme le plus certifié.

L'un ne s'est pas senti une ambition médiocre. Il a entrepris de refaire, suivant la formule perfectionnée et désormais définitive, *la Recherche de l'absolu* de Balzac, « notre maître à tous. » Excusez du peu! Balthasar Claës cherchait, après les alchimistes, la pierre philosophale, le secret suprême de la matière; son émule plus moderne se contente de poursuivre la direction des ballons. Enfant perdu de Paris, élevé par charité dans une famille d'ouvriers, il est, à quatorze ans, entré comme apprenti dans une maison d'horlogerie. Il s'est juré aussitôt d'épouser la fille de la maison et de faire fortune. Il a réussi à l'un comme à l'autre. Depuis sa femme est morte, et il s'est retiré, riche de 300,000 francs, aux environs de Paris. Mais le dada des ballons à diriger l'a pris : ses 300,000 francs ont été déjà dépensés en expériences qui n'ont pas abouti. Il a deux filles : la cadette va se marier avec un pharmacien de Clamart; l'aînée, nature douce et triste, faite pour les sacrifices, aime en secret le prétendu de sa sœur. Un oncle leur a laissé par testament à chacune 50,000 francs. Il faut de l'argent au père pour continuer ses expériences qui seront demain la fortune : ses amis l'ont refusé; il s'adresse à l'aînée de ses filles et lui demande ses 50,000 francs; elle aussi refuse, car ces 50,000 francs c'est le moyen d'assurer le pain de la vieillesse de son père qu'elle sait ruiné. Celui-ci prie, s'emporte, frappe ; rien n'y fait. Dès lors son parti est pris. Avec quelques sous d'arsenic il empoisonne celle de ses filles qui allait se marier et la tue; puis il accuse la sœur aînée de l'empoisonnement. De cette façon il héritera de ses deux filles, il aura leurs 100,000 francs à lui seul pour continuer ses expériences. Tout lui réussit également, poison et dénonciation. Sa fille, innocente, est condamnée à mort, et si, dans une conversation suprême, elle découvre que son père est l'assassin de sa sœur et l'auteur de sa propre mort, ce n'est pas elle qui le dénoncera. La veille du jour où l'on doit trancher la tête de la malheureuse, le père va passer sa soirée aux *Cloches de Corneville*. C'est en prenant sa tasse de café sur le boulevard qu'il lit bientôt, non sans satisfaction, les détails de l'exécution et s'assure qu'il n'a désormais aucune révélation à redouter. Rien ne lui gâterait cette journée heureuse, s'il

n'avait la tête un peu lourde, et si, le soir, en rentrant chez lui, il n'était surpris par une grosse averse qui le trempe jusqu'aux os. Un municipal lui apprend le lendemain, par un pli cacheté, que le secours qu'il a sollicité du ministère en faveur de son invention ne lui est pas accordé. Mais qu'importe! Le voilà bien tranquille maintenant jusqu'à la fin des 100,000 francs. Voilà certes un inventeur bien possédé par son idée fixe.

L'autre roman est l'histoire de deux sœurs, toutes deux employées dans un atelier de brocheuses, et dont la famille demeure quelque part vers le prolongement de la rue de Sèvres. L'une, l'aînée, a jeté depuis longtemps son bonnet par-dessus les moulins. C'est une fille qui ne sait que suivre son plaisir et n'est point capable de faire fortune, même dans le vice. Elle est née pour être exploitée par les hommes plus que pour les exploiter. C'est à l'hôpital qu'elle finira; elle suit la grande route qui y mène. Sa jeune sœur, témoin depuis l'enfance de ses désordres, de ses brouilles, de ses raccommodemens méprisables, de ses désespoirs, y a pris l'horreur de la débauche; elle est sage par bon sens et par tranquillité de tempérament bien plutôt que par principes et par vertu. Elle rencontre un ouvrier paisible, de mœurs honnêtes, d'une intelligence médiocre, d'une force physique moyenne, qui gagne des journées passables; elle suppute tout cela, elle discute le pour et le contre d'un établissement avec lui. Un moment, ils sont tout près d'être amoureux l'un de l'autre; mais l'étincelle ne jaillit pas : leur petit roman sentimental se dénoue languissamment comme il avait commencé. Le jeune homme trouve un parti plus avantageux, elle fait de son côté une rencontre plus profitable. Ils se disent adieu dans une dernière poignée de mains, tandis que la sœur aînée, après avoir un moment essayé de forcer sa nature en cherchant auprès d'un homme du monde et d'un artiste les bénéfices et les élégances du vice entretenu, se lasse des contraintes qu'il lui faut s'imposer dans une vie sociale plus relevée, revient aux amans de sa classe et retourne avec joie au ruisseau qui, bien décidément, est sa vraie patrie.

J'ai raconté sans commentaires. Et maintenant il me semble que le problème dont nous poursuivons l'examen est fort avancé et approche de la solution. Nous pouvons voir ce que c'est que le naturalisme; c'est-à-dire quels sont, dans l'infinie variété des « documens humains, » ceux qu'il recherche et de quelle façon il s'applique à les mettre en œuvre. Il n'est point exact, ainsi qu'il le prétend, qu'il ait le premier essayé de se mettre en face de l'humanité réelle et vivante; mais ce qui est exact, et il convient de lui accorder cette originalité, c'est qu'il a sa psychologie et son observation particulières, qu'il voit la vie contemporaine et s'efforce de la représenter à sa manière, avec un parti pris, brutal si l'on veut, mais décidé.

Deux traits caractérisent proprement la littérature naturaliste. D'un

côté, elle s'attache surtout à la peinture du vice, à la laideur morale, à la maladie répugnante à voir du corps ou de l'âme; de l'autre, elle emprunte de préférence les sujets de ses peintures aux classes inférieures de la société.

De la peinture du vice, j'ai peu de chose à dire. Le vice et le crime ont toujours été, hélas! des élémens de la réalité; ils sont par conséquent des élémens de l'art. On peut défier les naturalistes eux-mêmes de jamais produire des monstres plus horribles, plus abominables qu'une Agrippine, un Néron, une Athalie, une lady Macbeth ou un Richard III. Leur originalité a été de mêler, dans la peinture de ces monstres, la physiologie à la psychologie, ou plutôt de supprimer la psychologie au profit de la physiologie. La littérature s'était appliquée jusqu'ici à montrer les ravages de la passion et les désordres s'accomplissant dans la conscience, les luttes du moi intérieur, les tentations, les faiblesses, les entraînemens et les remords; on nous étale aujourd'hui les troubles et les révoltes des sens, on nous montre la domination tyrannique des tempéramens, l'humanité esclave de la chair. Jadis on nous faisait voir des criminels, on nous fait voir aujourd'hui des malades, et le roman est devenu une clinique d'hôpital. Ce n'est pas le moment d'examiner la grande question philosophique de l'esprit et de la matière ni celle de la liberté et de la responsabilité humaines; redoutables problèmes qui ne sont pas faits pour être tranchés en quelques lignes. Mais à supposer même qu'en effet l'homme ne soit rien qu'un animal, et que nos sentimens, nos désirs, nos pensées mêmes et nos convictions soient uniquement les résultats nécessaires du jeu de nos organes, de notre constitution, je répondrai que la physiologie doit être laissée aux physiologistes; méfions-nous de la physiologie littéraire autant que de la musique d'amateurs. Un écrivain n'est pas devenu un savant pour s'être barbouillé de quelques livres de médecine qu'il a compris par à peu près et dont il a retenu quelques termes baroques qu'il place ensuite, au hasard le plus souvent. Il n'a ni compétence pour parler physiologie, ni qualité pour le faire; et je voudrais voir, je l'avoue, quelqu'un de nos médecins illustres, ayant du goût et sachant écrire, — c'est le cas de plus d'un, — se donnant un de ces jours la peine d'examiner et de réduire à sa valeur vraie la soi-disant physiologie des matérialistes, arrachant à ces prétendus savans la robe de docteur dont ils s'affublent pour imposer à une galerie ignorante. Quel déchet ce jour-là dans la théorie des tempéramens, dans les « innéités, » dans les « élections du père ou de la mère, » dans les « hérédités en retour, » dans les « mélanges-fusion, » dans les « mélanges-équilibre, et dans les « mélanges-dissémination » sans parler de tout le reste, et que je sais de gens qui riraient de bon cœur, et d'autres qui ne riraient pas! Mais ce n'est pas aux critiques littéraires à faire cette besogne.

Ce qu'ils ont à dire le voici. Que l'homme ait une âme ou non, qu'il

soit libre ou non, il a en tout cas l'illusion de l'âme et l'illusion de la liberté. Que ses passions soient ou non les conséquences de son tempérament, il éprouve des passions, il leur cède ou leur résiste. La peinture de ces mouvemens intérieurs, leurs effets, les rencontres comiques ou terribles des caractères, des intérêts, des passions, voilà le vrai domaine du romancier comme de l'auteur dramatique. Que m'importe à moi, spectateur, que Phèdre soit atteinte ou non d'une maladie hystérique? C'est l'affaire du médecin chargé de sa santé. Ce qui me préoccupe moi, c'est de savoir quels effets vont sortir de son amour furieux, quels ravages cet amour exercera sur sa conscience, et si l'innocent Hippolyte périra. Que m'importe à moi lecteur de savoir si Claude Frollo est fou ou non, si son vœu imprudent de chasteté a amené peu à peu à l'état d'idée fixe chez lui, jusqu'à obstruer son cerveau, l'obsession de la luxure? Ce qui m'intéresse c'est de savoir si la pauvre Esmeralda va être la victime de sa haine. L'artiste n'est pas un savant qui recherche les causes; sa tâche à lui c'est de peindre les effets, de faire jaillir de son œuvre l'émotion, douce ou terrible, qui tour à tour nous prend en face de la vie elle-même, de remuer nos cœurs, de nous attendrir, de nous faire sourire ou frémir. Hé! sans doute je sais bien que ce sont des muscles et des tendons qui déterminent chacun de nos mouvemens; que les corps se composent d'os et de chair, de globules sanguins qui incessamment vont et viennent portés par la circulation. Mais que me font ces os, ces tendons, ces muscles et ces globules quand je regarde *l'École d'Athènes*, *les Noces de Cana*, ou l'*Entrée des croisés à Constantinople*. Sont-ce leurs attaches et leurs mouvemens que j'y viens étudier; ou bien est-ce une impression de beauté et d'harmonie, ou la représentation puissante de quelque grand drame de l'histoire que je suis venu demander à l'œuvre d'art et que je lui suis reconnaissant de m'avoir donnée?

Je ne reproche pas aux naturalistes de nous peindre le vice; mais je leur reproche de ne guère nous montrer sous ce nom que la maladie physique. Ce que je leur reproche ensuite, c'est de ne voir guère dans la réalité que le vice. J'accorde qu'il existe, qu'il tient même dans l'humanité une large place. Mais est-il donc vrai qu'il tienne toute la place? Le romantisme avait peut-être peint les hommes et les femmes plus beaux qu'ils ne le sont. Est-ce une raison, quand on se donne comme programme l'étude fidèle de la réalité, de passer à l'autre extrême, et de les peindre plus laids que nature ? Notre société française, notre société parisienne même, — la seule que nos naturalistes semblent connaître d'ailleurs, — n'est pas sans doute une perfection idéale, ni même relative. Elle n'est pourtant pas aussi pourrie qu'on nous le dit. Nous y connaissons tous, sans nous compter, bon nombre d'honnêtes gens. Il s'y accomplit tous les jours des actes de dévoûment et d'héroïsme. On en pourrait trouver la preuve jusque dans les faits divers de la troisième

page des journaux, qui n'ont pas cependant pour mandat de rapporter surtout les belles actions. Pourquoi ne pas voir le bien comme on voit le mal? Pourquoi se boucher volontairement, en face de la réalité, un des deux yeux, celui qui apercevrait la vertu à côté du vice? Je ne sais quel plaisir on peut trouver à représenter comme si profondément dégradée une humanité à laquelle, quoi que l'on fasse, on appartient, et une société où l'on vit volontairement. Il n'est pas jusqu'à leurs monstres, j'allais dire leurs héros, que ces messieurs ne peignent plus noirs qu'ils ne sont. Je ne sais si l'on a jamais vu une femme, même arrivée à cette crise redoutable de la quarantième année, tombant tout d'un coup, sans transition, sans explication, sans cause, après une vie honnête et régulière, à une aussi lamentable dégradation que celle dont l'un d'eux nous a dit l'histoire. Je ne crois pas que l'on ait jamais vu un père, même possédé de l'idée fixe de diriger les ballons, imaginant une combinaison aussi méchante et compliquée que celle que nous avons vue ailleurs pour se débarrasser de ses filles et hériter d'elles. J'imagine qu'on aurait quelque peine à nous montrer le « document humain » dont on s'est servi en ces occasions. Les dramaturges romantiques à l'imagination sombre et dont on se moque, n'ont jamais rien inventé de plus horrible. Quand on a la prétention de « faire vrai, » il ne faudrait charger personne, pas même les scélérats.

Si les romans naturalistes étaient l'exacte peinture de la société française, en vérité il serait bien inutile d'essayer de sauver cette société; on n'y trouverait pas les cinq justes qui eussent suffi au salut de Sodome. Elle tomberait d'elle-même en dissolution, à moins que le feu du ciel ne se chargeât d'en faire bonne et prompte justice. Le bon Dieu heureusement a d'autres moyens d'information que les romans naturalistes, et s'il les lit, ce dont il est permis de douter, il sait ce qu'ils valent. Mais on les lit ailleurs qu'au ciel, en des endroits où l'on est moins en état de les contrôler et où du reste on ne demande pas mieux que de les croire sur parole. Il y a sur la terre des gobe-mouches qui prennent au pied de la lettre tout ce qu'il plaît à des écrivains français d'écrire sur la société française, ou plutôt contre elle, et il y a de savans politiques qui trouvent leur compte à entretenir ces gobe-mouches dans leur douce candeur. Ils signalent à leur vertueuse indignation ces portraits comme autant d'exactes photographies; ils leur demandent ce qu'il faut penser d'une société qui inspire de tels livres et de celle qui les admire. Tout le vocabulaire des prophètes, tout celui de l'Apocalypse est réédité et enrichi même pour qualifier la nouvelle Babylone. J'avoue que c'est une des choses que je pardonne le moins aisément à nos romanciers nouveaux. Nous savons ici à quoi nous en tenir sur la vérité générale de leurs portraits, et eux-mêmes au fond savent bien qu'ils n'ont représenté, en les exagérant, que certaines exceptions monstrueuses. Mais ils ne doivent point espérer d'être lus au dehors, où ils

sont goûtés, assure-t-on, plus même qu'ils ne le sont chez nous, avec cette discrétion clairvoyante. Ils cèdent plus que de raison à cette tentation toute française de frapper fort quand on frappe sur les siens, et de forcer la couleur de la satire. Peut-être autrefois encore la manie était excusable; mais depuis quelques années les choses ont changé. L'amour-propre des vaincus a le droit d'être un peu susceptible; le seul bien qui leur reste, c'est leur réputation: elle ne saurait leur être trop précieuse. Je ne demande pas aux Français de ne plus médire de leur pays, mais je crois qu'il serait patriotique à eux de ne pas le calomnier.

J'arrive au second caractère de l'esthétique naturaliste, à sa préférence marquée pour les personnages populaires; il serait plus juste de dire pour les ouvriers et ouvrières de nos ateliers parisiens : car en fait de peuple on ne nous a guère montré jusqu'ici que cela. Le cercle d'observation naturaliste s'arrête volontiers à l'enceinte des fortifications; ses romanciers n'ont guère regardé, et le plus souvent ne paraissent même pas soupçonner, les millions d'êtres qui au-delà labourent, sèment et récoltent, et qui sont en réalité le vrai peuple français, le fond solide où sans cesse la race se renouvelle.

Je conviens que les classes populaires ont leur droit de cité tout comme les autres dans la république de l'art. Je conviens encore qu'on ne leur a pas toujours fait leur juste place. Le drame et la comédie sont partout : partout où il y a des hommes ils aiment, ils sentent, ils souffrent. Les pleurs d'une cuisinière valent celles d'une grande dame. J'accorde que les romanciers nous ont plus d'une fois fatigués avec leurs marquises et leurs comtesses; il en est que la qualité entête tout simples bourgeois qu'ils soient nés, et qui, comme tel personnage de Molière « ne parlent jamais que duc, prince ou princesse. » Ce n'est pourtant pas une raison, ici non plus, d'aller à l'excès contraire et de ne nous montrer désormais que des ruelles de faubourg, des mansardes ou des loges de portier. Si les drames humains se passent surtout dans la conscience, si c'est là qu'est le véritable intérêt littéraire, ces drames sont particulièrement attachans là où la conscience est la plus complexe et la plus développée. Ce sont les êtres auxquels leur éducation et leurs loisirs permettent le mieux de se regarder vivre et de s'analyser eux-mêmes qui seront toujours, en thèse générale, les mieux faits pour offrir des sujets d'étude aux romanciers comme aux auteurs dramatiques. L'un des instigateurs du mouvement naturaliste, M. Edmond de Goncourt, effrayé de la direction à peu près exclusive qu'a suivie ce mouvement, a fini tout dernièrement par se fâcher presque rouge, et par dire assez vertement son fait à la jeune école. Il l'a avertie que ce n'était pas tout l'art et toute l'humanité que la Cité-Dorée, la Boule-Noire ou la rue de la Goutte-d'Or, qu'il y avait autre chose dans Paris que Belleville ou le quartier Mouffetard, et que le roman contemporain n'aurait

vraiment donné sa mesure que lorsqu'il aurait su représenter une Parisienne de nos jours avec toute l'élégance de sa vie et toute la délicatesse de ses sensations. M. Edmond de Goncourt s'est même du coup frappé quelque peu la poitrine : il est convenu que si son frère et lui avaient donné le mauvais exemple qu'on avait trop suivi et commencé par écrire *Germinie Lacerteux*, c'est qu'ils avaient succombé à la tentation de traiter d'abord les « sujets faciles. »

« Sujets faciles » est bien dit. Il ne faut pas en effet un bien grand effort ni même un travail bien long pour découvrir quelque chose d'inédit sinon de nouveau dans les rayons de la grande ruche ouvrière parisienne, et se figurer que l'on enrichit son siècle de précieux « documens humains. » Depuis *l'Assommoir* de M. Zola, les lavoirs de Paris n'ont plus de mystères, la profession de zingueur et celle de soudeur en métaux n'ont plus de secrets, comme depuis *le Ventre de Paris* l'arrière-boutique du charcutier où l'on fait le boudin, et le sous-sol du coin des Halles où l'on plume la volaille, n'en avaient plus. Nous voici maintenant initiés à tout ce qui passe dans un atelier de brocheuses. On peut continuer quelque temps encore avant d'avoir épuisé la série des corps de métiers. Attendons de précieuses revélations, qui ne sauraient manquer de venir, sur la tannerie, la corroirie, les égouts et les abattoirs. Quand on nous aura, par le menu, fait connaître la fabrication de tous les articles de Paris, quand on aura passé en revue tous les travailleurs du jour et de la nuit, il faudra cependant trouver autre chose en fait de « documens humains, » à moins qu'on n'aime mieux se redire. Nos romans modernes forment ainsi comme une rallonge au livre de M. Maxime Du Camp sur *Paris et ses organes*. On pourra extraire de chacun des détails précis sur l'exercice des professions. Ils pourront servir à composer quelque *Dictionnaire de la conversation*, une nouvelle collection de « manuels Roret, » à moins que précisément ils n'aient commencé par sortir de ces dictionnaires et de ces manuels.

Si je trouvais dans ces livres nouveaux une profonde sympathie pour les humbles et les déshérités de notre société, je me sentirais disposé à leur égard à une certaine indulgence; mais je l'avouerai franchement, j'y trouve plus de curiosité que d'intérêt véritable. J'entends bien ce que l'on nous dit : nous vivons dans une démocratie, et la France est une république. Le souverain actuel a nom : sa majesté le suffrage universel, et le suffrage universel est peuple surtout; c'est donc du peuple surtout que doit s'occuper une littérature démocratique. Ah! le beau mot et qu'il fait bien dans un programme! Mais hélas! nous avons été si souvent payés de mots que nous nous défions aujourd'hui de cette monnaie; avant de l'accepter pour bon argent, nous demandons à l'essayer d'abord. Quoi vraiment, messieurs, vous êtes des démocrates et des amis du peuple! En verité, à vous lire, on ne s'en douterait pas. Le vrai peuple de Paris seulement, avec ses enthousiasmes, irréfléchis

mais généreux, sa soif de justice, sa charité simple et touchante, sa vaillance à la besogne si rude qu'elle soit, ses vertus de famille solides, malgré bien des irrégularités d'état civil et jusqu'en ces irrégularités, nous l'avez-vous jamais montré? Votre peuple à vous, c'est une bête tour à tour brute ou féroce, proie livrée d'avance à toutes les convoitises, à toutes les contagions, à tous les vices. Si votre peuple était le vrai peuple, il n'y aurait plus qu'à quadrupler le nombre des hôpitaux et à décupler celui des sergens de ville. Une seule chose le pourrait consoler : c'est que le reste de la société, quand vous y touchez, ne paraît pas valoir mieux que lui.

Non, ce n'est pas le vrai peuple que l'on peint; ce n'est pas davantage pour lui que l'on écrit. On n'est pas ému de ses misères et désireux d'y porter remède. On n'a point été conduit par une pensée philanthropique et populaire. Ce n'est pas au peuple que s'adressent les livres où il est en scène. Ils sont faits au contraire pour un public appartenant à ces classes que l'on appelle les classes supérieures, qui s'intitulent elles-mêmes les classes dirigeantes. Pour piquer leur curiosité blasée, on leur offre un nouveau ragoût. Les belles dames du XVIIIe siècle, lasses de la poudre et des paniers, trouvaient une distraction à se déguiser en bergères: Florian leur arrangeait des idylles enrubannées. On promenait à Trianon des agneaux bien lavés; la cour y allait boire du lait en grande pompe. La mode est inverse aujourd'hui, mais non pas différente : les ennuyés et les raffinés ont besoin de quelque régal étrange pour réveiller leur appétit languissant. Voici le piment attendu. On leur montre des filles de trottoir, des mauvais lieux, des ouvriers ignobles et des souteneurs. On fait danser devant eux des ilotes ivres, on les mène voir des descentes de la Courtille. Pour que rien ne manque au spectacle, l'argot dans ce qu'il a de plus sot, de plus abject même, est mis de la partie. On s'ingénie à recueillir, non-seulement les vulgarités, mais les indécences qui peuvent tomber des bouches déchues et dégradées. C'est un spectacle comme un autre, comme celui de ces arènes de barrière où certaine belle société allait voir il y a quelques années un bull cassant les reins à des douzaines de rats. Le spectacle est nouveau, il émoustille, il plaît. On est ravi et l'on bat des mains : voilà l'une des causes, et non la moins puissante, de ce succès dont on est si fier, de ces éditions innombrables que l'on fait sonner si haut.

Il faut conclure, et la chose n'est pas malaisée. Le naturalisme, au point de vue de la doctrine littéraire, a inventé peu de chose. Il y a deux cents ans passés que Boileau, l'homme qui certes prétendit le moins à l'honneur d'avoir inventé quoi que ce soit, disait en son *Art poétique* aux auteurs comiques ses contemporains :

> Que la nature donc soit votre étude unique.

Au point de vue du fait, il en est un peu différemment. Parmi les

phénomènes de la nature, parmi les « documens humains, » le naturalisme a opéré, comme l'on dit aujourd'hui volontiers, sa « sélection » à lui, et c'est cette sélection que nous demandons la permission de ne pas admirer sans réserve. Nous lui reprochons d'avoir systématiquement exclu toute une partie de la réalité, et la plus noble, la plus intéressante, celle qui enferme le plus de vérité humaine et générale. Ayant le choix, il a eu la main assez malheureuse pour préférer la part de Marthe et délaisser celle de Marie.

Même à cet égard, la moins justifiée de ses prétentions, c'est de se présenter à nous comme une école nouvelle. Il n'est pas un point de départ, il est un point d'arrivée. Ce n'est pas une évolution qui commence : il nous montre au contraire le dernier terme d'une évolution qui finit. Il se trompe singulièrement sur lui-même quand il se croit l'avènement de la méthode scientifique dans la littérature ; il se trompe quand il se croit jeune ; il a tout au contraire et les impuissances et les raffinemens de la vieillesse. Son précurseur ce n'est pas, comme il le dit, Balzac. Qu'il laisse en paix cette grande mémoire. C'est M. Flaubert, c'est Ernest Feydeau, ce sont MM. de Goncourt, c'est M. Alexandre Dumas fils, qui lui ont ouvert la voie où il marche. C'est de ces maîtres qu'il a reçu son impulsion ; c'est d'eux qu'il tient ses curiosités et ses méthodes d'observation. Au début il s'est appelé, il y a vingt-cinq ans, le réalisme ; il aime mieux s'appeler aujourd'hui d'un nom nouveau. Il n'a changé ni d'humeur, ni de tempérament en changeant d'état civil. Il a beau se dire et se croire peut-être républicain, il est, à prononcer le vrai mot, la littérature du second empire qui survit à Sedan et achève son mouvement logique et fatal. Il en est aujourd'hui à sa dernière incarnation ; je ne vois vraiment pas comment il s'y pourrait prendre pour se transformer encore, aller plus loin qu'il n'est allé et trouver désormais le moyen de nous étonner. Il n'est pas d'avatars qui n'aient un terme, et je crois que si quelque chose est proche, c'est une réaction.

Aussi ai-je entendu sans grande émotion la sommation hautaine qui nous a été récemment adressée : « La république sera naturaliste ou elle ne sera pas. » Non, le naturalisme n'est point le jeune officier d'avenir destiné à être bientôt général. Il ne fera pas de 18 brumaire ; il ne gagnera point de bataille d'Austerlitz. J'ai peu de goût pour les prophéties, et cependant je formulerais volontiers celle-ci : « La république sera autre chose que naturaliste ou elle ne sera pas. » Ce n'est pas du fond d'où est sortie *la Marseillaise* qu'est sorti le naturalisme. Quand je regarde les paysans de Millet, de M. Jules Breton ou de M. Bastien Lepage, les statues de M. Antonin Mercié ou de M. Delaplanche, je sens qu'il y a là une façon saine et robuste de regarder la nature ; il me semble pressentir là comme un art nouveau, plein d'espérances et de promesses, original sans renier les traditions, déjà grand et qui doit grandir encore ; celui-là fortifie les cœurs et les intelli-

gences. Rien de semblable ne m'apparaît dans les œuvres littéraires de l'école naturaliste. Elle trouble, inquiète, irrite tour à tour; elle ne connaît ni la paix ni la sérénité : elle peint des malades, elle est une malade elle-même. Elle est l'incarnation d'une époque tourmentée et fiévreuse; elle a la fièvre et s'applique à nous la donner à tous. Hélas! depuis vingt-cinq ans, nos nerfs n'ont été que trop agités, nos consciences aujourd'hui ne sont que trop ébranlées. Ce que demande notre société, c'est le calme; ce dont elle a besoin, c'est la santé. Les écrivains utiles à la France, ceux aussi qui prendront sur elle un durable empire, ceux qui l'aideront à se relever et auront place dans sa reconnaissance, ce sont les écrivains qui lui referont une âme virile. Ceux-là ne lui viendront pas de l'école naturaliste. Ils seront des naturalistes au sens vrai du mot, des observateurs de la réalité, mais occupés d'autre chose que de décrire les verrues des visages ou d'observer complaisamment de vilains cas pathologiques. La république n'a pas de raison d'être, si elle n'est pas le gouvernement où les âmes sont le plus vraiment fières et libres : une démocratie qui n'aurait pas la passion de la beauté et de la grandeur morale serait la plus honteuse déchéance de l'humanité. Les artistes de la démocratie athénienne, celle qui est restée la gloire du monde, s'appelaient Ictinus, Phidias, Myron, Scopas, Praxitèle; ses poètes s'appelaient Sophocle, Euripide, Ménandre; ses orateurs Périclès et Démosthène : ils auraient désavoué les naturalistes, et les naturalistes le leur rendent.

Attendons et laissons passer le sabbat. Le naturalisme a un ennemi plus redoutable que ses adversaires, à savoir lui-même. Quand il aura péri sous ses propres excès et n'appartiendra plus qu'à l'histoire, les critiques feront alors du récit de sa grandeur et de sa décadence un curieux chapitre des livres que lira le XXe siècle. Ils montreront pour quelles raisons la mode l'a tour à tour subi, acclamé, puis abandonné. Ils auront quelque peine peut-être à faire comprendre à leurs lecteurs et les colères et les enthousiasmes qu'il a soulevés, Ils diront qu'avec tous ses défauts il a cependant rendu quelque service aux lettres françaises, qu'il a achevé la ruine de certaines conventions déjà fort ébranlées, qu'il a déblayé le terrain pour d'autres qui sont venus après et préparé la voie à un art plus libre. Peut-être y aura-t-il alors encore, après le désastre du système littéraire, un écrivain que le grand naufrage n'aura point emporté, auquel les amis de la littérature, presque également attirés et repoussés par lui, feront une place dans leurs bibliothèques. On continuera cependant de le lire, non à cause de ses théories, mais en dépit d'elles, pour la vigueur de ses peintures, pour la puissance de ses conceptions, pour la façon magistrale dont il a souvent manié la langue française. C'est la grâce que je lui souhaite, et malheureusement la seule que je puisse lui souhaiter.

CHARLES BIGOT.

REVUE LITTÉRAIRE

Théâtre complet de M. Eugène Labiche, première série. 10 vol. in-18. Paris 1879, Calmann Lévy.

Voici un phénomène singulier : trente ou quarante années durant, sur des scènes réputées à bon droit secondaires, ou même inférieures, un auteur dramatique a produit des pièces applaudies; ses inventions ont fait fortune, ses mots ont fait proverbe, son genre a presque fait école, et son amusant répertoire a défrayé déjà la gaîté de plusieurs générations; en effet, il est passé maître dans l'art de provoquer le gros rire, le *fou rire*, ce rire qui se prend à tout dès qu'il est une fois lancé, qui n'instruit sans doute, ni n'amène la réflexion à sa suite, ni n'égaie peut-être, au vrai sens du mot, mais au moins qui dilate, et pour employer la seule langue ici qui convienne, ce rire qui « désopilerait la rate » même de Timon d'Athènes ou de l'homme aux rubans verts, grands misanthropes, comme on sait, et forcenés atrabilaires. Là-dessus, un beau jour, notre auteur, cédant aux sollicitations d'un confrère, publie son *Théâtre complet*, et la critique, dans cette ample collection de joyeusetés, tout à coup, découvrant ce que personne encore ne s'était avisé d'y voir, proclame à son de trompe qu'un héritier de Molière nous est né, que *le Chapeau de paille d'Italie, la Cagnotte, la Sensitive, le Voyage de M. Perrichon,* sont tout uniment chefs-d'œuvre trop longtemps méconnus d'observation comique, satirique, voire philosophique, et que décidément l'auteur de *Si jamais je te pince!..* manque à la gloire de l'Académie française. Lui cependant, là-bas, au fond de sa Sologne, tranquille, et bien innocent du bruit que l'on mène autour de son nom, modère habilement l'enthousiasme de ses admirateurs. Il consent volontiers qu'on l'appelle « notre premier producteur de gaz exhilarant; » il ne souffre pas encore qu'on le compare à Molière. Et vraiment, que pourrait-il davantage? Voudriez-vous pas

qu'il eût empêché l'Odéon d'ouvrir sa campagne d'automne par *le Voyage de M. Perrichon?* Vous prétendriez peut-être qu'il eût interdit au Palais-Royal de reprendre *la Cagnotte*, aux Nouveautés de jouer *les Trente millions de Gladiator?* ou vous aimeriez encore qu'il eût signifié défense à son heureux éditeur de lui promettre par avance, dans les annonces de librairie, les suffrages académiques? Eh donc?

> Des amis qu'il a faits le rendez-vous coupable,
> Et quand pour le pousser ils font de doux efforts,
> Prendra-t-il un bâton,..

pour les en remercier?

S'étonner de ce tapage, de cet excès d'admiration et de ce débordement de louanges, ce serait mal connaître notre temps. « Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource. » Cet aphorisme de Voltaire, — à moins qu'il ne soit de Condorcet, — vous explique pourquoi le patriarche de Ferney termina par *Irène* la carrière que l'élève du P. Porée, soixante années devant, avait commencée par *Œdipe*. Il vous explique aussi pourquoi même les plus hostiles à la candidature académique de l'auteur d'*Edgard et sa Bonne* ou de *Mon Isménie* gardent et garderont sans doute jusqu'au bout un silence prudent. Tout ce qui touche au théâtre, de près ou de loin, est comme engagé dans les lois, comme lié par les us et coutumes d'une sorte de « maçonnerie. » Nous entendons bien parler quelquefois de rivalités de coulisses; il est même possible, tant est grande l'humaine faiblesse, qu'un auteur à succès ne voie pas toujours de bon œil le succès d'un confrère. N'importe, et contre l'ennemi commun, dès qu'on le signale à l'horizon, tous ensemble, — auteurs, directeurs, acteurs, décorateurs, machinistes, costumiers, figurans et buralistes, — ils se joignent, se serrent et font cause commune. Ne touchez pas à l'*Association des artistes dramatiques :* c'est la *Société des auteurs* qui crierait. Tel est le secret de leur force à tous, et de la véritable domination que dans une grande ville comme Paris ils exercent sur le public. Ajoutez la faveur des cercles et des clubs, ajoutez la complicité de cette bourgeoisie qui remplit chaque soir les petites places, passionnée pour le spectacle, curieuse de la pièce, mais surtout curieuse de l'auteur, curieuse de l'acteur, ce sera le secret de cette grande popularité que donnent les succès de théâtre, et si jamais M. Labiche doit s'asseoir dans un fauteuil académique, ce sera, croyez-le bien, le secret de son élection.

J'oubliais ses collaborateurs, qui se nomment légion, qui fêteraient son triomphe comme ils feraient *une centième* et qui considéreraient son échec comme leur échec personnel. Les dix volumes jusqu'ici publiés du *Théâtre* de M. Labiche contiennent cinquante-sept pièces, soit en

tout cent douze actes : il n'y en a que quatre, — je dis quatre actes, — qui soient signés de lui seul, et ce ne sont pas les meilleurs. C'est une question délicate que celle de la collaboration, et pour en parler doctement, je sens qu'il faudrait être vaudevilliste soi-même. Au moins peut-on se demander si c'est vraiment faire œuvre littéraire que de composer ainsi sous une raison sociale. Car tout n'est pas dit quand on a constaté que toute collaboration est un *concubitus*, qu'il y a « dans tout *concubitus* un mâle et une femelle » et que « Labiche est un mâle. » Si j'avais l'honneur d'être académicien, je crois d'abord que je n'écrirais pas cette phrase, et j'aimerais, — puisqu'enfin parmi les collaborateurs de M. Labiche il en est qui comptent, M. Gondinet par exemple, de nombreux et brillans succès, — j'aimerais à savoir pour qui je vote, je voudrais être assuré que personne, après M. Labiche, n'invoquera comme un titre *le Plus heureux des trois*, et qu'aucune candidature à venir ne me mettra dans le cas de répondre « que j'ai déjà nommé quelqu'un pour cela. » Humble spectateur ou simple lecteur, il me plairait encore assez, quand je goûte une bonne plaisanterie du *Misanthrope et l'Auvergnat*, de savoir si c'est à M. Labiche ou si c'est à M. Siraudin que je dois la reconnaissance du rire. Certes, si tous les collaborateurs de M. Labiche ressemblaient à M. Legouvé, si dans l'œuvre commune ils imprimaient tous fortement, comme l'inventeur de *l'Art de la lecture*, leur marque personnelle, il n'y aurait pas lieu seulement de poser la question. Je vais voir jouer *la Cigale chez les fourmis* : il s'agit d'une jeune fille à marier, d'une bonne petite fillette bourgeoise qu'il faut élever à la dignité d'une alliance aristocratique : sait-elle seulement se coiffer? ou sait-elle s'habiller? et vingt autres détails du même genre. Tout cela M. Labiche a pu le trouver, mais ici son collaborateur lui fait remarquer sagement « qu'il ne suffit pas qu'une femme soit bien coiffée... bien habillée pour plaire à un honnête homme, et le rendre heureux, » il faut encore qu'elle sache lire; voyons donc comme elle se tirera d'une lettre de Mme de Sévigné par exemple. « Oh! oh! celui-là ne s'attend pas du tout; » je reconnais ici le *dada* de l'oncle Tobie, je veux dire la manie de M. Legouvé. Lui seul, qui jadis avait trouvé le moyen d'introduire dans *Adrienne Lecouvreur* une fable de La Fontaine, était capable d'interpoler dans la prose de M. Labiche une lettre de Mme de Sévigné. Mais tous les collaborateurs de M. Labiche n'ont pas ainsi, comme M. Legouvé, un « faire » qu'on reconnaisse entre mille. C'est fâcheux, parce qu'il y a de petits esprits que cette confusion de paternité ne laisse pas d'embarrasser et de troubler dans leurs jugemens. Cela les gêne de songer que, s'ils relèvent quelque part une plaisanterie d'un goût douteux, un couplet d'une langue incertaine, M. Labiche en rira là-bas et dans son par-dedans répondra que justement le couplet est de M. Marc Michel, par exemple, ou la plaisanterie de M. Delacour. C'est fâcheux, parce que, si ces détails n'importent guère

au public, une Académie française n'a pas le droit d'oublier « que l'on n'a guère vu de chefs-d'œuvre d'esprit qui fussent l'ouvrage de plusieurs. » La leçon est de La Bruyère. On ne fait pas asseoir une *raison sociale* dans un fauteuil académique.

Prenons pourtant ce théâtre et tâchons de démêler ce qu'il peut bien avoir de mérite littéraire. On loue beaucoup dans les pièces de M. Labiche ce qu'on appelle aujourd'hui « le métier ». C'est un de ces mots à la mode, comme la critique en invente parfois pour sa plus grande commodité : ils signifient probablement quelque chose, mais on s'accorde pour n'en pas trop approfondir le sens, de sorte qu'ils répondent péremptoirement à tout. Celui-ci, qu'on salue poète, n'aura de sa vie fait entrer dans ses alexandrins ni sentiment ni pensée : mais il fait si bien les vers, il sait si bien son métier! Celui-là, qui travaille dans le roman, s'il existe un art de composer ne s'en soucie, un art d'écrire l'ignore, un art d'émouvoir ne s'en doute seulement pas; et c'est pourtant le même refrain banal : si vous saviez comme il sait son métier! Je crains fort qu'il n'en soit du théâtre comme du roman et de la poésie. Du moins suis-je un peu surpris, quand je regarde aux vaudevilles de M. Labiche, de voir combien d'actes joyeux mêmes procédés, mêmes formules, mêmes plaisanteries ont pu défrayer, soutenir et faire applaudir. Ainsi, c'est une vieille observation qu'il n'y a rien au théâtre qui provoque plus sûrement le rire que la méprise et le quiproquo. M. Labiche en a fait son profit jusqu'à l'abus : voyez-en quelques exemples. Deux camarades de pension, Mistingue et Lenglumé, se croient complices, au lendemain d'un souper trop gai, de je ne sais quel crime imaginaire, l'assassinat d'un charbonnier, si vous voulez, ou d'une charbonnière : simple méprise, un acte, c'est *l'Affaire de la rue de Lourcine*. Le docteur Malingear, qui songe à marier sa fille, prend le confiseur Ratinois pour un prince de la raffinerie, le confiseur Ratinois, qui songe à marier son fils, prend de son côté Malingear, médecin sans clientèle, pour un millionnaire de la chirurgie : double méprise, deux actes, c'est *la Poudre aux yeux*. La veuve Champbaudet croit être aimée de M. Paul Tacarel, architecte; M .Garambois s'imagine que Mme Champbaudet n'a pas tort de le croire, et M. Letrinquier s'imagine à son tour que M. Garambois a raison de se l'imaginer : triple méprise, trois actes, c'est *la Station Champbaudet*. Qui nombrera les quiproquo du *Chapeau de paille d'Italie*? Mais ici, quand M. Labiche étend son sujet jusqu'aux dimensions de quatre actes ou de cinq, il faut un fil au moins qui tant bien que mal rattache toutes ces méprises ensemble. Rien de plus difficile peut-être à trouver : je le crois, je veux le croire, ce n'est pas mon métier que de le savoir, mais assurément rien de plus uniforme. Vous posez une demi-douzaine de personnages que vous mettez d'abord en contact par des moyens plus ou moins ingénieux; puis, tous ensemble, d'un seul coup, comme une caravane, vous les déplacez, et les voilà

partis à la recherche d'un chapeau, comme dans *le Chapeau de paille d'Italie;* pour un voyage de plaisir à Paris, comme dans *la Cagnotte;* pour la mer de glace, comme dans *le Voyage de M. Perrichon;* pour Chamounix et les chutes de l'Aar, comme dans *le Prix Martin.* Il est presque impossible qu'un certain comique de situation ne sorte pas de là. Vous avez eu soin d'ailleurs, dès le premier acte, de mettre sur la figure de vos bonshommes un masque grimaçant dont l'expression ne variera plus de toute la pièce et qui soulèvera nécessairement le rire du parterre parce qu'il gardera, jusque dans les situations les plus diverses, sa même expression stéréotypée. La mobilité de l'expression nuirait à l'effet comique. C'est pourquoi, dans tant de pièces de M. Labiche, on notera quelque jeu de scène ou quelque phrase qui revient uniformément: c'est le Vancouver de *Mon Isménie* répétant: « Pincé! je suis pincé. *Pinçatus sum;* » c'est le Krampach du *Plus heureux des Trois* fermant la bouche à sa femme Lisbeth : « Tais-toi! t'as commis une faute; » c'est le Clampinais de *la Sensitive* recommençant l'histoire qu'il n'achève jamais : « Je suis à la disposition de la société... Pour lors que nous arrivons à Milan..; » c'est le Champbourcy de *la Cagnotte;* c'est le Nonancourt du *Chapeau de paille d'Italie* promenant son myrte sous son bras et soulignant chaque incident de l'intrigue par la phrase devenue quasi proverbiale : « Mon gendre, tout est rompu. »

Que servirait-il d'insister? Quand le procédé serait moins visible et le métier moins apparent, quand M. Labiche disposerait enfin de cette inépuisable fécondité, de cette infinie variété de moyens qu'on a tant et trop vantée dans le vaudeville et dans la comédie de Scribe, qu'est-ce que cela prouverait et qu'en voudrait-on conclure? Sans doute, puisqu'on y tient, « c'est un métier de faire un livre comme de faire une pendule, » à plus forte raison de faire un vaudeville. Vous saurez donc ou vous ne saurez pas votre métier : je dis seulement que c'est affaire à vous, nullement au public, ni même à la critique. A coup sûr, si vous ne le savez pas, j'en pourrai, j'en devrai tirer argument contre vous, parce que, si je trouve que l'on a tort de vous applaudir, je suis loyalement tenu de donner mes raisons, toutes mes raisons, et puisque je prends le public à témoin, de motiver mon avis; mais si vous le savez, je n'ai pas à vous en louer, non plus que je ne louerai l'écrivain de savoir écrire, le peintre de savoir peindre, le forgeron de savoir forger. L'éloge ne commence et ne doit commencer qu'au point où précisément l'art commence, et ce sera le point où vous commencerez vous-même à vous élever au-dessus du métier. L'art seul relève de la critique : le métier ne relève que de la statistique. Le propre du métier, c'est ici, dans le vaudeville comme dans le roman-feuilleton, de pourvoir à la consommation quotidienne. Allons plus loin : le fort du métier, c'est de spéculer sur l'usure prochaine du produit qu'il a livré. Quand M. Labiche donne au théâtre *les Vivacités du capitaine Tic,* il

compte bien que le public aura perdu la mémoire de *Un monsieur qui prend la mouche*. Ce serait la mort des métiers que de croire un instant à la durée de leurs œuvres. Et c'est justement pourquoi les œuvres dites « de métier » ne comptent pas en littérature. Je rappelais le nom de Scribe : qui, mieux que lui, connut et sut à fond le métier? Que sont devenues tant de comédies, j'entends les meilleures, *Bertrand et Raton*, par exemple, ou *la Camaraderie?* Que sont devenus tant de vaudevilles, *l'Amour platonique, l'Hôtel des Bains, les Adieux au comptoir, la Maîtresse au logis*, etc., dont je copie les titres au hasard, qu'on ne joue plus sur nos théâtres, qu'on ne lit plus qu'en Allemagne, je pense; et que resterait-il de Scribe, à vingt ans de distance seulement, si, comme on le disait tout récemment ici même, les grands noms de *la Muette* et des *Huguenots* ne préservaient auprès de nous sa mémoire?

Scribe avait une excuse : un don lui manquait, il ne savait pas voir; M. Labiche savait voir, il est de ceux dont on peut dire vraiment: « s'il eût voulu! » Mais il n'a pas voulu. Que faudrait-il pour que le premier acte de *la Cagnotte* fût presque un chef-d'œuvre d'observation dans la caricature? Peut-être seulement qu'il ne fût pas suivi des quatre autres. Il est vrai qu'alors il n'aurait plus de raison d'être, et ce serait dommage. Que faudrait-il pour que le *Voyage de M. Perrichon* fût une comédie dans le vrai sens du mot? L'idée en est heureuse et quelques caractères n'en sont pas mal posés. Peut-être suffirait-il qu'elle fût exécutée dans un ton différent, que les moyens y fussent moins invraisemblables, et surtout que l'intention de faire rire ne s'y montrât pas à chaque instant, l'intention de faire rire sans s'inquiéter ni des caractères, cela va sans dire, ni même de la pièce, ni de la qualité du rire. Vous souvenez-vous de l'invective de Rousseau, dans sa *Lettre sur les spectacles*, contre la comédie de Molière, et l'entendez-vous encore qui termine chacune de ses apostrophes par la phrase célèbre : « Mais il fallait faire rire le parterre! » Il a tort contre *le Misanthrope*, mais comme il a raison contre le vaudeville de tous les temps! Il faut faire rire le parterre, et il faut le faire rire à tout prix.

Non pas, à la vérité, que la plaisanterie de M. Labiche, en général, soit cette plaisanterie lourde et grossière de l'ancien vaudeville ou cette plaisanterie licencieuse du vaudeville et de l'opérette tout contemporains. Le plus souvent elle est gaie, spirituelle et, ce qui ne laisse pas d'avoir son prix, au fond, toujours honnête. C'est qu'elle n'est pas superposée pour ainsi dire au dialogue, comme après coup, c'est qu'elle sort assez fréquemment de la force de la situation, c'est qu'enfin elle repose quelquefois sur l'observation vraie. Il y a notamment d'heureuses paysanneries dans quelques pièces de M. Labiche et des originaux de province assez plaisamment croqués. C'est l'exception, et d'ordinaire l'observation de M. Labiche est toute parisienne ou, si je puis risquer le mot, car il faut bien un peu parler la langue du sujet que l'on traite,

toute *boulevardière*. Elle est vraie de la Bastille à la Madeleine, dans les limites de l'octroi de Paris, si l'on veut; jusqu'à Versailles ou jusqu'à Fontainebleau, quand elle va le plus loin. « Je retiens votre salon de cent couverts, dit au traiteur le héros de la noce. — Combien êtes-vous? — Dix-neuf. — Diable! vous allez être bien gênés. » Il n'y a pas de raison pour que cette plaisanterie des *Noces de Bouchencœur* ne meure pas comme elle est née, dans la zone des forts détachés. Dans *Un mari qui lance sa femme*, le baron de Grandgicourt donne dans ses salons une fête « champêtre; » on a mis partout de la verdure, et le maître de la maison, recevant ses invités : « Entrez donc! vous voyez! de la verdure, du gazon, du feuillage partout... *comme s'il en poussait.* » Le mot est joli, mais au-delà de l'enceinte fortifiée « porterait-il » seulement? Or voici le danger, c'est qu'on verse de là bientôt dans la farce et dans la bouffonnerie. Le même vaudeville peut nous servir d'exemple. Au milieu de cette fête champêtre apparaît M. Lépinois, suivi de sa femme et de sa fille : « Par ici, mes enfans... Regardez donc... de vraies feuilles,... de vrais arbres,... des pommes,... *on se croirait à Ménilmontant.* » Vous voyez ici le moment précis où l'observation

Sort du bon caractère et de la vérité.

Les chocolatiers retirés du commerce avec trente ou quarante mille francs de rente, ce qui est le cas de M. Lépinois, ne prennent plus, — voilà longues années, — Ménilmontant pour la campagne ni les Buttes-Chaumont pour la Suisse. Nous retournons à l'ancien vaudeville, le vaudeville pesant de Duvert, nous descendons du bon comique à la caricature pure; encore un pas, nous allons tomber dans le bouffon. Ce dernier pas, c'est le style ou plutôt la négation du style, érigée pour ainsi en principe, qui va nous le faire faire.

Il faut s'entendre. Encore aujourd'hui, quand on parle de style, nombre de gens veulent bien s'imaginer qu'il n'y va que d'une question de forme ou même de correction grammaticale: une étroite et pédantesque observation des règles, un respect superstitieux de la syntaxe, avec cela quelques ornemens, quelques oripeaux de circonstance, du paillon et du clinquant dont on habillerait la simplicité de la pensée toute nue, d'ailleurs une phrase harmonieuse, qui sonne agréablement à l'oreille, voilà pour eux le style et voilà tout l'art d'écrire. Mais le style est autre chose, dont il vaut mieux au surplus se taire que de parler sérieusement en semblable sujet. Toujours est-il que je ne m'offenserai guère des libertés que M. Labiche a prises quelquefois avec la syntaxe et que, s'il a quelquefois « chiffonné la grammaire, » je n'affecterai pas la pruderie de le lui reprocher. Ce n'est pas qu'on ne pût noter, deçà, delà, des couplets d'une langue singulière, ceux-ci par exemple :

Je ne consens, trop abrupt hérisson,
A proclamer cet ange-là ta fille
Qu'en me disant... triste réflexion!
L'état civil du brillant papillon
Remonte bien à la chenille.

ou ceux-là :

Ils vont de la feuille odorante
Savourer l'arome si doux;
Pour moi, la saveur qui me tente
C'est de deviser avec vous (1).

Ce n'est pas qu'on ne pût signaler des locutions étranges : « Voyons! voyons! dit un personnage de *la Sensitive*, ne t'agace pas. » Un autre dira, dans un goût différent : « Cette perspective est acerbe. » Qu'importe? passons aux auteurs dramatiques les licences que M. Dumas, naguère, dans l'une de ses préfaces, réclamait et réclamait à bon droit au nom des exigences de la scène. On peut admettre, sans nulle difficulté, que les lois du style ne soient pas les mêmes au théâtre que dans le discours, ou que dans la familiarité de la conversation quotidienne. On a dit ingénieusement « que les spectacles forment le lien entre les classes de la société qui pensent et celles qui ne pensent pas. » Ou il faut renoncer à provoquer la pensée chez ceux qui n'en ont pas l'habitude, ou il faut leur parler un langage qu'ils puissent comprendre. Le *purisme* ici serait déplacé. On ne brosse pas, sans doute, un décor de théâtre comme on ferait un tableau de chevalet. L'optique du théâtre a ses nécessités, la langue du théâtre a les siennes. Un certain grossissement du trait, une certaine exagération dans les termes, quelque emphase dans le drame, quelque liberté dans le comique, ne seront pas moins nécessaires que le masque tragique aux acteurs d'autrefois ou que le fard aux comédiens d'aujourd'hui. Il y aura pourtant une limite, et c'est par malheur cette limite que ni le vaudeville, ni M. Labiche ne se sont jamais piqués d'observer.

Que dis-je? cette limite, le propre du vaudeville est de la franchir, et plus il s'en éloigne, plus il est le vaudeville. « Il y a, dit M. Augier dans la préface qu'il a mise aux œuvres de M. Labiche, autant de degrés de maîtrise qu'il y a de régions dans l'art. La hiérarchie des écoles n'importe guère, l'important est de ne pas être un écolier. » Rien de plus vrai, voilà parler et parler d'or : il ne s'agit que de savoir si le domaine du vaudeville est une région de l'art, et c'est tout le procès.

Il est facile à terminer : écoutez parler les personnages de M. La-

(1) Je crois que ces quatre vers veulent dire : « Causons, tandis qu'ils vont prendre le thé. »

biche : « Charmant ! charmant ! dit un père en vantant le gendre de son choix ; il est bien mieux que ce Dardenbœuf, qui a l'air d'un *charcutier appauvri par les veilles.* » Qu'est-ce que cela veut dire et dans quelle langue cela signifie-t-il quelque chose ? Un autre, mécontent de la façon dont on l'accueille, s'exprimera de la sorte : « Dites donc... domestique... il me semble que vous pourriez m'annoncer d'une façon... *moins carnassière.* » Un troisième donnera ses ordres en ces termes : « Apporte-moi une chope de bière, dans laquelle tu *émietteras gracieusement* un verre de cognac. » Je m'arrête : aussi bien que vous et que moi, M. Labiche sait et sent ce qu'il y a d'insolite, pour ne rien dire de plus, dans de telles façons de parler, dont un volume ne suffirait pas à rassembler les exemples, mais, faites-y bien attention, c'est là qu'il attend son public, et c'est sur ces alliances de mots qu'il compte pour soulever le rire. Il est dans la tradition du genre. Quelques délicats détourneront peut-être l'oreille, il n'écrit pas pour eux, mais le parterre rira, et le parterre aura le dernier mot. Et plus un dialogue sera semé de ces sortes de plaisanteries, plus elles éclateront en phrases hétéroclites, en coq-à-l'âne, en calembredaines, plus elles se multiplieront de réplique en réplique, plus elles détonneront avec le caractère ou la condition du personnage et la nature de la situation, plus elles exciteront de grosse gaîté dans la salle, et M. Labiche le sait, et M. Labiche y compte. Que si, par hasard, tirée de trop loin, la plaisanterie ne portait pas coup d'abord, il sait de plus que les interprètes ne se feront faute, et de la souligner, et de la prolonger, et de l'exagérer ; car il n'y a rien de moins sacré pour eux que le texte de M. Labiche, il est pour ainsi dire convenu qu'ils y collaboreront, qu'ils retrancheront et qu'ils ajouteront, et leurs plaisanteries renouvelées des tréteaux de la foire ne seront pas toujours celles qui feront le moins rire. C'est encore et toujours la tradition du genre. Essayez maintenant de ramener au naturel tout ce monde du vaudeville et de la farce, les Potfleury, les Boisrosé, les Grandcassis, les Beauperthuis, les Chauvinancourt, les Veauvardin, les Bidonneau, tout ce monde caricatural et grotesque déjà sur l'affiche, avant même que d'avoir ouvert la bouche, émondez, taillez, coupez ces métaphores extravagantes, tempérez l'excès de ces plaisanteries qui frappent d'autant plus sûrement et plus fort qu'elles enferment en réalité moins de sens et que, sortant moins naturellement de la situation, elles sont plus inattendues, c'est tout simplement le genre lui-même que vous aurez détruit. Ce sera comme si vous prétendiez astreindre aux lois de la logique la marche de l'action, comme si vous demandiez que la pièce eût son commencement, son milieu, sa fin ? Pourquoi *la Cagnotte* a-t-elle cinq actes et non pas six ? pourquoi *le Voyage de M. Perrichon* en a-t-il quatre plutôt que trois ? Qui le dira ? qui pourrait le dire ? Personne, assurément, pas même M. Labiche, car s'il le sait et qu'il prétende le dire, et qu'il accepte d'être jugé selon les règles, c'est la

liberté du vaudeville qu'il abdique, le droit d'interrompre à son gré la suite naturelle de l'intrigue, le droit de s'échapper à tout coup vers la fantaisie, le droit de s'amuser lui-même à ses propres inventions, le droit enfin de faire dans les chemins de traverse et ses plus heureuses rencontres et ses plus joyeuses trouvailles. Il faut de l'esprit à ce jeu? qui en doute? et de la verve? qui le nie? mais vous voyez bien que c'est un jeu, et qu'il faut le prendre comme tel, c'est-à-dire comme la négation même de toutes les qualités qui font l'œuvre littéraire, depuis qu'il y a des hommes et qu'ils écrivent.

La foule y court cependant, elle y rit, elle y applaudit : je ne m'en étonnerai pas plus que de la voir courir à l'opérette, au mélodrame, à la féerie. Mais si la foule est juge de son plaisir, elle n'est pas ni ne peut être juge de la qualité de son plaisir. Voilà le point. Il y a de sots plaisirs, et la morale est d'accord avec l'hygiène pour nous enseigner qu'il y en a de dangereux. Le rire du moins est bon, dit-on, sain et fortifiant : c'est à savoir s'il l'est toujours, et quand il n'a rien de desséchant, ni de cruel, il reste encore à se demander s'il n'a pas souvent quelque chose de niais. Or est-il vrai que le vaudeville fonde son succès précisément sur la niaiserie publique, je veux dire sur cet étrange besoin que nous éprouvons parfois de nous délasser du travail de la pensée dans les ébattemens et les ébrouemens du gros rire? Est-il vrai qu'il spécule systématiquement sur la vulgarité des moyens et sur le mauvais goût de la salle? qu'il n'hésite jamais, par exemple, entre un trait de satire qui serait un trait de caractère ou une plaisanterie qui fera trépigner le parterre d'aise et de contentement? qu'il se fasse une loi de corrompre lui-même ses meilleures imaginations et de les gâter, de les défigurer à plaisir, poussant à la caricature, détournant les personnages de leur caractère, l'intrigue de sa marche, les mots de leur usage, heurtant et choquant, à chaque repartie, de propos délibéré, le bon sens, le bon goût, voire quelquefois les plus simples convenances? Il n'en faut pas davantage, et la cause est entendue. Je n'ignore pas que l'on invoque ici le nom de Molière, et *le Bourgeois gentilhomme*, et le *Malade imaginaire*, et *Monsieur de Pourceaugnac*. C'est encore un de nos argumens en vogue, et l'on entend répéter que, si Molière vivait de notre temps, il porterait *le Misanthrope* à la Comédie-Française, et *Monsieur de Pourceaugnac* au théâtre du Palais-Royal. Et quand il serait vrai? pourquoi donc ici la superstition nous fermerait-elle la bouche, à nous, qui jusque dans les livres élémentaires osons bien reprocher à Corneille ses déclamations rimées ou sa prétendue fadeur à l'auteur de *Bérénice?* et par quelle fausse honte balancerions-nous à reconnaître enfin qu'il n'y a rien de si gai dans la *cérémonie* du *Malade imaginaire*, ou que la *cérémonie* du *Bourgeois gentilhomme* est médiocrement divertissante? Eh oui, Molière, « trop ami du peuple, » a flatté quelquefois, aussi lui, la sottise publique, et, directeur d'une troupe qu'il fallait faire vivre, en même temps qu'auteur,

il a spéculé, lui aussi, sur le mauvais goût du parterre de son temps. Est-ce un exemple que nous devions suivre? ou proposer à l'imitation? ou seulement avancer comme une justification? Le bon Homère, au dire d'Horace, ne laissait pas de sommeiller quelquefois : notre Molière quelquefois est tombé bien bas dans la farce. Et quand on prétend s'autoriser de son exemple, c'est alors le cas de dire que « la chasteté d'Alexandre a fait moins de continens que l'exemple de son ivrognerie n'a fait d'intempérans. »

Il existe en France une compagnie dont le rôle, ou même la mission sociale est de résister contre les entraînemens comme celui dont M. Labiche est en ce moment, je ne sais s'il faut dire le héros, ou la victime : j'ai nommé l'Académie française. C'est à elle qu'il appartient de maintenir, — autant qu'elle le peut encore, — cette hiérarchie des genres, de protéger, avec l'intégrité de la langue, le peu de traditions qui nous restent, et, le cas échéant, de déjuger la foule. Dans une société comme la nôtre, elle ne saurait avoir la prétention d'imposer à personne une direction : elle peut au moins se défendre contre l'invasion des genres inférieurs. C'est en somme, jusqu'ici, bien qu'entre plusieurs candidats qui briguaient son suffrage elle n'eût pas toujours choisi le plus digne, ce qu'elle avait su continuer de faire. Va-t-elle maintenant ouvrir sa porte à ces genres qui jadis n'osaient pas seulement y frapper? C'est ce que l'on commence à craindre. Combien déjà compte-t-elle d'auteurs dramatiques? et veut-elle s'en adjoindre un de plus? « Il y a fagots et fagots, » dit le bon sens de Sganarelle. Loin de nous la pensée de disputer son rang en littérature à l'œuvre dramatique, et ce rang est peut-être le premier. Il n'y a qu'un Shakespeare, et nous n'avons connu qu'un Molière. Dans le domaine de la poésie, peut-être ne saurait-on rien nommer qui balance *Othello*, si ce n'est l'*École des femmes*. Si le mot de *création* a quelque sens dans la langue de l'homme, c'est de Desdémone et d'Agnès qu'il est vrai, c'est de la création dramatique, c'est du poète qui fait respirer, marcher, parler, vivre enfin sur la scène ces immortelles figures, plus vraies, plus vivantes que la réalité même. Mais il y a des degrés, plusieurs degrés, beaucoup de degrés.

Ce n'est pas le lieu de discuter ici ceux de nos auteurs dramatiques qui siègent à l'Académie française. Ils y sont : ce qui est fait est fait. Oublions ce qu'on pourrait en dire, puisqu'aussi bien à peine en est-il deux ou trois dont on pourrait gloser. Mais au moins que l'on s'arrête

Après Agésilas,
Hélas!
Mais après Attila,
Holà!

Quand on voit la façon dont l'Académie française, depuis quelques années déjà, distribue les prix et répartit les distinctions dont elle dispose, on peut juger que les auteurs dramatiques y possèdent assez d'influence et qu'il n'est pas besoin de renforcer leur bataillon. Le prix Jean Reynaud à M. de Bornier! c'est-à-dire *la Fille de Roland*, en séance solennelle, proclamée l'œuvre la plus remarquable que la littérature française ait enfantée depuis cinq ans! Mais cela ne serait rien. L'Académie française est maîtresse de son budget, et maîtresse souveraine. Ce qui est plus grave, c'est que la popularité des auteurs dramatiques, — popularité qui n'a jamais été, je crois, plus grande que de nos jours, — tient justement à ce qu'ils s'éloignent de plus en plus de la littérature et de l'art pour verser dans le métier. Grâce à la confusion des genres, et grâce aussi, dans une large mesure, à la liberté des théâtres, ils vont, de plus en plus, où le public les pousse. Préoccupés uniquement de flatter ce maître ignorant et capricieux qu'ils maudissent, dans leur for intérieur, mais dont ils ne sont pas moins les humbles serviteurs, ils lui donnent de plus en plus ce qu'il demande, et non pas ce qu'ils avaient rêvé. Or ce maître ne leur demande pas de l'instruire, ou seulement de l'aider à penser, de le provoquer à réfléchir. A peine leur demande-t-il seulement de l'émouvoir, il leur demande de l'amuser. L'entreprise est difficile, nous le savons : c'est beaucoup d'y réussir; à quel prix y réussit-on? Je crois qu'aujourd'hui nos auteurs y réussissent à trop bon marché, semblables en cela d'ailleurs à nos romanciers, j'entends ceux qui sur le marché du feuilleton subissent la loi de l'offre et de la demande. Il y a donc et peut-être y a-t-il bien eu de tout temps deux formes de l'œuvre dramatique, deux sortes de théâtre, le théâtre littéraire et le théâtre industriel, le théâtre, comme on disait autrefois, qui résiste à l'épreuve de la lecture, et le théâtre qui rend tout son effet à la représentation, là, sur les planches, au feu de la rampe, aussi parfaitement insoucieux de la forme et du fond, du style et de la pensée, que préoccupé, selon le vilain mot en vogue, *d'empoigner* le spectateur. De sorte que, si l'on continue de remplir ainsi l'Académie française de nos auteurs dramatiques à succès, un beau matin il se trouvera tout simplement que, de toutes les formes de l'art, la moins littéraire aujourd'hui, la plus voisine d'une industrie patentée, aura véritablement annihilé toutes les autres dans l'Académie française. Ce sera un beau résultat.

Il y a quelques mois de cela, quand disparut M. de Sacy, le dernier des classiques, un écrivain qui ne partageait guère ni les idées, ni les goûts de M. de Sacy, mais qui voulait et qui sut lui rendre justice, M. Scherer, a pu dire tristement qu'avec M. de Sacy « quelque chose finissait. » Quelque chose aussi finira, si l'on met M. Labiche à la place de M. de Sacy, — mais non pas M. Labiche.

F. BRUNETIÈRE.

REVUE MUSICALE

La direction de l'Opéra vient de changer de mains, et si nous ne nous sommes point mêlé à cette histoire au cours de ses vicissitudes, c'est qu'il nous a paru que le ministre avait son siège fait et qu'il ne s'agissait pour lui que d'amuser le tapis. Il y a de ces duperies auxquelles seuls les esprits naïfs se laissent prendre, et nous ne sommes pas de ceux qui se mettent en chasse après la question d'art quand elle est lancée par des hommes dont l'art, s'ils en pouvaient comprendre le premier mot, serait encore le moindre souci. Mais aujourd'hui, le fait accompli, rien ne nous empêche de l'aborder. On sait dans quelles circonstances le directeur sortant prit jadis l'Opéra alors que les ruines amoncelées dans Paris par la commune fumaient encore. Sans doute, la nouvelle salle déjà se profilait à l'horizon, et ses miroitantes coupoles réjouissaient un peu le paysage; mais ce bienheureux temple de la fortune, que de périls et de hasards n'aurait-on pas à traverser avant d'en voir s'ouvrir les portes et d'en monter l'escalier de porphyre et d'or! Ceux-là mêmes que leur ambition poussait le plus hésitaient, tergiversaient, et pendant qu'ils traînaient le temps en pourparlers, M. de Fourtou, pressé d'en finir, s'accordait avec M. Halanzier. Ce dénoûment brusqué, imprévu, jeta le désarroi dans l'opinion. Beaucoup refusaient d'y croire; le préjugé qui se niche partout, jusque sous le manteau d'arlequin d'une salle de spectacle, n'admettait point qu'un simple directeur de province fût placé à la tête de l'Opéra : « Il espéra s'initier à la cour, il n'y fut jamais que des faubourgs! » Ce que disait Saint-Simon du marquis de Lassay, la malveillance l'appliquait à M. Halanzier. Être des faubourgs passe encore, directeur des Bouffes-Parisiens, ou même d'un théâtre lyrique quelconque, mais « s'initier

à la cour! » inscrire son nom au frontispice du monument de M. Garnier, succéder à M. Perrin, la prétention semblait bizarre et l'opinion rééditait pour lui l'apostrophe légendaire de la comtesse Zichy à cette femme de banquier qui demandait à faire partie du cercle intime : « Vous, chez moi, quelle idée! » Mais M. Halanzier n'était point homme à se déconcerter; ni les petites rebuffades ni les grandes n'ébranlèrent sa confiance. Il en devait du reste voir bien d'autres; en une nuit, la salle de la rue Le Peletier disparaissait dans les flammes : plus de théâtre, plus de décors, plus de répertoire! Sans parler ici de l'homme d'Horace imperturbable au milieu des ruines, nous pouvons dire que M. Halanzier supporta dignement ce coup du sort, l'idée d'abandonner son poste ne lui vint pas, il se contenta d'émigrer à Ventadour; ingrate et rude campagne pendant laquelle à force d'industrie on maintint debout le spectacle, période de captivité avant la terre promise! L'inauguration de la nouvelle salle était en effet le point de mire, et de ce jour seulement commença la vraie exploitation. A l'ère des grands désastres succédait l'ère des difficultés, car il s'agissait maintenan d'aborder l'inconnu.

Ce qui se dépense en pareille occasion d'énergie et d'intelligence, le public ne s'en inquiète guère, et quand un directeur de théâtre a fait fortune, il lui suffit de le proclamer un homme heureux et d'en parler comme d'un joueur qui a la veine. Il y a toujours dans nos jugemens humains un fond d'envie et de coquinerie, et il nous en coûte moins de mettre au compte du hasard le succès des autres que d'attribuer ce succès à leur mérite. Former une bonne troupe d'ensemble, relever un à un les chefs-d'œuvre du répertoire, appeler à soi les jeunes maîtres et les vieux, tenir tête au *Roi de Lahore* de M. Massenet, comme à la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet et au *Polyeucte* de M. Gounod, représenter en outre des ballets selon le goût des amateurs et les exigences du cahier des charges, voilà bien des efforts que la critique aurait dû prendre en considération, et cependant les attaques épargnèrent si peu M. Halanzier qu'en 1875, il en était réduit à se défendre dans un mémoire adressé à la commission du budget et dont maint paragraphe qui ne visait alors que le passé pourrait être ici reproduit en vue du présent. « On allègue contre moi deux griefs; le premier consiste à dire que je ne suis pas ce qu'on appelle un directeur-artiste, le second a trait à la situation exceptionnellement prospère de l'Opéra, comme si de ces deux griefs le second ne réfutait pas le premier, étant admis généralement que la prospérité d'une entreprise théâtrale ou autre ne saurait être que la conséquence d'une bonne administration. » Après quoi, le directeur mis en cause ouvrait carrément la discussion et démontrait par des argumens clairs comme des chiffres qu'il avait fait ce que les autres n'ont point fait. « M. Perrin touchait une subvention de 900,000 francs, moi

j'en ai 800,000 et je m'en contente : voudrait-on comparer sa troupe à la mienne? Commençons. » Et tout de suite il vous dressait le tableau synoptique : « Vous aviez quatre ténors, j'en ai neuf; vos soprani combien étaient-ils? Sept, moi j'en compte seize. Quatre étoiles se partagent l'admiration du public : la Patti, Gabrielle Krauss, Christine Nilsson, Mme Carvalho. Sur les quatre, deux m'appartiennent par de longs traités; des deux autres, l'une s'est fait entendre pour la première fois en français dans la salle de l'Opéra, grâce à mon initiative, l'autre eût inauguré la nouvelle salle sans une maladie persistante. » Ce plaidoyer *pro domo sua* nous saisit à cette époque par sa verte allure et nous eûmes plaisir à reconnaître ce qu'il y avait de convaincant dans cette honnête et juste éloquence d'un homme fils de ses œuvres, que le travail et son seul mérite avaient élevé au poste qu'il occupait. On remarquera ce mot de *directeur-artiste* passé depuis dans la polémique courante et qui faisait alors ses premiers débuts dans le monde. Autrefois on se contentait de savoir son affaire et de bien gouverner son théâtre; pour un directeur de l'Opéra, posséder des notions d'art était quelque chose de si simple qu'on ne s'en occupait même pas. Aujourd'hui l'espèce se fractionne en toute sorte de variétés intéressantes, et nous avons le directeur-artiste, le directeur bel esprit, le directeur gentilhomme, etc. N'importe, l'arme était forgée au moyen de laquelle on finirait par avoir raison de l'ennemi et par entrer dans la place! « Tarte à la crème! » s'écriait le marquis de la comédie. — « Directeur-artiste! » répétaient sur tous les tons les malveillans et les gens à la suite.

Étant donnée la compétence, ou, si vous l'aimez mieux, l'incompétence des hommes qui dirigent aujourd'hui les beaux-arts, il n'en fallait pas davantage pour leur mettre l'esprit à l'envers. Le privilège en cours d'exploitation avait encore de longs mois à vivre que déjà la succession de M. Halanzier était ouverte, et je vous demande si les compétiteurs affluèrent; directeurs-artistes et autres assiégeaient à la journée les bureaux du sous-secrétaire d'état, qui, désolé de ne pouvoir les nommer tous, du moins ne les congédiait jamais sans leur adresser quelqu'une de ces paroles réconfortantes et bien senties que M. de la Palisse et M. Prudhomme donnent pour régal à la compagnie : « L'art que nous voulons, c'est celui qui élève, non celui qui dégrade; l'œuvre que nous aimons, c'est celle qui assainit, non celle qui corrompt (1). » Pendant ce temps, les affaires de notre première scène lyrique s'en allaient à la débandade. Mécontent, écœuré, le directeur se désintéressait de plus en plus et laissait à la force des choses le soin de débrouiller une de ces

(1) Voir la circulaire de M. Edmond Turquet sur la régénération morale de l'art. Voir aussi le discours prononcé cette année à la distribution des prix du Conservatoire. Tout cela n'est pas neuf, mais c'est consolant, douce littérature d'amateur et bon vin de propriétaire dont on peut boire à discrétion sans se griser.

situations comme il s'en présente toujours quand les hommes chargés de donner d'en haut l'impulsion auraient eux-mêmes besoin d'être à chaque instant renseignés sur ce qu'ils ignorent. De quel beau zèle voudriez-vous qu'un directeur fût animé et quelle autorité conservera-t-il dans son théâtre quand tout le monde se raconte autour de lui que le ministre a déjà *in petto* pourvu à son remplacement? Sans être un de ces phénomènes dont le souvenir se transmet, la troupe de M. Halanzier avait ses qualités. Ensemble, tenue, discipline, émulation des jeunes sous le regard des vieux diplômés du Conservatoire et de la tradition, vous trouviez là à certaines heures je ne sais quel bon ordinaire qui vous réjouissait le cœur, surtout au retour de ces *saisons* de Londres où toutes les étoiles du firmament européen s'emmêlent dans la contredanse, où le même opéra vous montre la Patti, Faure et Nicolini jouant et chantant en virtuoses voyageurs qui ne se sont pas seulement concertés un quart d'heure et qui se moquent du public. Cette troupe s'est aujourd'hui modifiée, et des mois s'écouleront avant qu'on ait reconstitué quelque chose d'équivalent à ce qui n'était déjà point la perfection. Les ministres qui savent ce qu'ils font sont les seuls que les responsabilités n'effraient pas, les autres nomment des commissions, commandent des rapports, et pour avoir des clartés sur une question s'adressent au principal intéressé. Un moment la régie fut mise en avant; de toutes les inventions c'était bien la plus malencontreuse: n'importe, en dépit des expériences pitoyables faites sous l'empire, en dépit des protestations de tout un monde d'artistes et d'esprits informés, cette billevesée eut les honneurs d'une interminable discussion. Tout ce bruit, toute cette aventure en vue de créer une sorte d'intendance des théâtres subventionnés par l'état, comme si ce qui se passe dans les petites capitales d'Allemagne où l'art dramatique n'a qu'une vie stagnante et coûte si peu aux gouvernemens pouvait jamais exister dans nos théâtres, où la concurrence la plus active et la plus âpre est forcément en jeu et dont les budgets se chiffrent par des centaines de mille francs.

Les projets de régie écartés, on se dit : Tuons le mandarin, nommons un nouveau directeur, rien de mieux. Seulement ce qui aurait dû être l'affaire de quelques jours devint la question d'Orient; plus de trois mois durant ce débat occupa la ville; on se demandait au lever: Avons-nous un directeur? Le ministre en avait un, mais il ne voulait pas qu'on le sût, c'était, comme dirait Pascal, sa pensée de derrière la tête. Et pendant que cette pensée couvait, la désorganisation se mettait partout. Rude besogne que celle qui va s'imposer à la nouvelle administration, car s'il est déjà assez malaisé de recoudre ce qui est bien coupé, quelle industrie ne faudra-t-il donc pas pour recoudre ce quif ut mal et très mal coupé! En ce sens là, le cadeau de M. Jules Ferry à M. Vaucorbeil paraît moins enviable. Les beaux jours de l'exposition sont passés, le fameux escalier

commence à s'user et le répertoire devient caduc à ce point que des miracles d'exécution suffiraient à peine pour lui communiquer un certain renouveau. En outre, on peut s'attendre à voir le public se montrer plus exigeant qu'il ne l'était à l'égard de M. Halanzier, à qui ses services rendus et ses hautes qualités administratives garantissaient certaines immunités. Loin de nous l'idée de décourager personne, nous voudrions au contraire prémunir qui de droit contre les éventualités d'une situation pleine de mirages; jamais en effet les circonstances ne furent plus difficiles, et c'est bien le cas pour le directeur sortant de répéter à son successeur le mot de Louis XVIII au comte d'Artois: « Je meurs sur mon trône, tâchez d'en faire autant. »

En attendant, les programmes vont leur train comme d'habitude et ce ne sont pas les belles promesses qui manquent : l'année prochaine, l'opéra de M. Gounod, en 1881 la *Françoise de Rimini* de M. Thomas, en 1882, l'*Hérodiade* de M. Massenet, puis le *Sigurd* de M. Reyer, *la Nuit de Cléopâtre* de M. Victor Massé, et la reprise d'*Armide* aux calendes grecques. On commence même à nommer déjà les interprètes : ainsi pour *le Tribut de Zamora*, vous aurez Mlle Heilbron et M. Maurel, pour *Françoise de Rimini*, Mme Nilsson et M. Gayarré, jeune ténor castillan qui se forme à notre langue en chantant l'italien sur toutes les grandes scènes étrangères; quant aux engagemens contractés en l'honneur d'*Hérodiade*, il n'en est point encore question; d'ailleurs les opéras de M. Massenet n'étant guère que des symphonies, un bon orchestre leur doit suffire. Tout cela peut faire illusion à distance, mais ne nous dit rien qui vaille au point de vue du répertoire. Quel service régulier attendre par exemple de Mlle Heilbron ? Le bruit court que M. Gounod la réclame : fort bien, mais une fois son caprice passé, quel profit notre scène lyrique aura-t-elle à tirer de cette voix et de ce style de fantaisie, de ce talent de jolie femme non moins agréable qu'antimusical ? Autant il en faut présumer de Mme Nilsson et de M. Gayarré, personnalités cosmopolites également réfractaires à cet esprit de suite et d'émulation, à ce goût du travail en commun qui sont la marque distinctive de notre tradition française. Souvenons-nous de l'apparition de Christine Nilsson sur le théâtre de l'Opéra et du peu de place qu'elle y tint en dehors du rôle d'Ophélie, son unique création. Qu'elle ait depuis remporté d'autres succès et chanté à l'étranger tous les répertoires, j'y consens, mais cela se passait en Angleterre, en Russie et en Amérique, et nous, Parisiens de Paris, n'en avons jamais rien su, car pour ce qu'elle fut dans Alice de *Robert le Diable*, mieux vaut assurément n'en point parler. C'est à croire aujourd'hui qu'on nous prépare la même aventure. Ne s'agit-il pas cette fois encore d'une partition de M. Thomas, le compositeur ordinaire de l'aimable Suédoise? Qu'on engage Mme Nilsson, à merveille, mais sachons bien d'avance où elle en est de

sa voix, de son talent, de sa santé et ce qu'elle veut et peut faire pour nous. Peut-elle chanter Valentine, dona Anna, Rachel, *l'Africaine*, prendre sa part de ce pénible travail quotidien auquel depuis six ans la Krauss a tenu tête avec tant de bravoure? Qu'elle vienne, et nous applaudirons à son retour; mais s'il faut qu'elle soit derechef la cantatrice d'un seul rôle, s'il nous faut à perpétuité l'entendre chanter les *Nilsson* et rien que les *Nilsson : Dî, talem avertite casum*, qu'on nous épargne cet ennui de voir *l'auteur d'Hamlet* friser à neuf pour Françoise de Rimini la perruque blonde d'Ophélie.

Soyons sérieux et ne commençons point par nous perdre dans les chinoiseries. « Faire de l'art » est un mot que M. Vaucorbeil prononce volontiers; comment y réussir sans compromettre les intérêts financiers de la situation? comment marier le Grand Turc avec la république de Venise? Question difficile et que les bonnes intentions ne suffisent point à résoudre. Nous l'avons dit mainte fois, le monument de M. Garnier sera la ruine de notre Académie lyrique. Il ne s'agit plus désormais simplement d'ouvrir les portes, et de promener son monde par les escaliers, les corridors et les foyers, le public réclame autre chose et, sa première curiosité désormais satisfaite, il prétend comme le corbeau de la fable que le ramage réponde au plumage.

Équilibrer les proportions, faire que la bonne harmonie s'établisse partout, et qu'entre le contenant et le contenu il n'y ait pas dissonance: quand M. Perrin refusait naguère de se charger de l'Opéra à moins d'une augmentation de quatre cent mille francs dans la subvention, il comprenait cette nécessité de premier ordre. A l'heure qu'il est, on peut en prendre son parti, la chambre ne votera pas un centime, non par indifférence ou mauvais vouloir, mais parce que personne n'est là pour la convaincre; ce ne sont pas nos députés qui sont des indifférens, ce sont nos ministres des beaux-arts qui ne savent pas les persuader. Les députés ont un sentiment vague des avantages que la république aurait à tirer de riches dotations accordées au département des beaux-arts, l'exemple d'Athènes et de Florence sourirait même à quelques-uns; mais la confiance leur manque dans les hommes qui sont au pouvoir et qu'ils connaissent pour les avoir faits; ils savent que M. Ferry n'est là qu'en vue de l'article 7, et que M. Turquet, n'ayant jamais compté que comme appoint de la majorité, représente aujourd'hui au ministère des beaux-arts le personnage que le maréchal Vaillant y faisait sous l'empire, avec cette différence que le maréchal avait à son côté M. Doucet, pour le sauvegarder contre son inexpérience, et que M. Turquet opère lui-même.

Croit-on que la chambre ignore ce qui se passe, et que la manière dont on use des subventions qu'elle accorde à la musique doive beaucoup l'encourager à des largesses nouvelles? Quel sens donner par

exemple à l'extraordinaire indulgence que l'administration supérieure ne se lasse pas de témoigner à M. Carvalho? Voilà, certes, un directeur qui n'a qu'à se louer du gouvernement de la république. Laissons de côté ces réparations de la salle, qui n'en finissent pas, cette clôture arbitrairement prolongée au préjudice d'une foule d'intérêts respectables, petits employés dont les appointemens sont suspendus, commerçans des alentours que le mouvement de reflux d'un grand théâtre fait subsister, et qui chôment dès que le gaz s'éteint sur la place et que les portes ne s'ouvrent plus, — négligeons ce désastreux entr'acte contre lequel assez de clameurs s'élèvent de toutes parts, et ne nous occupons que de ce qui concerne en temps ordinaire l'économie de l'établissement. L'Opéra-Comique a comme les autres théâtres subventionnés son cahier des charges où, si je ne me trompe, se trouve un paragraphe portant que les traductions seront exclues du répertoire ou que du moins on ne les y admettra qu'avec une certaine réserve. Et ce théâtre spécialement *national*, ce théâtre doté, privilégié outre mesure au bénéfice de nos jeunes compositeurs, M. et Mme Carvalho sont en train de le reconstituer sur le modèle de l'ancien Théâtre-Lyrique; il a fermé ses portes avec *la Flûte enchantée* et compte bien, sitôt après les avoir rouvertes, monter *les Noces de Figaro*, et le ministre se tait, laisse faire, et s'il plaît demain à Mme Carvalho de chanter Zerline, on affichera *Don Juan* sans en demander la permission; puis on reprendra le *Freischütz* et *Oberon* avec M. Talazac et ainsi de suite jusqu'à ce que l'anarchie et la désorganisation soient complètes.

Mais revenons à l'Opéra et rendons-nous bien compte de l'état des choses. Comme accroissement de ressources financières, on aura le droit d'augmenter le prix des abonnemens, rien au-delà, et les bénéfices éventuels résultant de ce droit, nous voyons déjà que, par un acte de premier mouvement, plus généreux peut-être que réfléchi, le nouveau directeur vient de les aliéner d'avance en faveur des petits appointemens. Faire de l'art et ne songer à soi qu'après avoir pourvu aux grands intérêts de la maison, cela part d'un esprit et d'un cœur excellens, reste à exécuter le programme, et c'est ici que nécessairement l'administrateur devra se montrer. On évitera, nous le savons, de pencher du côté où les autres ont versé, on donnera moins aux pompes décoratives et davantage à l'appareil musical. Il y a du bon dans ce système, tâchons cependant de ne pas perdre de vue que le spectacle est une des conditions organiques de notre Académie lyrique et que si, les cortèges, les triomphes et les fantasmagories coûtent fort cher, le public n'admettra jamais qu'on les supprime. Il faut être ce qu'on est et pouvoir l'être; l'Opéra, sans les magnificences de sa mise en scène, cesserait d'être l'Opéra. Et pourtant, comment sortir de gêne et résoudre le problème?

Car il n'y a pas à dire, parler de cent cinquante et de deux cent mille francs chaque fois qu'on monte un nouvel ouvrage n'est plus aujourd'hui chose possible. On économisera sur quelques pièces d'étoffe, on rognera sur les accessoires; si par hasard il arrive que M. Gounod exige de *vrais* chameaux pour *le Tribut de Zamora*, on suppliera *l'auteur* de *Faust* et de *Roméo et Juliette* de se contenter des chameaux de *la Caravane du Caire* en lui objectant que les chevaux attelés au char de Sévère, tout en étant des chevaux de chair et d'os, de *vrais* coursiers, n'en ont pas mieux fait les affaires de son *Polyeucte*. Vous verrez que c'est encore la musique qui devra payer les frais de la comédie. A tout prendre, le mal ne serait point trop déplorable, s'il n'y avait de compromis que le système; pour deux ou trois étoiles de moins, le firmament ne tomberait pas. Agissons donc selon nos moyens: une bonne troupe d'ensemble, jeune et homogène, tirée autant que possible du Conservatoire, une troupe capable à la fois de jouer le répertoire et de *créer* les opéras nouveaux, et, ce principe admis, que personne, sous aucun prétexte, n'y déroge; plus de virtuoses, des chanteurs actifs, convaincus, liés à nous pour trois et six ans, et mettons hors concours une fois pour toutes, — fussent-ils membres de l'Institut et membres de vingt commissions, — les musiciens qui ne se contenteraient pas de notre régime, lequel suffisant à Mozart, à Rossini, à Meyerbeer, devra également suffire à M. Thomas et à M. Gounod, sinon, non! Ce que pourrait être le Conservatoire sous une impulsion intelligente et déterminée, on ne le saura probablement jamais, tant que cette institution sera considérée comme une espèce de canonicat de Saint-Denis réservé aux vieux compositeurs à bout de souffle. Le Conservatoire, mal gouverné comme il l'est, donne encore par intervalle certains résultats. Gailhard et Lassalle, de l'Opéra, Mlle Vauchelet, M. Talazac, de l'Opéra-Comique, sortent de là, et c'est là qu'il faut se recruter, en ayant soin d'y saisir en quelque sorte les talens à leur éclosion et sans leur laisser le temps de s'envoler vers la province ou la Belgique, qui nous les gâtent, ainsi qu'il est arrivé pour les deux jeunes femmes qu'on vient de faire débuter dans *les Huguenots*, Mlle Hamann, voix de blonde flexible et légère, mais où le sentiment brille par son absence, et Mlle Leslino, une Valentine à outrance, dont le goût est déjà faussé, un tempérament dramatique surmené et qui manque tous ses effets par excès de zèle. Ce rôle d'instituteur d'une jeune troupe siérait admirablement aux aptitudes de M. Vaucorbeil; je le vois enseignant, formant tout ce monde, l'ayant bien dans la main, lui insufflant l'esprit de tradition, le goût du style. Schumann parle d'une cassette où Beethoven enfermait ses génies et dont avant de mourir il aurait jeté la clé d'or dans le Danube : rêverie hoffmanesque sans moralité pratique; les maîtres n'enferment point leurs idées; tout au contraire, ils leur

ouvrent l'espace et le ciel pour qu'elles aillent ensuite s'abattre dans la tête de leurs disciples :

> Comme de gais oiseaux qu'un coup de vent rassemble,
> Et qui pour vingt amours n'ont qu'un arbuste en fleurs.

En fait d'information musicale, M. Vaucorbeil n'a peut-être pas son égal ; comme répertoire vivant et bibliothèque ambulante, il vaut M. Gounod; avec cela, toujours prêt à se donner, à se répandre : actif, expert, plein de ressources, il a le chant et la parole. Comment résister au double attrait ?

Ses ennemis lui reprochent d'être un charmeur; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il sait vaincre, il ne lui reste plus maintenant qu'à nous prouver qu'il sait profiter de la victoire et nous en faire profiter. Ayons patience, tout ce fonds d'artiste et de musicien expérimental trouvera son emploi tôt ou tard et dans les concerts historiques qu'on nous annonce pour cet hiver et dans l'économie du répertoire. Les chefs-d'œuvre servant au roulement semainier sont éreintés et fourbus; à ce métier qu'on leur inflige depuis vingt ans, les coursiers de l'Olympe finiraient eux-mêmes par devenir des rosses. Il faut absolument les dételer, les mettre au vert, puis les reprendre et les harnacher avec autant de soin que s'il s'agissait de les envoyer à leur premier combat. J'avoue que je compte ici beaucoup sur M. Vaucorbeil, et tenez, cette reprise de *la Muette*, qui remonte pourtant à l'ancienne administration, nous le montre déjà dans son élément. La scène de la révolte au troisième acte est admirablement réglée dans ses oppositions et ses nuances; le *pianissimo* de la prière intervenant entre les deux *fortissimo* du début et de la fin produit un effet surprenant et j'en veux louer M. Vaucorbeil tout à mon aise, certain qu'il va maintenant procéder avec le même zèle à la restauration de nos chefs-d'œuvre et les reprendre morceau par morceau, comme des mosaïques effritées qu'on reconstitue pierre à pierre. Les gens qui ne sont jamais contens reprochent à ces antithèses de bruit et de silence, de lumière et d'ombre, de n'être plus qu'un jeu rebattu, qu'un de ces contrastes dont on abuse dans les concerts du Conservatoire. « Vous donnez tout à l'effet musical, disent-ils, et j'oublie en vous écoutant que je suis au théâtre. » Critique d'ailleurs assez spécieuse et qui rigoureusement appliquée finirait par nous brouiller même avec Rembrandt. L'ensemble choral est excellent, je le répète et plût à Dieu que le total de la représentation ne suscitât point d'autre querelle. Malheureusement du côté des chanteurs se trahit la plus regrettable insuffisance, et là dessus mieux vaudrait se taire, le pire c'est que la musique d'Auber doive porter la peine d'une pareille exécution. Qu'est devenu l'air du sommeil? où retrouver ce cri sublime des

Nourrit, des Duprez? « Que la pitié vous arrête! » Et cette Fenella, comme elle s'ignore elle-même, la pauvre enfant! comme elle vous a l'air de ne rien entendre de cette émotion continue qui s'exhale de l'orchestre et ne cesse de l'envelopper! Hélas! est-elle donc sourde aussi votre muette? Les coups frappés à tour de bras ressortent seuls; tout le reste, motifs, coloration, pathétique, est non avenu, les abeilles se sont envolées et le chef-d'œuvre disparaît dans la bagarre.

Rendons pourtant cette justice à M. Vaucorbeil de reporter à son influence le peu de bien qui mérite d'être signalé, car si les mouvemens sont rétablis, si les chœurs marchent d'aplomb, si nous sentons partout la justesse dans l'attaque et le fini dans la nuance, c'est que l'œil du maître a passé sa revue. Je devine l'objection et vais au devant; on dira : « Ces qualités mêmes dont vous nous parlez impliquent une sorte de critique; un pareil homme n'est pas un directeur de l'Opéra, c'est un chef du chant. » Et quand cela serait, où serait le mal? Chacun n'a-t-il point une spécialité quelconque en dehors des fonctions qu'il exerce? Diriger l'Opéra est un métier très complexe, une chimie où bien des élémens se combinent, et je ne comprendrais pas qu'un peu ou même que beaucoup de savoir musical y puisse être un si grand obstacle. On reprochait à M. Halanzier de se mêler de tout, d'être à la fois sur son navire commandant et maître calfat; à M. Perrin d'être toujours en conférence particulière avec son costumier. Ces quolibets ont-ils empêché M. Perrin et M. Halanzier de mener à souhait les affaires de notre Académie nationale? Espérons qu'il en sera de même pour M. Vaucorbeil et que chez lui le musicien de talent et le directeur parviendront à vivre côte à côte sans se nuire. Force est pourtant de reconnaître que jamais encore les musiciens de profession n'ont fait grande figure à la direction de l'Opéra. Lulli, qu'on se plaît à citer, est une exception comme Molière, et ni l'un ni l'autre de ces deux fameux exemples ne prouve qu'on doive nécessairement avoir écrit *Atys* ou le *Tartufe* pour bien gouverner une troupe de chanteurs ou de comédiens. Laissons donc reposer la vieille histoire et contentons-nous d'interroger le passé contemporain. Habeneck compte pour un musicien des plus expérimentés, je suppose. Quelle fut sa valeur comme directeur de l'Opéra et quelle trace a-t-il laissée de son passage? On peut connaître à fond la question d'art sans être soi-même un artiste, et pour mettre à la scène des opéras ou des tragédies, nul besoin n'est d'en savoir composer. Sarette, qui fut un admirable organisateur du Conservatoire, n'écrivait ni des messes ni des symphonies, et, jusqu'à ce que le contraire me soit démontré, je persisterai dans cette conviction qu'un *laïque* aurait seul aujourd'hui qualité pour reconstituer notre grande École lyrique.

Il n'en sera pas moins curieux de voir M. Vaucorbeil à la besogne; ce spectacle d'un musicien dirigeant a de quoi piquer l'intérêt des

amateurs. Il doit y avoir plus d'un type dans la manière d'administrer le théâtre de l'Opéra, et c'est en somme quelque chose de beaucoup plus divers que ne se l'imaginent les gens qui ne sont jamais sortis de Paris. Voici tantôt quarante ans que nous vivons sous le même régime : d'énormes ouvrages in-folio à ressorts archi-compliqués, où l'accessoire surabonde et dont la mise en scène laborieuse et somptueuse coûte de longs mois et des sommes folles, quatre ou cinq chefs-d'œuvre invariablement affichés à tour de rôle, et çà et là quelque maigre ballet pour les abonnés : c'est le système, ou si vous aimez mieux, la formule du docteur Véron, qui, depuis un demi-siècle environ, se continue et que tous les directeurs ont pratiquée, qu'ils se soient nommés ou se nomment Duponchel, Roqueplan, Léon Pillet, Crosnier, Royer, Perrin ou Halanzier. A Vienne et à Berlin, les choses se passent autrement; rien de ces *impedimenta*, de cet éternel solennel qui nous encombre; on n'y met ni tant de façons, ni tant d'argent. Les opéras nouveaux se montent en quelques semaines; des reprises, il n'y en a jamais, pour ainsi dire, tous les répertoires étant à l'ordre du jour, l'ancien comme le moderne, l'italien, le français, comme l'allemand, le classique comme le romantique et le néo-romantique; Gluck, Mozart, Beethoven, Rossini, Weber, Halévy, Meyerbeer, Hérold, Méhul, Auber, Bellini, Richard Wagner, Cherubini : c'est la foire aux idées, et tandis qu'à Paris nous piétinons sur place, deux ans d'une pareille école vous forment un homme à la musique. Et avec cela des ballets, de vrais ballets, où le drame et la chorégraphie s'entremêlent pour la satisfaction du grand public, et qui ne sont pas, comme chez nous, de simples intermèdes, n'ayant d'autre objet que celui de complaire à quelques abonnés ou d'occuper la muse errante des symphonistes sans emploi.

Je ne sais, mais je me figure que M. Vaucorbeil trouverait sa raison d'être à l'Opéra dans l'application d'un tel régime : à lui de montrer que c'est vraiment un avantage pour nous d'avoir un musicien à la tête de notre première scène lyrique; le public veut du changement, car s'il ne s'agissait que de retourner à l'ancien jeu, pourquoi tout ce remue-ménage? « Faire de l'art, » c'est vite dit; commençons par faire une troupe et soyons modeste assez surtout pour ne pas publier à son de trompe celle que nous avons et qui ne saurait valoir qu'à titre provisoire; ne comptons pas sur les annonces de ce genre pour rassurer le public dont une période de transition trop prolongée irrite les nerfs. C'est déjà un tort d'avoir devancé l'heure de l'entrée en fonctions. Il fallait permettre à M. Halanzier d'achever son temps et n'arriver au combat qu'en novembre, mais alors bien accompagné de fraîches recrues et sans fausses manœuvres. Le public n'a point ces trésors d'indulgence qu'on lui suppose bénévolement. Quand vous nous dites : Ceci ou cela ne compte pas, attendez que ma gestion commence, nous vous répon-

dons : Pourquoi vous-même n'avoir pas attendu et lever ainsi le rideau sur un prologue? Au théâtre, il n'y a rien d'indifférent, et prêcher le contraire serait prendre au sérieux cette plaisanterie de Dugazon traçant avec de la craie un rond sur la poitrine de son gros camarade et lui disant avant de le viser que toute balle qui l'atteindrait en dehors du cercle ne compterait pas. L'Opéra n'est pas simplement une affaire de luxe, il est dans la constitution de la vie parisienne et dans le mouvement de gravitation qui s'opère autour de nous un objet de première nécessité : raison de plus pour regretter que M. Jules Ferry n'ait pas compris l'importance de la question. Faire grande chère avec peu d'argent est un précepte d'Harpagon qui ne s'applique point à notre Académie nationale de musique. Cette augmentation de quatre cent mille francs, devenue indispensable au fonctionnement régulier dans la nouvelle salle, et qu'on ne se sent point capable d'obtenir, la chambre n'attend peut-être pour l'accorder que de se trouver en présence d'un ministre des beaux-arts informé et compétent; autrement, il ne nous resterait qu'à nous arranger tant bien que mal d'un Opéra au rabais et qu'à se laisser aller tout doucement sur cette pente de la décadence que M. Renan nous indique du doigt dans son aristophanesque *rifacimento* de *la Tempête* de Shakspeare.

D'après un bruit qui se répand et qui, nous l'espérons bien, sera démenti, on formerait le projet de représenter prochainement le *Lohengrin* de M. Richard Wagner. Mme Nilsson, en ce moment dans nos murs, rentrerait par le rôle d'Elsa, qui lui a valu des succès à l'étranger, et ce serait pour la nouvelle administration une manière d'affirmer son existence. Le public commence à trouver en effet que voilà déjà trop de prolégomènes, et sa patience n'irait point jusqu'à souffrir qu'on prolongeât davantage l'ère des tâtonnemens et des débuts *à l'essai*. Une scène telle que l'Opéra exige plus d'égards, et le monument de M. Charles Garnier ne saurait être une sorte de colombier banal à l'usage des pigeons voyageurs en quête d'un perchoir pour la nuit. Que penser en outre de ces querelles d'intérieur dont on nous entretient à satiété, comme si, l'intérêt n'étant plus à ce qui se passe sur le théâtre, il fallait absolument jeter en pâture à la curiosité les moindres incidens domestiques? Est-ce que si les beaux-arts étaient administrés, le monde aurait à s'occuper de ces controverses entre un directeur et son baryton? Le malheur veut que l'autorité ne soit nulle part, ou que, si elle existe, elle se dérobe. Pour revenir à cette mise à la scène de *Lohengrin*, il ne nous semble pas qu'une idée pareille doive être prise au sérieux. Que le poème soit grotesque et courût risque d'obtenir dès l'introduction un succès de fou rire, il n'y aurait point encore là peut-être de quoi trop se décourager, car la musique a par instans des morceaux d'un ordre supérieur qui, l'exécution aidant, réussiraient

à conjurer une catastrophe; mais, dès qu'on parle de transporter *Lohengrin* sur notre première scène, la question se déplace. Il ne s'agit plus alors ni d'une pièce inepte, ni d'une partition plus ou moins sillonnée d'éclairs dans sa nuit, nous nous trouvons en présence de la personne même de l'auteur. Quelle que soit la tolérance qu'on professe en matière d'esprit national, — cette tolérance dût-elle aller jusqu'au scepticisme, — il y a cependant des outrages qui ne s'oublient pas.

Voici tantôt quinze ans que M. Richard Wagner use son encre à libeller des infamies contre la France. Il semble que, pour sa haine acharnée et venimeuse, chaque heure passée sans nous insulter soit une heure perdue; pas une de nos gloires musicales ou littéraires qu'il n'ait vilipendée, nos anciens maîtres comme les modernes; il a des expectorations de crocheteur pour tout le monde, et c'est à l'œuvre d'un pareil homme qu'on oserait faire les honneurs de l'Opéra, c'est à son profit qu'on emploierait l'argent de la France! Sommes-nous donc si pauvres? n'avons-nous parmi nous personne à qui nous adresser, et quand cela serait, faudrait-il, parmi tant d'étrangers, s'adresser à celui qui nous hait et le choisir de préférence à tel autre qui nous aime et qui de plus, — Verdi, par exemple, — a du génie? Eh quoi! vous avez sous la main des musiciens qui n'attendent que votre bon plaisir, et vous les écarteriez pour ouvrir la porte à cet intrus, et *Lohengrin* mènerait sa fête dans le temple, tandis qu'au dehors le *Sigurd* de M. Reyer continuerait à battre la semelle sur l'asphalte et qu'on distribuerait à nos symphonistes des scénarios de ballet pour leur faire prendre patience, et, comme on dit, pour tromper leur faim? Sans appeler la proscription sur les œuvres d'un maître, il doit être pourtant permis de protester d'avance contre une entreprise dont le moindre inconvénient serait de détourner notre premier théâtre de sa voie nationale. Les gens que cet art réjouit n'ont qu'à se rendre aux concerts Pasdeloup; là, règne et gouverne un chef d'orchestre convaincu, qui, plutôt que de pactiser avec les récalcitrans, commence par leur passer son archet à travers le ventre, sauf à les achever ensuite au moyen d'une seconde décharge de la même artillerie. Mais jamais on ne nous fera croire qu'un directeur de l'Opéra se puisse imaginer que la chambre lui vote une subvention de huit cent mille francs à cette fin de procurer des satisfactions d'amour-propre au pire de nos ennemis.

Il n'est question depuis quelque temps que de fonder un opéra populaire. L'heure en effet serait des mieux choisies pour rendre accessible aux classes laborieuses un spectacle jusqu'à présent réservé aux seuls privilégiés. Les sociétés orphéoniques, les concerts Colonne, Danbé, Pasdeloup, ont commencé l'éducation, le théâtre la complétera, et voyez ce que peut l'initiative individuelle, fût-ce la plus bornée en ses moyens.

Pendant que les commissions délibèrent en permanence et que M. Turquet commande des rapports à tous les passans, une troupe quelconque s'installe au Château-d'Eau sous la direction improvisée d'un ancien ténor de l'Opéra-Comique; point de fracas, pas une annonce; qui d'ailleurs afficherait-on en vedette pour l'attraction? Nous n'avons ni Lambert, ni Molière, notre Nilsson s'appelle Mlle Séveste, et notre Frezzolini a nom Alice Lutscher, pour ténors nous avons notre *impresario*, M. Leroy, et M. Michot, un vieux de la vieille. Rien de plus modeste que cette troupe de voyage, mais aussi rien de mieux en train et de plus digne d'intérêt. Ces braves gens ne demandent qu'à prouver leur zèle, et le public met à les récompenser une volonté toute réjouissante. Ils nous ont donné d'abord *le Barbier* de Rossini, très convenablement exécuté; ensuite est venue *Martha*, puis *Lucie de Lammermoor;* en trois étapes, les voilà déjà qui touchent au grand répertoire, et leur succès ne fait que grandir, et chaque soir leur salle est pleine, et l'Opéra populaire est trouvé; sans remuer ciel et terre, en ne s'aidant que de leur courage, ils ont résolu le problème. Pendant que les fortes têtes du gouvernement discutaient sur le mouvement, ils ont marché. Maintenant l'exemple est donné, et quand on parlera de privilèges et de subventions à distribuer, nous savons avec qui on devra compter. Le fera-t-on? Hélas! comment s'y fier, et qu'est-ce que d'avoir mérité et fourni toutes les garanties, si vous ne pouvez, comme L'Intimé des *Plaideurs*, crier d'en bas à ceux qui sont en haut :

Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire!

Celui-ci ou celui-là, peu importe; ce qui est certain, c'est qu'il y a quelque chose à faire. Il ne faut plus qu'en parlant des chefs-d'œuvre de l'art dramatique musical on puisse dire : « C'est du caviar pour le peuple. » En même temps que le bien-être des classes inférieures va s'augmentant, leur éducation doit aussi progresser, et puisque, grâce aux bouillons Duval, il y a de la soupe et du bœuf pour l'alimentation du corps, je ne vois pas pourquoi, sous forme d'un opéra de Rossini, d'Auber, d'Halévy, de Meyerbeer et de Weber, il n'y aurait pas du caviar pour toutes les intelligences. Plus de ces représentations à prix réduits qui ressemblent à des aumônes et sont des offenses à la dignité d'un peuple libre, plus de ces spectacles gratis qui ne sont que des réminiscences du *Panem et circenses*, vieux restes de l'abrutissant césarisme. Mais s'il est d'un bon exemple que chacun paie sa place, encore convient-il que les prix du bureau soient abordables. Qui dit Opéra populaire dit un théâtre où, pour une minime rétribution, tous les chefs-d'œuvre de nos deux principales scènes lyriques pourront être, à tour de rôle, incessamment passés en revue; et remarquez que nous parlons

ici de la fleur du panier et non du rebut, et que jamais l'idée ne nous viendrait d'aller exhumer certaines momies du sein de leurs légitimes catacombes; si l'on tient à ce qu'il soit question d'Halévy, qu'on prenne *la Juive*, *l'Éclair* ou *Charles VI*, mais *Guido et Ginevra!* Quel singulier goût! Dédoublez le Théâtre-Français, vous avez l'Odéon, qui joue également le répertoire et forme des auteurs et des comédiens dont profite ensuite la maison mère. Pour qu'un Opéra populaire se constitue, il faut ainsi que des rapports mutuels s'établissent entre lui, l'Académie nationale et l'Opéra-Comique. L'Académie nationale donne ou prête *la Muette*, *Robert le Diable*, *Guillaume Tell*; l'Opéra-Comique donne ou prête *la Dame blanche*, *Fra Diavolo*, *le Maçon*, *Zampa*, *le Pré-aux-Clercs*, et l'Opéra populaire, en retour de ces riches cadeaux met à la disposition des deux scènes suzeraines tous les succès, tous les produits de son terroir. Le *Faust* de M. Gounod peut n'être point un grand chef-d'œuvre, mais c'est incontestablement un grand succès que le Théâtre-Lyrique a fait pousser et dont l'Académie nationale recueille depuis quinze ans les bénéfices. Il en sera de même d'un Opéra populaire qui, n'en doutons pas, une fois bien établi dans son domaine, saura payer à qui de droit ses redevances. Il se peut qu'à l'heure où j'écris, il n'y ait là qu'un rêve bon à faire sourire de pitié les *afficionados* de *l'Assommoir* et de *la Petite Mademoiselle*, mais ce rêve, un peu plus tôt un peu plus tard, s'accomplira, il s'accomplirait même tout de suite avec un peu de bonne volonté de la part du gouvernement, et pas ne serait besoin d'aller chercher l'organisateur. Le sujet qui nous occupe a fait l'étude d'un artiste de talent et d'expérience. M. Obin, l'ancien chanteur de l'Opéra que tout le monde connaît, ne s'est point contenté de disserter sur ce thème, il l'a creusé et développé jusqu'à en extraire tout un programme des mieux pensés et des plus pratiques. Sa paraphrase rédigée, ses conclusions déduites, ses comptes établis, il a communiqué le document à ceux qui devaient naturellement s'y intéresser. Eh bien, que croirez-vous? Personne n'y a pris garde et quand le ministre voudra donner un directeur subventionné à l'Opéra populaire, M. Obin ne sera seulement pas consulté. Mais quelle administration des beaux-arts avons-nous donc? Un artiste capable, informé s'il en fut, se présente, offre ses services, on l'éconduit; bien plus, il s'agit de s'attacher un maître dans la science de la mise en scène et de la déclamation lyriques, on a sous la main un ancien pensionnaire du théâtre, l'héritier immédiat de la grande tradition des Dérivis, des Nourrit et des Levasseur, professeur lui-même au Conservatoire, qui va-t-on prendre? Un comédien du Théâtre-Français. Ce n'est certes pas nous qui voudrions méconnaître l'esprit et les talens de M. Régnier; nous l'avons vu naguère remplissant, rue Richelieu, des fonctions du même genre, mais alors tout à fait appropriées à son aptitude. Ici, nous ne sommes plus

dans la maison de Molière et la théorie devient autre. La langue que parlent Gluck et Mozart, Rossini et Meyerbeer, n'a rien de commun avec la langue de Corneille, de Racine et de Victor Hugo. Un récitatif ne se déclame pas comme une tirade, et M. Samson qui insufflait si merveilleusement à Rachel les imprécations de Camille, le fameux Samson lui-même y perdrait sa peine. A l'Opéra, la musique gouverne tout; l'accord frappé commande le geste qui pour s'imposer à cette salle immense, pour agir par-dessus l'orchestre et les chœurs et dominer tout ce formidable spectacle, doit avoir une amplitude, une envergure dont la pratique des planches du Théâtre Français ne saurait donner la moindre idée. Entre l'orchestre et le personnage règne un continuel rapport de va-et-vient; l'orchestre, sous forme de prélude et d'accompagnement, annonçant, commentant le personnage et celui-ci l'oreille tendue vers l'orchestre, ne perdant pas une note du commentaire, y conformant ses inflexions de voix et sa mimique, en un mot se l'assimilant. Et maintenant, je le demande, est-ce sur les indications quelconques d'un *libretto* que vous réglerez votre leçon de déclamation lyrique, et si vous n'êtes musicien quels services pouvez-vous rendre ? Je sais tout ce que vaut M. Régnier comme information littéraire et ne lui reproche que de ne pas être ou de ne plus être à sa vraie place. Que dirait-il lui-même en voyant aujourd'hui M. Perrin appeler au Théâtre-Français pour le charger de la direction des études un baryton de l'Opéra, M. Obin par exemple? *The right man in the right place :* mettre en pratique ce proverbe semble la chose la plus simple du monde, dans les autres pays peut-être, chez nous point. Quant à l'Opéra populaire, on en pourra retarder et compromettre le succès, mais toutes les combinaisons maladroites ne l'empêcheront pas de s'implanter, car il est dans l'esprit du temps : *Sinite parvulos venire ad me*, a dit quelqu'un dont la parole compte pour quelque chose, et dans le mouvement d'instruction universelle qui s'annonce, civiliser, évangéliser les masses au nom de Mozart, de Beethoven, de Méhul, de Rossini, d'Auber, de Boïeldieu et de Meyerbeer ne serait point après tout une invention si chimérique.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1879.

Dans ce vide des vacances où tourbillonnent les incidens éphémères et les manifestations factices, ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait de profiter de ces jours de repos pour s'interroger sincèrement, pour étudier le pays, pour se rendre compte des fautes qui ont déjà été commises aussi bien que des fautes qu'on peut commettre encore et qui pourraient être évitées. Ce qu'il y aurait surtout de sage et d'utile pour le bien commun, ce serait de s'arrêter à ce premier phénomène de notre situation morale et politique, à cette sorte de contradiction qui éclate à tout propos et que les esprits irréfléchis peuvent seuls méconnaître.

Certainement la France est en possession aujourd'hui d'institutions qui ont passé par toutes les épreuves, qui ne sont plus sérieusement contestées. La république existe, elle a son organisation, ses pouvoirs, ses représentations de toute sorte, qui suffisent à la marche régulière des affaires nationales. Elle a pour elle aujourd'hui, comme hier, tout ce qui peut légitimer un régime, le vote populaire, une certaine nécessité des choses, l'impossibilité de tous les autres régimes, et s'il y a eu depuis quelques mois bon nombre de fautes commises à l'abri de son nom, il est prouvé aussi qu'elle peut assurer la paix au pays. Le calme du moment l'atteste. Tout le monde est absent. M. le président de la république se repose bourgeoisement dans sa maison de Mont-sous-Vaudrey, au fond du Jura. M. le ministre de la guerre visite les fortifications nouvelles de nos frontières. M. le ministre de la justice et M. le ministre de l'intérieur voyagent sur le lac de Côme et sont salués, nous dit-on, du feu des coulevrines italiennes dérouillées en leur honneur. M. le ministre des travaux publics est encore dans la Gironde. C'est à peine s'il y a un jour ou l'autre à Paris quelques représentans du gouvernement qui passent sans bruit, et malgré tout il n'y a nulle part, d'un bout à l'autre de la France, un signe d'agitation sérieuse, à

part quelques excentricités dont le retour des amnistiés a été l'occasion et qui restent sans écho. Bref, la république en est venue à n'être plus par elle-même, par son nom, par son principe, une incessante menace. C'est un fait, c'est un des aspects de la situation. Et cependant, quelles que soient ces apparences favorables, qu'on ne s'y trompe pas, il y a un autre fait qui n'est pas moins frappant, c'est que la confiance est loin d'être entière et sans mélange. En dehors des satisfaits de vocation, d'intérêt ou d'amour-propre, qui forment le troupeau de tous les régimes, il y a la France, il y a tous ceux qui ne se paient point de mots ou de banales illusions, qui, dans l'indépendance de leur raison ou de leur instinct, gardent le souci persistant du lendemain. Assurément, quoi qu'on en dise, ce n'est pas de l'hostilité; on ne se méfie pas des intentions, on accepte le présent pour ce qu'il est, avec la tranquillité qu'il assure. On sait que l'honnêteté est au premier poste de l'état, que la bonne volonté et l'esprit de modération sont chez les principaux membres du gouvernement, que, dans leur ensemble, malgré des entraînemens ou des méprises toujours possibles, les chambres elles-mêmes ne dépasseraient pas certaines limites. On le sait, on le croit. Au premier incident qui éclate, le sentiment de l'incertitude n'est pas moins prompt à se réveiller. La confiance, peut-être prête à naître, est tout à coup paralysée ou refoulée; avant de croire complètement à l'avenir, à la durée, on hésite, on attend une expérience plus prolongée et plus décisive. Voilà la contradiction faite pour donner à réfléchir : elle ne s'explique nullement par le travail des propagandes ennemies.

Le secret de cette contradiction des choses, de ces perplexités d'opinion est bien simple, et il ne s'agit nullement ici de faire de vulgaires querelles à un gouvernement nouveau, dont le rôle est assez difficile. Le secret des complications morales et politiques du moment, c'est qu'à côté de cette république qui existe, qui est acceptée avec les garanties dont elle est entourée, avec le caractère qui lui a été imprimé, il y a tout un travail pour la dénaturer par des passions et des excès de parti, pour lui donner une autre figure, une autre signification, une autre direction. Le secret des défiances inquiètes qui se manifestent encore souvent, il est dans les confusions de majorité, dans les oscillations de conduite, dans l'hésitation à dégager et à affirmer la politique du régime nouveau, dans des concessions ou des complaisances qu'on croit quelquefois nécessaires et qui ne font que prolonger une dangereuse équivoque. Exemple : le conseil municipal d'une grande ville décide qu'il faut célébrer une fête nationale ou communale le 21 septembre en commémoration de la république de 1792. Il y a un mois, c'était le 10 août, maintenant c'est le 21 septembre qu'il faut célébrer; M. le ministre de l'intérieur se borne à signifier que « le conseil a empiété sur les pouvoirs publics », et que, de plus « le programme soulève une

deuxième question qui relève du ministre de la guerre. » Eh bien! non ce n'est là qu'une défaite inutile, il y a une autre raison. La république d'aujourd'hui n'a point d'anniversaire à célébrer le 21 septembre, elle ne se rattache point à des événemens qui sont relégués dans l'histoire; elle n'a rien de commun, ni avec la république de 1792, née sous l'ombre sinistre des journées de septembre, ni avec l'explosion sanglante du 10 août. Elle est née de circonstances toutes nouvelles, dans des conditions propres à notre temps. Pourquoi donc M. le préfet du Rhône se croit-il obligé de déclarer qu'il n'a « jamais protesté contre la date choisie? » Pourquoi M. le ministre de l'intérieur lui-même se croit-il tenu de « remercier le conseil de Lyon de l'esprit qui l'a guidé? » L'esprit qui l'a guidé, c'est de réhabiliter des souvenirs qui ont toujours compromis la république en France, qui la rendraient éternellement suspecte aux âmes libérales. Est-ce en faisant les honneurs d'un compliment au conseil municipal de Lyon sur le choix de ses anniversaires républicains qu'on croit dissiper les doutes sur la vraie politique, sur le caractère de la république nouvelle?

Le conseil municipal de Paris, lui aussi, est républicain à la manière du conseil municipal de Lyon. Comme celui-ci, et guidé par le même esprit, il aurait sûrement ses anniversaires à célébrer, ses fêtes civiques à proposer; il chômerait dans les grands jours, le 21 septembre comme le 10 août. Ces derniers mois, faute de mieux, il a mis son zèle républicain à cette révolution des noms de rues qui a fini par prêter à rire, qui a été quelque peu déconcertée par l'ironie universelle, et M. le préfet de la Seine a cru devoir tout récemment raconter, consacrer cette entreprise héroï-comique dans un morceau de littérature administrative dont le dernier mot pourrait bien être : « Ah! ne me brouillez pas avec... le conseil municipal! »

M. le préfet de la Seine a sûrement fait ce qu'il a pu pour tempérer cette manie de changement, pour mettre quelques bornes à cette révision impatiente des étiquettes des rues, pour sauver au moins certains noms déjà condamnés. Il a fait des suppressions, des additions, des concessions, des confusions! Malheureusement, si le rapport qu'il a cru devoir publier est le témoignage de ses bonnes intentions, c'est aussi une preuve nouvelle de ce qu'a toujours d'excessif ou de ridicule cet envahissement de l'esprit de parti dans les choses les plus modestes de la vie, dans une simple affaire de voirie. Qu'on eût tenu à effacer certains noms d'une signification purement dynastique ou personnelle, ce n'était pas bien nécessaire à la santé de la république, — cela se comprenait encore. Au delà, M. le préfet nous permettra de croire que pour un administrateur il a fait une œuvre peu sérieuse, et que pour un homme de goût, il n'est pas toujours bien inspiré. M. le préfet et son conseil ne sont pas heureux, particulièrement quand ils touchent à des noms littéraires. Ils exagèrent les uns, ils semblent ignorer ou ils omet-

tent systématiquement les autres. Ils font des rapprochemens qu'ils croient spirituels et qui ne sont que baroques, comme ce rapprochement de Saint-Simon et de Paul-Louis Courier. Ils biffent d'un trait de plume, avec de gros mots, Fontanes, qui fut un lettré supérieur et que M. Jules Ferry aurait dû défendre, ne fût-ce que pour faire honorer en lui le premier grand maître de l'Université. M. le préfet de la Seine a pu, il est vrai, sauver quelques noms, même celui de M. Haussmann et aussi le nom de Cambacérès, et le nom de Bonaparte! C'est sa grande victoire, — il ne l'a pas gagnée sans plaider avec bien de l'humilité les circonstances atténuantes, et sans payer rançon d'un autre côté en décorant une grande avenue de l'illustration « éminemment démocratique et populaire » de Ledru-Rollin. M. le préfet de la Seine peut-il nous dire en quoi M. Ledru-Rollin s'est illustré, quelle trace il a laissée dans l'histoire sérieuse soit comme politique, soit même comme orateur? — N'importe, M. Thiers est oublié; M. Ledru-Rollin est un fétiche du culte! Il faut bien plaire au conseil municipal et le « remercier de l'esprit qui l'a guidé. » Que dans ce conseil même bien des membres se fussent passés de ce ridicule, c'est vraisemblable. Malheureusement parmi ceux-ci les uns interviendraient inutilement, les autres craindraient de passer pour tièdes. Les modérés suivent les plus extrêmes, M. le préfet de la Seine suit les modérés, et en définitive on va toujours plus loin qu'on ne le voudrait. C'est l'inconvénient de ces confusions que les partis hostiles exploitent, qui entretiennent l'incertitude, qui conduisent l'opinion à se demander quelle est la république qui règne, si c'est la république du conseil municipal de Paris, des énergumènes qui fêtent le retour des amnistiés ou la république libérale, constitutionnelle, dont le gouvernement est le premier gardien, dont il entend, nous n'en doutons pas, sauvegarder la dignité et le caractère.

Ce n'est point précisément la paix qui manque aujourd'hui, pas plus dans les autres contrées de l'Europe qu'en France. Du moins le continent n'est plus ébranlé comme dans les dernières années par les conflits sanglans et le bruit des armes venant de l'Orient.

Le monde cependant, sous ces apparences toutes pacifiques du moment, semble éprouver d'indéfinissables malaises qui, jusque dans cette saison du repos, se manifestent de temps à autre par toute sorte d'incidens énigmatiques et de signes bizarres. Les relations sont confondues, les influences rivales se heurtent dans l'ombre ou dans le demi-jour de rapports extérieurement réguliers. Il y a tout un mouvement dont le sens se dérobe, dont les suites sont encore plus inconnues. Les plus grandes puissances sont sorties des dernières crises avec des avantages sans doute, mais aussi avec des défiances plus ou moins avouées, avec des intérêts gravement engagés, avec le sentiment de profonds antagonismes, qui s'étendent jusqu'à l'extrême Orient, et les succès qu'elles poursuivent, qu'elles ont cru atteindre, ne laissent pas d'être

exposés à de cruels retours. C'est ce qui arrive en ce moment même à l'Angleterre. Lord Beaconsfield, avec sa confiance dans une fortune qui ne lui a pas manqué, jusqu'ici triomphait, il n'y a que quelques semaines, en montrant dans ses discours le traité de Berlin en pleine exécution, la paix de l'Orient assurée, la guerre de l'Afghanistan définitivement terminée, la guerre des Zoulous près de finir, la politique de l'Angleterre partout victorieuse. Le bulletin était brillant et sonnait comme une fanfare. Voilà du moins une partie du bulletin qui n'est plus vraie. La question de l'Afghanistan vient de se raviver dans le sang des envoyés anglais massacrés à Caboul, dans le feu d'une insurrection, qui remet en doute tout ce qu'on croyait avoir conquis, qui risque aussi de faire renaître le problème de l'équilibre de l'Asie centrale.

On ne peut certes méconnaître que, par son esprit entreprenant, lord Beaconsfield n'ait imprimé depuis quelques années une vigoureuse impulsion à la politique extérieure de l'Angleterre. Il a tenu à faire sentir l'action de la Grande-Bretagne partout à la fois, dans l'extrême Orient, en Afrique comme en Europe. Il a réussi ou il a paru réussir; il réussira vraisemblablement encore, puisqu'il a pour complices l'orgueil et les intérêts britanniques engagés dans toutes ces affaires. Il n'est pas moins vrai que, dans ces derniers temps, l'Angleterre a eu deux graves mécomptes, qui ont un peu effacé l'éclat de la prise de possession de Chypre et qui, jusqu'à un certain point, tiennent à cette politique d'agitation, de coups de théâtre. Le premier de ces mécomptes a été cette guerre avec les Zoulous, qui n'a pas eu seulement des incidens douloureux, qui a été pénible pour la fierté anglaise en montrant une armée de la reine tenue en échec par un petit roi barbare, chef de bandes sauvages. La seconde et la plus sérieuse épreuve est ce qui arrive aujourd'hui dans l'Afghanistan.

Le succès avait sans doute tout d'abord paru trancher la question et justifier la politique ministérielle. L'Angleterre avait habilement et victorieusement conduit cette difficile campagne, dont d'anciens vice-rois des Indes, entre autres lord Lawrence, avaient signalé les dangers. Elle avait conquis pour l'empire indien ce que lord Beaconsfield a appelé les « frontières scientifiques, » et par le traité de Gandamak, prix de ses victoires, elle pensait avoir assuré les résultats essentiels auxquels elle tenait. Elle avait noué alliance avec un nouvel émir, Yacoub-Khan, qui a succédé à l'ancien émir Shere-Ali, mort pendant la guerre. Récemment enfin elle avait établi une mission considérable à Caboul, et l'envoyé qu'elle avait chargé de la représenter, le major sir Louis Cavagnari, semblait fait pour la mission. Italien d'origine, fils d'un officier de Napoléon et d'une mère irlandaise, naturalisé Anglais et élève aux écoles militaires, le major Cavagnari était un de ces hommes comme l'Angleterre en trouve souvent: soldat et diplomate à la fois, rompu aux

affaires asiatiques. Quoique jeune encore, il n'avait pas quarante ans, il servait depuis longtemps aux Indes et il avait été souvent employé aux missions les plus périlleuses, où il avait toujours montré autant de finesse que d'imperturbable audace. Il avait joué un des rôles les plus actifs dans la dernière guerre, et nul n'était mieux fait pour représenter l'Angleterre après la victoire à Caboul. Malheureusement on n'avait pas compté avec la faiblesse d'un prince nouveau, transformé en vassal peut-être peu sûr, avec le fanatisme musulman irrité par la défaite, avec le ressentiment de populations belliqueuses. Le major Cavagnari n'était que depuis peu à Caboul, où il avait été reçu avec pompe, lorsque des régimens afghans ont donné le signal d'une formidable insurrection contre lui, contre la légation dont il était le chef. Il s'est vu assailli dans sa demeure où, avec les hommes de sa mission, au nombre d'une soixantaine, il a eu à soutenir un vrai siège. Il paraît s'être défendu avec un héroïsme désespéré, puisqu'il aurait tué plus de deux cents soldats afghans. On n'a eu raison de lui qu'en mettant le feu à la légation, et dans une sortie furieuse il a péri avec tous les siens. Il ne s'est échappé que neuf cavaliers de la mission, qui étaient absens pour le moment et qui n'ont plus reparu. A trente-sept ans de distance, c'est le renouvellement d'une scène du même genre, de la tragédie du 2 novembre 1841, où un autre envoyé anglais, sir Alexander Burnes, périssait également massacré, et ces événemens donnent tristement raison à ceux qui n'ont cessé de blâmer et l'expédition et l'idée d'entretenir une mission permanente à Caboul. Aujourd'hui le mal est fait, et l'Angleterre n'a plus même le choix des résolutions.

Évidemment la première pensée devait être de réparer au plus vite ce sanglant échec, de revenir sur Caboul, pour aller chercher une vengeance exemplaire de l'attentat commis contre le major Cavagnari et le nom britannique. Déjà les généraux anglais se sont remis en mouvement, des troupes nouvelles vont les rejoindre. Par le fait, c'est une campagne à recommencer : elle ne sera peut-être pas très aisée, d'autant plus qu'on ne sait ni ce qu'est devenu l'émir Yacoub-Khan, dont le rôle est assez difficile à démêler, ni quelle force réelle représentent les régimens afghans insurgés, ni quelle extension a prise ou prendra l'insurrection. D'un autre côté, l'armée anglaise, fort éprouvée par la dernière guerre, paraît insuffisamment munie pour une marche longue et laborieuse dans ces contrées. Embarras et résistances, l'Angleterre surmontera tout sans doute, elle ira dicter ses lois à Caboul; mais c'est ici que les vraies difficultés commencent. Va-t-on parler encore de cette merveille des « frontières scientifiques? » Maintiendra-t-on purement et simplement le traité de Gandamak, prix de la dernière guerre? Soutiendra-t-on tant bien que mal contre les compétitions et les insurrections un émir devenu plus que jamais un impuissant vassal? L'Angleterre dans ce cas reste livrée à toutes les incertitudes, elle risque d'avoir

toutes les charges de l'occupation de vive force sans en avoir les avantages. Ira-t-elle jusqu'à l'annexion complète et avouée de l'Afghanistan? Ce serait alors le commencement de complications bien autrement graves, ce serait la question même des rapports de l'Angleterre et de la Russie dans l'Asie centrale. Lorsque récemment les Russes ont engagé une expédition contre les Turcomans-Tekès, peut-être avec l'arrière-pensée d'aller jusqu'à Merv, les Anglais ont vu ces opérations avec ombrage, et ils ont été presque satisfaits des contre-temps qu'a éprouvés dernièrement l'expédition russe par la mort du général Lazaref. Les Russes ne se réjouissent pas sans doute du massacre de Caboul, ils voient probablement avec philosophie les embarras des Anglais; l'annexion du territoire afghan ne les laisserait plus indifférens, et c'est ainsi que sans cesse, sous toutes les formes, à propos de tout, reparaissent ces questions d'antagonisme et d'équilibre qui troublent le monde.

On n'a point du reste besoin d'aller si loin pour voir s'agiter ces questions : elles se débattent plus près de nous, elles sont partout, dans ces conflits de plumes, dans ces rivalités de chancelleries, dans ces évolutions de diplomatie, dans ce trouble des plus vieilles alliances, dans toutes ces dissonances, ces confusions qui se manifestent au centre de l'Europe et qui déguisent à peine une situation vraiment assez troublée. Le fait est que tout ce qui se passe depuis quelque temps en Allemagne prend un caractère étrange et passablement énigmatique. D'un côté, les journaux allemands et les journaux russes sont entrés tout à coup en campagne et échangent des récriminations passionnées, des défis acerbes; ils n'interrompent un instant, sur quelque mot d'ordre de circonstance, leurs polémiques bruyantes que pour les reprendre presque aussitôt avec une vivacité nouvelle. Cette guerre de plume n'est point inspirée, si l'on veut, elle peut être désavouée selon le besoin du moment; elle ne répond pas moins à une antipathie intime qui s'est déclarée entre le chancelier d'Allemagne et le chancelier de Russie, qui n'a fait que s'envenimer depuis quelques années, surtout depuis le congrès de Berlin et qui n'est pas plus dissimulée d'ailleurs par le prince Gortchakof que par M. de Bismarck. La rivalité des deux chanceliers est devenue un des élémens avérés de la politique. D'un autre côté, l'empereur d'Allemagne et l'empereur de Russie choisissent ce moment pour se donner de nouveaux témoignages d'affecteuse courtoisie. L'empereur Guillaume a commencé par envoyer en plénipotentiaire intime le feld-maréchal de Manteuffel à Varsovie, auprès de son neveu l'empereur de Russie, et M. de Manteuffel ne pouvait être envoyé comme un simple chambellan, il avait évidemment la mission de préparer l'entrevue impériale qui vient d'avoir lieu à Alexandrovo, sur la frontière russo-allemande. Les deux souverains se sont rencontrés sans autre suite que leur escorte militaire, sans cortège civil ou diplomatique.

Que faut-il conclure de tous ces faits qui se mêlent, s'enchevêtrent dans un écheveau de contradictions ? L'empereur d'Allemagne et l'empereur de Russie ont visiblement tenu à donner par leur entrevue un éclatant démenti à tous les mauvais bruits, à bien montrer que leur intimité était au-dessus des polémiques de journaux et même des querelles de leurs chanceliers. Ils ont voulu prouver une fois de plus que tant qu'ils vivraient la paix entre l'Allemagne et la Russie était assurée, l'alliance des deux empires demeurerait intacte. C'est là, on peut le présumer, la signification de l'entrevue d'Alexandrovo. En dehors de cette cordialité personnelle des deux souverains, cependant, la situation tout entière ne reste pas moins avec ses complications d'intérêts, de passions et d'ambitions. Il n'est point douteux qu'en Russie le sentiment national est peu favorable aux Allemands. On ne pardonne pas à l'Allemagne le rôle qu'elle a joué à certains momens de la dernière guerre, l'influence qu'elle a eue sur le dénoûment, et la politique commerciale que vient d'adopter M. de Bismarck, en froissant les intérêts russes, n'est pas de nature à désarmer ces ressentimens. En Allemagne aussi on ne voit pas sans jalousie l'extension de la puissance russe, et c'est ce qui explique le soin qu'a mis M. de Bismarck, surtout dans ces derniers temps, à appuyer l'Autriche, à resserrer ses liens avec elle. Il atteignait un double but : en engageant l'Autriche vers l'Orient, il opposait une puissance ennemie ou rivale à la Russie; en poussant l'état autrichien dans la voie slave, il a compté peut-être hâter le jour où les élémens germaniques de l'empire austro-hongrois se détacheraient d'eux-mêmes pour revenir à la patrie allemande. M. de Bismarck a seul le secret de ses combinaisons; il en poursuit la réalisation à sa manière, sans scrupule sur les moyens, sans se piquer de fidélité aux amitiés dans ses évolutions extérieures ou intérieures, laissant son empereur aller à Alexandrovo et les journaux allemands guerroyer contre les Russes, tandis qu'il va lui-même à Gastein et à Vienne s'entretenir avec l'empereur François-Joseph et le comte Andrassy.

N'importe, tout cela est un étrange épilogue de l'alliance fameuse des trois empereurs imaginée ou ressuscitée il y a quelques années par le chancelier allemand comme la souveraine sauvegarde de la paix de l'Europe ! La première conséquence de cette alliance a été la récente guerre d'Orient. La seconde conséquence est ce qu'on voit aujourd'hui, cette situation, où toutes les politiques se surveillent d'un œil jaloux, où l'alliance ne ressemble plus qu'à un rêve platonique caressé par un oncle et un neveu réunis dans une petite ville de passage, et où lord Palmerston, s'il vivait, pourrait dire encore avec son humeur goguenarde qu'il y a de quoi allumer une demi-douzaine de guerres. Merveilleux résultat de la politique de force et de conquête déchaînée depuis quelque temps en Europe !

Et comme les dissonances semblent être partout aujourd'hui, comme

on dirait que tous les rapports publics passent par une certaine épreuve, comme en même temps tout se tient, voici d'un autre côté, entre l'Autriche et l'Italie, un nuage ou une apparence de nuage qu'on s'est plu un instant à grossir : c'est cette brochure, rapport ou compte-rendu, que le colonel autrichien Haymerlé a récemment fait paraître à Vienne et qui vient d'avoir un retentissement de quelques jours. A considérer simplement le fait, le colonel Haymerlé se borne à exposer la situation militaire de l'Italie, l'organisation de son armée, ses ressources défensives et offensives; il étudie cette situation avec sympathie, sans prévention, et il ne touche à la politique que par un côté, pour montrer le danger des propagandes révolutionnaires qui tendraient à préparer des annexions nouvelles par la revendication de toute sorte de territoires, Trente, Trieste, Nice, la Corse, Malte! En réalité, cette brochure, cette étude qui a pour titre *Italicæ res*, n'a rien d'un manifeste inquiétant et menaçant. Elle peut cependant répondre plus ou moins indirectement à une certaine situation. Assurément au delà des Alpes l'opinion nationale n'est guère favorable à ceux qui ne trouveraient rien de mieux que de mettre successivement ou d'un seul coup leur pays en lutte avec l'Autriche, la France, l'Angleterre. Ni les cabinets, ni les partis sérieux ne songent à de nouvelles querelles avec l'Autriche. Il n'est pas moins vrai que, depuis la guerre d'Orient, l'Italie a semblé éprouver parfois quelque malaise d'ambition mal contenue; elle a paru tourner les yeux un peu de tous côtés, particulièrement vers certaines parties des provinces ottomanes faisant face à ses rivages. Elle aurait voulu sans doute avoir ses compensations, sa part dans la distribution, et sans pactiser avec le mouvement de l'*Italia irredenta*, le gouvernement de Rome l'a laissé un moment se produire assez pour s'en servir peut-être, tout en le désavouant. L'Autriche à son tour, sans rendre le gouvernement italien responsable d'agitations assez factices, a les yeux ouverts et tient à ne laisser aucune illusion. Elle est parfaitement résolue à défendre, à maintenir à tout prix ses positions sur l'Adriatique, et c'est là même une des raisons, la raison militaire de l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie. Elle a voulu relier stratégiquement ses territoires de façon à être compacte et libre de ses mouvemens en toute circonstance. La brochure *Italicæ res* peut, si l'on veut, répondre jusqu'à un certain point à tout cela. Elle n'a rien de blessant pour le gouvernement italien; elle n'est un avertissement ou une menace que pour les rêveurs d'annexions, pour la politique de l'*Italia irredenta*, et si elle a pu prendre un moment une signification particulière, c'est qu'elle a paru, à l'heure qu'il est, au milieu des bruits confus de l'Allemagne, dans un journal presque officiel de Vienne, c'est qu'elle est l'œuvre d'un officier qui était récemment encore attaché à l'ambassade de l'empereur François-Joseph à Rome, c'est qu'enfin le colonel Haymerlé est le frère du baron Haymerlé qui quitte Rome pour aller recueillir, au moins temporaire-

ment, des mains du comte Andrassy la direction des affaires étrangères de l'Autriche. C'est assez pour que l'opuscule autrichien ait été mis au nombre des symptômes du moment.

Qu'on brode là-dessus et sur le reste toute sorte d'hypothèses, qu'on se hâte de supposer toute sorte de combinaisons, d'évolutions, d'éventualités, où au besoin la France elle-même aurait son rôle, c'est l'affaire des imaginations promptes et actives. Les événemens ne vont pas si vite. Pour ce qui est de la France, elle n'a sûrement donné à personne pouvoir de lui assigner un rôle, de disposer de sa politique. Elle a assez souffert pour garder sa liberté, pour ne consulter que ses intérêts dans toutes les occasions.

Tout est contraste dans les affaires des peuples comme dans la vie des hommes, tout se mêle dans la politique. A la fin du mois dernier, la famille royale d'Espagne sortait à peine des deuils; on venait de conduire à l'Escurial une dépouille humaine de plus, tout ce qui restait de cette jeune princesse Pilar, si brusquement enlevée dans sa villégiature des provinces basques. Presque aussitôt la raison d'état a repris ses droits, la politique a fait oublier les deuils : la question du nouveau mariage du roi Alphonse s'est produite comme une diversion riante. Cette couronne qui n'a été portée que quelques mois par la jeune reine Mercédès, l'Espagne va la voir passer sur le front d'une princesse autrichienne, l'archiduchesse Christine. Évidemment tout avait été préparé depuis quelque temps par des négociations qui n'étaient point d'ailleurs absolument un mystère. On savait que la diplomatie matrimoniale était à l'œuvre entre Madrid et Vienne. Cette union royale, elle a été préparée et négociée par les diplomates, elle a été décidée par une rencontre du roi Alphonse et de l'archiduchesse Christine en terre française. Pendant quelques jours, sur une de nos plages, à Arcachon, s'est déroulé ce gracieux roman des deux jeunes futurs époux, qui ne se voyaient pas, il est vrai, pour la première fois, qui se sont connus il y a quelques années à Vienne, à l'époque de l'exil du fils de la reine Isabelle, et qui se rencontraient maintenant pour se plaire. Tout s'est passé, à ce qu'il semble, comme dans les contes de fées. Le roi Alphonse a banni ses tristesses et s'est senti séduit, l'archiduchesse Christine, qui paraît brillante de qualités, a été gagnée à son tour par la bonne grâce du souverain espagnol autant que par l'éclat d'une couronne. L'entrevue s'est prolongée quelques jours dans une aimable simplicité, à l'abri des ennuis du cérémonial et de l'étiquette. On s'est vite trouvé d'accord, et avant deux mois, une escadre espagnole ira chercher la nouvelle reine à Trieste pour la ramener sur les côtes d'Espagne. D'ici là les cortès seront réunies à Madrid pour sanctionner par leur vote et consacrer par leur présence l'union du souverain.

Le premier mariage du roi Alphonse avec la reine Mercédès avait été l'union de deux enfans de la même famille, la réalisation naïve

d'un rêve de jeunesse et de cœur; il n'a eu que la durée d'un rêve. La politique a certainement une plus grande part dans le nouveau mariage, même en tenant compte du petit roman d'Arcachon qui a été un peu arrangé pour la circonstance. Le choix de la princesse appelée à régner à Madrid est par lui-même caractéristique. Depuis que les Bourbons ont succédé aux Habsbourg au delà des Pyrénées, c'est la première fois que le nom de l'Autriche reparaît dans les combinaisons de la politique espagnole. C'est comme une tradition qui se renoue, et on ne peut assurément méconnaître l'importance de ce nouveau lien formé entre le jeune descendant de Philippe V devenu le chef d'une monarchie constitutionnelle et une princesse d'une des plus vieilles races régnantes, une parente de l'empereur François-Joseph. Il ne faudrait cependant exagérer ni le caractère ni les conséquences de l'union qui préoccupe aujourd'hui les Espagnols. C'est un événement qui a ses avantages, mais qui ne peut plus avoir la signification qu'il aurait eue dans le passé. Autrefois, à l'époque où il y avait des guerres de successions, où les unions royales confondaient ou transportaient les souverainetés et déplaçaient l'équilibre du continent européen, le fait aurait eu sa gravité et eût sans doute aussitôt mis les cabinets en mouvement. Aujourd'hui tout est changé! Le mariage du roi Alphonse avec la fille de l'archiduc Charles-Ferdinand et de l'archiduchesse Élisabeth ne peut susciter des conflits d'influences. Il ne change ni les conditions diplomatiques, ni les intérêts internationaux, ni les relations de l'Espagne; il n'introduit aucun élément nouveau dans la politique intérieure ou extérieure de la péninsule. L'archiduchesse Marie-Christine ne va pas représenter au delà des Pyrénées les souvenirs et les traditions de ce règne de la maison d'Autriche qu'un homme à l'imagination originale et hardie appelait un jour « une parenthèse dans l'histoire de l'Espagne, » elle ne porte à Madrid que son esprit et sa bonne grâce. Elle sera une reine constitutionnelle de plus. Il n'est point impossible sans doute que, même en gardant ce caractère tout moderne, le mariage du roi Alphonse rencontre encore quelques difficultés intimes, que les partis libéraux n'éprouvent quelque crainte en voyant arriver une princesse élevée dans une cour qui a été longtemps absolutiste. La nouvelle reine ne peut mieux faire que d'éviter tout ce qui pourrait froisser le sentiment espagnol, tout ce qui laisserait apparaître l'influence étrangère. C'est la première condition de succès pour ce mariage royal qui se prépare, qui peut devenir une garantie de plus pour la monarchie constitutionnelle et pour la situation de l'Espagne en Europe.

Ch. de Mazade.

ESSAIS ET NOTICES.

—

LES OBSERVATOIRES D'ITALIE

L'Astronomie pratique et les Observatoires en Europe et en Amérique, par MM. C. André, G. Rayet et A. Angot. — V. *Observatoires d'Italie,* par G. Rayet. Paris, 1878, Gauthier-Villars.

L'astronomie physique, qui se donne pour tâche l'étude de l'aspect et de la constitution intime des corps célestes, a pris naissance en Italie, alors que Galilée, tournant vers le ciel la lunette inventée par lui, faisait coup sur coup toutes ces découvertes dont son *Nuntius sidereus* portait partout la nouvelle aux contemporains émerveillés. Il vit que la lune, loin d'être une sphère parfaite, était couverte de montagnes et de vallées comme notre terre, montagnes dont les ombres s'allongeaient ou diminuaient selon la position du soleil; il put mesurer la hauteur de ces montagnes et constater le phénomène de la libration. Puis sa lunette lui révèle des fourmillemens d'étoiles là où rien n'était perceptible à l'œil nu; il découvre les satellites de Jupiter, entrevoit l'anneau de Saturne, reconnaît les phases de Vénus, observe les taches du soleil en même temps que Fabricius, Harriot et Scheiner, et essaie d'en expliquer la vraie nature. Après la mort de Galilée, les progrès de l'astronomie physique éprouvent une interruption d'un demi-siècle : la guerre de trente ans, les troubles auxquels la France et l'Angleterre sont en proie, ne laissent point aux peuples le temps de cultiver les sciences. Vers 1650, Jean-Dominique Cassini renoue enfin le fil de la tradition scientifique: sa renommée grandit rapidement, et Louis XIV l'appelle en France pour lui confier la direction de l'Observatoire de Paris qui vient d'être fondé (1669). C'est désormais en France et en Angleterre que se concentre l'activité astronomique de la seconde moitié du XVIIe siècle; mais le contre-coup de ce grand élan se fait sentir jusqu'en Italie, et dès le commencement du siècle suivant on y voit les universités, les villes, les corporations religieuses, les souverains, grands et petits, créer des observatoires et des chaires d'astronomie.

Nous allons essayer de résumer en quelques pages l'histoire de ces diverses créations, en prenant pour guide l'intéressant volume que leur a consacré M. G. Rayet, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux. Ce volume forme la cinquième partie de l'ouvrage où MM. André, Rayet et Angot ont entrepris de dresser l'inventaire complet des établissemens astronomiques qui existent dans les deux mondes, et qui nous a déjà fourni deux fois l'occasion d'entretenir les lecteurs de la

Revue des progrès de l'astronomie pratique (1). M. Rayet, qui s'est fait connaître par d'importans travaux d'analyse spectrale exécutés tant à l'Observatoire de Paris que dans les diverses missions dont il a été chargé, a pu visiter lui-même la plupart des observatoires d'Italie et puiser dans leurs archives des renseignemens authentiques; son livre est rempli de détails curieux et qui pourront intéresser d'autres lecteurs que les astronomes de profession.

Parmi les observatoires que possède ou qu'a possédés l'Italie, le premier en date est celui de Bologne, fondé en 1723 par l'université de cette ville, à l'aide de donations que l'on devait à la générosité du comte Marsigli. La salle d'observation (qui existe encore avec son aspect ancien) était située sur une tour : c'était une chambre de forme carrée, ouverte sur les quatre points cardinaux par de larges fenêtres qui donnaient accès sur quatre balcons triangulaires formés par les angles de la tour, dont les pans regardent au nord-ouest, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest; en outre, le toit était percé d'une ouverture circulaire. C'est là que Manfredi entreprit les recherches de diverse nature qu'il continua jusqu'en 1739, année de sa mort. En même temps, il publiait les célèbres *Éphémérides de Bologne*, qui donnaient les lieux du soleil et des planètes, avec beaucoup d'autres indications utiles aux astronomes; il était aidé dans ses laborieux calculs par ses deux sœurs, devancières de Mme Lepaute, de Caroline Herschel et de Mme Villarceau. Manfredi eut pour successeur son élève et ami Zanotti, qui paraît avoir avoir été l'un des astronomes les plus habiles de son époque. L'observatoire ne tarda pas à s'enrichir d'instrumens nouveaux, et Zanotti, tout en continuant les *Éphémérides*, put bientôt publier un catalogue de 447 étoiles. Après sa mort, survenue en 1782, des changemens rapides de direction et quelques interrègnes forcés désorganisèrent l'observatoire de Bologne. C'est vers 1851 seulement que l'installation d'un cercle méridien d'Ertel permit à M. Respighi de faire une série de bonnes observations ; mais cet astronome quitta Bologne quelques années plus tard, et ses successeurs n'ont su tirer aucun parti des instrumens. « L'observatoire de Bologne, dit M. Rayet, n'est plus qu'une sorte de musée où la poussière et la rouille rongent quelques appareils historiques. »

Cinq autres observatoires ont été fondés en Italie au siècle dernier : celui de Milan (1760), qui a été illustré par Boscovich, Oriani, Carlini; celui de Padoue (1767), qui compte parmi ses astronomes Toaldo et Santini; celui de Florence (1774), où ont travaillé Amici et Donati; celui du Collège romain (1787), qui a eu pour directeurs De Vico et le P. Secchi; enfin celui de Palerme (1789), auquel les travaux de Piazzi ont valu une grande célébrité. De 1812 à 1825, on a encore vu s'élever

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1874 et du 15 janvier 1878.

les observatoires de Naples, de Turin, de Modène, et celui du Capitole. Tous ces établissemens, animés d'une noble rivalité, ont déployé un grand zèle et contribué pour leur part aux progrès de l'astronomie, jusqu'au jour où, découragés par des exigences nouvelles hors de proportion avec leurs moyens, ils ont baissé pavillon. Cet arrêt de développement remonte au premier tiers de notre siècle. « A cette époque, dit M. Rayet, les observatoires des grands états, disposant de ressources considérables, commencèrent à faire construire des instrumens beaucoup plus grands, plus précis et malheureusement aussi plus coûteux. A leur tour, ces instrumens plus parfaits exigeaient une installation beaucoup meilleure ; il leur fallait un point d'appui stable, des salles et des coupoles construites exprès pour eux. Les ressources limitées des petits états entre lesquels l'Italie était alors divisée, et des universités qui végétaient péniblement dans les villes, se trouvèrent tout à fait insuffisantes pour la substitution de ces puissans appareils aux lunettes anciennes maintenant hors d'usage et pour la rénovation de locaux devenus tout à fait défectueux. Les savans placés à la tête des divers observatoires italiens, se sentant impuissans à soutenir, avec les instrumens qu'ils avaient entre les mains et les maigres ressources dont ils disposaient, la lutte contre leurs confrères plus heureux de Greenwich, de Paris, de Poulkova, de Berlin et de Washington, s'abandonnèrent pour la plupart au découragement, finirent quelquefois par renoncer à des travaux fatalement condamnés à rester stériles, et laissèrent dépérir les établissemens dont ils avaient la garde. De là une sorte de torpeur à laquelle l'unification de l'Italie, en faisant espérer aux astronomes des jours meilleurs, est venue heureusement mettre fin. »

Les noms des astronomes que nous avons cités disent assez tout ce que l'astronomie doit à l'Italie, et ce qu'elle peut en attendre encore, quand la patrie de Galilée aura complètement repris son rang parmi les nations les plus avancées en culture intellectuelle. Pour en faire mieux juger, nous allons rappeler les faits les plus importans de l'histoire de ses divers établissemens astronomiques.

L'observatoire de Milan doit sa naissance au zèle de deux jeunes « lecteurs en philosophie » du collége de Brera, les RR. PP. Bovio et Gerra, qui dès 1760 établirent dans la partie la plus élevée du collège une lunette achromatique de 40 pieds de longueur focale, à l'aide de laquelle ils eurent, paraît-il, le bonheur d'annoncer les premiers l'apparition d'une comète. Ils se firent ensuite fabriquer par un serrurier de Milan un grand sextant de 6 pieds de rayon ; mais cet instrument, qui fit honneur à la bonne volonté de l'ouvrier, ne put guère être employé, C'est vers 1763 que fut décidée, d'après les conseils du R. P. Boscovich, la construction d'un observatoire plus sérieux, dont le savant jésuite garda la direction jusqu'en 1772. L'observatoire se com-

posait d'une tour carrée, dominant de 40 pieds la masse régulière du palais Brera; cette tour avait pour base quatre chambres voûtées, flanquées vers l'est de deux cabinets également voûtés, et surmontées d'une salle octogone et de quatre tourelles à toits tournans, qui abritaient les principaux instrumens, assez remarquables pour l'époque. Boscovich eut pour successeur le P. Lagrange, dont les collaborateurs se nommaient Reggio, De Cesaris, Oriani; c'est aux travaux de ces trois astronomes que l'observatoire de Milan a dû sa célébrité. Pendant que Reggio commençait les observations sur lesquelles est fondé son catalogue d'étoiles, Angelo de Cesaris entreprit la publication des fameuses *Ephémérides de Milan*, qui, en dehors des données courantes à l'usage des astronomes, contiennent, comme notre *Connaissance des temps*, un grand nombre de mémoires sur des questions de pratique ou de théorie. Oriani, qui fut à la tête de l'observatoire depuis 1804 jusqu'en 1832, a publié des recherches sur le mouvement d'Uranus, sur les petites planètes nouvellement découvertes entre Mars et Jupiter, sur l'obliquité de l'écliptique, sur la réfraction, et, en dehors des travaux ordinaires de l'observatoire, il a pris une part active aux opérations géodésiques relatives à la triangulation de la Lombardie. Sa renommée avait de bonne heure dépassé les frontières de l'Italie, et en 1796, après l'entrée de Bonaparte à Milan, il put, grâce à l'estime que lui témoignait le général républicain, protéger les professeurs du collège de Brera, menacés d'expulsion pour refus de serment, et empêcher la suppression des universités de Pavie et de Bologne. C'est lui encore qui attira à Milan l'astronome Cagnoli, dont l'observatoire particulier de Vérone venait d'être détruit pendant le siège de cette ville, et lui fournit les moyens d'achever son catalogue de 500 étoiles. Oriani resta toujours en grande faveur auprès de Napoléon Ier, qui le nomma comte, sénateur du royaume d'Italie, et lui offrit finalement l'évêché de Vigevano, lequel rapportait 42,000 livres de rente; mais Oriani refusa cet excès d'honneur et se contenta d'accepter une pension de 8,000 livres sur les revenus dudit évêché. A sa mort, il laissa la plus grande partie de sa fortune à l'observatoire de Brera et 50,000 francs à l'astronome Plana pour l'aider à poursuivre tranquillement ses travaux d'analyse.

Carlini, le successeur d'Oriani, était lui-même déjà célèbre lorsqu'il fut chargé de la direction de l'observatoire auquel il était attaché depuis plus de trente ans. Il avait refait les tables du soleil de Delambre, et entreprit, avec Plana, un travail de longue haleine sur la théorie de la lune, qui fut couronné par l'Académie des sciences de Paris, en même temps qu'un mémoire de Damoiseau sur le même sujet. Complété ensuite par Plana seul, ce travail a été publié en 1832, en trois gros volumes in-4°. Le règne de Carlini fut inauguré par l'installation d'un nouveau cercle méridien; pour l'établir, on fit choix de l'ancienne tour

de l'église de Brera, appropriée à cette destination par des travaux de maçonnerie qui en consolidèrent les voûtes. De 1833 à 1862, il n'interrompit pas un seul jour ses travaux habituels. Il avait conservé jusqu'à soixante-dix-neuf ans une activité presque égale à celle d'un jeune homme, et, prêchant d'exemple, il observait chaque nuit. La succession de Carlini échut, en 1862, à M. Schiaparelli, qui soutient dignement la vieille réputation de l'établissement dont il a la charge. On connaît ses importantes recherches sur l'origine des étoiles filantes et sur les rapports qui existent entre ces météores et les comètes périodiques (1). Aidé par M. Celoria, M. Schiaparelli a pu accomplir d'utiles travaux d'observation, surtout depuis que son outillage s'est augmenté d'un équatorial de Merz, dont les qualités optiques ne laissent rien à désirer. Les *Éphémérides de Milan*, qui en 1875 comptaient un siècle d'existence, ont cessé de paraître à partir de cette époque; on a pensé avec raison que ce recueil avait perdu son utilité à côté du *Nautical Almanac* des Anglais et de notre *Connaissance des temps*, qui sont dans toutes les mains et qui répondent suffisamment aux besoins des astronomes et des navigateurs.

L'étonnante précision avec laquelle nous pouvons aujourd'hui calculer, longtemps d'avance, les positions du soleil, de la lune et des principales planètes, pour la plus grande commodité des observateurs, n'est pas due seulement à la perfection que les théories de la mécanique céleste ont acquise entre les mains de quelques grands géomètres. Elle eût été impossible sans les efforts persévérans de ceux qui, par la détermination rigoureuse des lieux des étoiles fixes, ont fourni des repères auxquels on peut rapporter en toute sûreté la marche des astres errans. La formation d'un bon catalogue d'étoiles est donc une des tâches les plus méritoires que puisse se proposer un astronome, — méritoire autant par l'utilité du résultat que par le labeur qu'elle exige. Or l'une des premières entreprises de ce genre a été menée à bonne fin par un astronome italien dont la science n'oubliera jamais le nom, par Joseph Piazzi. Au moment où parut son premier catalogue, qui comprend près de sept mille étoiles, les observations plus anciennes de Bradley n'avaient guère encore été utilisées, et les catalogues qu'on possédait déjà étaient fort défectueux; son travail n'a pas peu contribué à poser les fondemens de l'astronomie moderne.

Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, Piazzi avait fait ses études chez les révérends pères du collège de Brera, puis chez les théatins, où il fit sa profession en 1765. On ne le voyait pas d'abord d'un œil favorable se livrer à l'étude des mathématiques, et il fut chargé d'enseigner la philosophie dans plusieurs séminaires, puis envoyé comme prédicateur à Crémone; mais il finit par être rendu à sa véritable vocation,

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1867.

car en 1780 il obtint la chaire de calcul différentiel à l'académie de Palerme, et six ans après le roi Ferdinand consentit à faire construire un observatoire dont Piazzi devait être le premier directeur. Ce dernier se rendit d'abord à Paris, chez Lalande, qui l'initia au maniement des instrumens, puis en Angleterre, où il prit les conseils de Maskelyne et commanda au célèbre Ramsden un *cercle vertical*. On appelle ainsi un appareil qui se compose essentiellement d'une lunette fixée à un cercle divisé de grande dimension; ce cercle, placé verticalement, peut tourner avec la lunette dans son propre plan. L'instrument construit par Ramsden, d'un modèle tout nouveau, fut trouvé si parfait que les astronomes anglais eussent voulu le garder, et Piazzi dut recourir à l'intervention du gouvernement napolitain pour obtenir qu'il pût l'emporter en Sicile. Le duc de Marlborough lui offrit vainement la direction de son observatoire. Piazzi revint à Palerme en 1789, et les architectes se mirent à l'œuvre pour lui bâtir des salles d'observation sur la terrasse de la tour carrée du palais royal. Cette tour, de construction arabe et d'une solidité comparable à celle des constructions romaines (les murs ont 5 mètres d'épaisseur à la base et 2 mètres au sommet), dominait tous les édifices de la ville et offrait un horizon presque complètement découvert.

C'est là que Piazzi établit son cercle vertical et sa lunette méridienne, et dès que les instrumens furent réglés, il se mit à observer d'une manière méthodique les étoiles fixes qu'il désirait cataloguer. Chaque étoile fut observée cinq fois pendant cinq jours consécutifs, et l'on reprenait les mesures s'il y avait entre les déterminations successives des différences trop fortes. En opérant ainsi, on se mettait à l'abri des erreurs d'observation et des fautes de calcul qui se glissent si facilement dans les déterminations isolées. Piazzi poursuivait ses observations depuis huit ans quand il fut récompensé de ses peines par une découverte éclatante qui lui valut beaucoup d'honneur. Le 1er janvier 1801, il avait déterminé la position d'une petite étoile qui, le soir suivant, s'était manifestement déplacée. Il vérifia ses observations le 3 et le 4, et put constater qu'il avait affaire à un astre errant. Le lendemain, le ciel était couvert; Piazzi ne revit son étoile que le 10, mais il put la suivre jusqu'au 23 et déterminer sa route avec beaucoup de précision. « J'ai annoncé cette étoile comme étant une comète, écrit-il à Oriani le 24 janvier, mais elle n'est accompagnée d'aucune nébulosité, et son mouvement très lent et presque uniforme me fait penser que c'est peut-être quelque chose de mieux qu'une comète. » Il avait en effet découvert la première des petites planètes qui circulent entre Mars et Jupiter, et il lui donna le nom de *Cérès Ferdinandea*. Le roi de Naples fit frapper une médaille commémorative de cet événement et gratifia Piazzi d'une pension de 200 onces. Quelques années plus tard, Olbers et Harding trouvèrent à leur tour Pallas, Junon et Vesta; mais c'est en

1845 seulement qu'Astrée vint renouer la chaîne de ces découvertes de plus en plus fréquentes qui ont déjà porté à environ 200 le nombre des petites planètes connues.

En dehors de son grand catalogue d'étoiles, dont une seconde édition, fondée sur des calculs nouveaux et des observations supplémentaires, parut en 1814, Piazzi a publié des recherches sur la précession des équinoxes, sur la parallaxe des étoiles, etc.; à partir de 1814, il dut consacrer une partie de son temps à l'introduction du système métrique dans le royaume de Naples. La mort le surprit au milieu de ses travaux, le 22 juillet 1826; depuis 1817, la direction de l'observatoire de Palerme avait été confiée au plus actif de ses aides, à Nicolas Cacciatore, qui la garda jusqu'à sa mort. Mais bientôt des événemens graves devaient troubler la paix profonde de cet asile de la science. Ce fut d'abord la révolution de 1820 : le palais royal et l'observatoire sont envahis par la foule, les papiers sont dispersés et brûlés en partie, et ce n'est qu'au péril de sa vie, après avoir été traîné en prison, que Cacciatore parvient à sauver l'observatoire d'une destruction complète. Cacciatore se hâta de mettre à jour l'arriéré des observations en publiant tout ce qui n'était pas perdu, et reprit courageusement sa besogne accoutumée; mais une grave maladie dont il fut atteint en 1837 vint suspendre presque tous les travaux de l'observatoire pendant plusieurs années, et son fils Gaëtano, qui lui succéda en 1841, s'efforça vainement de les réorganiser. Compromis dans le mouvement révolutionnaire de 1848, il dut quitter Palerme et fut remplacé par M. Ragona, qui obtint enfin les crédits nécessaires à une restauration de l'antique établissement. Il put commander à Berlin un cercle méridien et à Munich un grand équatorial de 24 centimètres d'ouverture. L'installation de ce bel instrument fut terminée par M. G. Cacciatore, que la révolution de 1860 ramena à l'observatoire, et qui s'associa bientôt comme assistant M. Tacchini, l'un des astronomes les plus actifs que possède aujourd'hui l'Italie. M. Tacchini a entrepris, à l'aide de l'équatorial de Palerme, des recherches suivies sur les taches solaires, et il a fondé, avec le P. Secchi, la *Société des spectroscopistes italiens*. Les bases de cette association, qui s'est assuré la coopération de cinq observatoires, furent posées dans une réunion tenue à Rome en octobre 1871; les *Mémoires* qu'elle publie renferment déjà bon nombre de résultats importans.

Sur la fin de sa vie, Piazzi, nommé « directeur général des observatoires des Deux-Siciles, » avait contribué à faire terminer les constructions de l'observatoire de Naples, commencées en 1812 sur l'ordre du roi Murat, au lieu dit *Capo di Monte*. Cet observatoire, situé au sommet d'une colline et pourvu de très beaux instrumens, eut pour premier directeur Carlo Brioschi, qui mourut en 1833, n'ayant encore publié qu'une faible partie de ses observations. Ses successeurs, Capocci et del Re, négligèrent complètement l'établissement confié à leur garde,

qui n'a repris son niveau que depuis le jour où M. A. de Gasparis a été appelé à le diriger (1844). M. de Gasparis s'est fait connaître par la découverte de neuf petites planètes, sans compter de nombreux mémoires consacrés à des questions d'astronomie théorique. Aidé de MM. Fergola et Nobile, il n'a rien négligé pour maintenir l'observatoire de Capo di Monte au rang d'un établissement scientifique sérieux.

La fondation de l'observatoire de Florence remonte à 1774, et les premiers instrumens étaient en place dès 1784; mais on les laissa se rouiller, et De Vecchi, lorsqu'il fut nommé directeur en 1809, dut commencer par demander des fonds pour les faire réparer. Il mourut d'ailleurs en 1829 sans avoir fait aucun travail important. Le célèbre Amici, qui fut à la tête de l'observatoire de 1831 à 1864, s'appliqua surtout à perfectionner la construction des lunettes et des instrumens d'optique en général; on lui doit un grand nombre d'inventions ingénieuses. Son successeur, Donati, s'est fait connaître par des découvertes de comètes et par ses recherches sur les spectres des étoiles. Frappé des inconvéniens que présentait la situation du vieil observatoire au sein même de la ville, il en demanda la translation sur la colline d'Arcetri, et au mois d'octobre 1872 eut lieu en grande pompe l'inauguration de l'édifice nouveau; mais Donati mourut en 1873, laissant inachevée l'œuvre capitale de sa vie.

L'antique observatoire de Padoue, établi depuis 1767 dans la tour d'Ezzelino, a eu successivement pour directeurs Toaldo, puis son neveu Chiminello, qui commencèrent dès cette époque une série régulière d'observations du baromètre et du thermomètre, enfin Giovanni Santini, à qui l'on doit plusieurs catalogues d'étoiles et une nouvelle détermination de la masse de Jupiter; c'est son adjoint, M. Lorenzoni, qui fait maintenant fonctions de directeur.

A Rome, il existe deux observatoires : celui du Collège romain, qui a été illustré par les travaux du père De Vico et du père Secchi, et celui du Capitole, auquel M. Respighi donne aujourd'hui une nouvelle vie. On sait que la Compagnie de Jésus a toujours compté parmi ses membres des astronomes habiles, qu'elle envoyait dans tous les pays et sous tous les climats faire des observations utiles ou fonder des établissemens dont quelques-uns ont eu un grand éclat; la plupart du temps ces savans avaient fait leurs études au Collège romain, dont les bâtimens successifs ont depuis des siècles abrité des instrumens astronomiques. Ce n'est toutefois que vers 1787, quand le Collège se trouvait entre les mains du clergé séculier, que l'un des angles de la façade fut approprié aux observations par la construction d'une tour qui a servi d'observatoire principal jusqu'en 1848. Le directeur du petit observatoire, G. Calandrelli, quitta le Collège quand les pères jésuites y rentrèrent en 1824 par les ordres de Léon XII, et c'est alors que fut décidée

l'installation d'un cabinet d'observation à l'usage du professeur d'astronomie de l'université; c'est là le modeste point de départ de l'observatoire du Capitole, dont les premiers directeurs furent F. Scarpellini, puis I. Calandrelli, remplacé depuis 1866 par M. Respighi. L'observatoire du Collège romain a été reconstruit et complété en 1850, grâce à l'énergique initiative du père Secchi, qui l'a dirigé jusqu'à sa mort (1878), car en 1875 le gouvernement italien l'avait prié de conserver ses fonctions. Travailleur zélé s'il en fut, le père Secchi avait une réputation européenne; on connaît ses recherches sur les étoiles doubles, sur les nébuleuses, sur les taches et les protubérances du soleil, sur les spectres des corps célestes, sur les étoiles filantes, sur le magnétisme terrestre, etc. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en français.

Il n'y a rien à dire de l'observatoire de Modène. Celui de Turin, qui a eu longtemps à sa tête le célèbre Plana, plutôt mathématicien qu'observateur, avait été négligé depuis quarante ans lorsque la direction passa en 1865 à M. Dorna, qui s'efforce maintenant de le restaurer.

En août 1875, un congrès astronomique, réuni à Palerme sous les auspices du gouvernement, a voté un plan de réforme, qui conserve tous les observatoires existans, mais en les divisant en trois classes : 1° ceux de Naples, Florence, Palerme, Milan, seront considérés comme établissemens de premier ordre, et les ressources disponibles devront être concentrées sur eux; 2° ceux de Parme, de Bologne, de Modène, sont mis sous la dépendance des universités de ces trois villes et devront se borner à des travaux de météorologie et de physique; 3° ceux du Collège romain, du Capitole, de Turin et de Padoue sont déclarés observatoires universitaires et consacrés surtout à l'instruction des jeunes astronomes. En restreignant ainsi l'activité de chaque établissement dans les limites imposées par l'état de son outillage, on évitera en tous cas un gaspillage de temps et d'argent, et on nous débarrassera d'un fatras encombrant d'observations sans valeur qui, le plus souvent, sont de véritables obstacles semés sur la route des astronomes engagés dans des recherches théoriques.

La multiplicité des centres d'observations, condition nécessaire de l'indépendance des astronomes, source d'émulation féconde et stimulant énergique de l'esprit d'invention, est, comme le fait remarquer M. Rayet, utile et nécessaire au développement de la science. C'est une vérité qu'en France on commence aussi à comprendre, et la création prochaine des observatoires de Lyon et de Bordeaux, qui prendront place à côté de ceux de Toulouse et de Marseille, rendra chez nous à l'astronomie pratique un éclat digne de son passé. R. R.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

